BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE
201
33 E
8

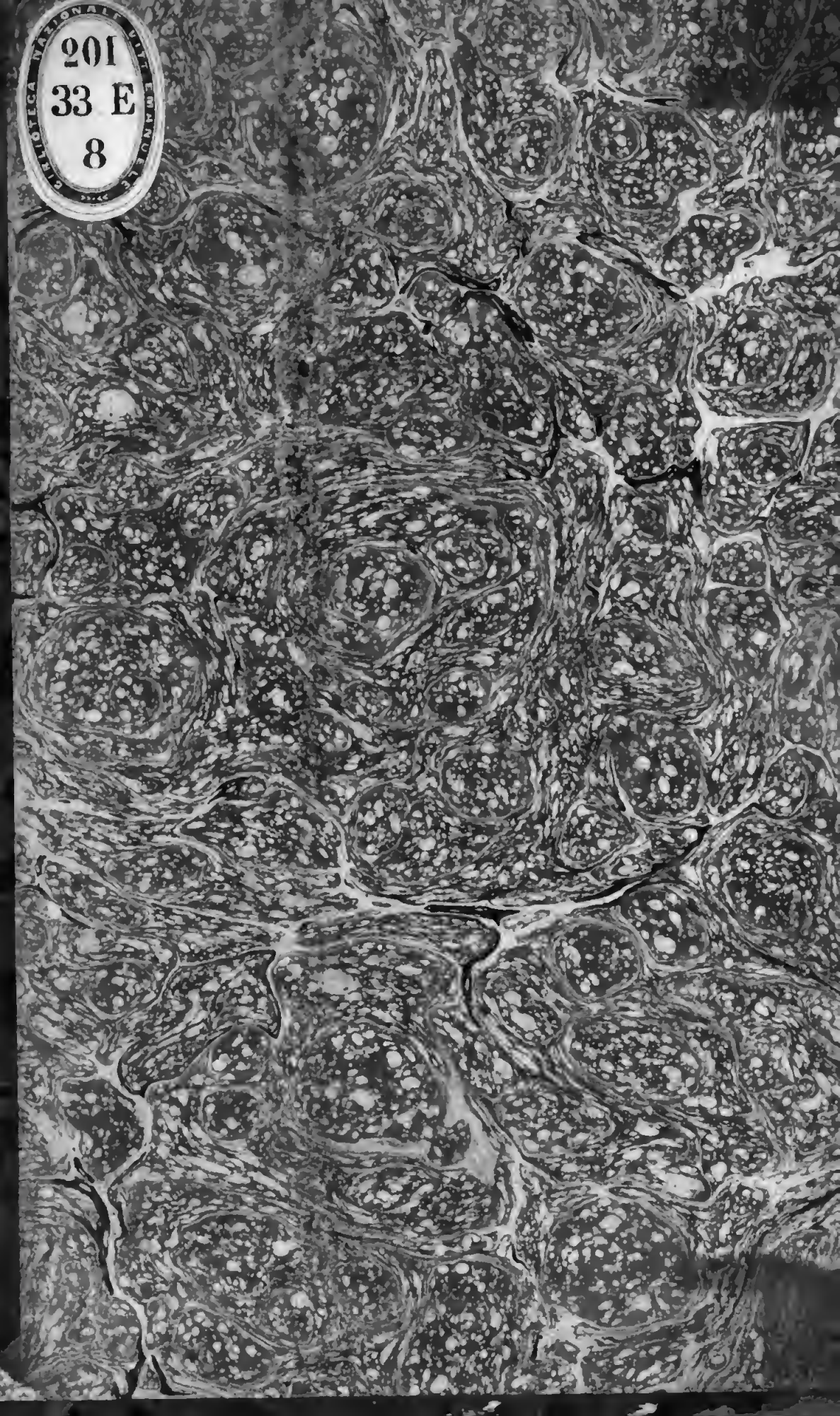

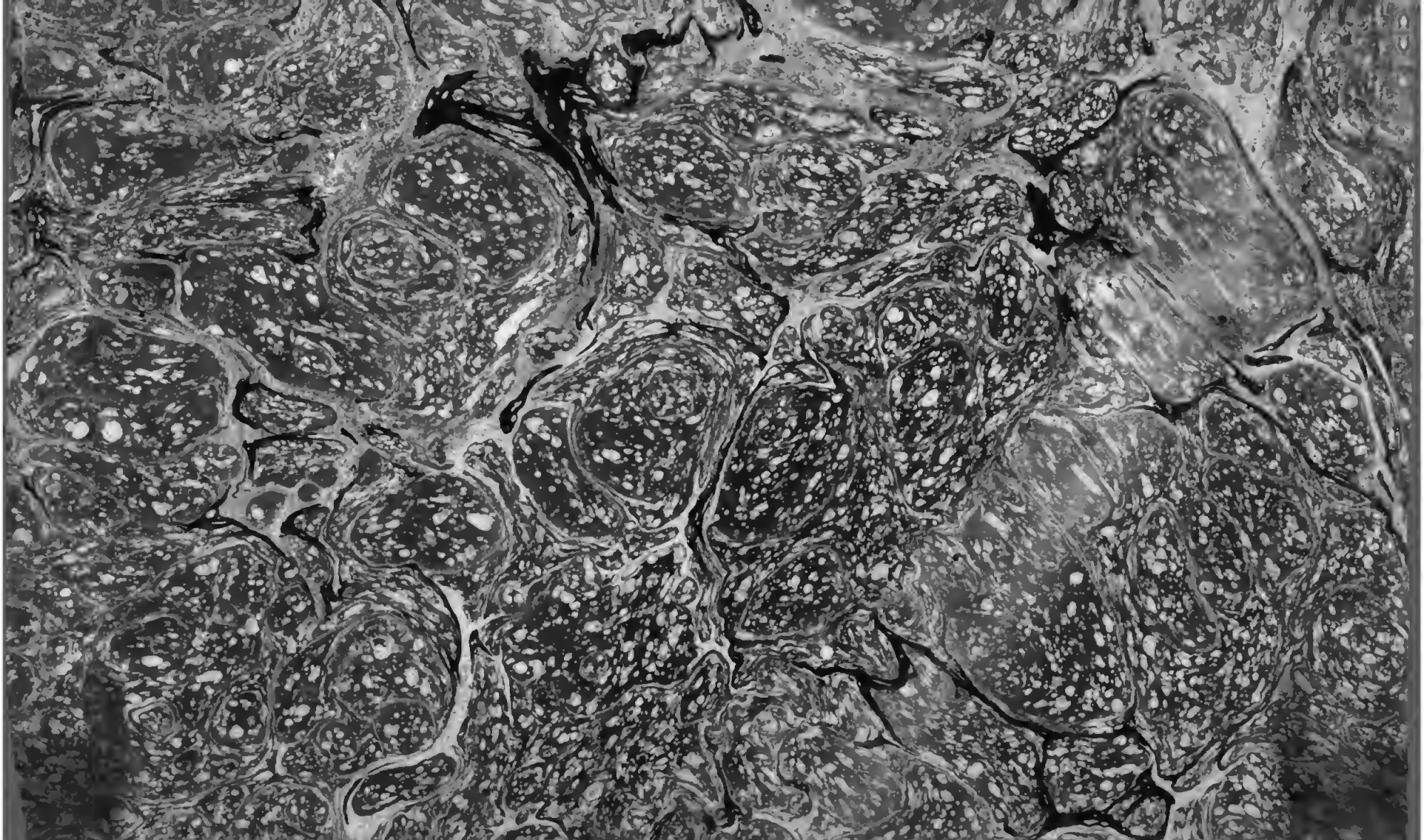

~~Q. V. S.~~ E. II.
~~S. H. S.~~

HISTOIRE

DES

SUISSES OU HELVÉTIENS.

BIBLIOTECA NAZ
ROMA
VITTORIO EMANUELE

Cet Ouvrage se vend,

A Paris, chez
- Debray, libraire, place du Musée central des arts, n.° 9.
- Levrault, frères, libraires, quai Malaquais.
- Bossange, Masson et Besson, libraires, rue des Mathurins, à la Grille.
- Maradan, libraire, rue André-des-arcs.
- Buisson, libraire, rue Haute-feuille.
- Fuchs, libraire, rue des Mathurins, hôtel Cluny.

A Londres.

Chez J. A. Gameau et Comp.e Albemarle-street, Piccadilly,

Et chez tous les principaux Libraires de l'Europe.

HISTOIRE

DES

SUISSES OU HELVÉTIENS,

Depuis les tems les plus reculés,
jusques à nos jours.

PAR P. H. MALLET, ancien Professeur
des Académies d'Upsal, de Cassel, etc.

TOME SECOND.

BIBLIOTECA NAZ
ROMA

A GENÈVE,
Chez G. J. MANGET, Libraire.

1803.

HISTOIRE

DES

SUISSES OU HELVÉTIENS.

CHAPITRE PREMIER.

BIBLIOTECA NAZ. ROMA

Guerre civile entre les Cantons, depuis l'année 1436 jusques à la paix, en 1446.

En terminant le volume précédent nous avons laissé l'Helvétie dans une situation qui présentoit l'image de l'union, de la tranquillité et du bonheur.

Mais bientôt après on vit cette confédération si triomphante et si heureuse, en proie aux divisions, aux jalousies, aux guerres civiles dont ses succès même avoient laissé le germe dans son sein. Destinée trop ordinaire des plus belles institutions des hommes qui finissent tôt ou tard par être le jouet de leurs folles passions!

La plupart des Etats dont cette confédération étoit composée perdant de vue les principes

généreux de leurs fondateurs, ne se bornant plus à n'avoir que des alliés et des amis, aspirant à commander à des sujets, et à posséder de vastes territoires, tentés par l'occasion, séduits par l'idée spécieuse d'assurer leurs capitales en éloignant leurs frontières et leur tranquillité, en domptant une noblesse toujours ennemie des républiques, avoient cédé à l'attrait des conquêtes qui est pour les peuples ce qu'est l'amour du gain pour les particuliers, une passion qui emprunte la force de toutes les autres. Quelques-uns de ces états s'étoient agrandis sans proportion avec leurs confédérés, et s'ils ne purent dès lors se défendre de quelques mouvemens d'orgueil, ceux que la fortune n'avoit pas également favorisés purent encore moins fermer leurs cœurs à des sentimens de jalousie. Ainsi la base de l'union fut ébranlée. Les intérêts se heurtèrent, le patriotisme n'eut plus pour objet la nation entière, la confédération, la commune patrie. Les Cantons devenus puissans s'occupèrent avant tout d'accroître et d'affermir cette puissance. Les autres qui jusques-là avoient conservé avec amour et avec orgueil leur ancienne médiocrité voulurent s'élever comme eux. Aussi commencèrent-ils à regarder avec convoitise les riches contrées de l'Italie.

Le St. Gothard qui avoit été pour leurs ancêtres le boulevard de leur sûreté, ne leur parut plus qu'un obstacle à leur fortune. Ils entreprirent de le franchir, et de s'étendre au-delà. Ainsi chez les uns et les autres on ne songea plus qu'à l'agrandissement de son Canton particulier, et la patrie ne fut plus dans l'ensemble de la confédération.

On suivoit en cela, et peut-être de bonne foi, une impulsion dont aucune expérience n'avoit pu faire prévoir les périls. Une longue suite de victoires avoit écarté toute crainte de l'étranger. On s'effrayoit encore moins de ces jalousies, de ces divisions intestines que les bons offices des Cantons neutres avoient toujours étouffées heureusement dès leur naissance. On ne pensoit pas qu'il pût jamais s'élever des haines si violentes que tous les motifs du bien public, toutes les médiations et les arbitrages ne pourroient en arrêter les ravages. C'est ce dont on ne tarda pas cependant à faire une funeste expérience (*a*). Durant près de dix années, on va voir ce caractère national si énergique et si ferme, qui avoit rendu les Suisses capables des plus grandes actions, ne servir qu'à leur faire déployer, pour

(*a*) An 1436.

leur malheur commun, les plus grands efforts et le plus grand courage, et à donner à leurs passions un degré plus terrible d'exaltation. C'est ce triste tableau que va nous présenter l'histoire de ces dix années ; mais dans la multitude d'événemens qu'elles renferment nous ne chercherons à fixer l'attention que sur ceux qui ont quelque chose de caractéristique et d'instructif. Des batailles, des négociations, des conférences dont il n'est rien résulté, ne doivent être qu'indiquées ; les lecteurs pour lesquels nous écrivons nous sauront gré de leur épargner ces détails (1).

La mort de *Frédéric*, comte de *Toggenbourg*, marque l'époque où l'on vit éclater des jalousies déjà très-envenimées, mais encore voilées sous les dehors de l'ancienne fraternité. Nous avons déjà parlé plusieurs fois de ce comte puissant. Ses domaines renfermoient tous le pays qui s'étend du lac de Zurich aux frontières du Tyrol,

(1) La guerre civile entre *Zurich* d'une part, et le canton de Schwitz et les confédérés de l'autre a été écrite pour *Zurich* par *Rhan*, *Stumpf*, et *Bullinger*, et pour *Schwitz* par *Wagner* landamman du Canton. Voyez aussi *Stettler* et *Tschudi* dont les chroniques sont imprimées.

et à celles des Grisons (1). Dans cette vaste étendue étoient des montagnes, des vallées couvertes d'excellens pâturages, des coteaux, des forêts, des plaines riches en vignobles, en arbres fruitiers, des champs fertiles, des lacs poissonneux; c'étoit en un mot des pays généralement favorisés de tous les dons de la nature que comporte ce climat, et peuplés d'hommes sains, vaillans, industrieux et aisés.

Le possesseur d'un état si considérable, n'ayant

---

(2) On y remarquoit le *Toggenbourg*, *Windeck* ou la *Haute-Marche*, *Utznach*, *Gaster*, le *Rheinthal*, *Sargans*, un grand nombre de terres et de seigneuries éparses dans la Thurgovie. Au-delà du Rhin Frédéric possédoit *Fussach*, *Felkirch*, le *Walgau*, la forêt de *Bregentz*; le *Prætigau*, *Mayenfeld*, et d'autres dans la Rhétie, ou le pays des Grisons. Depuis plusieurs siècles le Toggenbourg étoit la seigneurie principale et comme le patrimoine de l'ancienne maison qui en prenoit le nom. Elle s'étoit enrichie par des héritages et des achats. Mais ce qui augmenta le plus sa fortune ce fut la proscription du duc Frédéric d'Autriche. Le comte de *Toggenbourg* son ennemi déclaré occupa alors au nom de l'Empire une partie de ses Etats, à l'exemple et avec le secours des Cantons dont il cultiva l'amitié avec beaucoup de soin et de succès.

point d'enfans légitimes, sa succession ne pouvoit manquer d'exciter la cupidité de tous ceux qui croyoient avoir quelque droit d'y prétendre. Il avoit, comme nous l'avons dit, recherché et obtenu le droit de bourgeoisie à *Zurich* pour le tems de sa vie, et cinq ans après sa mort. Politique habile, il avoit compris qu'une force irrésistible tendoit à abaisser la noblesse, à élever les communes, et qu'il n'y avoit de sûreté à espérer qu'en se soumettant à ce nouvel ordre de choses. C'est d'après cette persuasion qu'il avoit voulu mettre *Zurich* et *Schwitz* dans ses intérêts, lorsqu'il fit contre *Appenzell* la guerre, dont on a vu la relation, et dans laquelle il eut pour auxiliaires ces Cantons qui devoient naturellement être ceux de ses ennemis. Il avoit vendu à un Zurichois la seigneurie de *Greiffensée* pour leur plaire. Il avoit assuré dans le même but la souveraineté de la *Haute-Marche* à *Schwitz* pour en jouir après sa mort. Ce canton lui sacrifia à ce prix la faveur des peuples libres qui l'environnoient, et qui l'avoient cru si dévoué à la cause de la liberté. Ainsi l'intérêt décide de tout chez les hommes. Un prince sévère et redouté de son peuple devenoit l'allié de l'extrême

---

(1) *Tschudi* cité par *Muller* dit de lui qu'il *tenoit ses sujets en grande maîtrise.*

démocratie ; un peuple de démocrates abandonnoit ses frères pour se faire le client d'un prince !

Frédéric de *Toggenbourg* mourut (*a*) sans avoir réglé sa succession. Peut-être le choix d'un successeur eut-il été pour lui une pensée trop affligeante. Peut-être y avoit-il trouvé trop de difficultés (1). D'autres ont cru qu'il s'étoit fait un plaisir inhumain du désordre qui suivroit sa mort, et sur-tout des brouilleries qu'elle feroit naître entre les confédérés. Mais outre l'ordre légal qu'il eut fallu établir dans cette parenté nombreuse, ses états s'étoient formés successivement de parties hétérogènes, dont les unes étoient des propriétés, les autres des fiefs. Le droit impérial, le droit féodal, les contracts de mariage, les engagemens avec les états voisins ajoutoient tellement à la confusion de tant de prétentions qu'à moins d'une transaction amicale, il parois-

(*a*) Le 30 Avril 1436.

(1) La comtesse son épouse fondoit ses prétentions à sa succession sur ce que son mari n'avoit point fait de testament. Une sœur, la comtesse de *Thierstein*, une fille de son oncle, dame de Montfort, des nièces et des cousines, les comtes de *Metsch* et de Raron, héritiers des droits de l'aînée des tantes étoient les autres prétendans.

soit impossible de sortir de ce labyrinthe sans donner lieu aux chocs les plus fâcheux.

Elisabeth de *Metsch*, veuve du comte décédé, se hâta de revendiquer toute sa succession, fondée sur le défaut de testament, et sur l'appui de ses alliés de *Zurich* et de *Schwitz*. *Frédéric*, duc d'Autriche, qui depuis ses disgrâces n'avoit plus pensé qu'à accumuler des trésors s'empressa de les employer à racheter les terres qu'il avoit été forcé d'engager au comte de *Toggenbourg*. Les sujets de ce comte délivrés du long esclavage où il les avoit tenus, aspiroient chacun selon son caractère et sa position, à profiter de la circonstance pour acquérir plus de liberté. Ceux du *Toggenbourg* proprement dit firent les premiers pas vers ce but. Ils s'unirent en une seule commune, et se donnèrent des capitaines et des magistrats. Ceux d'*Utznach* suivirent cet exemple. Onze juridictions du pays des Grisons se liguèrent à perpétuité pour la défense de leurs droits, et donnèrent ainsi lieu à la formation de la *Ligue des dix juridictions ou droitures*, l'une des trois qui ont composé dès lors la République Rhétienne ou des *Grisons*. Ces progrès de la liberté dûs à ce grand procès pour une succession, méritent plus sans doute d'être remarqués que les incidens du procès même, où nous ne

voyons d'intérêt que dans les nouveaux établissemens auxquels il donna lieu.

Nous nous bornerons donc à indiquer ceux qui sous ce rapport méritent une place dans l'histoire. Les deux Cantons de *Zurich* et de *Schwitz* se trouvoient engagés bien avant dans la contestation, et par des motifs opposés. A l'extrémité supérieure du lac de *Zurich* est la seigneurie de *Windeck* ou la *Haute-Marche*, petite contrée riante et fertile dont une partie avoit été récemment acquise par le canton de *Schwitz*. Les Zurichois avoient prêté sur l'autre une somme d'argent au dernier comte de *Toggenbourg*. Ils voulurent la retirer. De plus la comtesse sa veuve, pour les attacher leur avoit fait présent de la ville d'*Utznach* dans la même contrée entre le lac et *Windeck*. Cette ville étoit importante pour eux à cause de cette situation. Mais la même raison la faisoit désirer vivement au canton de *Schwitz* dont les frontières s'étendent jusques-là. D'ailleurs les habitans d'*Utznach*, aimoient mieux s'unir au peuple de *Schwitz* que de se soumettre au sénat de *Zurich* qui les traitoit avec moins de ménagement.

Un autre sujet de jalousie se joignit à celui-là. Le comté de *Sargans* dont nous avons souvent parlé, seigneurie considérable qui touche aux

frontières des Grisons et au Rhin, et qui avoit eu long-tems des seigneurs particuliers avoit été vendue par eux dans le quatorzième siècle aux ducs d'Autriche. L'un d'eux, le duc *Frédéric* l'avoit ensuite engagée au comte de *Toggenbourg*. Ce trafic honteux étoit alors très-commun; mais les peuples qu'on achetoit et vendoit ainsi commençoient à le souffrir avec impatience. A la mort du comte le duc d'Autriche ayant voulu racheter *Sargans*, les habitans mirent à leur consentement des conditions qui limitoient trop, selon lui, sa souveraineté. Ils demandoient entr'autres choses de pouvoir former des alliances avec les Cantons. Leurs prétentions offensèrent ce prince. Il renonça à la possession de *Sargans* à la réserve de quelques districts, et céda ce comté moyennant le remboursement de ses avances, au comte *Henri* de *Werdenberg* dont les ancêtres l'avoient possédé. Mais les habitans de *Sargans* n'aimoient pas mieux ce comte que le duc. Ils se jetèrent dans les bras des Zurichois qui leur offroient leur combourgeoisie. Le canton de *Schwitz* qui avoit eu le même dessein fut affligé de cette alliance. Il fit accepter la sienne et celle de *Glaris* au peuple du *Toggenbourg* et de *Gaster*. Les Zurichois en conçurent un dépit extrême lorsque l'année suivante ils

apprirent que *Schwitz* et *Glaris* se fondoient sur ces alliances pour s'approprier *Windeck*, *Utznach* et le *Toggenbourg*.

Les deux Cantons rivaux étoient alors gouvernés chacun par un premier magistrat avec plus d'empire que ne le sont d'ordinaire les Républiques. *Zurich* avoit pour chef le chevalier *Rodolphe Stussi*, bourgmestre, homme d'une taille et d'une figure imposante, entreprenant, guerrier courageux, et politique habile. Son père originaire de *Glaris*, et d'une naissance obscure, avoit été reçu bourgeois à *Zurich*. *Rodolphe Stussi* avoit mérité la faveur et la confiance de ses nouveaux concitoyens par des services et des talens distingués.

Le landamman de *Schwitz*, Ital de *Reding*, joignoit à l'avantage de la naissance des qualités personnelles non moins distinguées. Sa famille étoit une des plus anciennes du pays. C'étoit son bisaïeul qui par ses conseils avoit fait gagner aux Suisses la bataille de *Morgarten*. Il étoit brave, éloquent, populaire, qualités avec lesquelles on obtient tout des peuples républicains. Aussi gouverna-t-il long-tems celui de *Schwitz* avec plus d'autorité qu'aucun de ses prédécesseurs.

Ces deux hommes égaux par leurs talens,

rivaux de gloire, et aussi entreprenans l'un que l'autre s'efforçoient à l'envi d'illustrer leur magistrature, et d'affermir leur crédit en augmentant la puissance de leur patrie. Leurs jalousies et leurs passions ne purent donc qu'allumer de plus en plus une querelle qui échauffoit déjà tous les esprits.

Malgré la rigueur de l'hiver, *Zurich* envoya un corps de ses troupes camper sur les frontières, et requit l'assistance de toute la confédération helvétique. *Schwitz* et *Glaris* prirent également les armes contre les Zurichois. Les Cantons alarmés se hâtèrent d'envoyer une députation au nom de tous. Nous ne pourrions sans entrer dans une immensité de détails rendre compte de tous ces efforts des Cantons neutres pour arrêter les progrès d'une si fatale division. Et ces détails ne nous apprendroient que ce qui peut se dire en peu de mots, c'est que les Cantons déployèrent un zèle, une patience infatigable pour rapprocher les parties, et les faire souscrire aux divers accommodemens qu'ils leur proposoient.

Divers incidens nuisoient au succès. Les Zurichois avoient dès le commencement de la querelle fermé leur marché aux habitans de *Schwitz*

et de *Glaris*, et c'étoit à ce marché qu'ils se pourvoyoient de grains. Il en résulta pour eux une disette fâcheuse qui les aigrit infiniment.

Il semble qu'une mesure si rigoureuse contre des confédérés ne pouvoit être excusable que quand toute espérance de paix étoit perdue. Le ressentiment qu'elle causa rendit inutiles tous les efforts de la diète conciliatrice assemblée à *Baden*. Une seconde qui eut lieu à *Lucerne*, composée des magistrats les plus respectables de la Suisse, parut d'abord avoir plus de succès. Elle fit consentir les parties à soumettre leur différent à l'arbitrage de dix-neuf juges, nommés par elle, qui s'assembleroient à *Lucerne*. Neuf députés de *Zurich* d'une part, six de *Schwitz*, et autant de *Glaris* de l'autre, restèrent dans cette ville pour informer leurs juges, et veiller aux intérêts de leurs Cantons. A la tête de la députation Zurichoise étoit le bourgmestre *Stussi*. *Ital Reding* dirigeoit celle de *Schwitz*, et le landamman *Tschudi* celle de *Glaris*. La présence de ces hommes passionnés ne pouvoit adoucir les esprits.

Après quinze jours de délibérations, les dix-neuf arbitres prononcèrent une sentence favorable presque sur tous les points aux cantons de

Schwitz et de *Glaris* (1). En l'apprenant le peuple de *Zurich* fit éclater le plus grand mécontentement, et il s'accrut encore, quand il sut que dans l'assemblée générale de *Schwitz* on s'étoit livré à la joie la plus insultante pour lui.

Le duc d'Autriche avoit favorisé dans tout le cours de ces difficultés les deux cantons de *Schwitz* et de *Glaris* ses alliés. Il fut en conséquence le premier objet du ressentiment des Zurichois. Ils lui déclarèrent la guerre. Le bourgmestre *Stussi* prit le commandement de l'expédition désapprouvée par les autres confé-

---

(1) *Utznach* que Zurich s'étoit approprié devoit être rendu provisoirement à la comtesse douairière de *Toggenbourg*. Il en étoit de même pour la seigneurie de *Windeck* jusques à ce qu'on sût si le duc d'Autriche avoit droit de la racheter. A l'égard des combourgeoisies, les arbitres avoient sagement adopté le principe qui exigeoit le consentement du seigneur pour qu'elles fussent légitimes; ce qui rendoit équivoque l'alliance de *Zurich* avec *Sargans*. Ce jugement fut suivi d'une autre sentence prononcée par d'autres arbitres, qui condamna la comtesse douairière à reconnoître les parens de son mari pour ses héritiers, et à leur abandonner tout ce qu'elle pouvoit réclamer en sus de sa dot et de son douaire. Dès lors elle ne put plus rien faire en faveur des Zurichois.

dérés. Il entra dans le pays de *Sargans* où il avoit des partisans. Il les rétablit, et prit des châteaux du duc. Le concile de *Bâle* intervint pour arrêter les progrès de cette guerre. Il ne put réunir les parties, mais elles convinrent d'une trêve.

La haine qu'entretenoit contre *Zurich* la prohibition du commerce des grains s'accrut encore durant cette trêve, parce que la grêle qui avoit ravagé les moissons depuis *Constance* jusqu'à *Neuchâtel* avoit fait de la disette une famine. *Schwitz* et les états voisins voulurent intéresser toute la confédération à faire cesser une prohibition inhumaine dont *Zurich* se faisoit une arme contre eux plus redoutable, disoient-ils, que celles de l'Autriche ne l'avoient jamais été. Les Cantons hésitoient de porter cette atteinte au droit qu'une ville indépendante a de disposer de ses marchés. *Schwitz* adressa alors ses plaintes à l'empereur *Sigismond* qui donna les ordres qu'on lui demandoit, mais ils restèrent sans effet.

Cependant *Schwitz* et *Glaris* surent se rendre maîtres de la plupart des pays en litige. Le duc *Frédéric* d'Autriche forcé de les ménager, parce qu'il avoit à craindre tout à la fois *Zurich* et les sujets de ces contrées tout prêts à se révolter,

leur engagea (*a*) pour trois mille florins *Windeck*, *Gaster*, *Ambden*, *Wesen* et *Wallenstadt*. Les priviléges des peuples leur furent assurés. *Gaster* est resté dès lors à ces deux Cantons. C'est un petit pays fertile en pâturages, et en vergers qui déjà du tems des Romains servoit de communication entre l'Allemagne, la Rhétie et l'Italie (1). *Utznach* leur fut également cédé pour mille florins par les héritiers du dernier comte de *Toggenbourg*. On a déjà observé qu'outre cette petite ville il y a plusieurs villages considérables dans ce pays, vers l'extrémité supérieure du lac de *Zurich*. Ainsi les Zurichois se voyoient définitivement frustrés de tout ce qu'ils n'avoient pas douté d'obtenir, de tout ce qu'ils avoient vivement désiré, et de ce qui étoit en effet le plus à leur bienséance.

C'est dans cette circonstance que l'empereur *Sigismond* laissa par sa mort (*b*) le trône de

---

(1) C'étoit les *Castra Rhética* dont parlent les historiens Romains. On y remarque l'ancienne et riche abbaye de *Schennis* fondée au neuvième siècle, et le beau et grand village du même nom. A ce bailliage sont réunis les districts de *Wesen* et de *Gambs*.

(*a*) Mars 1438.

(*b*) Le 9 Décembre 1437.

l'Empire

l'Empire vacant, et les royaumes de Hongrie et de Bohême à son gendre le duc *Albert d'Autriche*. Avec lui finissoit la race des empereurs de la maison de *Luxembourg*. Dans le cours de l'année suivante, le duc *Albert*, petit-fils de l'empereur *Albert I*, joignit sans beaucoup de difficultés la couronne de l'empire à celle de Hongrie et de Bohême. Le sultan *Amurat II* faisoit trembler l'Allemagne par les progrès rapides de ses armes. Il falloit à l'empire un chef qui eût à la fois des moyens et des motifs puissans de la défendre contre ce redoutable ennemi.

Le choix d'*Albert* étoit donc nécessité par les circonstances, et c'est ainsi que la couronne impériale est restée toujours dès lors dans la maison d'Autriche.

Les *Zurichois* qui avoient si précipitamment déclaré la guerre à un proche parent du nouvel empereur, durent alors avoir quelque regret. Heureusement pour eux *Albert* ne régna qu'un peu plus d'un an, et quoique on lui eût donné pour successeur un autre duc d'Autriche, *Frédéric III* de la branche de *Styrie*, petit-fils du duc *Léopold* tué à *Sempach*, ce prince foible, irrésolu, ennemi de la guerre, n'étoit guères disposé à soutenir le vieux duc *Frédéric* d'Autriche, son parent, contre lequel *Zurich* avoit pris les armes.

Ce fut d'ailleurs une vaine levée de boucliers. Le concile de *Constance* et les confédérés sollicitoient les deux partis d'y mettre fin. On fit souvent des trêves qui furent prolongées, et la guerre entre les Cantons ayant éclaté dans l'intervalle, celle-ci finit sans avoir produit aucun événement remarquable.

En effet tout ce qui s'étoit déjà passé, et de nouvelles querelles dues en partie au caractère vindicatif des chefs respectifs de deux Cantons, avoient tellement enflammé les esprits que toutes les tentatives des états neutres et leur zèle infatigable pour une réconciliation ne purent prévenir une funeste explosion.

La trêve étant expirée (*a*), les *Zurichois* d'un côté, *Schwitz*, *Glaris* et leurs nouveaux alliés de l'autre, firent marcher leurs milices, les premiers sous les ordres du bourgmestre *Stussi*, les autres sous ceux du landamman *Ital* de *Reding*. Déjà la régence de *Zurich* avoit commencé à intéresser l'empereur à sa querelle. Elle en obtint des assurances si encourageantes qu'elle se permit de s'écarter encore davantage des devoirs de la confédération. Elle invoqua le jugement

(*a*) An 1439.

de l'empereur, et en déclarant la guerre à *Schwitz*, elle fit sommer ce Canton de s'en rapporter à ce jugement. *Schwitz* répondit qu'il ne connoissoit d'autre juge que le tribunal de la confédération elle-même, et par-là il accrut la faveur que tous les Cantons étoient déjà disposés à lui accorder.

A ces déclarations succédèrent les voies de fait. L'armée Zurichoise s'étoit avancée jusques dans la *Marche*. Celle de *Schwitz* campoit dans le voisinage. La montagne d'*Etzel* fut le théâtre des premières horreurs de cette guerre aussi cruelle que déshonorante pour des peuples unis si long-tems par les plus chers intérêts. En vain les députés d'*Underwald* et d'*Uri* arrivant en hâte dans ce moment fatal les conjurèrent-ils d'épargner le sang de leurs frères qu'ils alloient répandre pour de si foibles intérêts. Un incident malheureux prévint l'effet de ces prières. Des coups entendus de loin inspirèrent de la défiance à ceux de *Schwitz*. *Reding* leur chef marcha aux Zurichois, et les mit en fuite. Une tempête extraordinaire suspendit quelques jours les mouvemens des deux armées, et les députés des états neutres redoublant leurs efforts et leurs menaces dans cet intervalle obtinrent la veille de l'ascension qu'on signât une trêve d'un an.

Cette trêve acceptée par la crainte, et rejetée en secret par le ressentiment ne ramena point la paix. Des deux côtés on continua à donner à son ennemi des marques de mépris, de jalousie et de haine. Tous les reproches qu'on s'étoit faits se renouveloient. Les paroles de paix des neutres étoient rejetées. Et ce qui affligeoit sur-tout les vrais patriotes, c'est que les Zurichois s'éloignoient de plus en plus des autres Cantons, et recherchoient plus ouvertement la protection de l'empereur. Ils alloient même jusqu'à lui adresser une accusation contre *Schwitz*, *Glaris* et leurs partisans, comme contre des rebelles qui méprisoient son autorité et les priviléges que leur ville tenoit de l'empire. Ils le prioient d'enjoindre aux Cantons de les faire paroître devant son tribunal, et aux princes voisins, de se déclarer contre eux. Jusqu'où la passion ne peut-elle pas égarer les hommes les plus sages ! Quel n'eût pas été l'étonnement de ces anciens Suisses si glorieux de verser leur sang pour s'affranchir du joug de l'Autriche, si on leur eût dit que leurs enfans lui sacrifieroient si facilement cette indépendance si chèrement achetée ? Ces offres, ces prières des Zurichois n'eurent heureusement alors aucune suite.

L'empereur *Albert* n'eut pas le tems de leur

répondre. La mort le surprit (*a*) trop tôt pour l'empire au moment où il marchoit au-devant des Turcs. *Zurich* avoit suspendu, pour lui plaire, les hostilités contre l'Autriche. Elle renouvela pour un an la trêve, non pas avec le duc *Frédéric* qui venoit aussi de mourir, mais avec son fils mineur, ou plutôt avec *Frédéric* son oncle et son tuteur.

Cette même année déjà si fatale à l'Helvétie par la désunion de ses enfans, et par une longue et fâcheuse disette, le fut encore davantage par une affreuse contagion, à laquelle on donna le nom de la *grande peste*, et qui commença ses ravages au printems dans la ville de *Bâle*, où le concile avoit appelé une multitude de gens de tout ordre et de tout pays. Elle se propagea rapidement dans toutes les villes et les campagnes de l'Helvétie. Il n'y eut presqu'aucune famille qui n'eût quelqu'un à regretter.

Plusieurs pères du concile s'enfuirent, et portèrent la mort qu'ils vouloient éviter dans d'autres contrées. On eut recours à toutes les expiations dont on eut l'idée. Cinq cents prêtres et moines allèrent implorer à *Einsiedlen* l'intercession de *Notre-Dame*; d'autres en aussi grand

(*a*) Le 27 d'Octobre 1439.

BIBLIOTECA NAZIONALE VE ROMA

nombre visitèrent d'autres sanctuaires renommés. Ces réunions augmentoient souvent le mal qu'on vouloit faire cesser.

Bâle, *Berne*, *Constance* etc. virent périr une partie considérable de leur population. *Zurich* en perdit au moins le quart, mais les auteurs des troubles échapèrent à la contagion, et leurs cœurs ne furent point assez touchés, ni de leur bonheur, ni du malheur d'autrui pour s'ouvrir à des sentimens pacifiques.

(*a*) Dès les commencemens de l'année suivante de nouvelles sollicitations leur furent adressées par les Cantons neutres. La liberté du commerce des bleds dans les tristes circonstances où l'on se trouvoit élevoit mille nouvelles difficultés entre des états dont l'un éprouvoit les horreurs de la famine, et l'autre les craignoit s'il ouvroit ses marchés. Les Cantons neutres n'y trouvoient donc plus de remèdes. La répétition de leurs efforts toujours les mêmes, et toujours inutiles en rendroit extrêmement fastidieux le récit détaillé. Nous devons nous presser d'arriver à des résultats.

La guerre s'étant donc rallumée, *Schwitz* et

(*a*) An 1440.

Glaris assemblèrent leurs milices, y joignirent celles de leurs nouveaux alliés (1), et tous ensemble ils entrèrent dans le pays de *Sargans*, allié de *Zurich*, et situé de manière à assurer à ceux qui le tenoient d'importantes communications. Ils s'en rendirent maîtres sans beaucoup d'efforts, y rétablirent le comte que *Zurich* avoit chassé, firent abjurer aux habitans leur combourgeoisie avec cette ville, et en jurer une autre avec eux. En trois jours cette conquête fut terminée.

Ce succès accrut la confiance et les prétentions de *Schwitz* et de *Glaris*. Ils proposèrent à *Zurich* des conditions de paix si élevées que les médiateurs leur annoncèrent qu'elles ne seroient

---

(1) Les habitans de la *Marche*, d'*Utznach*, de *Gaster* dont nous avons parlé, et de plus ceux du Toggenbourg. Ce dernier pays venoit d'être donné aux seigneurs de *Raron*, (puissante famille du Vallais dont il a été déjà question) héritiers du comte Frédéric de *Toggenbourg*. L'empereur Albert en avoit donné l'investiture à un de ces barons. Ils avoient de leur côté gagné l'affection des habitans en leur accordant la confirmation et l'augmentation de leurs priviléges. L'alliance de ce pays avec Schwitz et Glaris avoit été aussi confirmée.

point écoutées. Alors les deux Cantons au lieu d'un messager de paix envoyèrent (*a*) à *Zurich* une déclaration de guerre.

Leurs alliés les secondoient avec zèle. Outre ceux dont nous avons parlé, depuis *St. Gall* jusques dans le *Gessenay* près de *Fribourg* et de *Berne*, tous les peuples, et en particulier *Uri* et *Underwald* se déclaroient en leur faveur. » Dieu » soit témoin, disoit le porte-étendard d'*Uri* en » marchant contre *Zurich*, que cet étendard est » levé contre ceux qui n'ont pas voulu accepter » les Cantons pour arbitres, conformément au » droit helvétique. » Ainsi quand la régence de *Zurich* avoit pris l'empereur pour juge, elle avoit par cette démarche si offensante, si dangereuse pour la confédération, irrité tous ses membres contre elle, et elle ressentoit déjà les fâcheux effets de son indignation. L'audace du bourgmestre *Stussi* en fut déconcertée. Il s'étoit campé avec six mille hommes à *Pfeffikon* dans l'espérance d'engager un combat. Sa troupe plus affectée encore, commença à perdre de sa résolution et de son dévouement à un chef qui lui avoit donné les plus belles espérances. Enfin le trouble, le désordre, un tumulte affreux, une

(*a*) Le 21 Novembre 1440.

terreur panique s'emparèrent de cette armée. Après des reproches sanglans à ses chefs, elle se dispersa et s'enfuit à la faveur des ténébres du côté de *Zurich*. Les commandans de celle de *Schwitz* et de *Glaris*, *Reding* et *Tschudi* purent à peine en croire leurs yeux lorsqu'au matin ils découvrirent le camp des Zurichois abandonné. Le château de ce lieu fut sommé et se rendit. Tout le pays à l'entour fut occupé et traité avec rigueur par l'armée alliée qui continua d'avancer le long du lac.

C'étoit peu encore : *Lucerne*, *Berne*, *Zug*, *Soleure* déclarèrent en même tems la guerre à *Zurich*, comme à un membre de la confédération rebelle à ses loix et à ses décrets. Leurs troupes suivoient ces déclarations. *Berne* avoit armé toute la noblesse et les milices de l'Argovie. On l'accusoit de s'y porter avec un zèle qui n'étoit pas exempt d'un mélange de jalousie.

Les barons de *Raron* nouveaux seigneurs de *Toggenbourg*, d'autres seigneurs du pays, *Landenberg*, *Bonstetten*, s'avançoient aussi avec leurs troupes du côté de *Kybourg*, occupoient et mettoient à contribution tout le pays. *Gruningen* et son vaste district où l'on comptoit 38 châteaux se soumirent à eux. Le canton de *Zurich* étoit inondé d'ennemis. Les sorties que la ville

tenta produisireut peu d'effet. Elle pouvoit déjà voir du haut de ses murs leurs enseignes qui l'entouroient de toutes parts.

La consternation étoit extrême. On ne savoit à quoi attribuer la terreur qui avoit anéanti une armée supérieure à celle qu'elle alloit combattre. Selon les uns, c'étoit une trahison, selon d'autres l'effet de la vengeauce divine, ou d'un pouvoir magique. De tout côté les habitans des campagnes abandonnant leurs foyers, chargés de leurs meilleurs effets se précipitoient dans la ville. La confusiou, le pillage succédoient au bon ordre qui, depuis un siècle avoit rendu tout ce pays si prospère, et en faisoient à présent un théâtre de désolations.

La pitié qui dans la guerre plaide en faveur des vaincus, la jalousie qui s'élève bientôt contre les vainqueurs, la justice, le patriotisme des bons citoyens vinrent au secours de *Zurich* dans cette cruelle extrémité. Quelques villes impériales, quelques seigneurs du voisinage obtinrent des deux partis qu'on ouvriroit encore des conférences. La paix convenoit aux deux Cantons qui n'avoient ni vivres pour continuer la guerre dans un pays épuisé, ni artillerie pour faire des siéges. A l'égard des Zurichois, ils étoient réduits à la vouloir à tout prix. Ils consentirent à se sou-

mettre sans aucune restriction à l'arbitrage des Cantons. On commença par convenir d'une suspension d'armes pour leur donner le tems de prononcer. Il leur en falloit en effet pour pouvoir déterminer *Reding*, et ses alliés de *Glaris* à mettre quelques bornes à leurs prétentions exagérées et à leur profond ressentiment. Ils auroient voulu garder au moins toutes leurs conquêtes, comme si ces conquêtes eussent été faites sur des étrangers, comme si un confédéré pouvoit sans détruire le principe d'une constitution fédérative s'élever sur les ruines d'un autre confédéré, comme si celui à qui on fait souffrir un traitement aussi cruel qu'il pourroit le craindre de la part d'un étranger, ne devoit pas être engagé à concentrer sa haine dans son cœur, en bannir tout sentiment de fraternité, se détacher secrettement de la ligue, chercher au-dehors un vengeur, et l'appeler à son secours dans son désespoir.

Quinze arbitres furent choisis par les parties entre les principaux magistrats des Cantons. Ils rejetèrent avec raison tout juge étranger. Il y en avoit quatre de *Berne*. (L'un d'eux *Henri* de *Rubenberg*, avoyer, étoit en même tems président du tribunal,) quatre de *Lucerne*, deux d'*Uri*, trois d'*Underwald*, deux de *Zug*. La

sentence qu'ils prononcèrent, et qui fut confirmée et rédigée à *Lucerne* (*a*), restreignoit à quelques égards les vastes prétentions de *Schwitz*; mais elle n'en étoit pas moins accablante pour les Zurichois dans le cœur desquels elle jeta les germes d'un profond et violent ressentiment, et par conséquent d'une nouvelle et plus terrible guerre que celle qu'on terminoit (1). Cependant son premier effet fut de semer la discorde entre

---

(1) Les principales conditions étoient que les districts occupés par *Schwitz* et *Glaris* dans le pays de Sargans, près du lac de Wallenstadt leur resteroient en propriété, moyennant que les habitans payassent aux Zurichois les deux mille florins que ceux-ci avoient hypothéqués sur une partie de ces districts; Que *Schwitz* garderoit aussi les terres et seigneuries de *Pfeffikon*, *Wolrau*, *Hurden*, *Uffnau* jusqu'aux limites de Schwitz; que Zurich ne pourroit refuser aux deux cantons et à leurs alliés la liberté du commerce dans ses marchés et son territoire; Que les autres prétentions seroient jugées à Einsiedlen suivant le droit helvétique par des juges choisis dans la confédération. Jusques alors *Gruningen* et son bailliage restoient séquestrés entre les mains des Bernois.

(*a*) An 1441.

eux. Le parti qui avoit conseillé la guerre fut réduit au silence. Le bourgmestre *Stussi* et son associé le greffier *Graaf* aussi violent que lui, se tinrent cachés quelque tems. Mais la honte, le dépit, la haine contre *Schwitz*, le désir de venger ses pertes et sa gloire, reprirent bientôt assez de force sur les Zurichois pour leur faire oublier le passé. Ils rendirent leur confiance à leurs anciens chefs qui surent rejeter toutes leurs disgrâces sur la partialité et la jalousie de *Berne*, et des autres Cantons, et les leur rendirent ainsi suspects et même odieux. C'étoit en même tems leur inspirer peu-à-peu pour les princes de la maison d'Autriche des sentimens bien différens de ceux que les autres Suisses croyoient devoir à leurs anciens oppresseurs, aux ennemis de la liberté helvétique.

On disoit publiquement à *Zurich* que c'étoit au contraire les Autrichiens et eux seuls qui pouvoient faire rendre à leur ville son lustre et sa puissance, que *Frédéric III*, en montant sur le trône de l'empire, avoit joint aux droits de l'empereur ceux des ducs d'Autriche, qu'il avoit même déjà déclaré publiquement que son dessein étoit de faire restituer à sa maison tous les domaines héréditaires dont *Sigismond*, à l'aide des Suisses, l'avoient dépouillée, que ses vassaux de

l'Argovie avoient applaudi à ce dessein, que les confédérés ne l'avoient appris qu'avec effroi, et que tout changeroit bientôt.

Ces espérances favorisoient trop la vengeance de *Stussi* et de *Graaf*, pour qu'elles ne leur fissent pas oublier toute autre considération. Et il faut avouer que les chefs et les citoyens de la première et la plus florissante ville de la confédération traités avec tant de rigueur par des peuples associés qui leur devoient de grands égards; humiliés, dépouillés d'une partie de leur territoire, de ce qu'ils regardoient comme des concessions de l'empereur et de l'empire, ou des droits acquis chèrement par leurs ancêtres; ces citoyens auroient eu besoin d'un haut degré de vertu pour ne pas subir dans cette occasion la loi de l'humanité. Ils la subirent entraînés par la violence de leur passion, et succombant à une si forte épreuve, ils cessèrent d'être confédérés Suisses pour n'être plus que des citoyens de *Zurich*. Ils entamèrent secrettement une négociation avec l'empereur par le ministère du margrave *Guillaume* de *Baden*, gouverneur de l'Autriche antérieure. Ils lui exprimèrent combien ils désireroient que de part et d'autre on abjurât une injuste inimitié, qui n'avoit été causée que par des hostilités de peu de consé-

quence, auxquelles le canton de *Schwitz* même avoit donné lieu. Le margrave écouta ce langage si nouveau de la part des Suisses avec autant de surprise que de joie. Il exhorta les députés à s'adresser à l'empereur lui-même qui devoit se rendre bientôt dans les provinces voisines. En effet, *Schwend* bourgmestre, et *Graaf* se rendirent auprès de ce prince à *Strasbourg*, et là, dans leur extrême désir de lui faire épouser leur querelle en lui faisant oublier le passé, et en lui donnant un gage de leur futur dévouement, les députés Zurichois allèrent jusqu'à lui offrir la restitution de la seigneurie de *Kybourg*, qui formoit presque la moitié de leur territoire.

L'empereur toujours lent dans ses résolutions leur fit attendre sa réponse. Il vouloit que les députés voyageassent à sa suite jusqu'au lieu fixé pour son couronnement, et ce ne fut qu'après de longs délais qu'une alliance entre sa maison et *Zurich*, approuvée à *Nuremberg* et à *Francfort*, fut définitivement conclue à *Aix-la-Chapelle*. L'empereur confirmoit dans ce traité les franchises des Zurichois, leur promettoit sa protection, et contractoit (*a*) une nouvelle alliance avec leur ville. Ils s'engageoient de leur côté à

(*a*) Le 17 Juillet 1442.

lui restituer le comté de *Kybourg* au prix qu'il leur avoit coûté, savoir : 16700 florins. Les limites en étoient déterminées. *Zurich* devoit favoriser de même le rachat que l'empereur pourroit vouloir faire du comté de *Baden*, (quoique possédé en commun par les confédérés) du pays de *Gaster*, qui étoit au pouvoir de *Schwitz*, du comté de *Toggenbourg*, d'*Utznach* etc. Une nouvelle confédération, *vraiment louable*, disoit-on, devoit se former par les soins de l'empereur, sous la direction suprême de l'Autriche. *Zurich* devoit y avoir la préséance. Ses membres seroient la plupart des prélats, princes et villes jusqu'aux Grisons et au Tyrol. D'ailleurs la liberté, les priviléges, la paix, l'ordre y étoient maintenus, et *Zurich* réservoit aussi son alliance avec les confédérés Suisses. C'étoit une de ces clauses illusoires où l'on semble avouer qu'on croit devoir respecter ses engagemens dans le tems même qu'on les enfreint.

Cette étrange alliance resta quelque tems secrette; les confédérés avoient d'ailleurs assez de sujets de pressentir tout le danger dont ils étoient menacés. Leurs craintes devinrent alors extrêmes, et ils ne s'occupèrent plus que des mesures propres à conjurer l'orage.

Mais avant que de voir les suites et l'issue de cette

cette crise si menaçante pour la tranquillité et l'existence même de la confédération, jetons un coup-d'œil sur quelques événemens importans qui s'étoient passés d'un autre côté.

De nouvelles querelles s'étoient élevées entre le canton d'*Uri* et le duc de Milan *Philippe Visconti*. On a vu avec quel regret ce Canton avoit perdu la vallée *Leventina*, pays essentiel pour lui par la communication importante qu'il ouvre entre l'Italie et l'Allemagne, et qui l'étoit surtout depuis que *Zurich* avoit fermé son marché. On a vu aussi que le général du duc, l'habile *Carmagnole*, avoit su faire essuyer aux troupes des Cantons des revers dont leur histoire jusques-là ne fournissoit presque aucun exemple (1).

Cet homme si dangereux pour eux n'étoit plus. *Philippe Visconti* qui punissoit par la mort ou l'exil ses meilleurs capitaines, donnoit alors toute sa confiance à des jeunes gens dont la beauté faisoit tout le mérite. Il perdit ainsi la considération de ses sujets, et de ses voisins. Ceux d'*Uri* reprirent les armes sous quelque

(1) *Atroces suitensium gentes bello domuerat* disoit *Aeneas Sylvius* (depuis le pape Pie II.) de Fréd. Imp. etc. Commentar. ap. Marq. *Freher* T. 2.

prétexte, résolus de se faire rendre tout ce qu'ils avoient possédé au-delà du St. Gothard. Leurs milices envahirent rapidement la vallée *Leventine*, *Bellinzona* et le pays voisin. Le duc qui n'étoit point en état de repousser cette attaque eut recours à l'intercession de *Zurich* et d'*Underwald*. Leurs députés *Stussi* et *Usteri* se rendirent à Milan comme médiateurs de la part de ces deux Cantons. Ils conclurent d'abord une trêve de six mois. *Philippe* acheta ensuite la paix au prix de trois mille ducats. Il paya sur-le-champ un tiers de la somme au Canton, et lui remit pour le reste toute la vallée *Leventine* sous la seule condition de la bien gouverner. C'étoit leur donner tout ce qu'ils avoient désiré, tout ce qui faisoit l'objet de leurs vœux. Cette cession fut confirmée par quelques-uns de ses successeurs, et révoquée par d'autres, mais *Uri* s'est toujours maintenu dans cette belle possession jusqu'à nos jours.

Berne durant le même intervalle avoit encore accru sa puissance. Dans la confiance qu'inspiroit à ses citoyens la longue et brillante prospérité de l'état, ils avoient remis à leur avoyer et à leurs autres magistrats le soin de toutes les affaires. Ils avoient fait une loi qui étoit une autre preuve de cette confiance. Ils avoient sta-

tué que les délibérations et la conduite de leurs magistrats n'attireroient aucun châtiment sur leur tête lorsqu'ils n'auroient pas été suivis du succès. Disposition dont on trouve peu d'exemples dans les républiques, et qui, quand elle a été librement établie, donne une idée plus favorable de ses législateurs que ces décrets menaçans de responsabilité que l'on fait sans cesse *planer aujourd'hui sur nos têtes !* On savoit, dit très-bien à cette occasion un historien (*a*), que la liberté d'esprit chez ceux qui gouvernent l'état étoit la meilleure source de la prospérité. Qu'attendre en effet d'un homme toujours frappé de craintes, qui se voit sans cesse environné des soupçons et des menaces d'une multitude défiante et factieuse ?

Les familles des grands propriétaires qui avoient fondé la république étoient toutes éteintes, excepté celles de *Bubenberg* et d'*Erlach*. Une rare union régnoit entre les familles puissantes, et celles qui étoient moins favorisées de la fortune. Et plusieurs nobles, plusieurs villes, et nombre de districts du voisinage continuoient à regarder *Berne* comme leur capitale, et son alliance comme leur plus sure protection. *Berne*

(*a*) Muller.

et *Soleure* unies ensemble à perpétuité associèrent pour vingt ans *Bâle* à leur ligue (*a*). Les trois villes s'engageoient à se défendre mutuellement dans leur territoire et dans un circuit de quatre mille au-delà. *Bienne* quoique toujours censée soumise à l'évêque de *Bâle*, renouvela aussi son alliance avec *Berne*. *Fribourg* reconnoissoit toujours la souveraineté de la maison d'Autriche; mais éloignée de ses princes, elle cherchoit sa sûreté dans ses propres forces, et elle en avoit souvent besoin pour se défendre contre la maison de *Savoie* toujours plus puissante dans l'Helvétie romane ou le Pays-de-Vaud. Cette maison étoit alors comblée d'honneurs. *Amédée*, l'un des plus riches princes de son tems, avoit d'abord obtenu le titre de duc. Le concile de *Bâle* plein d'admiration pour ses grandes qualités l'avoit ensuite élevé sur le trône pontifical. Mais *Félix V*, (c'étoit son nouveau nom) dégoûté bientôt de la vanité de cette dignité suprême alors exposée à tant de troubles, l'abdiqua (*b*), et retourna dans sa belle retraite de *Ripaille* sur les bords du lac Léman.

Pendant que ce concile de *Bâle* faisoit languir

(*a*) An 1441.

(*b*) An 1447.

l'Europe dans la longue attente de la réforme de l'église qu'il avoit promise, l'Autriche antérieure, *Bâle* et plusieurs Cantons de la Suisse étoient de nouveau exposés aux mêmes calamités qu'ils avoient essuyées soixante ans auparavant. De nouvelles bandes de nobles brigands, formécs originairement par *Bernard* comte d'*Armagnac*, connétable de France, lasses de l'oisiveté à laquelle la paix des Pays-Bas et de la Bourgogne les condamnoit, recommencèrent à parcourir, à dévaster les pays sans défense. Des nobles Allemands se joignirent à eux; ils faisoient sur-tout éprouver leur barbarie aux bourgeois et aux paysans, pour réprimer *l'insolence* de cette caste qui depuis qu'elle avoit acquis de l'aisance osoit s'égaler à la leur, et supposer qu'elle n'étoit pas faite pour les servir. Ils pénétrèrent dans la *Bresse* d'où le duc *Amédée* souverain de cette province les chassa avec le secours des Bernois. Ils se jetèrent ensuite dans l'*Alsace* qu'ils remplirent de carnages, d'incendies, d'horreurs de toute espèce. Cent dix villages furent livrés aux flammes. Les autels, leurs ministres, les vieillards, les femmes, les enfans, rien n'échappoit à leur fureur, à leur brutalité. *Bâle* et le concile trembloient. Les *Armagnacs* n'en n'étoient plus qu'à une journée. Ils implorèrent

le prompt secours des confédérés qui, quoique à la veille d'une guerre civile, se hâtèrent d'armer pour leur défense. Le comte de *Neuchâtel*, le prince d'*Orange* assemblèrent aussi leurs milices. Les *Armagnacs* désespérant de pénétrer en Suisse retournèrent déposer en Bourgogne les dépouilles de l'Alsace. Pendant cinq ans la Suisse fut délivrée de la crainte de ce cruel fléau.

Le nouvel empereur n'avoit pas pris soin de déguiser son dessein de faire rendre l'*Argovie* à sa maison. La faveur avec laquelle les députés de *Zurich* avoient été reçus à sa cour faisoit aisément comprendre qu'il vouloit associer leur ville à cette entreprise. Toute la confédération helvétique étoit remplie de soupçon et d'allarmes. Les Cantons en se les confiant les uns aux autres, résolurent de concert de s'assurer de ce qu'ils avoient à espérer ou à craindre des Zurichois. Ils convinrent pour cet effet de renouveler le serment de leur confédération perpétuelle, et d'en faire la proposition aux Zurichois. Ceux-ci n'en firent aucune difficulté. Leurs députés n'avoient pas encore alors signé l'alliance avec l'Autriche, et ceux de leurs magistrats qui n'étoient pas dans le secret pensoient peut-être que l'on pourroit trouver quelque moyen de concilier l'un et l'autre engagement. Cette ré-

ponse parut tranquilliser un peu les Cantons.

Cependant *Frédéric III* recevoit à *Francfort* les hommages de tout l'empire (*a*). Sa cour s'étoit accrue d'un immense et brillant cortège d'électeurs, de princes, de députés des villes, de vassaux des grands, de leurs serviteurs. Les Cantons y avoient aussi envoyé des députés. L'attente d'une audience et ensuite l'audience même firent sentir douloureusement à ces députés la différence qu'on mettoit entr'eux, et ceux de *Zurich* qui recevoient toute sorte de distinctions et de faveurs. *Frédéric III* promit enfin aux premiers qu'il leur confirmeroit leurs franchises si leurs maîtres reconnoissoient les droits de l'Autriche sur l'*Argovie*. Consternés de cette déclaration ils répondirent qu'ils n'avoient pas des pouvoirs pour traiter de cette demande imprévue. L'affaire fut renvoyée jusques au voyage que l'empereur se proposoit de faire dans la Souabe et en Suisse; mais dès lors les députés des Cantons furent convaincus que *Zurich* avoit résolu d'abandonner la confédération.

En effet son alliance avec l'empereur fut scellée et ratifiée. Les députés qui l'avoient signée rapportèrent à leurs concitoyens les plus belles

(*a*) An 1442.

promesses. Ils en furent reçus en triomphe, du moins par ceux de leur parti qui croyoient toucher au moment de la vengeance. Quelques vrais patriotes qui avoient reçu de leurs ancêtres d'autres principes gémissoient en secret, honteux du passé, redoutant l'avenir. La multitude, à son ordinaire, insultoit à leurs craintes, ne se doutant pas seulement qu'on pût avoir un autre sentiment que le sien.

Les autres Cantons réunirent leurs représentans à *Lucerne* (*a*) pour y demander des explications précises aux Zurichois sur leurs liaisons avec l'Autriche. Ceux-ci avouèrent l'alliance en essayant de la justifier par la nécessité de protéger leur commerce, et par le soin qu'ils avoient eu de réserver leurs traités avec la confédération. Ces raisons ne satisfirent point les représentans des Cantons. Ils demandèrent aux Zurichois si leur appui ne leur auroit pas suffi, sans recourir à une alliance secrette et particulière avec une puissance leur ancienne ennemie. Ils demandèrent encore à connoître en détail les conditions de ce traité avec l'Autriche. On le leur lut, mais on refusa de leur en donner copie.

L'empereur s'approchoit des frontières. La

(*a*) Le 10 Septembre 1442.

fidélité de quelques seigneurs de l'*Argovie* devenoit douteuse. Plusieurs sembloient disposés à préférer la domination de leurs anciens princes, à celle de leurs nouveaux maîtres les Cantons. L'empereur se faisoit précéder par deux ministres qui avec un grand cortège venoient sommer les Cantons de restituer l'*Argovie*, au chef de l'empire s'ils croyoient que cette province en relevoit, ou à lui, comme au chef de la maison d'Autriche, s'ils la regardoient comme une conquête. Car, disoient-ils dans ce dernier cas, ils la lui avoient arrachée au mépris de la paix de cinquante ans, faite entr'eux et le duc d'Autriche son prédécesseur

Cette sommation fit peu d'impression sur les Cantons. Ils étoient pleins du sentiment de leurs forces, et les villes de l'*Argovie*, ou par la crainte qu'ils leur inspiroient, ou par haine contre la noblesse leur restoient entièrement dévouées. *Berne* reçut en particulier des assurances flatteuses de leur attachement.

Les Zurichois n'avoient osé se séparer d'eux dans tout ce qui se faisoit relativement à l'*Argovie*. L'empereur leur en sut mauvais gré, mais attribuant à leur crainte cette incertitude ou cette duplicité, il se détermina à se rendre dans

leur ville où sa présence (*a*) fit la plus grande impression sur le peuple. Dans les transports de sa joie à la vue d'un empereur entouré d'un pompeux cortège, brillant de l'éclat du rang suprême, de la jeunesse et de la bonne mine, des cris de *vive l'Autriche* retentirent dans toute la ville, en même tems que des insultes et des malédictions contre les habitans de *Schwitz*. Le peuple arbora les plumes de paon, marque distinctive des Autrichiens et de leurs partisans. L'accueil le plus flatteur pour *Frédéric* fut suivi du serment de fidélité à l'empire que la commune lui prêta dans la grande église, ainsi qu'au traité d'alliance avec sa maison.

Les députés des Cantons étoient pendant ce tems-là assemblés à *Zug*. Ils délibéroient avec anxiété sur la conduite qu'ils devoient tenir avec l'empereur. Lui-même avoit déclaré ses intentions hostiles en les sommant de lui rendre l'*Argovie*. Il avoit refusé de leur confirmer leurs priviléges, excepté au canton d'*Uri* en faveur duquel il fit une distinction, parce que ce Canton n'avoit point pris part à la conquête. Mais d'un autre côté pourquoi craindre ce monarque et son

(*a*) Le 19 Septembre.

cortège de mille cavaliers plus brillant que redoutable ? La confédération bien unie ne devoit écouter que la voix de l'honneur. Elle ne devoit céder ni l'*Argovie*, ni aucune autre de ses possessions ; les Cantons étoient solidaires les uns pour les autres, ils n'avoient qu'un seul intérêt ; toute négociation particulière devoit être regardée comme une trahison. On ne devoit témoigner, n'éprouver aucune inquiétude. C'étoit le seul parti digne d'une nation vaillante et libre. C'est celui auquel ils se fixèrent unanimément.

L'empereur continua ses voyages. Il n'eut qu'à se présenter à *Rapperschwyl* et à *Winterthur* pour faire rentrer ces villes sous sa domination. Elles accédèrent à l'alliance de *Zurich*. Il se rendit de là dans l'*Argovie*, à *Baden*, à *Kœnigsfeld* où *Albert I* avoit été assassiné, où étoit enterré son aïeul tué à *Sempach*. Il passa sous le château de *Habsbourg*, berceau de sa maison ; il ranima jusqu'à un certain point l'attachement que les peuples avoient eu pour elle, lorsqu'ils lui appartenoient. Il fut bien reçu à *Soleure* et à *Berne* malgré les sujets de plainte qu'il venoit de leur donner. *Fribourg* se livra à la joie de voir enfin dans ses murs un de ses princes. Il continua sa route au midi jusqu'à *Lausanne* et à *Genève*, et de là il se rendit à *Besançon* à la cour

du duc *Philippe le bon*, alors la plus magnifique de l'Europe. Il forma des liaisons d'amitié avec ce prince puissant et généreux.

A *Bâle* où étoit le pape *Félix V*, *Frédéric* reçut sa bénédiction sans prendre parti ouvertement pour lui ; et enfin il arriva à *Constance* où l'attendoient un grand nombre de princes et de seigneurs ecclésiastiques et laïques, aussi bien que les députés des Cantons qu'il y avoit appelés.

C'étoit là qu'il leur avoit promis sa réponse à la demande réitérée de la confirmation de leurs priviléges. *Rodolphe d'Erlach* porta la parole en leur nom ; mais son discours plein de raison et d'une noble assurance ne leur obtint que la réponse qu'on leur avoit déjà faite si souvent. On leur répéta de la part de l'empereur que la confirmation de leurs priviléges étoit une condition attachée à la restitution de l'*Argovie*. Les députés se retirèrent très-mécontens, et l'un d'eux déclara en s'éloignant que les Cantons n'en exerceroient pas moins la juridiction qui étoit le plus important de ces priviléges, et qu'ils attendroient avec tranquillité tous ceux qui voudroient les attaquer à ce sujet.

Frédéric laissa en partant de *Constance* les choses dans cet état d'indécision. Il y étoit porté par son caractère. Il l'étoit aussi par la foiblesse

de ses ressources, et les embarras de son gouvernement. Il vouloit avant que d'agir s'assurer de l'appui des princes de l'empire. Il vouloit faire entrer dans son alliance avec *Zurich*, les *Appenzellois* et les *St. Gallois*; mais les uns et les autres éludèrent cette demande. Et *Appenzell* sourd aux sollicitations de ce prince, et ensuite à celles de *Schwitz* persista long-tems dans sa neutralité.

Cependant le margrave de *Baden* agissant au nom de l'empereur, pressoit les préparatifs de défense des Zurichois, et leur promettoit des secours. Les Cantons de leur côté les sollicitoient encore de se réunir avec eux, et de faire juger de nouveau leurs différens avec *Schwitz* par des arbitres choisis avec toute l'impartialité possible. *Berne* et *Soleure* les conjurèrent en particulier avec les plus vives instances de renoncer à l'alliance avec l'Autriche, en leur représentant tout l'opprobre, toutes les calamités que leur refus attireroit sur la commune patrie. La faction qui avoit acquis une supériorité décidée à *Zurich* obtint que les citoyens persistassent dans leur refus. Toutes les remontrances, toutes les prières qui ne flattoient pas leur passion devenoient suspectes. Il fallut que tous prêtassent serment à *Thuring* de *Halwyll* que l'empereur leur avoit envoyé pour les commander. Ils substi-

tuèrent aux croix blanches que les confédérés portoient sur leurs habits de guerre, les croix rouges des Autrichiens, les plumes de paon, les aigles de l'empire. Il n'y eut plus qu'un vœu, plus qu'un cri pour la prompte destruction de *Schwitz*.

Dans ce Canton l'on n'étoit pas moins animé. L'indignation y fut extrême quand on apprit que d'anciens confédérés arboroient avec joie ce qu'on regardoit comme la livrée de la servitude, l'étendart des anciens ennemis de la Suisse. On défendit de prononcer un seul mot qui fût en faveur de l'Autriche ou de la noblesse, et une plume de paon auroit coûté la vie à celui qui auroit osé s'en parer. Les hostilités suivirent de près toutes ces convulsions de la haine. Les habitans des campagnes voisines de Zurich étoient si irrités que sans attendre les ordres de leurs chefs ils entrèrent en campagne. Des nobles autrichiens s'armèrent aussi à *Rapperschwyl* (*a*). *Schwitz* publia son manifeste, et *Reding* marcha avec la bannière du Canton vers la haute montagne d'*Etzel*, couverte d'épaisses forêts, au midi du lac de Zurich. Il y appela les troupes de *Glaris*, et on ne tarda pas à en venir aux

(*a*) Le 19 Mai.

mains. Cinq cents vassaux de l'Autriche avec un détachement de bourgeois de Zurich et de la garnison de *Rapperschwyl* vinrent attaquer avec plus d'impétuosité que de prudence cent hommes de *Schwitz* postés à *Freyenbach* (*a*). On se battit avec furie dans le cimetière de ce village. Après de grands efforts de part et d'autres les deux chefs des Autrichiens et des Zurichois ayant été tués, la petite troupe de *Schwitz* les repoussa, et resta victorieuse malgré le grand désavantage du nombre. Elle se maintint dans son poste. Une action beaucoup plus sanglante eut lieu deux jours après entre les concontingens de *Lucerne*, *Uri et Underwald*, et les Zurichois. Le margrave de Baden, Turing *Halwyl*, et le bourgmestre *Stussy* étoient sortis de Zurich à la tête de six mille hommes, la plupart Autrichiens, Souabes et Alsaciens, de quelques cavaliers François et d'un grand nombre de gentilshommes vassaux de l'empereur, ou à sa solde. Leur dessein étoit de pénétrer par le mont *Albis* dans le Canton de *Zug*, et de là dans celui de *Schwitz*. *Zug* étoit défendu par les contingens des trois Cantons qu'on vient de nommer. Le margrave et le bourgmestre

(*a*) Le 22 Mai.

s'avançoient sans précautions, ne songeant qu'à piller et à brûler des villages. En arrivant à *Bar* ils découvrirent leurs ennemis, et de la surprise ces mercenaires passant à la terreur prirent incontinent la fuite, et furent poursuivis jusques à Cappel. Les vainqueurs tournant ensuite le mont *Hirzel* où un corps considérable de Zurichois étoit retranché, gravirent sur les rochers, escaladèrent tous les retranchemens, passèrent les fossés sur les corps des amis et des ennemis, et renversèrent tout devant eux avec une telle impétuosité que les Zurichois défaits et fuyant en désordre allèrent porter l'effroi dans toute la contrée, et dans la ville même de Zurich. Leur perte étoit considérable, et ils abandonnoient la campagne à des ennemis qui les regardant comme des traîtres à la patrie croyoient tout permis à leur vengeance.

Les Zurichois firent sortir de nouvelles troupes auxquelles s'étoit joint un corps de cavalerie autrichienne. Mais le découragement de cette armée, la désertion qui l'affoiblissoit ne permettoient pas aux généraux d'espérer quelque succès d'un combat contre un si vaillant ennemi. Ils la firent rentrer dans Zurich et même avec précipitation.

Les

Les confédérés se répandirent alors sans crainte dans la campagne et la ravagèrent impitoyablement. Les beaux villages de *Horgen*, de *Talwill*, de *Kilchberg* furent saccagés, les églises mêmes pillées, les crucifix brisés, les hosties traînées dans la poussière, les femmes livrées aux derniers outrages jusques au pied des autels, et enfin les maisons réduites en cendres. Ces pâtres calmes, froids, modérés, humains dans la paix, étoient devenus des tigres altérés de sang depuis qu'ils ne croyoient plus voir que des ennemis perfides dans ceux qu'ils avoient regardés long-tems comme des compatriotes et des frères. Effet ordinaire des guerres civiles, qu'on retrouve dans l'histoire de tous les peuples anciens, Hébreux, Grecs, Romains, et dans nos tems modernes chez les peuples les plus civilisés ! C'est une chose remarquable que dans cette guerre les Suisses fouloient aux pieds ce qu'ils respectoient le plus à l'ordinaire. Dans le délire de la vengeance ils se croyoient permis de briser les autels et les images de leur ennemi. Ils croyoient devoir leur ôter ces moyens d'invoquer le secours du ciel, ou punir le ciel même de les leur accorder. On en vit pousser la fureur jusques à se donner la mort quand ils étoient faits

prisonniers pour ne pas survivre à leur honte.

Ils avoient espéré qu'en ravageant les terres des Zurichois ils les engageroient à sortir de leur ville ; car d'ailleurs ils se sentoient hors d'état d'en faire le siége. Mais les Autrichiens ne voulurent point courir le risque d'un nouveau combat. Et las de les attendre, les confédérés prirent le parti d'aller au-devant de la bannière de Berne qui s'approchoit.

Ce n'étoit pas sans une grande répugnance que les Bernois s'étoient enfin déterminés à faire marcher leur contingent, et à fournir ainsi, en quelque sorte, un nouvel aliment à une guerre dont ils étoient profondément affligés. Des députés que *Schwitz* leur avoit envoyés vainquirent cette répugnance en leur rappelant qu'autrefois les guerriers de leur Canton avoient sauvé Berne sous les murs de *Laupen*. *C'est dans le danger, disoient alors vos ancêtres aux nôtres, qu'on connoît ses vrais amis. Aujourd'hui nous sommes en danger à notre tour. Les Zurichois sont ligués avec l'Autriche. Ils réunissent contre nous leurs forces avec les siennes. Sans votre secours nous succomberons.* Ce discours étoit pressant. Il entraîna les conseils de Berne déjà ébranlés. *Soleure* suivit leur impulsion. Les deux états déclarèrent la guerre à Zurich, et au

margrave commandant les forces des Autrichiens.

Les confédérés ayant reçu ces secours, forts de près de seize mille combattans, donnèrent plus d'étendue à leurs opérations. Leur dessein étoit de cerner à quelque distance la ville de Zurich, et de lui couper ses plus importantes communications. Pour cet effet ils occupèrent *Mellingen* petite ville qui a un pont sur la *Reuss*, et ils allèrent assiéger *Bremgarten*, place importante à trois lieues de Zurich, dans une presqu'île que forme la même rivière; sa bourgeoisie étoit nombreuse et affectionnée aux Zurichois. Mais ils ne purent la secourir à tems. Ses murs prêts à s'écrouler la forcèrent à se rendre. La ville de *Baden* capitula aussi. *Zurich* y avoit une septième partie de souveraineté qu'elle fut obligée de céder à Berne. Ainsi les confédérés tinrent dans leurs mains les deux clefs de l'*Argovie*. Toute cette province, tout le comté de *Baden* jusques au Rhin leur prêtèrent serment. Alors ils revinrent dans le canton de Zurich où ils laissèrent par-tout de fâcheuses traces de leur passage. Le vieux et le nouveau château de *Regensberg* furent, l'un pris, l'autre brûlé, ainsi que *Rumlang* et d'autres beaux villages.

De-là ils suivirent la rivière de *Glatt* en re-

combourgeoisie. Il ne fallut pas d'autre raison pour piller ce couvent à une jeunesse féroce qui ne connoissoit plus de frein. Il fut saccagé, les tombeaux mêmes furent brisés, les corps dépouillés, les ossemens dispersés ; ceux de ce fameux comte Frédéric de *Toggenbourg* si redouté durant sa vie, et dont la mort avoit commencé cette fatale guerre servirent de jouet à la férocité des soldats.

Après avoir terminé par la destruction de *Ruti* la longue série des églises, des chapelles, des couvens qui avoient éprouvé leur barbarie en diverses parties du Canton, ils rentrèrent dans les leurs pour y prendre quelque repos. Et ces mêmes hommes qui, à leurs propres yeux, devoient se trouver souillés de tant de profanations, passant à *Einsiedlen*, allèrent offrir avec dévotion leurs hommages à l'image miraculeuse de la vierge qu'on vénéroit dans cette célèbre église, comme à une patrone qui n'avoit cessé de les protéger fidèlement.

Jusques-là les événemens de la guerre avoient été constamment contraires aux espérances des Zurichois. Au lieu d'humilier leurs ennemis, de reprendre leurs conquêtes, ils étoient réduits à n'oser sortir de leur ville, et le fer et le feu désoloient leurs campagnes. Le margrave de

Baden et sa cavalerie autrichienne, la puissance du chef de l'empire, les efforts de la noblesse des pays voisins, rien n'avoit pu intimider les confédérés, ni arrêter un moment les progrès de leurs armes. Cette foiblesse d'une ville riche, peuplée, guerrière, et sur-tout celle de ses alliés étonnent aujourd'hui. Mais il faut observer que des querelles domestiques travailloient alors la maison d'Autriche, que l'empereur étoit le plus souvent en inimitié déclarée avec ses parens, et avec les états de ses provinces, que les victoires des Turcs, l'épuisement de ses finances, les troubles de la Bohême et de la Hongrie ne lui permettoient pas d'envoyer des secours considérables à une si grande distance du centre de sa domination. A l'égard des Zurichois leurs magistrats avoient bien commencé la guerre avec le vœu de la pluralité, mais il y avoit toujours chez eux un parti qui la condamnoit comme contraire aux sermens qui lioient l'état à la confédération, et ce parti n'étoit que trop bien justifié par les calamités que la guerre avoit attirées sur le Canton, par les dépenses énormes qu'elle exigeoit, et par tous les revers dont on étoit encore menacé. La défiance contre l'Autriche si naturelle à des Suisses renaissoit dans les cœurs. Les généraux qu'elle avoit char-

gés de défendre *Zurich* insensibles à ses maux, ne paroissoient occupés que de leur fortune et de leurs plaisirs. Leur cavalerie si vantée n'avoit rien fait de digne de sa réputation. Les états de l'empire sur le secours desquels on avoit compté témoignoient la plupart une grande répugnance à prendre part à leur querelle. Et pendant que le tems s'écouloit ainsi dans cette périlleuse et honteuse inaction, les forces de l'ennemi s'accroissoient avec ses succès.

Le margrave de Baden comprenant enfin par toutes ces considérations combien sa position devenoit critique crut devoir recourir au seul moyen de salut qui lui restoit. Il consistoit à appeler les Armagnacs en Suisse, et à les engager à faire une diversion en sa faveur. Nous avons vu combien ces hordes féroces, ramas de bandits plutôt que de guerriers, accoutumés à vivre de brigaudages, avoient cinq ans auparavant répandu de terreur sur les frontières de ce pays. Le roi de France Charles VII et Philippe duc de Bourgogne en avoient pris trente mille à leur solde pour que la licence d'une partie d'entr'eux fût au moins contenue jusques à un certain point. Le margrave sollicita Philippe de lui en prêter quelques milliers dont il avoit besoin, disoit-il, pour réduire les

ennemis de la noblesse dont il savoit que ce prince étoit un zélé protecteur. En effet il parut d'abord écouter favorablement cette demande et disposé à concourir à la punition de ces *scélérats de paysans*. Mais en même tems il mit à ce service des conditions qui parurent si onéreuses à l'empereur qu'il les rejeta, et préféra de s'adresser au roi de France qui avoit aussi des armagnacs à son service, et auquel il supposoit plus de désintéressement.

L'empereur chargea *Æneas Sylvius* de faire cette proposition au monarque François. C'étoit un homme réputé éloquent et savant. Il étoit secrétaire du concile de Bâle qui l'éleva peu d'années après sur le trône pontifical. Les paroles d'un homme de cette importance méritent d'être conservées parce qu'elles font connoître l'esprit qui faisoit agir les principaux personnages de ce tems (1). « Les Suisses, dit-il au roi, sont » des anciens sujets de l'Autriche qui se sont » mis en liberté. A présent ils ne craignent » pas d'attaquer l'empire. Ils attirent dans leur

(1) Mr. *Muller* nous apprend que cette lettre se trouve dans l'ouvrage allemand de *Bruckner*, sur les choses remarquables de Bâle, et qu'elle est écrite de Neustadt près de Vienne, du 22 Août 1443.

» ligue tous les fauteurs de l'injustice et du » brigandage, afin de vivre de rapine avec » leur secours. Ils font la guerre à la ville » impériale de Zurich, à l'empire et à son » chef.... C'est ici la cause de tous les rois, » de tous les seigneurs, de tous les nobles. » Ils sont menacés de voir bientôt les serfs » se soulever avec orgueil contre leurs *maîtres*, » et les *vilains* contre les *nobles*. Pour arrêter » cette incendie qui deviendroit funeste à tous » les souverains, l'empereur désire qu'un cer- » tain nombre de ces armagnacs qui servent » dans les provinces de France, entrent à son » service à des conditions dont on conviendra. » Il prie donc le roi de France de lui facili- » ter cette mesure, et d'accorder le libre » passage aux soldats qu'il fera venir. » Le roi de France accepta cette proposition, mais la distance entre les deux cours, et quelques incidens retardèrent long-tems l'exécution du projet. D'ailleurs toute la négociation resta entièrement inconnue aux confédérés.

Pendant ce long intervalle les Zurichois aidés des Autrichiens firent diverses tentatives pour reprendre quelques places sur les confédérés. Elles n'aboutirent qu'à agraver le malheur des habitans des campagnes dont plusieurs villages

furent encore brûlés. Les confédérés avoient perdu quelque tems à réunir les contingens de six Cantons (1). Ils n'entrèrent en campagne qu'au milieu de l'été, au nombre d'environ six mille sous les ordres d'*Ital* de *Reding*, et *Juste-Tschudi*. Ils se portèrent cette fois sur le Mont-Albis qui, des frontières du canton de *Zug*, s'étend dans une longueur de cinq lieues jusques au voisinage de Zurich. Cette montagne couverte alors d'épaisses forêts étoit défendue par des troupes de cette ville qui s'y étoient retranchées. Mais elle ne parut qu'une colline aux yeux de jeunes pâtres des Hautes-Alpes accoutumés à ne rien trouver d'inaccessible. Malgré tous les obstacles que la nature et les hommes leur opposoient les volontaires de *Schwitz* et de *Glaris* en atteignirent les sommets les plus élevés, forcèrent tous les passages, mirent les Zurichois en fuite, et les poursuivirent jusques dans la plaine en se précipitant sur leurs pas. Toutes les bannières des autres confédérés les suivirent aussitôt jusques à la vue de Zurich.

---

(1) *Lucerne*, *Schwitz*, *Uri*, *Underwald*, *Zug* et *Glaris*. L'armée de Berne et de Soleure étoit occupée à soumettre les Etats Autrichiens près du Rhin.

Frappés d'une apparition si inattendue les bourgeois de cette ville coururent aux armes, et allèrent accompagnés de la cavalerie Autrichienne se poster entre la ville et la rivière de *Sil* qui coule près de ses murs, et va se perdre à peu de distance dans le *Limmat*. Les guerriers de *Schwitz* et de *Glaris* attendirent là quelque tems dans un champ peu éloigné, entouré de fossés, et appuyé sur le village de *Rieden*, que leurs compagnons vinssent les joindre. Alors *Reding* garnit le village de forces suffisantes pour s'y maintenir, et cachant avec soin la marche du reste de son armée, lui fit remonter le Mont-Albis pour en descendre rapidement par une autre route, et couper aux Zurichois toute communication avec leur ville quand une action s'engageroit. Il employa encore une autre ruse pour les tromper. Il choisit deux cents volontaires auxquels il fit attacher sur la poitrine des croix rouges semblables à celles des Autrichiens, et leur ordonna de se tenir prêts à passer derrière l'armée ennemie comme s'ils en étoient un détachement, et d'y répandre l'allarme lorsqu'elle commenceroit à charger. Les Suisses n'étoient point accoutumés à de pareils artifices. Ils accusèrent dans la suite *Reding* d'avoir eu recours à des moyens

indignes de la loyauté de la nation. Mais ce stratagème réussit, comme on va le voir (*a*).

Les généraux Zurichois et Autrichiens vouloient rester entre la rivière et la ville, dans une position où ils se croyoient invincibles. Leurs soldats au contraire jugeant trop honteux pour eux de ne pas accepter le combat en pleine campagne, passèrent la *Sil* et allèrent au-devant des confédérés jusques à une antique chapelle et un hôpital nommé de St. Jaques en *Silfeld*. Là l'engagement commença entre un bataillon d'infanterie des confédérés et quelques escadrons de cavalerie Autrichienne qui ne purent long-tems soutenir le choc de ces hommes redoutables par leur intrépidité, et l'adresse avec laquelle ils se servoient de leurs longues piques. Les Zurichois se défendoient avec plus d'obstination, mais les deux cents volontaires aux croix rouges s'étant jetés derrière eux à la faveur de leur déguisement, et les attaquant avec furie les mirent en désordre, comme *Reding* l'avoit prévu. *Des cris de sauve qui peut, Zurichois*, ne furent que trop bien entendus. La confusion, l'épouvante devinrent générales. Le

(*a*) Le 22 Juillet.

pont de la *Sil* fut en un instant couvert de fuyards.

Dans ce péril pressant le bourgmestre *Stussi* parut presque seul calme et intrépide. Il se plaça au milieu du pont, et armé de sa hache d'armes, s'aidant de tout l'avantage que lui donnoient sa force et sa haute taille, il arrêtoit les fuyards, et les menaçoit d'une voix terrible. Mais ses cris faisoient peu d'effet dans cette horrible confusion. Entraînés les uns par les autres les Zurichois suivoient volontairement ou malgré eux le torrent dont les vainqueurs pressoient le cours en se jetant en foule sur le pont. Dans ce moment même un bourgeois de *Zurich* levant sa pique, et regardant *Stussi* avec des yeux pleins de rage : « Par les plaies du Ré-» dempteur, s'écria-t-il, c'est toi qui es la » cause de tous ces malheurs, » et en même tems il le perça d'outre en outre. Le bourgmestre tomba couvert de sang, et expira. Mort glorieuse en ce qu'elle attesta son courage, et qu'elle répondit au rôle qu'il avoit soutenu jusques à ce moment ! Il avoit défendu, selon ses idées, l'honneur et les droits de sa patrie, avec trop de passion sans doute, mais on doit pardonner les excès de ce noble sentiment parce qu'ils sont trop rares pour être bien dangereux.

Les indignités que les soldats des confédérés exercèrent sur son corps prouvent à quel degré de fureur ils portoient leur haine contre lui. Ils arrachèrent son cœur, et coupèrent son corps encore palpitant en mille morceaux qu'ils jetèrent dans la *Sil*. Mais on vengea sa mémoire à Zurich en lui érigeant une statue qui le représente armé de toutes pièces dans l'attitude guerrière qu'il avoit en sortant de la ville au matin de cette fatale journée.

L'armée des confédérés ne trouvant presque plus de résistance passa rapidement la *Sil*, et entra dans le faubourg qui est de ce côté. La porte en avoit été ouverte pour recevoir les fuyards. En y entrant avec eux *Kung* chancelier de Glaris arracha la bannière de Zurich des mains du porte-étendard, et tous les deux furent tués au même moment, aussi bien que *Graaf* l'associé, le fidèle ami du bourgmestre. Quelques Zurichois cependant revenant de leur première terreur eurent assez de présence d'esprit pour baisser les ponts-levis, fermer et garder les portes, et tirer du haut des tours et des murailles avec leur grosse et petite artillerie. Ils ne purent empêcher que les faubourgs ne fussent pillés et réduits en cendres, ainsi que les maisons de campagne et les villa-

ges voisins de la ville. Mais la ville même fut mise en état de défense, et les vainqueurs n'osèrent entreprendre un siége difficile auquel ils ne s'étoient point préparés. Ivres de leur succès, sourds aux ordres de leurs chefs, d'autant plus affamés de pillage qu'ils étoient plus chargés de butin, ils achevèrent de souiller leur victoire par d'horribles excès. Ils ravagèrent impitoyablement toute la rive septentrionale du lac jusques à *Rapperschwil* où ils espéroient de trouver de riches dépouilles. C'étoit d'ailleurs une place importante pour *Schwitz* à cause du pont par lequel elle communique avec ce Canton. Ils tentèrent de s'en rendre maîtres, mais ils y trouvèrent des difficultés qui les rebutèrent.

Le siége de Zurich leur en présentoit de bien plus grandes encore. Chargés de butin, fatigués de courses devenues inutiles dans un pays entièrement dévasté, il leur convenoit mieux de retourner chez eux que de s'engager dans une entreprise longue et d'un succès si douteux. Dans ces dispositions ils écoutèrent volontiers les propositions que leur faisoient faire les Autrichiens enfermés dans Zurich. L'évêque de Constance s'en étoit chargé. Ce prélat se rendit dans leur camp, et réussit à

leur persuader d'accepter une trêve qui devoit durer jusques à la St. George de l'année suivante (*a*). Les confédérés levèrent donc le siége de *Rapperschwil*. Par cette convention leurs conquêtes leur restèrent en entier. Tous les Autrichiens, nobles ou autres, devoient sortir de Zurich. Si durant la trêve on vouloit travailler à une paix définitive, l'évêque de *Constance*, en qualité de médiateur, devoit convoquer un congrès à Baden.

Les Autrichiens acquirent ainsi la faculté de porter des forces considérables sur d'autres points. En signant la trêve ils avoient bien espéré qu'elle leur serviroit à prolonger la guerre. Le margrave attendoit les secours étrangers dont nous avons parlé. Il lui falloit quelque tems pour s'en assurer. Il employa celui que la trêve lui donnoit à persuader aux deux partis d'envoyer des députés à *Baden* pour traiter d'une paix qu'il ne désiroit pas. Ce congrès eut lieu (*b*), et on y débattit tous les objets de la querelle anciens et nouveaux. Les Zurichois insistoient toujours sur leur droit de contracter des alliances avec les Etats étran-

(*a*) Le 22 Mars 1444.

(*b*) Le 9 Août.

gers

gers sans en excepter l'Autriche. Ils offroient cependant de renoncer à cette dernière pour l'amour de la paix, si l'empereur y consentoit, et de renouveler leurs engagemens avec les Cantons, pourvu que ceux-ci leur rendissent tout ce qu'ils leur avoient pris. Que si l'empereur, ajoutoient-ils, refuse de nous libérer de notre alliance avec lui, nous consentons à prendre pour arbitre de nos différens l'évêque de *Constance*, notre seigneur spirituel, et de nous soumettre à ce qu'il prononcera. Mais cette offre parut dangereuse aux députés des Cantons, ou trop disproportionnée à leurs hautes espérances Ils demandèrent que les Zurichois renonçassent préliminairement à leur alliance avec l'Autriche, qu'ils se soumissent à ce qui seroit prononcé conformément aux statuts de la confédération, et qu'ils attendissent après cela la restitution de leurs terres de la générosité des Cantons.

Les députés de Zurich allèrent porter cette réponse. Quand ils en firent l'ouverture dans le sénat, la plupart de ses membres témoignèrent une grande indignation. Quelques-uns cependant firent des réflexions sur le danger de continuer une guerre si funeste, et dont les Autrichiens leur laissoient supporter tout

le poids. *Meiss* l'un de ces députés revenu de *Baden*, étoit de cet avis. Dans la chaleur des contestations il osa dire que les auteurs de la guerre qui avoient péri dans l'affaire de *St. Jaques* et ailleurs, avoient eu le sort qu'ils méritoient. Ce discours hardi échauffa les esprits.

Le peuple soulevé par les partisans de l'Autriche (*a*) s'assembla tumultueusement, et se saisit des deux principaux députés revenus de *Baden*, les arracha de la salle du Sénat, les traîna dans une prison, et bientôt après les fit exécuter publiquement. D'autres furent condamnés à des amendes. Ainsi le parti Autrichien assuré de sa supériorité, s'affermit dans la résolution de ne point se soumettre aux loix que les Cantons vouloient dicter, et le Sénat écrivit à *Baden* qu'il s'en tenoit à l'offre qu'il avoit faite de prendre pour arbitre, ou l'évêque de *Constance*, ou les villes impériales dont les députés avoient assisté au congrès de *Baden*.

Tel fut le résultat des conférences de cette nombreuse assemblée. Les Autrichiens essayèrent sans succès de la prolonger. Les députés des Cantons persistèrent à déclarer qu'ils n'é-

(*a*) Selon le rapport de Tschudi.

toient venus que pour écouter des propositions pacifiques, et non pour soumettre leurs droits à des arbitres, et que conformément aux maximes de leur confédération il falloit que *Zurich* renonçât préliminairement à son alliance avec l'empereur. Ce langage digne d'un peuple confiant dans sa force, et constant dans ses principes, fut soutenu avec la vigueur sans laquelle il n'eut été que de l'arrogance. Ils recommencèrent les hostilités dès que la trêve fut expirée. Les habitans de *Wyl*, dans le *Toggenbourg*, brûlèrent les châteaux de *Spiegelberg* et de *Priessenberg*, qui appartenoient à la margrave de *Baden*. Ceux d'*Appenzell* se déclarèrent aussi ouvertement en leur faveur. Ils avoient gardé une espèce de neutralité jusques alors. Mais à l'instigation des Cantons devenus leurs alliés, ils ne voulurent plus conserver de relations avec *Zurich*, et envoyèrent des secours aux Cantons. Alors l'armée de ces derniers accrue des contingens de *Berne*, de *Lucerne*, de *Soleure* et de *Zug*, pénétra par *Baden* dans les terres des Zurichois, pendant que les troupes d'*Uri*, de *Schwitz*, d'*Underwald* les attaquoient du côté du lac. Réunis, ils résolurent de commencer leurs opérations par le siége de *Griffensée*, petite ville avec un château-fort, située sur un lac qui porte son nom, à

deux lieues de *Zurich*. Il ne s'y trouvoit que 81 hommes en état de la défendre. Mais ils étoient commandés par *Landenberg*, officier brave et expérimenté. Il se retira dans le fort après avoir brûlé la ville. La résistance fut opiniâtre. Les assiégeans travaillèrent avec ardeur à miner les murs, et malgré la perte qu'ils essuyèrent dans ce travail, ils le poussèrent si loin que les murs étant prêts à crouler, les assiégés furent obligés de se rendre à discrétion. On vit à cette occasion une nouvelle preuve de la cruauté ordinaire dans les guerres civiles. Les confédérés, après avoir tout pillé, condamnèrent à mort les prisonniers contre la parole donnée, (s'il faut en croire les historiens Zurichois). Le landamman de *Schwitz*, *Reding*, leur mortel ennemi fit prévaloir par son crédit cette inhumaine résolution qui fut exécutée en présence de toute l'armée sur 62 prisonniers. Dix seulement obtinrent grâce en faveur de leur grand âge, ou de leur jeunesse. *Landenberg* mourut avec courage en reprochant à ses juges d'avoir puni ce qui ne méritoit que des éloges, la valeur et la fidélité. Dans le même tems divers détachemens de l'armée des Cantons parcouroient les terres des Zurichois et de leurs alliés, portant par-tout la désolation dans les campagnes, et achevant de détruire les

villages et les châteaux. Ils n'épargnèrent pas non plus ce que la maison d'Autriche possédoit dans le comté de *Sargans*, et ils y occupèrent les forteresses de *Freudenberg* et de *Nidberg*.

Zurich n'avoit jamais paru toucher de plus près au moment de sa ruine. Les confédérés avoient rassemblé toutes leurs forces pour terminer la guerre en la réduisant avant qu'elle pût être secourue. Ses terres ravagées étoient au pouvoir de ses ennemis. Les deux meilleures places *Winterthour* et *Rapperschwil* étoient bloquées, et la dernière menacée de la famine. L'empereur toujours lent, irrésolu, et distrait par des intérêts plus importans, promettoit des secours qui n'arrivoient jamais. Le peu de noblesse armée qu'il entretenoit à *Zurich*, ne suffisoit pas pour la défendre contre vingt mille assiégeans. Elle étoit cernée du côté de terre. Il ne lui restoit plus de communication au-dehors que par le lac. On n'y perdoit point courage cependant, et on se défendoit toujours avec opiniâtreté. Le margrave de *Baden* avoit formé un conseil de guerre composé de douze membres de la noblesse, de la bourgeoisie et du peuple. Les Zurichois avoient rasé plusieurs maisons hors de l'enceinte de leur ville, et de

leurs débris barricadé leurs portes qu'ils n'ouvrirent plus pendant le siége.

Ce qui les servoit le mieux c'étoit le peu d'habileté des assiégeans. Leur artillerie ne faisoit aucun effet. Ils hasardèrent quelques assauts qui leur coûtèrent bien du monde inutilement. Seize des plus intrépides bourgeois se promirent par serment de réunir leurs efforts pour leur faire tout le mal possible; et leur audace fut telle que cette petite troupe les surprit souvent, et leur enleva des convois.

Les députés que les Zurichois avoient envoyés à l'empereur soutinrent aussi leur courage par les nouvelles qu'ils rapportèrent. Ce prince les avoit assurés qu'ils n'attendroient plus en vain les secours qu'il leur avoit promis. Mais d'où ces secours devoient-ils venir? C'est ce que personne ne pouvoit deviner. Un voile épais couvroit encore ce qui s'étoit passé à ce sujet entre ce prince et le roi de France. La négociation, dont on a parlé, après beaucoup de lenteurs, avoit enfin été terminée à la satisfaction de l'empereur. *Charles VII* lui avoit accordé les *Armagnacs* qu'il avoit demandés. L'empereur devoit fournir des vivres à ces auxiliaires, le dauphin, qui fut depuis *Louis XI*, en prendre le commandement. Ils étoient composés de qua-

torze mille François et de huit mille Anglois qui, pendant la trêve entre leurs nations, servoient sous les mêmes enseignes.

Mais avant qu'il fussent en état d'agir contre les confédérés, ceux-ci furent obligés par un événement imprévu de diviser leurs forces, et de rallentir en conséquence les opérations du siége de *Zurich*. Des gentilshommes du voisinage de *Bâle*, deux *Baldeck* frères, et un baron de *Falkenstein*, ennemis des Bernois, se liguèrent secrettement contre eux, et au moyen d'un complot conduit avec audace et habileté, *Falkenstein* surprit et pilla la ville de *Bruck* dans l'Argovie, et en emmena les principaux habitans prisonniers. Cette attaque imprévue où se réunissoient la trahison et la cruauté, demandoit une vengeance éclatante. Aussitôt les troupes de *Soleure*, de *Berne*, de *Lucerne* et des détachemens de l'armée qui assiégeoit *Zurich*, au nombre de 4000 hommes, marchèrent contre le château de *Farnsbourg*, près de *Bâle*, qui appartenoit à *Falkenstein*, et où ses associés s'étoient renfermés. Ce château très-vaste et très-fort, défendu par des murs épais et des tours élevées, situé sur le sommet d'une montagne d'où il domine tout le pays alentour, ne pouvoit qu'arrêter long-tems une armée peu nombreuse, plus

redoutable par sa valeur dans un jour de combat, que par son habileté dans l'attaque des places.

Cependant les *Armagnacs* s'approchoient enfin de la *Haute-Alsace* et de *Bâle*. La noblesse de cette province et de l'Autriche antérieure accouroit au-devant d'eux, et pressoit leur marche. Elle se livroit déjà aux plus grandes espérances, aussi bien que le pape *Eugène IV*, qui se flattoit que cette armée jetant l'épouvante à *Bâle*, le vengeroit du concile qui l'avoit déposé.

Toutes ces nouvelles étant parvenues au camp des confédérés devant *Farnsbourg*, les convainquirent enfin du danger qui les menaçoit, et qu'ils avoient si long-tems ignoré ou méprisé.

Leurs chefs envoyèrent un corps de 1600 hommes pour reconnoître ce nouvel ennemi, et jeter au besoin quelque secours dans la ville de *Bâle*. Il étoit composé principalement de Bernois, de Soleurois, d'un petit nombre de soldats de *Lucerne*, et des autres Cantons, et de cent hommes armés par les villes de *Liechstall* et *Wallenbourg*, alliées de *Bâle*. Ils sortirent du camp dans la nuit résolus d'attaquer l'avant-garde des François, forte de huit mille cavaliers qui étoient déjà sous les murs de *Bâle*. Le lendemain les confédérés rencontrèrent au point du jour, près de *Bratte-*

len, un détachement qu'ils mirent en fuite. Ils eurent le même succès vis-à-vis d'un autre corps à *Muttenz*. Cet heureux commencement porta leur audace jusqu'à la témérité. Leur ardeur ne put plus être contenue, ni par les remontrances des Bâlois, ni par les ordres de leurs chefs, qui vouloient les retenir derrière la rivière de *Birs*. Le nombre si supérieur de l'ennemi, et sa position de l'autre côté de cette rivière ne servirent qu'à enflammer leur courage. Ils voulurent la passer, malgré les défenses des chefs dont la prudence n'étoit pour eux qu'un sujet de défiance et de raillerie.

Dans ce passage périlleux plusieurs tombèrent sous les coups de la grosse artillerie des François. Bientôt après ils furent enveloppés par divers corps de leur cavalerie. Leur ordre de bataille une fois rompu, ceux qui avoient pu repasser la *Birs* se défendirent avec fureur pendant dix heures dans une prairie voisine, où ils vendirent chèrement leurs vies Les autres essayèrent de se faire jour et de pénétrer jusqu'à *Bâle*; mais les Bâlois sur le secours desquels ils avoient compté, craignant d'être coupés de leur ville, ne se trouvèrent pas à portée de se joindre à eux, et cette poignée de braves ne voulant point de quartier, prit le parti de se défendre

dans un cimetière entouré de murs, appartenant à une chapelle, et à un lazaret, nommé *St. Jacques*, à un quart de lieue au midi de *Bâle*. Alors les François mirent pied à terre, brûlèrent la chapelle, et environnèrent les Suisses dans ce lieu si resserré. Leur résistance opiniâtre obligea les François à envoyer trois fois contre eux de nouvelles troupes, et à faire avancer enfin de l'artillerie qui acheva de les foudroyer. Seize seulement échappèrent, et se sauvèrent au camp où ils furent reçus des leurs avec ignominie. La perte des François fut très-considérable. On la porta généralement à 6000 hommes, parmi lesquels il se trouvoit beaucoup d'officiers distingués. Le dauphin en fut très-affecté, et ne put s'empêcher de dire qu'il éviteroit désormais de faire la guerre à un peuple si brave. Aussi, dit *Æneas Sylvius* qui étoit alors à *Bâle*, » *leur défaite n'étoit dûe qu'à ce qu'étant en trop petit nombre, ils s'étoient épuisés à force de vaincre* (*a*).

---

(1) Deux chanoines de *Neuchâtel*, Antoine de *Chamvirey* et Henri *Purry* de Rive, se trouvant alors au Concile de Bâle, se hâtèrent de revenir chez eux à l'approche de l'armée du dauphin. Ils rencontrèrent le soir même ce fameux bataillon de 1600 Suisses détaché de l'armée des Cantons, avec ordre

Tant de sang n'avoit pas été du moins versé à pure perte, comme il n'est que trop ordinaire

---

de se jeter dans Bâle à tout prix. *Henri Purry* qui étoit l'historien de son chapitre, rend compte de cet événement dans sa *Chronique canonicale*, conservée à Neuchâtel en manuscrit, et citée dans les *Recherches sur l'indigenat Helvétique de M. Boyve*, conseiller d'Etat, et chancelier de la Principauté de Neuchâtel. Nous croyons devoir transcrire en entier ce fragment original d'un témoin oculaire qui, dans le langage naïf de son siècle, fait si bien connoître l'esprit qui animoit les Confédérés Suisses, et les prodiges de leur valeur.

" Grandement esbahis et marris fûmes-nous, dit „ le chroniqueur, trouvant cette bande (de Suisses) „ tant petite, au demeurant joycuse et advenante. „ Onques ne se vit jouvenesse (jeunesse) plus mer- „ veilleusement belle et accorte. Des nôtres (Neu- „ châtelois) étoient là cinquante, sous l'ordonnance „ de *Albert de Tissot*, vaillant chevalier, nous té- „ moignant aise et contentement de nôtre advenue. „ — Sur ce leur remontrâmes que l'ost (l'armée) „ du dauphin comportoit vingt et cinq, voire même „ trente mille Armagnacs, champoyant (ravageant) „ monts et vaulx par alentour la ville (de Bâle) et „ sembloit une entreprise non humaine de vouloir „ avec si petit reconfort (secours) gaigner les por- „ tes à l'encontre de telle épouvantable multitude.

dans toutes les guerres. La valeur des Suisses en reçut un nouvel éclat. Leur renommée parvint dans de nouvelles contrées, et leur défaite même cimenta leur liberté encore naissante et menacée. Le dauphin ne voulut pas pénétrer plus avant dans un pays, où dès l'entrée, il avoit éprouvé une pareille résistance. Il déclara qu'un second triomphe de ce genre ne lui laisseroit point d'armée. Il ne songea plus qu'à se réconcilier avec eux, et à s'en faire des amis et des alliés, en sorte que cette mémorable bataille donna lieu aux premières liaisons qui se formèrent, et se resserrèrent avec le tems entre la couronne de France et les Suisses. *Louis* devenu roi profita de l'expérience qu'il avoit acquise étant dauphin. Il s'appliqua avec succès à faire de l'imprudente valeur des Suisses l'instrument de sa profonde politique. Il leur apprit à vendre leur sang. Ainsi, dit très-bien un des plus sages historiens de la nation (*a*), *le combat de St.*

„ Lors un des dits Seigneurs des Ligues (des Suisses) „ répondit: si faut-il que ainsi soit faict demain, et „ ne pouvant rompre la force les dits empêchemens, „ nous baillerons nos âmes à Dieu, et nos corps aux „ Armagnacs. „

(*a*) *Tscharner*, *Geschicten der Eydgen.* An 1444.

Jacques fait sous cet aspect une très-malheureuse époque dans notre histoire. A l'ouïe de la défaite des leurs, la petite armée qui assiégeoit *Farnsbourg* leva ce siége précipitamment. Les Bernois ne doutant pas que le vainqueur ne poursuivît ses avantages, coururent défendre leur propre pays. Le siége de *Zurich* fut également levé à la hâte, et par le même motif; mais avant que de s'éloigner de cette ville, irrités des insultes et des chants de triomphe des habitans, les confédérés en ravagèrent encore impitoyablement les environs.

La ville de *Zurich* fut ainsi délivrée, mais aussi ce fut là tout ce que fit pour elle et ses alliés cette diversion tant désirée de l'armée françoise. Le dauphin en ramena la plus grande partie dans l'Alsace où son indiscipline acheva de la faire abhorrer. Elle mérita en effet à ses soldats le nom *d'écorcheurs*, qui leur fut donné par le peuple, et justifia la fureur avec laquelle il cherchoit partout à les détruire. Le dauphin traita cependant avec ménagement la ville de *Bâle* et le concile.

Avant que de rentrer dans leurs Cantons respectifs, les confédérés laissèrent des garnisons dans les villes principales de l'*Argovie*; ceux de *Glaris* et de *Schwitz* en firent autant à *Gruningen* et à *Utznach*. Ils reprirent *Sargans* dont le comte

avoit appelé les Autrichiens à son secours. La guerre continua le reste de l'année, mais elle se borna à de petits combats entre les Zurichois et les hommes de *Schwitz* principalement, soit sur les frontières, soit sur le lac de *Zurich*, combats qui ne produisirent d'autre effet que d'aggraver le malheur des habitans des campagnes, et dont le détail, par cette raison, ne sauroit avoir un grand intérêt aujourd'hui.

Les dispositions du dauphin, à l'égard des Suisses, étoient si fort changées depuis la bataille de *St. Jacques* qu'il se hâta de faire la paix avec eux. Elle fut conclue (*a*) à *Ensisheim* en Alsace, entre ce prince, les sept Cantons et la ville de Bâle. Le principal article étoit la neutralité de la France entre les Suisses et l'Autriche. *Louis* étoit très-mécontent de l'empereur qui ne lui avoit pas fourni des vivres pour son armée, comme il s'y étoit engagé. Les Etats de l'empire de leur côté voyoient avec inquiétude cette armée indisciplinée s'approcher de leurs frontières. Tout invitoit donc le prince françois à cesser de prendre part à une guerre en Suisse qui ne l'intéressoit point. La pacification fut ménagée par les pères du concile de Bâle, et le duc de

(*a*) Le 28 Octobre 1444.

Savoie. Ce fut ainsi que commencèrent les premières liaisons de la France avec les Suisses. *Louis* devenu roi sut bien les resserrer et les étendre, et sur-tout en retirer de grands avantages. Ceux que les Suisses y trouvèrent ne sont pas aussi évidens. Car l'argent que reçurent les pères à été repris avec usure sur les enfans. On s'occupa après cela de réconcilier les autres parties belligérantes. Le concile et l'évêque de *Bâle*, et des députés de diverses villes impériales tentèrent cette œuvre difficile.

On fut sur le point de conclure une trêve à *Constance*, et dans cette espérance plusieurs Cantons rappelèrent leurs troupes. Mais on eut lieu de croire que les Autrichiens n'avoient songé qu'à tromper les Cantons pour avoir le tems de jeter du secours dans *Rapperschwil*. Cette ville importante étoit toujours bloquée par les troupes de *Schwitz* et de *Glaris*, et souvent la famine s'y faisoit sentir ; *Frédéric* avoit juré, dit-on, de l'approvisionner, et il y réussit quoiqu'avec peine. Le comte *Henri* de *Sargans*, traité avec rigueur par ces mêmes Cantons s'arma aussi de nouveau contre eux, se ligua avec les Autrichiens, et les nobles de *Brandis*, et recommença la guerre de ces côtés. L'année se termina dans ce flux et reflux de marches et de combats qui ne décidoient rien.

(*a*) La suivante ne fournit encore que trop de preuves de l'extrême animosité des deux partis, et la fortune des armes resta aussi assez partagée ; mais d'abord elle favorisa les Zurichois, et ranima leurs espérances.

Le plan de cet ouvrage ne nous permet que d'indiquer sommairement les événemens de ce genre. Les troupes d'*Appenzell* s'emparèrent du château de *Rheineck*, situé à l'endroit où le Rhin se jette dans le lac de *Constance*, et ils rasèrent ce fort important pour eux par sa situation sur leurs frontières. En même tems les Cantons ayant réuni quatre mille hommes sur cette frontière passèrent le Rhin pour attaquer les Autrichiens ; mais cette expédition ne fut pas heureuse. Ils furent obligés de revenir sur leurs pas, et dans leur retraite ils ravagèrent le pays, et sur-tout les terres du comte de *Sargans*. Les Zurichois voulant de leur côté exercer des représailles à *Wyl*, dans le *Toggenbourg*, et à *Appenzell*, furent repoussés avec perte.

Bâle et ses environs eurent aussi part aux malheurs de cette guerre. Cette ville faisoit cause commune avec les Cantons par une suite des

(*a*) An 1445.

querelles

querelles qu'elle avoit depuis long-tems à soutenir avec la noblesse et les gouverneurs Autrichiens des contrées voisines. Elle avoit mis dans ses intérêts la ville de *Rheinfeld*, située sur la rive septentrionale du Rhin, à trois lieues de *Bâle*. Mais la citadelle bâtie sur un rocher au milieu du fleuve, et regardée comme imprenable, fit une longue défense. Il fallut que les Cantons envoyassent de nouveaux secours aux Bâlois pour en faire le siége avec succès. Le duc *Albert* d'Autriche, frère de l'empereur, n'ayant pu y jeter du secours, ce fort fut obligé de se rendre, et il fut rasé. Après ce succès dû aux secours de leurs alliés, les Bâlois se vengèrent sur les terres et les châteaux des nobles voisins des courses que ceux-ci faisoient souvent jusqu'aux portes même de leur ville. Tel étoit le triste sort de toute la Suisse depuis *Bâle* jusqu'au-delà du lac de *Constance* et aux frontières des Grisons. Par-tout on voyoit des campagnes dévastées, des bourgs, des villages, des châteaux consumés par les flammes, ou ensevelis dans leurs ruines.

Tous les partis se lassoient d'une guerre si longue et si cruelle; mais, quoiqu'on eût fait déjà quelques pas vers une réconciliation, les hostilités ne cessèrent point encore cette année.

Quelques contrées furent même encore horriblement ravagées l'année suivante. De ce nombre fut le comté de *Sargans* que les deux partis se disputoient avec acharnement. Six mille Autrichiens avoient passé le Rhin pour suivre la petite armée des Cantons qui s'y étoit retirée. Instruite de leur approche, cette armée principalement composée de Glarounois, au nombre seulement de 1150 hommes, osa attaquer les six mille Autrichiens près de *Ragatz*, et remporta sur eux une victoire si complète (*a*) qu'elle peut être comparée à ces journées mémorables qui avoient mérité aux Suisses leur brillante réputation, et assuré leur indépendance. Les Autrichiens laissèrent 1300 hommes sur le champ de bataille, plusieurs périrent dans le Rhin. Les Cantons n'essuyèrent qu'une très-petite perte ; mais ils tirèrent peu de fruit de cette victoire. Ils ne purent, faute d'artillerie, prendre ni *Sargans* ni *Wallenstadt*. Ils se dispersèrent, et les Autrichiens repassèrent le Rhin, et occupèrent encore ce pays de *Sargans* si long-tems disputé. Ce fut là le dernier événement remarquable de la guerre. Epuisés et fatigués par des revers et des

(*a*) Le jour de la fête de *St. Fridolin* patron de Glaris, le 6 Mars 1446.

victoires dont le résultat étoit de faire tous les jours un désert plus horrible de leur patrie ; les Zurichois et les confédérés de concert avec leurs alliés consentirent à entamer de bonne foi des négociations.

Nous allons maintenant en rendre un compte suivi jusques au moment où la Suisse fut entièrement pacifiée.

On a vu que le concile et l'évêque de *Bâle* n'avoient pu réussir l'année précédente à faire servir la trêve proposée à nouer des conférences entre les parties, et que le duc d'Autriche avoit profité de ce moment de relâche pour ravitailler *Rapperschwil*. Les confédérés irrités de cette mauvaise foi, l'accusèrent hautement de ne pas vouloir sincèrement la paix. Il fallut employer bien du tems pour les appaiser, et guérir leur défiance.

On crut dans l'empire que des ambassadeurs envoyés de la part des électeurs de *Mayence*, de *Trêves* et de *Louis* comte Palatin auroient plus de succès, et on les vit en effet arriver à *Zurich*, et presser les deux partis d'ouvrir un congrès, dont ils seroient les médiateurs. On convint qu'on s'entretiendroit préliminairement à *Wædischwyl*, commanderie de l'ordre de *St. Jean*, au bord du lac de *Zurich*, et qu'on y employeroit

les bons offices du commandeur *Hugues*, comte de *Montfort*. Pour prévenir les effets d'une défiance devenue excessive, *Hugues* engagea (*a*) les députés respectifs à s'entretenir sur le lac même, dans les barques sur lesquelles ils étoient venus. Le comte de *Montfort*, dans une autre barque, s'avança pour les exhorter à la paix les uns et les autres, et il sut si bien les persuader que les plénipotentiaires consentirent à se réunir à table dans la grande barque des Zurichois. Au moyen de toutes ces singulières précautions, on se promit enfin de se rendre à *Constance*, à un jour fixé, et d'y travailler sérieusement à terminer toutes les difficultés.

Les plus puissans motifs faisoient désirer la paix aux deux partis. Les Zurichois voyoient tout leur canton ravagé. L'entretien des Autrichiens auxiliaires épuisoit, sans beaucoup d'utilité, le reste de leurs ressources. L'empereur *Frédéric* qui les avoit engagés dans cette guerre, et sur l'appui duquel ils avoient compté, n'avoit laissé voir dans toute sa conduite que sa foiblesse et son irrésolution. Les états de l'empire s'étoient montrés encore moins empressés que lui à soutenir leur cause. De leur côté les Cantons, et

(*a*) Le 1. Février 1446.

en particulier *Schwitz*, *Zug* et *Glaris* étoient obligés de tenir sans cesse armés leurs habitans peu nombreux pour couvrir leurs frontières. Ajoutez que les principaux instigateurs de la guerre, *Stussi*, *Graof*, *Reding* étoient morts, et que leurs successeurs dans les premiers emplois n'étoient pas animés des mêmes passions, du moins, au même degré.

Les députés furent invités par le comte *Palatin*, comme médiateur, à se rendre à *Constance* au 15 Mai. L'assemblée fut nombreuse et imposante. On y vit les ministres des archevêques de *Mayence* et de *Trèves*, l'évêque de *Bâle*, des députés des villes impériales de *Strasbourg*, d'*Augsbourg*, de *Nuremberg*, de *Constance* et d'*Ulm*. Le duc *Albert* d'Autriche s'y rendit en personne avec deux margraves de *Baden*, un comte de *Wurtemberg*, et l'évêque d'*Eichstædt*.

Les différens qu'on mit sous leurs yeux étoient tellement compliqués par la multiplicité des questions, et aigris par le ressentiment des parties, que la négociation devoit entraîner bien des longueurs. Pour y mettre plus de facilité on distingua deux objets qui étoient en effet de nature différente, la guerre entre *Zurich* et les Cantons, et celle entre l'Autriche et ces mêmes Cantons.

A l'égard de la première, les Suisses insistant sur ce que leur différent avec *Zurich* fût jugé conformément aux pactes de leur confédération, on convint que dans le terme d'un mois deux députés de chaque parti se réuniroient à *Kayserstuhl* (1), et que s'ils n'y pouvoient convenir des conditions de la paix, ils nommeroient un sur-arbitre pris dans la magistrature d'une ville impériale, hors de la Suisse, lequel auroit tout pouvoir de prononcer une sentence définitive. Le choix d'un sur-arbitre fut en effet nécessaire par le dissentiment constant des quatre députés, et ils donnèrent cette grande marque de confiance à *Pierre* d'*Argun*, bourgmestre de la ville d'*Augsbourg*, qui prononça que les Cantons avoient le droit de citer les Zurichois devant des juges tirés du sein de la confédération pour répondre sur le fait de leur alliance avec l'Autriche. Cette commission ou ce tribunal fut donc assemblé à *Einsiedlen*, et chaque parti y soutint encore long-tems ses prétentions. Enfin l'article principal, celui de l'alliance de *Zurich* avec l'Autriche n'étant presque plus qu'une affaire de bienséance, vis-à-vis d'un prince dont les Zuri-

(1) Petite ville du pays de Baden sur le Rhin. Elle dépend de l'évêque de Constance.

chois étoient très-mécontens, fut soumis à la décision de *Henri* de *Bubenberg*, avoyer de *Berne*, qui prononça définitivement que cette alliance devoit être annullée, comme contraire aux traités par lesquels *Zurich* s'étoit précédemment liée avec les Cantons; mais que d'un autre côté les Cantons devoient rendre aux Zurichois les terres conquises sur eux, et renoncer à toute prétention à des dédommagemens.

La guerre contre l'Autriche devoit dès lors naturellement cesser, puisqu'elle n'avoit plus d'objet, mais l'histoire ne nous apprend pas par quelle transaction elle fut terminée. On étoit convenu à *Constance* que chaque parti remettroit au bourgmestre de cette ville une déduction de ses griefs; que ces déductions seroient envoyées dans un terme fixé au bourgmestre et au sénat de la ville d'*Ulm*, qui dans un second terme de dix-huit mois concilieroient les parties de gré à gré, ou si cela ne se pouvoit pas, rendroient une *sentence définitive*, savoir, le conseil de la ville d'*Ulm* sur les prétentions de la maison d'Autriche, et le comte *Palatin* du Rhin sur celles des Cantons. Mais l'historien *Tschudi* qui nous a conservé les mémoires des parties nous laisse ignorer le jugement des arbitres, et comme ce jugement ne devoit se rendre qu'au bout de dix-huit mois,

il est possible, qu'il n'ait jamais été prononcé.

Cette pacification a donné lieu à plusieurs réflexions qu'il n'est peut-être pas inutile de rappeler. Nous avons déjà observé que la première cause de cette fatale guerre fut la jalousie qu'excitèrent chez ceux des confédérés qui avoient le moins de territoire, les agrandissemens rapides de ceux qui avoient eu plus de bonheur ou d'habileté.

Des inimitiés personnelles entre les chefs du Canton de *Zurich* et ceux de *Schwitz* s'étoient jointes à ces jalousies, et avoient envenimé la querelle. Le ressentiment des Zurichois leur avoit fait oublier ce qu'ils devoient à la commune patrie, à la confédération à laquelle ils étoient liés, et ce qu'ils avoient à craindre de la part de l'ennemi naturel de cette confédération, dans les bras duquel ils se jetèrent imprudemment.

Heureusement pour eux et pour tous les Suisses, les princes Autrichiens ne surent ou ne purent profiter de cette division des Cantons. Les Zurichois qu'ils avoient si mal secondés se dégoûtèrent de leur alliance. Le tems et les malheurs qui calment les haines les plus violentes les ramenèrent à des sentimens de modération et de patriotisme. Les mêmes causes appaisèrent insensiblement l'esprit soupçonneux, altier et

irritable des habitans de *Schwitz* et de leurs voisins. Ils se contentèrent d'obtenir ce qu'il y avoit en effet de plus important pour leur sûreté, de plus flatteur pour leur fierté, et qui leur avoit été contesté avec le plus d'obstination, la dissolution de l'alliance de *Zurich* avec l'Autriche. Ainsi cette guerre, d'ailleurs si désastreuse servoit du moins à consacrer deux points de la plus grande conséquence du droit public des Suisses, bases de leur confédération. Le premier, que tout différent qui s'éleveroit entre quelques Cantons devoit être porté devant les Cantons neutres pour être terminé par leur médiation, si la chose étoit possible, et si elle ne l'étoit pas, par un jugement à l'appui duquel ils pouvoient employer les armes contre la partie qui refuseroit de se soumettre. La seconde maxime, c'est que sans contester aux divers Cantons le droit qu'ils s'étoient réservés de former des alliances particulières, les autres confédérés avoient celui de juger si ces alliances étoient compatibles, ou non, avec la confédération générale, ce qui impliquoit la condition de ne pouvoir contracter des alliances désapprouvées par les autres Cantons.

D'ailleurs les grandes preuves de valeur que les Cantons donnèrent dans cette guerre, ajou-

tèrent encore comme nous l'avons dit, à la haute opinion qu'on en avoit dans toute l'Europe; opinion qui faisoit le principal fondement, le plus sûr rempart de leur liberté. Nous devons observer à cette occasion que les habitans de *Schwitz* ayant paru toujours les plus ardens dans la poursuite de cette liberté pour laquelle on avoit fait les dernières guerres, on s'accoutuma peu-à-peu en Allemagne et ailleurs, à donner leur nom aux divers peuples de la confédération. Les Autrichiens introduisirent les premiers cet usage qui a été ensuite adopté par-tout, et a toujours continué dès lors.

Les Zurichois rentrèrent après ce traité dans la possession des terres dont les Cantons s'étoient emparés, à la réserve de quelques villages qui restèrent au Canton de *Schwitz* (*a*). Quelques années après les ducs d'Autriche leur rendirent aussi comme un dédommagement pour les frais de la guerre le comté de *Kybourg* qu'ils lui avoient remis comme un gage de leur fidélité à remplir les conditions de leur alliance. *Schwitz* et *Glaris* confirmèrent par un traité exprès leur combourgeoisie avec les habitans de la ville et

---

(*a*) Comme Pfeficon et Volrau.

du comté d'*Utznach* qui avoit été un des premiers sujets de la guerre ; car ces sortes d'alliances, appelées *Landrecht*, dans la langue du pays, étoient une espèce d'incorporation de l'état le plus foible au plus fort, et l'obligeoient à faire, presque à tous égards cause commune avec lui. Les habitans du *Haut-Toggenbourg* furent obligés de se joindre aux mêmes conditions à ces Cantons. Ceux de *Zurich*, d'*Uri*, de *Schwitz* et d'*Underwald* renouvelèrent leur alliance avec les habitans de *Glaris* ; et pour récompenser leur valeur et leurs services, ils traitèrent avec eux sur un pied égal, et leur donnèrent ainsi la faculté de contracter ensuite une semblable alliance avec *Berne*, *Lucerne* et *Zug*.

La confédération helvétique acquéroit ainsi plus de solidité et d'étendue ; mais, pour rétablir la tranquillité générale, il falloit encore réconcilier la ville de *Bâle* avec les princes et les vassaux de l'Autriche. On s'en étoit déjà occupé à diverses reprises. Enfin le pape *Eugène* étant mort, et l'empereur ne voulant point reconnoître *Amédée* ou *Félix V* que le concile de *Bâle* avoit nommé pour son successeur, les Bâlois intimidés par les menaces de ce prince furent obligés de retirer au concile les sauf-conduits nécessaires à sa sûreté, et le concile effrayé abandonna

leur ville et alla siéger à *Lausanne*. Mais ce qui n'étoit pas moins sensible aux Bâlois, c'est qu'ils perdirent en même tems *Rheinfeld* dont la conquête leur avoit tant coûté. Des gentilshommes Autrichiens surprirent cette petite ville, et en chassèrent les partisans des Bâlois. Divers combats eurent lieu à la suite de cet événement. Les Bâlois d'abord battus réussirent à prendre d'assaut le château-fort de *Blomont*, et à faire prisonnier le baron d'*Eptingen*, un de leurs plus dangereux ennemis. D'autres nobles eurent le même sort. On fit la paix ; mais *Rheinfeld* resta aux Autrichiens.

CHAPITRE II.

Guerre entre Fribourg et Berne. Première alliance des Suisses avec la France. Leur guerre avec l'Autriche et la noblesse voisine. Guerre de Mulhausen. Paix de Waldshut avec le duc d'Autriche. Acquisition de Winterthur et de la Thurgovie. Alliance avec Milan.

A PEINE la guerre civile avoit-elle pris fin que *Berne* et *Fribourg* en firent naître une nouvelle (*a*). Ces deux villes avoient été fondées, comme on l'a dit, par les ducs de *Zæringen*, vers la fin du douzième siècle, à la distance de six lieues l'une de l'autre, mais *Berne* avoit eu dès sa fondation un grand avantage sur *Fribourg*. Elle avoit été bâtie sur des terres relevant de l'empire, et à l'extinction de la maison de *Zæringen* elle échut à l'empire, et devint ville impériale, au lieu que *Fribourg* bâtie dans le domaine particulier de ces ducs passa par héritage aux comtes de *Kibourg*, et de ces comtes à leurs héritiers

(*a*) An 1448.

les princes de la maison d'Autriche. D'ailleurs les deux villes situées dans la même contrée avoient reçu de leurs fondateurs la même constitution, les mêmes priviléges. L'une et l'autre avoient été destinées à servir d'asile à la foiblesse et à l'industrie, contre la tyrannie des grands, toujours redoutables au peuple et souvent aux princes eux-mêmes. Cette grande conformité n'est pas toujours un gage d'union entre des voisins; ils n'en deviennent même que plus aisément jaloux l'un de l'autre, quand la fortune les traite inégalement. *Berne* ayant profité des conjonctures pour faire de grands pas vers l'indépendance, et *Fribourg* au contraire ayant passé sous les lois de la maison d'Autriche, la différence de leur position, de leurs intérêts, de l'esprit de leurs habitans fit naître entr'eux de fréquens démêlés. Les deux villes se firent souvent la guerre dans le quatorzième siècle. Elles se réconcilièrent ensuite, et s'unirent même par un traité de combourgeoisie perpétuelle (*a*). Mais aussi long-tems que l'une étoit indépendante et alliée des Cantons, l'autre soumise à des princes ennemis de ces mêmes Cantons, il étoit difficile que cette union fût

(*a*) An 1405.

bien solide, malgré le traité de combourgeoisie. Il se forma dans le sein de Fribourg, un parti autrichien, un parti qui favorisoit *Berne* et les Cantons, et un troisième parti qui travailloit, peut-être en secret, à s'assurer de la protection du duc de Savoie dont les états s'étendoient jusques aux portes de la ville.

Dans cette disposition des esprits, des incidens peu importans en eux-mêmes, et des querelles particulières devinrent aisément des querelles générales. Un *avoyer* de *Fribourg* nommé d'*Aſſentschen* ou d'*Avenche*, ayant été déposé pour avoir favorisé l'évasion d'un prisonnier dont on l'accusoit d'avoir reçu de l'argent, se réfugia chez le duc *Louis* de Savoie, dont il étoit vassal, et qui le prit sous sa protection. Les Fribourgeois reclamèrent celle de leur souverain *Albert* d'Autriche, qui se plaignit au duc de Savoie, et ne reçut point de satisfaction suffisante. L'avoyer déposé, protégé par ce duc, osa soutenir sa querelle contre les Fribourgeois à main armée. Ceux-ci lui déclarèrent la guerre, et même au duc de Savoie son protecteur. *Albert* d'Autriche qui eut dû s'armer pour défendre ses sujets, se contenta de leur envoyer un officier de confiance pour commander leurs milices, alors les

Fribourgeois prirent, pillèrent et brûlèrent divers châteaux des vassaux du duc de Savoie. Les Bernois qui étoient alliés des deux princes ne restèrent pas long-tems simples spectateurs d'une guerre qui se faisoit si près d'eux. Ils prirent les armes en faveur du duc de Savoie, moins pour servir l'ambition de ce prince que par inimitié pour le parti Autrichien qui dominoit dans *Fribourg*. Le comte de *Gruyères* se joignit à eux, et sa puissance en fit un utile allié.

C'est ainsi qu'un différent si peu important dans son origine donna lieu à des dévastations, des brigandages et des combats sanglans. Il y en eut deux dans le pays de *Schwartzenbourg* bailliage gouverné en commun par les deux villes, mais dont les habitans favorisoient les Bernois. Ceux-ci furent vainqueurs dans le premier. Les Fribourgeois, au rapport de leurs historiens, le furent dans le second; le duc d'Autriche leur défendoit toujours de faire la paix; mais la nécessité plus impérieuse que ce prince foible et obstiné, les força d'accepter les conditions désavantageuses d'un traité dont le roi de France, le duc de Bourgogne, et les Cantons furent les médiateurs; et qui

fut

fut signé à Morat (*a*). Il fallut qu'ils promissent une satisfaction au duc de Savoie, un dédommagement à ceux de ses vassaux dont ils avoient pillé les terres, et le rétablissement de l'avoyer déposé. Leur alliance avec la Savoie et les Bernois fut annullée ; et ils cedèrent *Grasbourg* et *Gumine* à ces derniers. *Fribourg* se trouva alors dans une situation bien critique. Cette ville étoit chargée de dettes, livrée aux factions, épuisée par la guerre. Son souverain ne lui étoit qu'à charge, et ne faisoit rien pour sa défense (*b*).

Ces mêmes années offrent au contraire de nouveaux exemples des progrès de la prospérité et de la puissance des Bernois. Ils acquirent la propriété de *Brandis* et de *Wimmis* (1) dont les anciens seigneurs s'étoient fait recevoir membres de la bourgeoisie de Berne ; car

(*a*) Le 19 Juin 1448.

(*b*) V. l'histoire des Suisses du baron d'Alt.

(1) *Wimmis* beau bourg bien bâti avec un château. C'étoit le chef-lieu de la partie inférieure du *Simmenthal*, vallée fertile en pâturages, habitée par des hommes bien faits, sains, bons et d'un esprit cultivé, en un mot, une des peuplades les plus heureuses de l'Europe, jusques à la fin du dernier siècle. *Brandis* est dans l'*Emmethal*

par les traités de combourgeoisie les seigneurs qui avoient contracté avec l'Etat devenoient ses vassaux, et c'étoit là le seul titre de la souveraineté de Berne sur un grand nombre de seigneuries dont les propriétaires avoient autrefois recherché sa protection. Des villes, des communautés imitoient leur exemple. Dans des tems de troubles on achete sa sûreté à tout prix (*a*).

L'abbé de *St. Gall* avec son chapitre, ses vassaux et sujets s'unit aussi alors aux quatre Cantons de *Zurich*, *Lucerne*, *Schwitz* et *Glaris* par une alliance perpétuelle qui établissoit un droit de combourgeoisie, et un engagement mutuel de se défendre contre les ennemis communs. Les *Appenzellois* demandèrent et obtinrent des sept Cantons, sous la protection desquels ils s'étoient mis, que leur alliance avec eux devînt perpétuelle, et huit ans après (*b*), ils acquirent le *Rheinthal*, en se chargeant des sommes pour lesquelles il avoit été hypothéqué. C'étoit une acquisition importante, et qui depuis long-tems étoit l'objet de leurs vœux. On verra dans la suite qu'ils durent la partager avec d'autres Cantons.

(*a*) *Waldkirch* Eydg. His. T. 1. ad an. 1445.

(*b*) An 1452.

Mais de toutes les alliances que les Suisses formèrent dans ce tems, la plus importante sans doute en elle-même et par ses suites ce fut celle avec la France. Nous avons observé que d'abord après la bataille de *St. Jaques* près de Bâle, leur bravoure héroïque avoit fait désirer au Dauphin (depuis Louis XI), de les avoir pour amis, et qu'il se hâta de faire la paix avec eux. Mais une alliance ne pouvoit être conclue que par le roi. *Charles VII* la fit proposer et accepter aux huit Cantons et à la ville de *Soleure* (*a*). Le roi promit par ce traité qu'il ne feroit jamais rien, ni lui, ni ses successeurs et sujets qui pût être préjudiciable aux Suisses, qu'il ne donneroit ni aide ni secours à leurs ennemis, qu'il permettroit à tous leurs sujets le libre passage dans son royaume, pour eux et leurs biens, armes et bagages, qu'ils pourroient y exercer tout trafic ou commerce qui ne seroit point défendu par les lois. Cette alliance fut déclarée perpétuelle, et Louis XI et les Suisses la renouvelèrent (*b*) à *Abbeville* et à *Berne* l'année suivante (1).

(*a*) Novembre 1453.

(*b*) An 1463.

(1) V. *Tschudi* p. 36. *Wattewille* Hist. de la confédération helvétique, T. 1, L. 6.

Les villes de *St. Gall* et de *Schaffhouse* s'allièrent, vers le même tems (*a*), avec les Cantons, et mirent ainsi leur liberté sous leur protection. La première de ces villes étoit sans cesse en différent avec son abbé. La seconde avoit tout à craindre des ducs d'Autriche dont elle avoit dépendu avant que le concile de *Constance* lui eut fait obtenir sa liberté. Le duc *Sigismond* cousin de l'empereur auquel étoient échus en partage le *Tyrol*, la *Souabe* et l'*Alsace* avoit renouvelé ses prétentions sur *Schaffhouse*. Il étoit même sur le point d'attaquer cette ville lorsque la protection des Cantons promise par le traité d'alliance vint la sauver.

Les Zurichois, sous quelque prétexte, occupèrent la ville d'*Egliseau* située sur le Rhin qui relevoit d'un seigneur de Souabe, le comte de *Thengen*, et se la firent céder. Le plus frivole sujet suffisoit souvent pour entreprendre une guerre, à un peuple qui en faisoit son métier, son plaisir et sa gloire. C'est ce qu'on vit à *Constance*, où, à propos d'une dispute occasionnée par le mépris avec lequel un bourgeois de cette ville avoit reçu d'un bourgeois de *Lucerne*, une monnoie de *Berne*, les Lucernois, et d'autres Cantons firent marcher quatre

(*a*) An. 1454.

mille hommes contre *Constance*. Ces troupes exigèrent de la ville un dédommagement de 2000 florins pour cette prétendue insulte, et levèrent des contributions dans la Thurgovie. Cet événement ne mériteroit pas d'être remarqué, s'il n'avoit pas été dans la suite un des prétextes qui motivèrent la conquête de la Thurgovie aux yeux d'un peuple déjà enivré du succès de ses armes.

A leur retour, les troupes des Cantons d'*Uri*, de *Schwitz*, d'*Underwald* et de *Glaris*, entrèrent dans la ville de *Rapperschwil*, qui se remettoit à peine des fatigues du long siége qu'elle avoit soutenu pendant la guerre de Zurich. Une partie de ses habitans conservoit un vif ressentiment de toutes les pertes qu'ils avoient essuyées, et ils accusoient hautement les ducs d'Autriche qui ne les avoient payés que d'ingratitude. La crainte d'un soulèvement général obligea le duc *Sigismond* à envoyer des troupes et à faire arrêter les plus mutins. Mais cette mesure violente ne leur en imposa point. Elle réunit au contraire tous les bourgeois contre lui (*a*), et la présence de l'armée des quatre Cantons les enhardissant, ils renoncèrent à son

(*a*) An 1458.

obéissance, et s'allièrent avec les Cantons en se réservant leurs priviléges. Ainsi tout sembloit amener une nouvelle rupture entre la maison d'Autriche et les Suisses. Ceux-ci loin d'en être effrayés, s'en promettoient de grands avantages, parce qu'il venoit de s'élever des querelles graves dans le sein même de cette famille au sujet de la succession du jeune *Ladislas d'Autriche*, roi de Hongrie et de Bohème qui venoit de mourir sans enfans.

Quel rare concours de circonstances ne faut-il pas pour former un peuple juste et vertueux? Avec quelle facilité au contraire, avec quelle promptitude, ne peut-on pas le séduire, et lui faire oublier tous les principes qui faisoient sa gloire et son bonheur? Cinquante ans auparavant nous avons vu les confédérés rejeter long-tems l'offre d'une belle province, et lui préférer l'honneur de rester fidèles à leur parole. Il avoit fallu que l'empereur *Sigismond* employât pour les séduire les plus pressantes sollicitations, les plus perfides amorces, les plus subtils sophismes de ses casuistes et de ses jurisconsultes. En cédant ils laissent encore échapper des regrets. Le Canton d'*Uri* reste même incorruptible. Mais peu-à-peu chez les autres les scrupules s'évanouïssent. Ce même

peuple dont les désirs s'étoient si long-tems bornés à jouir en paix des fruits de la liberté qu'il avoit si glorieusement conquise, et du bonheur qu'il tenoit de la nature, ouvre son âme aux passions qui en sont les plus dangereuses ennemies, à la vengeance, à l'ambition, à la cupidité. Enorgueilli de ses victoires il devient ombrageux, inquiet, remuant ; ses convenances lui semblent des droits. Il faut qu'il étende ses domaines sous le prétexte de leur donner des limites naturelles, qu'il se fasse redouter sous cet autre prétexte de n'avoir plus rien à craindre ; que ses laboureurs, ses heureux bergers abandonnant leurs paisibles demeures pour des querelles étrangères, et leur indépendance pour une servitude soldée, courent après des richesses superflues au risque de ne trouver souvent qu'une misère réelle (1).

---

(1) On voit déjà en 1450, après la guerre de Zurich, des cantons qui fournissent un corps de 800 auxiliaires à la ville de *Nuremberg* contre le margrave *Albert* de *Brandebourg*, et de simples particuliers qui prennent des Suisses à leur solde, pour attaquer un abbé de *Kempten*. Ces faits rapportés par *Tschudi* méritent d'être remarqués, s'ils sont les premiers commencemens des services militaires des Suisses chez les étrangers. Ce qui paroît certain, c'est

Dans ces nouveaux systèmes, ces nouvelles mœurs, plusieurs devinrent en effet plus riches, mais tous aussi plus avides, et moins contens. Ces richesses mêmes subitement acquises se dissipoient d'ordinaire en aussi peu de tems. Elles n'ajoutoient presque rien à la prospérité publique. Dans la plupart des Etats elles ne produisoient que des abus, de la vénalité, de l'envie, des divisions. Ce dernier fléau sur-tout y causa de funestes ravages dont les traces se sont étendues jusques à nos jours, et ont fait souvent regretter aux meilleurs citoyens l'ancienne médiocrité qui étoit beaucoup plus analogue aux mœurs républicaines, qui les eût mieux conservées, qui eût offert moins d'aliment à la discorde au dedans, et moins de prise aux intrigues des étrangers. Ainsi dégénerés et devenus un peuple ordinaire, les confédérés cherchèrent un prétexte de recommencer la guerre, et le trouvèrent aisément. Ceux de

---

qu'en 1454, *Jean d'Anjou*, duc de Calabre, conduisit 500 Suisses aux princes de la *Ligue du bien public*; mais il paroît aussi que dans cette occasion et dans beaucoup d'autres, ces levées se faisoient sans l'aveu des régences qui ne prenoient aucune part à de pareilles querelles étrangères.

Glaris alléguoient que les ducs d'Autriche vouloient s'attribuer les droits que l'abbesse de *Seckingen* avoit exercés autrefois sur eux, et dont ils s'étoient rachetés. Les Zurichois prétendoient que plusieurs de leurs bourgeois avoient été maltraités à *Winterthur* par des sujets de l'Autriche, et que le voisinage de cette ville menaçoit leur sûreté. Les autres Cantons rappeloient l'insulte frivole faite à des Suisses à *Constance*, et celles qu'ils avoient souvent à essuyer de la part de la noblesse autrichienne.

Les évêques de *Constance* et de *Bâle* vouloient conjurer cet orage qui menaçoit eux et tous leurs voisins. Ils proposoient des conférences, et une partie des Cantons, celui de *Berne* en particulier, demandoit qu'on en attendît le résultat. Mais *Lucerne* et *Underwald* décidèrent la guerre en la déclarant sur-le-champ au duc d'Autriche (*a*), et en faisant entrer leurs troupes en campagne. Les bourgeois de *Rapperschwil* se rangèrent sous la bannière des quatre Cantons qu'ils avoient pris pour leurs protecteurs, et plusieurs volontaires de diverses parties de la Suisse vinrent grossir cette armée qui entra sans résistance dans la *Thurgovie*.

(*a*) An 1460.

Ce pays qui portoit autrefois le titre de *Landgraviat*, et auquel la rivière de *Thur* a donné son nom, est entre les frontières du Canton de *Zurich*, le lac de *Constance*, et les terres de l'abbé de *St. Gall*. Sa fertilité, sa situation, son étendue qui comprend trois villes, et plus de cinquante paroisses, tout concouroit à en faire un objet d'ambition pour une grande partie des Suisses. Favorisés par les dissentions qui agitoient tout l'empire, et qui opposoient les princes Autrichiens les uns aux autres, appelés par les vœux d'une partie des habitans, ils marchèrent avec ardeur à cette conquête, et dès les premiers pas ils s'emparèrent du château et de la ville de *Frauenfeld* qui étoit la capitale du pays.

Les Zurichois avoient sur-tout à cœur de prendre *Winterthour*, vile assez considérable, située sur leurs frontières, anciennement le séjour d'une nombreuse noblesse et le théâtre de plusieurs révolutions. Elle avoit eu avec eux un traité de combourgeoisie auquel les ducs d'Autriche l'avoient ensuite forcée de renoncer. Elle en obtint des priviléges très-étendus qu'elle paya par de grands services, et sur-tout par le zèle avec le quel elle reconnut la souveraineté de *Frédéric III*, lorsque cet

empereur s'y rendit en personne. Le parti de la noblesse qui dominoit alors à *Winterthour* avoit forcé à cet acte de soumission celui des bourgeois dévoués aux Cantons protecteurs de leur ordre et de la liberté. La cause de ces derniers intéressant ainsi les confédérés, Zurich obtint que sept Cantons vinssent réunir leurs bannières sous les murs de cette ville. Le siége n'en fut pas moins long et meurtrier. La garnison autrichienne et les partisans de l'Autriche se défendirent avec une grande valeur pendant deux mois.

Ce fut devant *Winterthour*, et pendant ce siége, que les confédérés reçurent l'hommage de presque tous les habitans de la *Thurgovie*. Ils leur maintinrent tous leurs priviléges. Quelques places où les Autrichiens tenoient garnison, comme *Diessenhofen*, faisoient aussi quelque résistance. Le duc *Sigismond* parut de loin, comme s'il eut voulu secourir ces villes ; mais il n'en approcha point. Ses ressources étoient épuisées. Il ne payoit personne, et les assiégés découragés se rendoient à des conditions avantageuses. *Schaffhouse* qui avoit contribué aux succès des confédérés en fut récompensée par l'extension de son territoire. La seule ville de *Winterthour* tenoit encore, et les confédérés se lassoient déjà de

ce long siége, lorsque le duc *Louis* de Bavière leur persuada de le lever en leur promettant que la ville s'engageroit à une neutralité perpétuelle. Ce prince conciliateur fit plus encore. Avec le concours des évêques de *Bâle* et de *Constance*, il engagea *Sigismond* d'Autriche et les Cantons à conclure une trêve de quinze ans pendant laquelle les Cantons devoient rester paisibles possesseurs de tout ce qu'ils avoient conquis dans la *Thurgovie*, à condition cependant qu'ils ne recevroient plus dans la confédération aucun vassal ni sujet de l'Autriche. C'étoit bien leur abandonner dans la réalité tout ce qu'ils avoient désiré, et dès lors en effet, la *Thurgovie* ne fut plus qu'une province soumise à la souveraineté des Suisses, et au gouvernement commun des sept Cantons (1). Un bailli fut envoyé pour l'exercer au nom de ces nouveaux souverains, et le spirituel, ainsi que les villes d'*Arbon* et de *Bischoffzell*, restèrent à l'évêque de *Constance*. Ainsi cette courte guerre se termina pour les Suisses par un grand accroissement de territoire, qui faisoit prévoir la fin prochaine de la domination de la maison d'Autriche dans l'Helvétie.

(1) Celui de Berne n'ayant pas pris part à cette conquête éloignée de ses frontières, n'a été admis à la co-régence que dans le dernier siècle.

Durant le loisir que leur acquit cette paix, loisir qui contrarioit déjà leur goût pour la licence des camps, et pour la solde et le butin que la guerre leur procuroit, ils fournirent des troupes à l'électeur *Palatin Frédéric le victorieux*, contre ses ennemis l'électeur de *Mayence*, le margrave de *Baden*, et le comte de *Wurtemberg*. Deux mille Suisses servirent si bien le *Palatin* à la bataille qu'il livra à ces princes à *Seckenheim*, qu'ils furent faits prisonniers avec une partie de leur armée. Ce fut à cette occasion qu'ils prirent sous leur protection la ville de *Rothweil*, située sur le *Necker* en Souabe. Leur alliance avec cette ville impériale ne fut d'abord que pour quinze ans (*a*), mais elle fut ensuite prolongée, comme on le dira. Ils soutenoient aussi *Schaffhouse* dans les querelles que cette ville avoit avec des nobles du voisinage, vassaux de l'Autriche, et la favorisoient dans ses projets d'indépendance.

Pendant que ces choses s'étoient passées au nord de la Suisse, divers événemens avoient attiré l'attention des Cantons sur ses parties méridionales.

Le Milanois étoit gouverné alors par le jeune

(*a*) An 1463.

Galéas Sforza dont le père n'avoit dû son élévation qu'à lui-même. L'obscurité de sa naissance n'avoit fait que relever l'éclat de ses grandes qualités. Il avoit passé par tous les grades du service, et étoit devenu le plus fameux capitaine de l'Italie. Son courage, sa prudence, ses succès lui firent un nom si fameux qu'il se vit bientôt à la tête d'une armée qui se signaloit par des victoires, lorsque sa mort prématurée en fit passer le commandement à son fils naturel, âgé seulement de vingt ans, mais qui, né dans les camps, ne se montra pas moins digne d'en soutenir la réputation. Ce jeune *Galéas* s'engagea d'abord au service de *Philippe Visconti*, duc de Milan, dont il battit les ennemis, et dont il épousa la fille naturelle, son seul enfant. *Crémone* et son territoire furent sa récompense, et la dot de sa femme. Ensuite *Philippe* étant mort, *Sforza* conçut le dessein de s'emparer de tout le duché. Les princes François qui pouvoient le réclamer comme issus d'une sœur du dernier duc, étant alors dans l'impuissance de faire valoir ce titre, *Sforza* profita d'une conjoncture qui valoit mieux que des droits. Aidé par *Cosme* de *Médicis*, il gagna les troupes Milanoises, soumit tout le pays, et sut affermir par sa politique la domination formée par sa valeur. Les Milanois s'accou-

tumèrent à le regarder comme leur souverain ; il fut aimé de ses sujets, respecté de ses voisins, et devint l'arbitre de l'Italie.

Cependant ce nouveau souverain n'ayant point reçu suivant l'usage l'investiture du duché de Milan des mains du chef de l'empire, n'en jouissoit pas sans quelque inquiétude, et il ne pouvoit considérer l'empereur que comme un ennemi plus ou moins déclaré. Aussi n'épargnoit-il ni les intrigues, ni ses trésors pour se fortifier au-dehors par des alliances. Il trouvoit dans *Louis XI* des dispositions favorables à ses desseins ; car, loin d'aider les princes de son sang à faire valoir leurs droits sur les Milanois, *Louis* qui avoit été un mauvais fils et un mauvais parent, se défioit de tous les siens, et au lieu de se déclarer contre *Sforza*, il cultivoit son amitié soigneusement.

Mais le plus sûr appui pour *Sforza* étoit sans doute dans la confédération helvétique. Là il trouvoit des voisins illustrés par des victoires, des guerriers dout le nom seul en imposoit, des hommes droits et sans dissimulation, avides d'argent à la vérité, mais aussi avides de gloire, fidèles à leur parole, et disposés autant que lui à se défier des vues et des prétentions de l'Autriche. Tels furent les puissans motifs qui l'engagèrent à rechercher

leur amitié, et qui unirent pour la première fois deux états en même tems voisins et éloignés, par une alliance qui fut nommée le *capitulat*, alliance remarquable par les occasions fréquentes qu'elle fournit dans la suite aux confédérés de s'intéresser au sort de l'Italie. Pour cette fois, elle se borna à établir entr'eux des liaisons d'amitié et de bon voisinage, et à se promettre des secours au besoin. Alors aussi le canton d'*Uri* fut confirmé dans la possession de la vallée de *Livine* qu'il avoit acquise dix-huit ans auparavant, comme nous l'avons observé. Le duc avoit acheté les droits que le chapitre de Notre-Dame de Milan avoit sur ce pays, et il se les étoit réservés en le cédant au canton d'*Uri*; mais ces droits se réduisirent par le capitulat à une simple redevance féodale que le duc exigeoit du Canton, savoir, la présentation annuelle de quatre faucons et d'une arbalête. Cette condition si frivole, si peu onéreuse, parut cependant d'abord humiliante à la noble fierté du peuple d'*Uri*. Il souffroit de penser qu'elle lui étoit imposée par un usurpateur, et non par un souverain légitime; cependant les sollicitations des autres Cantons l'engagèrent enfin à en paroître satisfait.

Celui de *Zurich* acquit aussi alors la ville de *Winterthur* qu'il désiroit avec tant d'ardeur, comme

comme un boulevard nécessaire à sa sûreté. Nous venons de voir qu'elle s'étoit seulement engagée par la dernière trêve à une neutralité perpétuelle entre les Suisses et l'Autriche. Le duc *Sigismond* engagé dans d'autres querelles, voyant que cette ville devoit nécessairement lui échapper, parce que hors d'état de payer ce qu'il devoit aux habitans, il avoit perdu leur affection, voyant d'ailleurs que depuis la perte de la *Thurgovie*, il lui seroit impossible de la défendre, consentit à l'engager aux Zurichois pour la modique somme de dix mille florins (*a*), et ceux-ci la confirmèrent dans la possession de tous ses droits, ses propriétés, et ses priviléges qui étoient fort étendus (1).

(*a*) An 1467.

(1) La maison d'Autriche a renoncé au droit de racheter cette ville par une convention entre Zurich et le duc Sigismond, par l'union héréditaire qu'on fera connoître dans la suite, et par une disposition du traité de paix de Westphalie. Au reste *Winterthour* en conservant le droit de nommer ses avoyers, son grand et petit conseil, sa juridiction et beaucoup d'autres priviléges importans, devint bien moins une ville sujette de Zurich, qu'une ville protégée par un État plus puissant, et relevant médiatement de la confédération helvétique.

La confédération adopta dans ce même tems *Muhlhausen*, ville qui ne relevoit depuis longtems que de l'empire, et qui avoit déjà formé des alliances avec *Bâle* et avec plusieurs villes d'*Alsace*, pour se défendre contre la noblesse remuante de cette province. Cette ville petite, mais riche par son industrie, et la fertilité du pays qui l'environne, est située dans la partie de l'Alsace nommée le *Sundgau*, sur la rivière d'*Ill*, à six lieues de *Bâle*. Elle étoit donc entièrement hors des pays qu'embrassoit la confédération, et son agrégation pouvoit lui paroître plus onéreuse qu'utile. Mais les maximes qu'elle suivoit depuis quelque tems, le sentiment que les Suisses avoient de leurs forces, les injustices que la noblesse faisoit trop souvent essuyer aux habitans des villes, les souvenirs que ces injustices leur rappeloient, toutes ces causes les faisoient souvent courir aux armes, presque sans réflexion, au premier cri de leurs voisins opprimés.

(*a*) Une dispute des plus frivoles ayant fourni une raison ou un prétexte à des nobles de *Regesheim* d'insulter les bourgeois de *Muhlhausen* et de ravager leurs campagnes; ceux-ci firent avec

(*a*) An 1466.

Berne et *Soleure* une alliance pour quinze ans. Ce fut un nouveau sujet de ressentiment pour les nobles de l'Alsace et de la Souabe, auxquels l'exemple des Suisses avoit appris combien ces associations donnoient de force aux villes les moins puissantes. Ils se préparèrent donc à défendre une cause qui intéressoit l'honneur et la sûreté de leur ordre, et s'armèrent pour détruire cette *étable de vaches Suisses*. C'étoit là une de ces expressions que leur ridicule vanité et leur extrême imprudence leur rendoient familières, et qui trop souvent leur attiroient de cruelles punitions. *Berne* et *Soleure* envoyèrent sans délai quelques-uns de leurs guerriers au secours des bourgeois de *Muhlhausen*; et dès ce moment, on commença de part et d'autre à se faire la guerre avec fureur. L'armée des nobles s'approcha de la ville, et en ravagea les environs. Les bourgeois de *Muhlhausen* et leurs alliés firent des sorties, pillèrent et brûlèrent les villages et les châteaux des nobles. On se permit tout ce que la vengeance put faire imaginer de brigandages et de barbarie. Nous en supprimons les horribles détails. L'une et l'autre armée recevant de grands secours fut bientôt assez considérable pour mettre en peu de jours une grande étendue de pays à feu et à sang. La diète des

Cantons, assemblée à *Baden*, décida que cette querelle étoit celle de toute la confédération. Elle ordonna que chacun de ses membres envoyât son contingent. Celui de Berne seul fut de sept mille hommes. Ceux des autres Cantons et de leurs alliés s'y étant joints, trois corps d'armée pénétrèrent de trois côtés dans les terres de la noblesse ennemie, les ravagèrent impitoyablement, mirent en cendres ses fermes et ses châteaux, et lui offrirent le combat que sa foiblesse la mettoit hors d'état d'accepter. Alors les commandans Bernois et Soleurois ayant laissé une forte garnison dans *Muhlhausen*, retournèrent chez eux; mais les autres Cantons continuèrent les hostilités, et leurs troupes allèrent assiéger *Waldshut*, une des villes forêtières du Rhin qui appartenoit au duc d'Autriche.

Pendant le cours de cette guerre dont la défense de *Muhlhausen* étoit l'objet, il s'étoit élevé à l'occasion de *Schaffhouse* une autre querelle non moins sérieuse, et de même nature. Un gentilhomme voisin de cette ville, nommé *Heudorf*, enleva un de ses anciens bourgmestres, *Jean* de *Staad*, le traîna devant la justice du duc *Sigismond* d'Autriche, et l'y fit condamner à lui payer une rançon de dix-huit cents florins. *Schaffhouse* avoit obtenu par les derniers traités le

droit d'être exempte de la juridiction des tribunaux du duc. Les Suisses avoient été contractans dans ce traité. La violence étoit manifeste. Ce fut un nouveau grief ajouté aux autres qui les irritoit d'autant plus que le duc *Sigismond* paroissoit approuver cette violence. Ils usèrent de représailles envers des vassaux de l'Autriche, jetèrent une garnison dans *Schaffhouse*, et décrétèrent la levée d'un corps de troupes pour sa défense. Alors aussi le duc leva une armée, à laquelle se joignit un grand nombre de nobles de la province.

On ne comprend pas d'abord pourquoi *Sigismond*, toujours vaincu, toujours si borné dans ses ressources, et alors en procès avec son cousin l'empereur *Frédéric III* s'exposoit légèrement à une lutte aussi inégale. Mais on doit observer que ces agrégations répétées de gentilshommes de communautés, de villes mêmes à la confédération helvétique ne pouvoient qu'être infiniment désagréables aux souverains et aux seigneurs des provinces voisines, que cette manière de soustraire des sujets à leur obéissance, devoit les allarmer par l'attrait que lui prêtoit l'heureux exemple des Suisses, et leur paroître un genre d'usurpation et de conquête aussi injuste, et

beaucoup plus dangereux pour eux que celui qui s'exerce par la force des armes.

On tenta encore de ramener les esprits à des idées plus modérées. On tint des conférences à *Bâle*. Le pape sollicitoit alors tous les fidèles de suspendre au moins leurs dissentions particulières, et de se liguer contre les Turcs qui, de *Constantinople* leur nouvelle conquête, menaçoient toute la chrétienté. Mais ces tentatives n'eurent aucun succès. Une haine, une défiance profondément enracinées étoient seules écoutées des deux partis. Les hostilités un peu ralenties se renouvelèrent avec violence. *Walter* et *Thuring* de *Hallwyl*, vassaux de l'Autriche, se mirent à la tête de l'armée des nobles qui grossissoit tous les jours. Celle des Suisses étoit commandée par *Adrien* de *Bubenberg*, *Nicolas* de *Scharnachthal*, et *Hartman* de *Stein*. Les Cantons, en déclarant la guerre à *Sigismond d'Autriche*, l'alléguoient comme leur principal grief les injustices commises contre *Schaffhouse*. Une partie de leur armée s'occupa à pousser le siége de *Waldshut*. Les Zurichois y conduisirent de la grosse artillerie, et les Bernois y envoyèrent à eux seuls 2000 hommes qui, avec les contingens des autres Cantons, sembloient plus que suffisans pour se rendre maîtres d'une aussi petite ville.

Mais elle étoit défendue par dix-huit cents hommes que commandoient des officiers distingués de la noblesse autrichienne, et *Sigismond* s'avançoit avec treize mille hommes la plupart Bohémiens et Bavarois pour la délivrer. Instruits de leur marche les Cantons envoyèrent en hâte de nouvelles troupes au secours des assiégeans. Au seul bruit de leur approche les étrangers qui composoient la plus grande partie de l'armée du Duc, saisis de crainte, refusèrent de les attendre et se dispersèrent entièrement.

Cependant *Valdshut* continuoit à se défendre, et les Suisses impatiens de ce que leurs chefs n'ordonnoient pas l'assaut, se répandoient dans les campagnes voisines, et les ravageoient. Les terres mêmes de l'abbé de *St. Blaise* ne furent pas épargnées. Il fut obligé de leur payer une rançon. Les plaintes de tant de malheureux réveillèrent enfin chez les princes, et les peuples voisins ces sentimens de compassion toujours trop lents et trop foibles, mais qui sont pourtant ce qu'il y a de meilleur dans le cœur humain. Ils résolurent d'apporter un remède à tant de maux en appaisant le ressentiment redoutable des Cantons. Le comte *Palatin, duc de Baviére, Louis le riche*, fut le principal pro-

moteur de cette paix si nécessaire (*a*). Il étoit aimé et estimé des Cantons. (*b*) Il leur persuada d'envoyer des députés à *Brisach*, où se rendirent aussi les siens, ceux de l'évêque, du chapitre, et de la ville de *Bâle*, de la ville de *Nuremberg*, du margrave de *Baden* etc. Le duc *Sigismond* se plaignit avec amertume dans cette assemblée de ce que les Suisses avoient attaqué ses sujets pour des faits qui ne devoient être imputés ni à lui, ni à ses officiers et vassaux. Mais il consentit en même tems à faire la paix avec eux, à déclarer la ville de *Schaffhouse* exempte de la juridiction de ses tribunaux, à rendre à son bourgmestre *Jean de Staad* sa liberté et la rançon qui lui avoit été extorquée, à maintenir *Mulhausen* dans ses franchises, et ses priviléges les plus étendus, à la dédomager des pertes qu'elle avoit essuyées, à payer aux Cantons une somme de dix mille florins pour les frais de la guerre dans un terme convenu, et s'il ne pouvoit effectuer alors ce payement, il s'engageoit à leur remettre en équivalant la ville de *Waldshut* et la Forêt-noire. De pareilles conditions prouvent bien toute la

(*a*) An 1468.

(*b*) Tschudi. Schilling.

foiblesse de ce prince. On verra bientôt par de nouveaux faits que ses finances étoient tellement épuisées qu'il ne pouvoit plus soutenir la guerre sans recourir aux plus fâcheux expédiens. Il étoit d'ailleurs environné d'ennemis, et l'électeur Palatin lui-même jaloux de la maison d'Autriche, favorisoit de tout son pouvoir les prétentions des Cantons.

Ils acceptèrent donc les faveurs que la fortune leur offroit. (*a*) La paix fut conclue à *Waldshut* aux conditions proposées. Leur triomphe étoit complet. Ils avoient défendu des alliés injustement provoqués. Ils avoient ruiné et humilié leurs ennemis. Mais tant de ravages et d'incendies ternissoit l'éclat de leurs victoires, et une paix ainsi extorquée ne pouvoit qu'amener de nouvelles guerres.

Tous les efforts de l'abbé de *St. Gall* ne purent obliger les *Appenzellois* à lui céder le pays de *Rheinthal*. Ils l'avoient souvent occupé, et ils croyoient s'en être assurés de nouveau en se chargeant des sommes pour lesquelles il avoit été hypothéqué. Ni les ordres, ni les menaces du chef de l'empire dont ce pays re-

(*a*) Août 1468.

levoit originairement ne firent impression sur eux, et l'*abbé* qui avoit espéré recevoir de l'empereur ce fief important, fut obligé de se consoler par l'acquisition du comté de *Toggenbourg* qui n'étoit pas de moindre valeur, et qui étoit encore plus à sa bienséance. Il acheta pour cet effet tous les droits qu'avoient sur ce pays les barons de *Raron* héritiers du dernier comte de *Toggenbourg*. Le besoin d'argent les obligeoit à vendre cet héritage pour une somme de 14500 florins du Rhin, en réservant cependant tous les priviléges du peuple. Tel étoit presque par-tout l'état de pénurie auquel la noblesse s'étoit réduite par ses guerres continuelles, ses prodigalités, et les partages fréquens de ses terres entre divers collatéraux. Les habitans du *Toggenbourg* avoient obtenu en diverses occassions des droits importans, et l'abbé de *St. Gall*, en acquérant ce pays avoit dû renouveler les combourgeoisies qui l'unissoient avec les Cantons de *Schwitz* et de *Glaris*. De là se forma une constitution très-compliquée, source de griefs, de querelles, et quelquefois même de guerres qui se sont renouvelées jusques dans le dernier siècle. Il est étonnant que les *Toggenbourgeois* et leurs alliés n'aient pas pu ou voulu prévenir un

malheur qu'il étoit si aisé de prévoir, en achetant eux-mêmes de leurs seigneurs le reste de leur indépendance, à l'exemple de tant de peuples de leur voisinage.

Ces mêmes barons de *Raron* vendirent peu de tems après le reste de leurs droits sur *Utznach* aux deux Cantons de *Schwitz* et de *Glaris* qui partagèrent entr'eux ce bailliage.

Pour que la paix entre *Sigismond* et les confédérés fût solidement établie, il eut fallut que ce prince en remplît exactement les conditions. La plus intéressante étoit sans doute, la promesse qu'il avoit faite de leur payer dix mille florins pour les frais de la guerre. On touchoit au terme stipulé pour ce payement, et s'il n'étoit pas effectué, de grandes possessions en Souabe devoient en tenir lieu aux Cantons. *Sigismond* vouloit à tout prix prévenir une si grande perte. Il s'adressa à plusieurs princes d'Allemagne, pour en obtenir des secours d'argent. Mais la prodigalité éloigne la confiance, et il passoit pour prodigue. Il étoit brouillé avec l'empereur *Frédéric III* son cousin, dont les ressources d'ailleurs n'étoient guère moins épuisées que les siennes, quoiqu'il fût assis sur le premier trône de l'Europe. Il s'adressa donc à Louis XI, roi de France, qui ne lui accorda qu'une

pension trop peu considérable pour ses besoins. Enfin il trouva dans le duc *Charles* de Bourgogne le prêteur qu'il lui falloit.

Ce duc plus riche et plus puissant que la plupart des rois ses contemporains, saisit avec empressement l'occasion que lui offroit *Sigismond* d'*Autriche* d'accroître ses domaines en Alsace, en Souabe, et dans les pays mêmes soumis aux Cantons. Il regardoit ces divers Etats comme une conquête assez facile, qui pouvant le conduire à d'autres conquêtes plus éloignées, lui feroient ensuite obtenir cette dignité royale, seul objet qui lui restât à envier. Il s'engagea donc volontiers à donner au duc tous les secours dont il avoit besoin. Il lui prêta les dix mille florins qu'il devoit aux Cantons : il y en ajouta 80000, pour lesquels il voulut que le duc lui engageât, sous condition de rachat, le comté de *Ferrette* (*a*) la *Forêt-noire*, les quatre villes forêtières du Rhin, et tous ses domaines et seigneuries dans le *Sundgaw*, *l'Alsace* et le *Brisgaw*. On voit combien ces transactions intéressoient la sûreté de la confédération helvétique, et quelle jalousie

(*a*) En allemand *Pfirt* dans la Haute-Alsace.

elles lui auroient donnée, lors même que le caractère altier et ambitieux du duc de Bourgogne, et celui de ses officiers et vassaux, ne lui auroient pas fourni d'ailleurs les plus grands sujets de défiance.

CHAPITRE III.

Guerre des Cantons contre le duc de Bourgogne, jusques à la mort de ce duc en 1477.

CHARLES devenu possesseur, à titre d'engagiste, d'une si belle partie de l'ancien patrimoine de la maison d'Autriche, lui donna pour gouverneur *Pierre de Hagenbach*, homme dur, hautain, emporté comme son maître. Ce gouverneur, au mépris de toutes les règles de la prudence et de la justice, appesantit tellement son joug sur les peuples qu'il en fut bientôt universellement détesté. Ils regrettèrent amèrement leur ancien maître le duc d'Autriche, et touché de leur sort malheureux, celui-ci eut de son côté un vif repentir de les avoir si légèrement abandonnés à la merci d'un tyran. Bientôt *Hagenbach* ne se montra pas moins injuste et orgueilleux envers ses voisins. Il refusa de payer à la ville de *Schaffhouse* les 1800 florins promis par le dernier traité pour la restitution de la rançon de leur bourgmestre. Il prit même sous sa protection *Heudorf*, auteur de cet attentat et de la dernière guerre. Il fit la même faveur à *Bernard*

d'Eptingen qui, pour se venger des Suisses, avoit fait arrêter et piller dans le territoire de *Baden*, deux messagers d'Etat de Berne et de Soleure. Le bailli de *Louffenbourg* fit planter les armes de Bourgogne sur les terres des Bernois qui s'en plaignirent inutilement à *Hagenbach* et à son maître.

Alors les allarmes redoublèrent dans les Cantons, on sentit combien on devoit se défier d'un voisin si dangereux. On travailla à se fortifier par de nouvelles alliances, au-dedans et au-dehors. On rechercha sur-tout celle du roi de France *Louis XI* qui, par sa puissance et par sa haine connue contre le duc de Bourgogne, étoit le plus sûr allié qu'on pût avoir. C'étoit le canton de *Berne* qui par sa situation avoit le plus à redouter les entreprises de ce voisin, et ce fut *Berne* cependant qui mit le plus d'entraves à ces mesures défensives, par une suite des divisions qui s'étoient élevées dans son sein.

Les plus considérables seigneuries des environs de Berne, possédées par les familles les plus anciennes et les plus distinguées, jouissoient de priviléges si étendus qu'il n'y restoit presque aucune autorité au gouvernement. Ces priviléges leur avoient été réservés lorsqu'elles s'étoient soumises à la république. Elle leur avoit promis

de les leur maintenir ; mais l'ordre inférieur de la bourgeoisie voyoit avec peine ces distinctions. Il entreprit de les restreindre, et de rendre ainsi un service à l'Etat en même tems qu'il abaisseroit la noblesse.

Il réussit dans ce dessein et l'obligea en effet à acquiescer à une convention qui limitoit beaucoup ses prérogatives, et les anciens droits de ses terres. Cet acte (*a*) est resté en vigueur jusqu'à nos jours. Il privoit la noblesse des droits qui lui appartenoient ; mais il étoit d'ailleurs très-utile à la république.

A cette principale cause de jalousie entre les premières familles, et celles des bourgeois plus ou moins distingués par leur mérite ou leurs services, il s'en étoit joint d'autres qui entretenoient la fermentation. Ces dernières familles aspiroient à s'élever à d'autres égards au niveau des premières dont la prééminence s'étoit toujours soutenue à *Berne* depuis sa fondation. On a vu que c'étoit un *Bubenberg* qui avoit présidé à cette fondation au nom du duc de *Zæringen*. Ses descendans y avoient été dès lors presque toujours honorés de la dignité d'avoyer. Mais au tems où nous sommes parvenus, le crédit

(*a*) Nommé en allemand *Twingherren Vertrag.*

d'*Adrien*

d'*Adrien* de *Bubenberg* souffrit quelque atteinte de la part de *Nicolas* de *Diesbach*, homme riche et populaire qui se dévoua aux intérêts de la cour de France, et réussit à écarter des conseils *Adrien* de *Bubenberg* depuis long-tems attaché aux ducs de Bourgogne. Plusieurs nobles participèrent à sa disgrâce, et se retirèrent avec lui. D'autres furent exilés par le parti populaire, à la tête duquel étoit *Pierre Kistler* de la tribu des bouchers, élu *Banneret*, fougueux et ardent démagogue. *Jean Franklin* élu trésorier, et sorti comme lui de la classe des artisans, mais sage et ami de la paix, avoit de la peine à modérer la fougue de *Kistler*. Il ne put empêcher qu'il ne se rendît maître des conseils, n'en fît sortir une grande partie des nobles, et ne fût même élevé à la dignité d'*avoyer*. Armé de cette grande autorité, il eut de nouveaux moyens d'humilier la noblesse, et de multiplier contre elle les décrets de bannissement. Cependant cette conduite violente alarmoit aussi les autres confédérés qui, à la veille d'une guerre étrangère, avoient un si grand intérêt à la tranquillité de *Berne*. Les villes de *Bâle*, de *Fribourg*, de *Soleure*, de *Bienne* envoyèrent des députés à *Berne* offrir leur médiation entre les deux partis. L'évêque de *Bâle*, le comte *Rodolphe* de

Neuchâtel alliés des Suisses, s'y rendirent aussi en personne dans la même vue. Le nouvel avoyer *Kistler* rejeta leur médiation, et s'affermit dans les mesures rigoureuses que lui et son parti avoient adoptées. Ce parti avoit sur-tout à cœur de réprimer le luxe de la noblesse, et de lui ôter certaines parures affectées jusques là exclusivement à cet ordre, comme les longs souliers pointus, ou recourbés des hommes, les queues traînantes des robes des femmes etc. Il en vint même à des voies de violence pour atteindre son but. Mais aussi cette violence le perdit. Les gens modérés, les paysans mêmes des environs de *Berne* se lassèrent de sa domination. Elle devint en peu de tems odieuse et même ridicule. On donna pour successeur à *Kistler*, *Peterman* de *Wabern*, du corps de la noblesse. Enfin, dans une conférence des principaux des deux partis, on fit un accommodement. On laissa à la prudence et à la modestie des nobles le soin de régler leur parure et leur dépense, et ils rentrèrent à *Berne* avec l'applaudissement général.

Alors la guerre dont on étoit menacé au-dehors devint la seule affaire importante aux yeux de tous les citoyens, et dans tous les Cantons. Les vexations continuelles de *Hagenbach*, les prépa-

ratifs de guerre du duc de Bourgogne son maître, et les marques de mépris qu'il prodiguoit aux Suisses, ajoutoient tous les jours à leur impatience et à leur ressentiment. Les intrigues et les libéralités de *Louis XI* doivent aussi être comptées parmi leurs motifs. Ce prince et *Charles* de Bourgogne se craignoient, s'accusoient réciproquement. *Louis* environné d'ennemis, attribuoit leurs machinations continuelles aux intrigues de *Charles*, et à l'espérance de son appui. *Charles* faisoit au roi de semblables reproches, mais plus confiant que politique, il bravoit les manœuvres secrettes, et il mettoit toute sa confiance dans ses forces et dans son épée. *Louis* désiroit d'engager son rival dans une guerre, pourvu qu'il n'y prît qu'une part indirecte, et dans ce but les Suisses lui paroissoient l'instrument qu'il pourroit employer avec le plus de succès. Il les aigrissoit contre le duc dont l'orgueil imprudent alloit au devant de ses vœux; il les attachoit à ses intérêts par les pensions qu'il accordoit à tous ceux qui dans les Cantons avoient un crédit prépondérant; car ce fut ce prince qui, le premier en France, sut par ses perfides libéralités altérer ce patriotisme et cet esprit de liberté qui avoient jusques là distingué la nation. Trop pauvre et trop peu éclairée pour

n'être pas séduite par l'or qu'on lui offroit, elle ne voyoit pas toutes les conséquences funestes de l'asservissement que lui préparoit un souverain qui la surpassoit autant par sa ruse que par sa puissance. Mais nous aurons souvent occasion de remarquer dans la suite que cette illusion n'étoit pas générale, et qu'un nombre de citoyens vertueux en gémissoit. *Louis* envoya à *Berne* proposer un renouvellement d'alliance. Ces députés y furent mieux écoutés que dans les autres Cantons. Cependant ils y eurent encore à combattre les partisans du duc de Bourgogne, et ils ne purent obtenir pour le moment qu'une simple promesse qu'on ne fourniroit aucun secours à ce prince dans les guerres qu'il pourroit entreprendre.

La mort d'*Amédée IX* (*a*) duc de Savoie qui arriva dans ces circonstances, fit naître encore de nouveaux incidens en développant d'autres intérêts. Ce prince laissoit deux fils mineurs, *Philibert* et *Charles*, sous la tutelle de leur mère *Jolande*, sœur de *Louis XI*. Son autorité lui étoit cependant disputée par les deux frères du dernier duc, *Philippe* seigneur de *Bresse*, et *Jacques* comte de *Romont*. *Louis XI* avoit mis le premier

(*a*) An 1471.

dans ses intérêts ; mais le comte de *Romont* resta attaché au duc de bourgogne dont le caractère sympathisoit mieux avec son esprit remuant.

Les agens publics et secrets de ces deux grands rivaux redoubloient d'activité pour engager les conseils de *Berne* à sortir en leur faveur de la neutralité, et à donner cet exemple à leurs confédérés. *Adrien* de *Bubenberg* étoit, comme on l'a dit, dévoué de tout tems à la cour de Bourgogne dont il avoit reçu des marques d'honneur. Il étoit puissant par sa place, respecté par ses vertus, et son nom seul en imposoit ; mais il avoit d'ailleurs moins d'activité, d'adresse, et de popularité que le chef du parti François, *Nicolas* de *Diesbach*, auquel la nature sembloit avoir accordé tous les talens qui assurent à la longue un crédit supérieur. Il essaya de conduire un corps de volontaires à *Louis XI*, les conseils de *Berne* le lui défendirent, ils interdirent même sous des peines sévères tout enrôlement pour l'étranger ; mais ces défenses furent mal observées. La passion des Suisses pour la guerre ne connoissoit déjà plus de bornes. La jeunesse ne respiroit que pour la gloire et la fortune que la profession des armes pouvoit seule lui procurer.

Une diète générale tenue à *Zurich* (*a*), renouvela ces défenses sous peine de mort, preuve plus certaine de la grandeur du mal qu'elles n'en furent le remède. Dans cet état des choses la guerre auroit pu cependant encore être évitée, si *Hagenbach* n'eut renouvelé ses violences et ses insultes contre la nation.

Heudorf qu'il soutenoit ouvertement fit saisir devant *Brisach* un bateau chargé de marchandises appartenant à des Suisses pour la valeur de 2000 florins. Il fit conduire les marchands qui étoient dans ce bateau dans un château voisin pour leur extorquer une rançon considérable. Des plaintes arrivées à *Berne* mirent la ville en mouvement. On s'y arma aussi-tôt, et on demanda des secours aux autres Cantons. Mais les amis que les détenus avoient à *Strasbourg* n'attendirent pas que les Bernois vinssent les délivrer, ils prirent le château, et les mirent en liberté. Le duc *Charles*, au lieu de laisser oublier aux Suisses cette querelle, leur fit dire qu'ils eussent à s'abstenir de toute voie de fait contre ceux de ses sujets dont ils croiroient avoir à se plaindre, et à se soumettre à ce que ses tribunaux prononceroient. *Hagenbach* tenoit un lan-

(*a*) An 1472.

gage encore plus superbe : il annonçoit les projets de conquêtes de son maître, et désignoit les parties de la Suisse dont il lui avoit promis le gouvernement.

Des bruits alarmans se répandoient de toutes parts. On disoit que l'empereur s'allioit avec le duc de Bourgogne, qu'il renouvelleroit en sa faveur le royaume d'*Arles*, auquel on joindroit des portions de l'Allemagne et de l'Italie, et qu'un mariage entre *Maximilien*, fils de l'empereur et la fille du duc affermiroit cette nouvelle puissance dont le voisinage eut été si dangereux pour les confédérés.

Ces bruits n'étoient pas sans fondement. L'empereur et le duc avoient alors une entrevue à *Trêves* pour mettre la dernière main à ces grands projets, *Charles* avoit demandé que l'empereur lui conférât la dignité royale, et le titre de Vicaire-général de l'Empire. L'empereur exigeoit préliminairement qu'il arrêtât le mariage de l'héritière de Bourgogne sa fille avec *Maximilien* son fils. Mais ni l'un ni l'autre ne voulant s'engager le premier, rien ne fut conclu. Ainsi le duc renversa lui-même par ce refus imprudent tous les grands desseins dont il s'occupoit depuis long-tems. L'empereur et son fils en conçurent de la défiance. La hauteur du duc, ses discours

orgueilleux, son faste insultant ne les offensèrent pas moins. Les intrigues de *Louis XI* contribuèrent encore à les aigrir. Ils rompirent subitement la conférence, et ces princes ne se revirent plus qu'à la tête de leurs armées.

Au commencement de l'année suivante (*a*), le duc qui n'avoit point encore vu ses nouvelles possessions d'Alsace, s'y rendit avec une suite de quatre mille cavaliers. Dès qu'elles surent qu'il approchoit de leurs frontières, les régences de *Berne*, de *Fribourg* et de *Soleure*, lui envoyèrent (*b*) des députés qui le rencontrèrent à *Tann* (1) pour lui rappeler la bonne intelligence que ses ancêtres, et en particulier son père *Philippe le bon*, avoient constamment entretenue avec les Cantons. Ils se plaignirent

(*a*) An 1474.

(*b*) Le 8 Janvier.

(1) Les instructions données à ces ambassadeurs nous ont été conservées par *Tschachlan*, dans ses *registres de la ville de Berne* qui sont restés manuscrits, mais dont on trouve des extraits dans les ouvrages de *Watteville* et de *Tscharner*. Cet auteur vivoit dans le tems de la guerre de Bourgogne, et avoit été membre du petit et du grand conseils de *Berne*. Il paroît par les supplémens aux mémoires de Comines de *Lenglet*, qu'il étoit pensionnaire de Louis XI.

ensuite de ce que leurs alliés de *Muhlhausen* étoient sans cesse vexés par ses officiers, et de ce qu'on leur retenoit les rentes des fonds qu'ils possédoient en Alsace. Ils parlèrent des discours outrageans et menaçans que *Hagenbach* se permettoit contre eux, des violences qu'il avoit faites lui-même à leurs compatriotes, de celles qu'il avoit permises ou même commandées à ses officiers. Ils réclamèrent enfin l'exécution du traité de *Waldshut* par lequel on leur avoit promis paix et sûreté, et ils sollicitèrent des ordres du duc pour que ses officiers ne leur donnassent plus de pareils sujets de plaintes à l'avenir.

Ces députés prononcèrent ce discours à genoux. « Les députés des communes, dit » *Voltaire* à ce sujet, parloient à genoux au roi » de France. Le duc de Bourgogne avoit con- » servé l'étiquette de sa maison. » Un vassal faisoit hommage à son seigneur les deux genoux en terre....

Cette remarque ne peut s'appliquer ici. Les Cantons n'étoient ni les sujets, ni les vassaux de *Charles* de Bourgogne. Rien ne pouvoit justifier l'orgueil de ce prince, quand il exigeoit cet hommage humiliant, si ce n'est peut-être l'étrange condescendance de ceux qui consentoient à le prêter. Mais elle ne servit qu'à ajouter au

mépris que le duc avoit pour eux ; car, quoiqu'ils l'eussent suivi à son retour à *Dijon*, ils n'en purent obtenir aucune réponse. Alors *Hagenbach* redoubla d'insolence et d'injustice avec d'autant plus de sécurité, que son maître en l'approuvant par son silence, lui laissa un corps de troupes qu'il mit en garnison à *Strasbourg*, à *Colmar*, et dans les villes forêtières, pour assurer l'exécution de ses volontés tyranniques.

Mais aussi les mécontentemens éclatèrent alors de toutes parts dans les pays soumis à son gouvernement. Les peuples qui ne se regardoient pas comme sujets du duc de Bourgogne, puisqu'il n'avoit la province que comme une hypothèque rachetable, portèrent leurs plaintes à *Sigismond* d'Autriche, leur ancien et véritable maître, le menaçant de se donner aux Suisses ou aux Bourguignons eux-mêmes, s'il les laissoit gémir plus long-tems sous un joug insupportable. La noblesse accusoit *Hagenbach* de fouler aux pieds ses priviléges, les villes de ruiner leur commerce, les campagnes de les charger d'impôts. L'irritation contre ce despote odieux fut portée au point que l'empereur et le duc *Sigismond* d'Autriche oubliant leur ancien ressentiment contre les Cantons, furent les premiers à rechercher leur alliance, et à mettre en quelque sorte

sous leur protection les malheureux habitans tyrannisés par *Hagenbach*. Les évêques de *Strasbourg* et de *Bâle* travaillèrent à former cette ligue défensive, dans laquelle ils se firent comprendre avec leurs villes épiscopales, et celles de *Schlestadt* et de *Colmar*. *Sigismond* s'engagea de même à l'assister au besoin. Cette ligue encore foible et naissante, n'espéroit pas sans fondement d'être aidée par le roi de France. *Louis XI* étoit trop actif et trop habile pour négliger une si belle occasion de susciter un nouvel ennemi à celui de tous ses ennemis qu'il redoutoit le plus. Son grand art étoit toujours de faire la guerre par les autres. Dans cette occasion, il vouloit éviter de paroître, pensant bien que si *Charles* le voyoit disposé à joindre ses forces à celles des Suisses, il n'oseroit leur faire la guerre. Or, c'étoit là ce que *Louis* souhaitoit ardemment, et l'événement prouva que cette conduite étoit habilement calculée pour ses intérêts. Aussi *Comines*, dit-il, *que ce fut une des plus sages choses que le roi fit onques en son tems, et plus au dommage de tous ses ennemis; car le duc de Bourgogne défait, puis ne trouva le roi de France, homme qui osât lever la tête contre lui* (1).

(1) Mémoires de *Comines*, édit. de *Lenglet Dufresnoy*, L. 5. C. 1.

Le duc *Sigismond* s'étant rendu en personne à *Constance*, des ambassadeurs François (1) eurent avec lui et avec les régences des Cantons, de fréquentes conférences dans cette ville, et ensuite à *Berne*, à *Lucerne*, à *Bregentz*, etc., où l'on mit la dernière main à la réconciliation de l'Autriche et des Suisses, et au traité d'alliance qui devoit succéder aux longues inimitiés des deux Etats.

Sigismond vint même à cette occasion jusques au couvent d'*Einsiedlen*, dans le Canton de *Schwitz*. Heureux si une sincère dévotion le conduisoit à ce fameux pélérinage ! Car ce sentiment seul pouvoit adoucir pour lui la vue pénible de ces lieux illustrés dans l'histoire par la défaite et l'humiliation de ses ancêtres. D'ailleurs les peuples de *Zurich* et de *Schwitz* le reçurent par-tout avec les plus grands honneurs.

Ce traité qu'on nomma l'*union héréditaire* (2),

---

(1) Le principal étoit *Just* de *Sillinen*, Lucernois de naissance, administrateur de l'évêché de *Grenoble*.

(2) Ce traité avoit été d'abord proposé à *Lucerne*, le 20 Janvier, dans une diète, et une seconde diète tenue à *Feldkirc*, en régla les principaux articles qui furent présentés au roi comme médiateur, par

négocié en Suisse par les ambassadeurs de Louis XI portoit en substance, que le duc et les Cantons entretiendroient une bonne intelligence, que s'il s'élevoit quelque difficulté entr'eux, on s'en rapporteroit à l'arbitrage des évêques de Bâle, de Constance et de leurs villes épiscopales; que les Cantons fourniroient des troupes au duc, s'il en avoit besoin, moyennant une somme fixée équitablement, et qu'ils ne recevroient à l'avenir dans leur confédération aucun de ses sujets. Le duc s'engageoit à la stricte observation du traité de *Waldshut*. Il confirmoit aux Suisses la possession de toutes leurs conquêtes; il leur accordoit de plus le droit de mettre des garnisons en tems de guerre, dans les quatre

---

Nicolas de *Diesbach*. Le roi l'ayant approuvé, en fit dresser un acte à *Senlis*, le 11 Juin, en langue allemande. On le trouve en entier dans le code diplomatique de *Leibnitz*, T. 11. Il faut observer que ce traité fut renouvelé sans aucun changement bien important, en 1477, et qu'on s'engagea même à le renouveler tous les dix ans. Il se trouve en entier dans l'ouvrage allemand de *Waldkirch*, *Eydg. Bunds und Staats Hist.* Quelques historiens ne les ont pas distingués.

villes forêtières du Rhin (1), article important pour leur sûreté que le crédit du roi de France leur fit obtenir. Ainsi les Cantons devenoient les défenseurs de cette même maison au joug de laquelle ils s'étoient soustraits avec tant de peine dans les siècles précédens. On voyoit dans cette alliance si extraordinaire, une grande preuve de la haine que le duc de Bourgogne avoit inspirée à ses voisins par son orgueil et son ambition. On y pouvoit reconnoître aussi l'effet des insinuations et des libéralités du roi de France. Il avoit fait répandre l'argent à pleines mains dans les principales villes de la Suisse, soit secrètement, soit publiquement.

---

(1) *Lauffenbourg*, *Seckingen*, *Waldshut*, et *Rheinfeld*. C'étoient autant de passages sur le Rhin, et de postes qui en commandoient la navigation, sur les frontières des Suisses. Ce traité n'assuroit pas seulement aux Suisses la possession de ce qu'ils avoient acquis de la maison d'Autriche, mais il leur attribuoit le droit de veiller à la conservation des Etats du duc *Sigismond*. L'expression *treu aufsehen* dont on se servoit, et qu'on peut rendre littéralement par celle de *fidèle inspection*, avoit sans doute quelque chose de vague, et il n'est pas étonnant qu'elle ait donné lieu dans la suite à plusieurs explications différentes.

(1) *Comines* parle d'un subside de 20000 livres distribué par ses agens, dont Berne eut 6000, Lucerne 3000, Zurich 2000. Les personnes les plus accréditées dans les divers Cantons reçurent de plus des présens considérables. Ils se montèrent à Berne à 4645 livres. Aussi ce fut Berne qui avoit d'ailleurs par sa position le plus grand intérêt à s'opposer aux vues du duc de Bourgogne qui prit le plus vivement parti contre lui, et ce fut par l'influence de ce Canton que les autres confédérés se déterminèrent successivement à entrer dans cette ligue.

Instruit de ce qui se passoit en Suisse *Charles* commença à en concevoir quelque inquiétude. Il chargea le comte de *Romont* de faire à ce sujet des représentations aux Cantons, de leur inspirer de la défiance des projets de Louis XI, et de leur faire espérer qu'il écouteroit plus favorablement leurs plaintes. *Henri* de *Collombier* et Jean *Allard* vinrent de sa part en Suisse pour relever son parti. Ces deux agens parcoururent les divers Cantons, et tâchèrent de leur persuader que leur maître n'avoit jamais été leur ennemi, qu'il leur accorderoit dans ses états les mêmes avantages dont ses propres sujets

(1) Mémoires T. 2.

jouissoient, qu'il leur donneroit satisfaction sur les plaintes qu'ils alléguoient contre *Hagenbach*, et qu'il avoit même déjà nommé des juges pour en connoître.

Les Cantons de *Lucerne*, *Uri*, *Schwitz*, *Undervvald*, *Zug*, et la ville de *Fribourg*, reçurent cette déclaration avec de grands témoignages de satisfaction et de reconnoissance. Un grand nombre d'habitans de ces Cantons avoient servi dans les armées du duc de Bourgogne, et lui restoient attachés. Dans les conseils mêmes de Berne, *Adrien* de *Bubenberg*, *Kistler*, *Franklin* parlèrent avec force en faveur de ce prince, dans l'absence de l'avoyer *Nicolas* de *Diesbach*, chef du parti François. Ils répondirent aux députés Bourguignons, que ce n'étoit pas du duc qu'ils se plaignoient, mais de son ministre *Hagenbach*, et qu'ils seroient satisfaits si avant que de partir pour les Pays-Bas il promettoit de réparer ses torts, et donnoit satisfaction aux Alsaciens et aux Suisses. La ville de *Soleure* fit à-peu-près la même réponse, mais la défiance qu'on avoit conçue de la bonne foi de ce prince, et les autres motifs plus personnels, qui portoient un grand nombre de membres des conseils à lui faire la guerre, prévalurent à Berne et ailleurs.

C'est

C'est une opinion qui fut assez généralement répandue qu'on pouvoit éviter une rupture avec ce puissant voisin, que la défiance qu'on opposoit à ses assurances pacifiques n'étoit nullement fondée, et que le crédit seul et les vues intéressées du parti François de Berne, et de *Diesbach* en particulier, firent entreprendre une guerre qui dès qu'elle n'étoit pas absolument nécessaire, ne devoit plus être regardée que comme une entreprise téméraire, dictée par l'ambition et la vénalité.

Mais si on lit attentivement les instructions que *Charles* avoit données, à la fin de l'année 1472 à ses ambassadeurs auprès du duc d'Autriche, et qui se trouvent dans les mémoires de *Comines*, on verra clairement que son dessein étoit de tromper les Suisses par de vaines protestations d'amitié, jusques à ce qu'il eut terminé à son gré la guerre qu'il faisoit dans l'empire (1). Le siége de *Nuys*, qui le retint

(1) Lorsque *Sigismond* se plaignit des Suisses au duc de Bourgogne en 1472, et lui demanda des secours contre eux, ce duc lui fit dire par ses ambassadeurs, qu'il ne lui étoit pas possible de lui en fournir pour le moment. Il *semble*, disent leurs instructions, *que pour le plus certain, l'on doit délayer*

pendant près d'un an, et le peu de succès de ses efforts contre les armées Allemandes, l'obligeoient de suspendre l'exécution de son grand projet de se frayer un chemin en Italie par la conquête de la partie occidentale de la Suisse, et de la joindre à ses états de Bourgogne. Or on ne peut croire qu'il y eut renoncé, quand on voit qu'il ne donna aucune satisfaction aux députés des Cantons, sur les extorsions de *Hagenbach*, et qu'il les traita même avec le mépris le plus marqué. D'ailleurs on apprit dans ces mêmes circonstances que le duc d'Autriche venoit de lui redemander les pays qu'il lui avoit engagés, et qu'il avoit même déposé à Bâle la somme nécessaire pour ce rachat (80000 florins) somme que les villes de *Bâle*, de *Strasbourg* et de *Colmar* lui avoient prêtée. Mais loin de satisfaire à cette juste demande *Charles* l'avoit rejetée avec hauteur, sous le vain prétexte que la somme en question devoit

---

pour cette saison de mouvoir la dite guerre et les dits ambassadeurs requerront mon dit sieur d'Autriche, qu'il veuille dire la forme et manière comme il lui semble que l'on pourroit le plus avantageusement envahir et faire la guerre aux dits Suisses. Instructione, etc. V. aussi l'Hist. de la confédér. Helvét. T. 1, L. 6.

lui être remise à *Besançon* et non à *Bâle*. Il ajoutoit même dans sa réponse que si *Sigismond* espéroit de reprendre par la force les pays qu'il avoit engagés volontairement, il apprendroit par son expérience que le duc de Bourgogne sauroit mieux les garder que lui. En même tems *Hagenbach* se préparoit à la guerre. Il formoit des magasins, faisoit des levées d'hommes sur les frontières de la Suisse, et se disposoit à mettre garnison dans les villes forêtières du *Rhin*. La ville de *Brisach* dont il vouloit faire sa principale place d'armes, fut fortifiée avec activité. Mais les bourgeois qu'il obligeoit à travailler à ces fortifications, lui supposant les plus sinistres desseins formèrent dans leur désespoir un complot contre lui qu'ils ne tardèrent pas à exécuter.

Le jour de pâques (*a*) la plupart des soldats Allemands, gagnés par eux, se réunissent, s'assurent des Italiens et des Flamands de la garnison, et de la personne de *Hagenbach* lui-même. Ils l'enferment dans une tour. Ils font passer en hâte au duc *Sigismond* la nouvelle de ce premier succès qui causa à ce prince et à tous les Suisses une grande joie. *Sigismond* accourt

(*a*) Le 10 Avril 1474.

avec quatre cents soldats que les Suisses lui fournissent ; il reçoit au milieu des acclamations l'hommage et les sermens des habitans de *Brisach* et bientôt après ceux de la Haute-Alsace et du Brisgau. Tous les habitans retournent avec empressement sous son obéissance. Ensuite un tribunal est formé à *Brisach* de jurisconsultes de ces pays, et de députés des Suisses et des villes voisines, avec ordre de procéder au jugement de *Hagenbach*.

Traduit devant ces juges cet homme si longtems redouté fut accusé de toutes sortes de crimes. On disoit qu'il avoit eu le dessein de faire périr tous les habitans de *Brisach*, qu'il en avoit destitué les magistrats sans sujet ; qu'il avoit fait décapiter à *Tann* quatre des principaux bourgeois sans aucune forme de jugement, qu'il avoit violé plusieurs femmes et même des religieuses etc., c'est en vain qu'il voulut se justifier par les ordres qu'il avoit reçus de son maître ; et qu'il prétendit n'avoir jamais eu besoin d'employer la force avec aucune femme, ces défenses ne furent point admises. Il fut décapité en présence de quelques députés des Cantons, et aux acclamations universelles de ce peuple qu'il avoit si cruellement opprimé.

On avoit tout lieu de craindre que le duc

de Bourgogne ne voulût tirer vengeance de cet attentat sur un de ses officiers ; et s'il la différa, ce ne fut en effet que parce qu'il étoit dans ce moment occupé au loin d'une entreprise qui ne lui réussissoit point. Il avoit voulu défendre l'archevêque de *Cologne* son allié, contre son chapitre qui l'avoit déposé, et contre *Herman* de *Hesse*, que ce chapitre rebelle avoit élu à sa place. *Charles* avoit marché à son secours avec une grande armée, mais il ne pouvoit réduire la ville de *Nuys*, et pendant ce long siége, l'empire de concert avec Louis XI lui déclaroit la guerre. C'est dans ces circonstances embarrassantes qu'il avoit changé de langage, et qu'il s'étoit déterminé à envoyer aux Suisses une autre ambassade pour les prier de renouveler avec lui les anciennes liaisons d'amitié.

Il étoit déjà trop tard. Dans un premier mouvement de colère, à l'ouïe de l'exécution de *Hagenbach*, Charles s'étoit emporté imprudemment en menaces violentes contre les Suisses. Il avoit même nommé son frère à sa place avec ordre de mettre à feu et à sang la partie de l'Alsace la plus voisine des Suisses, et ces nouvelles violences avoient rendu à Nicolas de *Diesbach*, zélé partisan de la France, tout le

crédit qu'il avoit un moment perdu. Alors il réussit à faire renouveler le traité d'alliance avec Louis XI (1). Ce prince s'y engageoit à donner aide et secours aux Cantons dans toutes leurs guerres, et spécialement dans celles contre le duc de Bourgogne. Les Cantons promettoient de l'asssiter de troupes qui seroient à sa solde, à moins qu'ils ne fussent dans le même tems occupés à la défense de leurs états. Les subsides que le roi devoit fournir en argent pour la solde des troupes des Cantons, étoient réglés dans ce traité d'une manière très-avantageuse pour eux. C'étoit quatre florins et demi du Rhin par mois, avec une avance d'un mois pour chaque soldat. Le roi promettoit de plus une somme de 20000 francs pour chaque campagne qui dureroit trois mois, et qui se feroit dans les états de Bourgogne, et enfin une pension annuelle pendant la vie du roi, pour chacun des huit Cantons, et pour les villes de *Fribourg* et de *Soleure*, afin disoit-on, d'entretenir constamment la bonne intelligence entre les contractans.

---

(1) Le 10 Mars 1474. V. Mémoires de *Comines* avec les preuves T. 3. *Schilling* chron. de la guerre de Bourgogne.

Il ne faut pas croire cependant, nous devons l'observer encore, que cet article des pensions eut une approbation générale en Suisse. Les hommes les plus sages et les plus honnêtes témoignèrent hautement leur répugnance à recevoir ces dons intéressés qui les mettoient dans la dépendance des étrangers, et compromettoient leur honneur, leur tranquillité et leur union. On ne put faire accepter ce traité à *Berne* qu'au moyen de plusieurs manœuvres secrètes et condamnables.

On avoit eu soin d'éloigner des conseils *Adrien* de *Bubenberg* distingué par sa naissance, son mérite, et ses services signalés, dont le peuple lui reprochoit de se souvenir trop souvent, et qu'on auroit pu lui reprocher plus justement à lui même d'avoir oubliés.

On le relégua dans sa terre de *Spietz*, sous divers prétextes : il resta peu de membres du grand conseil qui approuvassent ce traité avec la France. Les Fribourgeois manifestèrent encore bien plus fortement leur désapprobation. Ils répondirent à l'invitation qu'on leur avoit adressée de Berne. » Nous trouvons plus sûr de ne point » accepter les présens du roi de France. Nous » avons peu de soldats, et nous ne voulons pas » les vendre pour de l'argent. Si nous n'avions

» pas déjà des traités avec le duc de Bourgogne, » nous renoncerions bien volontiers à toute liai- » son avec quelque grand seigneur que ce fût. »

Louis XI n'usa pas pour lors du droit de lever des soldats en Suisse que le traité lui donnoit. Il se contenta d'y semer les germes d'une corruption qu'il faisoit si bien servir à ses desseins. *Louis leur payoit régulièrement tous les ans, dit Comines, les pensions stipulées par l'alliance.* Cela est aisé à comprendre. Il s'assuroit par ce léger sacrifice le dévouement d'un peuple fidèle à ses engagemens, d'une bravoure et d'une constance à toute épreuve, et dont la discipline militaire faisoit l'admiration de l'Europe. *Louis* n'avoit qu'une mauvaise infanterie. » Il s'y trouvoit pourtant, » dit *Brantôme*, de bons hommes, mais la plu- » part gens de sac et de corde, méchans gar- » nemens échappés de justice (1). Celle des Suisses pouvoit servir à tous égards de modèle, et les autres nations s'empressoient de l'imiter. Elle étoit presque toute composée de piquiers, et il n'y avoit pas le tiers des soldats qui se ser-

(a) T. 3. P. 378, etc.

(1) Hommes illustres de France, T. 4.

vissent d'armes à feu. Outre la pique, ils portoient un espadon attaché derrière le dos, et une épée à la ceinture. Leurs armes défensives étoient un casque et une cuirasse pour ceux qui pouvoient s'en pourvoir. Les autres se couvroient le corps de buffles et de peaux. Mais la principale force de cette infanterie consistoit dans sa manière de combattre, disposée en bataillons de trois à quatre mille hommes, et dans la longueur de ses piques de dix-huit pieds dont elle se couvroit en campagne, formant ce qui s'appeloit le *hérisson*, en sorte que son ordonnance étoit une citadelle mobile, où la meilleure gendarmerie ne pouvoit faire brèche qu'avec peine. Enfin cette infanterie étoit admirée et recherchée non-seulement pour sa bravoure, mais aussi pour sa patience que rien ne pouvoit lasser ni rebuter. On voyoit les Suisses aussi pleins de bonne volonté et de fierté à la fin d'une campagne, qu'au commencement. *J'ai vu*, dit encore Brantôme, *en nos armées que quand nous avions un gros de Suisses, nous nous estimions invincibles ce nous sembloit* (1).

C'est par ces vertus portées jusques à l'enthousiasme, par ce choix de leurs armes, par

(1) Hommes illustres de France, T. 1. P. 291.

cette sévère discipline, cette tactique savante, que les Suisses méritèrent une réputation qui les fit long-tems regarder comme invincibles, et admirer comme des modèles à la guerre. Toutes les nations de l'Europe sont sans doute également propres à s'élever au même degré. Presque toutes l'ont atteint dans un siècle ou dans un autre. L'histoire ne permet pas d'en douter; toutes ont le germe d'une perfection qui, développé par des circonstances heureuses ou par des chefs habiles, leur obtient pour un tems un ascendant marqué sur leurs contemporains. C'est là ce qu'on veut nommer la fortune des armes; ce qui fait les triomphes et la grandeur des nations, ascendant que rarement elles conservent long-tems, et dont aucune ne sait jouir sans en abuser.

Reprenons le fil des événemens qui firent éclater enfin la guerre de *Bourgogne*, guerre aussi remarquable en elle-même que par l'influence qu'elle eut sur les affaires générales de l'Europe, et qui après avoir étonné les contemporains mérite encore à plus d'un titre l'intérêt de la postérité.

Plusieurs princes voisins qui avoient jusque là tremblé au nom de *Charles le hardi*, voyant les peuples de l'Autriche antérieure affranchis de son

joug, et ses armées essuyant au loin des revers, sollicitèrent les Suisses de les recevoir dans leur alliance, en leur offrant d'agir de concert avec eux. Ils refusèrent les propositions de *Frédéric* comte *Palatin* et du margrave *Charles* de *Baden*, sous prétexte que leurs états étoient trop distants des leurs; mais ils acceptèrent l'alliance du duc de *Lorraine*, et des comtes de *Wurtemberg* et de *Montbelliard*, à la recommandation du duc d'*Autriche*. Ces princes avec les évêques de *Strasbourg* et de *Bâle*, et les villes de la Haute-Alsace, formèrent donc ce qu'on appela la *Basse-ligue*, pour la distinguer de la *ligue* de la *Haute-Allemagne* ou des Suisses. Elles s'unirent par une alliance offensive et défensive, et *Louis XI* fit assurer l'une et l'autre de tout son appui, si elles faisoient la guerre au duc de Bourgogne.

Elles sembloient cependant encore irrésolues, lorsque ce prince lui-même, toujours aveuglé sur ses vrais intérêts par son caractère violent et vindicatif, donna le premier l'exemple des hostilités. Nous avons dit qu'il avoit donné ordre au frère de *Hagenbach* de venger sa mort sur le peuple de la *Haute-Alsace*. Il fit en conséquence entrer des troupes dans le *Sundgau*, le ravagea et tira ainsi le premier l'épée. Les états de la Basse-ligue requirent aussitôt les secours de la

Haute ou des Suisses. Les Bernois qui en furent d'abord instruits écrivirent aux députés des Cantons (*a*), assemblés dans ce moment à *Lucerne*, pour les inviter à s'armer et à courir au secours de leurs alliés inopinément attaqués. *Laisserons-nous détruire*, disoient-ils, *cet excellent pays de l'Alsace qui nous fournit abondamment du vin et du bled.* Leurs raisons firent impression. La guerre fut résolue dans cette même diète, à l'unanimité des Cantons, à l'exception d'*Underwald* qui avoit quelque difficulté avec le duc d'Autriche. Ce prince avoit eu beaucoup de part à cette détermination, soit par ses vives instances, soit par le don qu'il fit aux Cantons d'une somme de 8000 florins pour les frais de leur armement. Ainsi ce même peuple qui venoit de dépouiller la maison d'Autriche des derniers

---

(*a*) Le 9 Octobre 1474.

(1) Le duc regardoit les peuples de ces provinces comme des rebelles qu'il étoit en droit de punir ; mais il est clair que leur véritable souverain étoit le duc d'Autriche qui n'avoit engagé leur pays que sous condition de rachat, et pour une somme convenue. Depuis que *Sigismond*, suivant la teneur du traité, avoit offert de rembourser cette somme, *Charles* n'avoit pu lui refuser de l'en remettre en possession.

restes de son patrimoine en Suisse, s'armoit à présent pour lui faire rendre des domaines qu'elle n'avoit engagés que pour être en état de lui faire la guerre à lui-même.

On étoit encore assemblé à *Lucerne*, lorsqu'on y vit arriver deux députés de la duchesse régente de *Savoie*, le président *Champion*, et *Humbert Cerjeat* de *Combremont*, chargés d'offrir la médiation de cette princesse pour rétablir la bonne intelligence entre les Suisses et le duc de Bourgogne. Quoique sœur de *Louis XI*, on la croyoit attachée au parti de ce duc, et dans l'intention de le favoriser. Aussi *Louis* l'appeloit-il ordinairement *Madame la Bourguignonne*. Peut-être craignoit-elle seulement que la guerre entre des états si voisins du sien n'y étendît ses ravages, et ne vouloit-elle que se ménager en même tems la faveur de l'un et de l'autre, politique ordinaire des foibles, et qui leur réussit bien rarement. Ses propositions ne furent point écoutées. On l'accusoit de partialité avec d'autant plus de fondement que plusieurs de ses sujets servoient dans l'armée de Bourgogne. Cependant on accepta la promesse qu'elle fit d'observer une exacte neutralité.

Alors les Cantons déclarèrent la guerre au duc, et firent porter, suivant l'usage du tems, cette

déclaration à ses officiers les plus voisins de la frontière. Ils la reçurent à *Blamont* (*a*), place forte de la *Franche-Comté*, à trois lieues de *Montbelliard*, d'où on la fit parvenir au duc qui étoit encore alors occupé au siége de *Nuys*. L'armée des confédérés la suivit de près; chaque canton formant un corps distinct qui avoit sa propre bannière.

Les Bernois, au nombre de 3000, avec leurs auxiliaires de *Bienne*, de *Fribourg* et de *Soleure*, étoient commandés par leurs anciens avoyers *Scharnachthal* et *Wabern*. Lorsque les troupes des six autres Cantons se furent jointes à eux, et à celles du duc d'Autriche et de la *Basse-ligue*; le tout formoit une armée de dix-huit mille hommes, dont huit mille étoient des Cantons. Tous portoient la croix blanche, depuis que les Autrichiens, afin de n'être point distingués d'eux, l'avoient substituée à la croix rouge qui étoit auparavant leur signe distinctif à la guerre.

L'armée se porta sur *Héricourt* dont le siége devoit ouvrir la campagne. Il y avoit garnison dans cette ville, qui n'est qu'à deux lieues de *Montbelliard*, et qui étoit alors assez bien fortifiée. Quoique le duc d'Autriche y eut envoyé

(*a*) Le 26 Octobre 1474.

de la grosse artillerie, le siége fit d'abord peu de progrès. Les Suisses impatiens demandoient déjà qu'on les menât à l'assaut, lorsqu'on apprit que *Jacques* de *Savoie*, comte de *Romont*, dont nous avons déjà parlé, s'avançoit pour secourir la place, avec une armée nombreuse, composée de Picards, de Bourguignons et de Savoiards.

A peine cette nouvelle fut-elle répandue dans le camp des Suisses qu'ils marchèrent au-devant de lui. Ceux de *Berne*, de *Soleure* et de *Fribourg* formoient l'avant-garde. Leur attaque fut si brusque que l'infanterie des Bourguignons ne put la soutenir. Leur cavalerie fit d'inutiles efforts pour rétablir le combat. Toute l'armée s'enfuit, laissant deux mille morts sur le champ de bataille, des étendards et l'artillerie. *Héricourt* se rendit aussitôt après, et cette place fut remise au duc d'Autriche. La garnison obtint la libre sortie. La saison étoit devenue si mauvaise que cette victoire fut le dernier comme le premier événement de la campagne.

En retournant chez eux, les Bernois prirent possession de la ville et du château de *Cerlier*, (en allemand *Erlach.*) Ce comté appartenoit aux princes de la maison de *Châlons* qui s'étoient déclarés contre eux. *Rodolphe d'Erlach* en avoit

l'administration pour ces princes. *Berne* la lui continua.

Dès le commencement de l'année suivante (*a*), les confédérés envoyèrent un corps d'armée dans la Franche-Comté, en partie par *Bâle*, en partie par le comté de *Neuchâtel* et par *Granson* qui mit le pays à contribution, et y fit beaucoup de ravages et de butin. Un autre corps prit d'assaut le château de *Pontarlier*, un autre celui d'*Illens* qui fut rasé. Les Bourguignons voulurent reprendre *Pontarlier*, mais *Diesbach* avec 3000 Bernois secourut cette place importante, et ravagea le pays à l'entour. Des renforts arrivoient successivement aux Suisses, de *Berne*, de *Bienne*, de *Fribourg* et de *Soleure*. Mais ceux des autres Cantons se faisant attendre, et l'armée Bourguignonne se renforçant aussi, surtout en cavalerie, les Suisses repassèrent le *Jura*, et résolurent de faire le siége du château et de la ville de *Granson*, au bord du lac de *Neuchâtel*. Cette place importante appartenoit alors à *Hugues* de *Châlons*, ennemi des Cantons. Son frère *Louis* de *Château-Guyon* commandoit la cavalerie de l'armée de Bourgogne. Les assiégeans reçurent devant *Granson* des secours de *Bâle* et de

(*a*) An 1475.

Lucerne

Lucerne. Quoique mal pourvus d'artillerie, ils pénétrèrent bientôt dans la ville, et le château même fit peu de résistance. La garnison se retira librement, et trois cents Bernois s'y logèrent.

Cette conquête fut suivie de celle de *Montagny*, qui appartenoit aux mêmes maîtres, et qui fut brûlé. La ville d'*Orbe* ouvrit ses portes au vainqueur ; mais la garnison du château ayant voulu se défendre, et ayant mis le feu à quelque maisons pour se venger des bourgeois, les Suisses prirent le château d'assaut, et passèrent au fil de l'épée la garnison composée de cent et vingt hommes (1). Ils y en laissèrent quatre cents sous le commandement d'un capitaine Bernois. Celui d'*Echallens* ne leur coûta pas beaucoup plus d'efforts. Ils le prirent et le détruisirent. Celui de *Joigne* étoit pour eux d'une bien plus grande conséquence, parce qu'il commandoit un des principaux passages de la Suisse en

(1) V. la chronique de *Diebold Schilling* dont une partie a été imprimée à Berne en 1743. L'auteur avoit servi lui-même dans cette guerre. Une autre chronique contemporaine, écrite en François et le journal de Trchachtlan sont les principales où l'on trouve les détails de cette guerre.

Franche-Comté. Le commandant effrayé du traitement cruel qu'avoit essuyé la garnison d'*Orbe* essaya de s'évader; mais il fut découvert, les portes furent forcées, et tout ce qui se trouva de gens armés dans le château fut mis à mort. On y laissa une forte garnison sous les ordres de deux capitaines de *Fribourg* et de *Soleure*, après quoi le défaut de munitions engagea l'armée des Cantons qui étoit entrée en campagne de très-bonne heure à rentrer en Suisse.

Mais celle de la Basse-ligue continua la guerre encore long-tems dans la Franche-Comté et la Bourgogne. Elle étoit, comme on l'a dit, composée des contingens des évêques et des villes de *Strasbourg* et de *Bâle*, et du duc d'*Autriche*. Des auxiliaires Suisses de divers Cantons en faisoient cependant la principale force; aussi le commandement en avoit-il été donné à *Nicolas* de *Diesbach*, avoyer de Berne, vaillant et habile général, et extrêmement aimé du peuple. C'étoit, comme on l'a vu, un des principaux auteurs de la guerre.

Dès le mois de Juin, il alla mettre le siége devant la ville de *Lille*, sur la rivière du *Doubs* qui l'environne. Quand la garnison se vit menaçée d'un assaut, elle tenta de s'enfuir; mais les Suisses passant la rivière à la nage, rame-

nèrent les fuyards, en tuèrent la plus grande partie, et livrèrent la ville au pillage. Plusieurs autres châteaux éprouvèrent le même sort, de la part d'un vainqueur aussi avide de butin que de vengeance. *Blamont* fit plus de résistance ; sa garnison nombreuse repoussa d'abord un assaut, et annonçoit une résistance opiniâtre. Mais une maladie contagieuse l'affoiblit tellement qu'elle fut enfin obligée de capituler. Elle obtint aussi bien que les habitans la permission de se retirer, mais le château et la ville furent livrés au pillage, et réduits en cendres. Ce fut le dernier exploit de *Diesbach*. Il mourut à *Porentru*, des suites d'une blessure qu'il avoit reçue au siége de *Lille*. Ce fut là aussi qu'un autre Bernois, *Nicolas* de *Scharnachthal* amena aux confédérés un nouveau secours de deux mille hommes, avec lesquels ils prirent *Granmont* d'assaut. Presque toute la garnison y périt. Celle du château de *Valant* effrayée sortit pour demander quartier, le bâton à la main, pieds nuds, et en chemise. Là se termina l'expédition de cette seconde armée, quoiqu'on ne fût encore qu'au mois d'Août. Elle manquoit de pain, et la maladie contagieuse commençoit à s'y faire sentir.

Pendant que ces choses s'étoient passées dans la Franche-Comté, les Bernois avoient porté leur

attention sur divers mouvemens qui annonçoient un projet de les attaquer du côté du *Pays-de-Vaud*, et des frontières du *Vallais*, ou du moins de faire passer par-là des secours au duc de Bourgogne. Pour prévenir ce dessein, ils armèrent un millier de leurs sujets de l'*Oberland* qui, réunis aux habitans du *Gessenay*, marchèrent sur *Aigle*, petite ville éloignée de deux lieues de l'embouchure du Rhône dans le lac *Léman*. Elle appartenoit à des seigneurs de *Torrent* qui avoient pris parti pour le duc de Bourgogne, et qui avoient appelé quelques centaines de soldats Lombards à leur secours.

Le seigneur de *Torrent* trouva moyen d'échapper à la vengeance des Bernois avec la plus grande partie de sa troupe. Mais son château fut pris et brûlé, et le territoire considérable qui en relevoit, et qu'enrichissent des sources salées, des marbres, des vins estimés, des pâturages, et diverses productions précieuses, resta dès lors aux Bernois.

Un autre avantage que leur valut cette conquête, ce fut l'alliance (1) défensive qu'elle leur donna lieu de faire avec l'évêque de *Sion* et les

---

(1) Ce traité d'alliance date du Dim. après la St. Michel. 1475.

Vallaisans. La crainte qu'ils avoient de se voir attaqués par la régente de *Savoie* étoit le nœud de cette alliance qui devoit cependant être perpétuelle. Les confédérés n'avoient pas une grande confiance dans la neutralité que cette princesse leur promettoit par ses discours, parce qu'elle la démentoit souvent par sa conduite. Le comte de *Romont* son beau-frère, tout dévoué au duc de Bourgogne, et ses sujets du Pays-de-Vaud, ne ménageoient pas leurs voisins de *Berne* et de *Fribourg*. D'ailleurs elle donnoit librement passage aux troupes que le duc faisoit venir de Lombardie, et qui composoient une grande partie de ses armées. Les propres sujets de cette princesse y servoient même en grand nombre.

Ces germes de division se développèrent encore plus quand elle apprit que les Bernois avoient fait une alliance avec le *Vallais*, et qu'ils s'étoient rendus maîtres de la seigneurie *d'Aigle*. Elle en prit occasion de les accuser auprès des autres Cantons des projets les plus ambitieux. Elle leur proposa même une alliance séparée, et leur offrit de les réconcilier avec le duc de Bourgogne. En même tems, elle envoyoit le comte de *Gruyères* son maréchal à Berne pour assurer cette république de son affection. Ainsi elle

joignoit à la dissimulation des cours Italiennes de son siècle, la politique astucieuse du roi de France son frère, quoiqu'elle fût brouillée avec lui. Le comte de *Romont* fit plus encore. Il se rendit en personne à *Berne*, et pour mieux prouver qu'il désiroit la paix, il offrit aux Bernois de mettre ses propres états sous leur protection. On a peine à comprendre comment ils purent écouter un ennemi déclaré qui avoit déjà paru à la tête de l'armée de Bourgogne, à l'affaire d'*Héricourt*, et comment ils l'avoient autant ménagé jusques alors. C'est ce que les chroniques de ce tems n'expliquent point.

Le comte de *Romont* ne les persuada point, et la charge de *Maréchal* et de *gouverneur de Bourgogne* qu'il accepta dans le même tems, justifia bien leur défiance. Les levées de soldats en Lombardie qui continuoient de passer librement par la Savoie, leur montroient ce qu'ils avoient à attendre de lui, et de la régente sa belle-sœur. Enfin ils jetèrent le masque, se déclarèrent ouvertement l'un et l'autre quand ils apprirent que *Charles* de *Bourgogne* venoit de soumettre la Lorraine, et entroit en Franche-Comté avec une grande armée. Dès ce moment le comte ne ménagea plus les Suisses, garnit de troupes étrangères les places principales de son *Pays-de-*

Vaud, fit piller deux chariots de marchandises appartenant à des Suisses, empêcha qu'on ne portât des vivres aux garnisons qu'ils avoient à *Joigne*, à *Orbe* et à *Granson*, fit même insulter les officiers que les Cantons avoient envoyés pour prendre connoissance de l'état de ces places, et tuer quelques personnes de leur cortège. Toutes ces infractions à la neutralité promise, lassèrent enfin la patience des conseils de Berne. Ils firent signifier au comte de *Romont* et à son frère *Jean Louis* de *Savoie*, évêque de *Genève*, qu'ils leur déclaroient la guerre (*a*). Ils requirent, en vertu des traités, le secours des Cantons, et celui de *Rodolphe*, comte de *Neuchâtel*, leur allié.

Les troupes de *Berne* et de *Fribourg* furent les premières en état d'agir. Elles se réunirent devant *Morat* sous les ordres de Pierre de *Wabern* et de Pierre de *Wuipens*. La ville fut sommée de se rendre aux deux Cantons. Après de longs débats entre les deux partis qui la divisoient, les habitans ouvrirent leurs portes, en se réservant leurs libertés. Celle de *Cudrefin* qui hésita plus long-tems fut prise et pillée. *Avenche* et *Payerne* où s'étoient réfugiés beaucoup de gens des campagnes voisines envoyèrent leurs

(*a*) Le 14 Octobre 1475.

chefs aux commandans des deux Cantons. Mais *Estavayer* située sur la rive orientale du lac de *Neuchâtel* et qui avoit un château très-fort, et 1300 hommes de garnison, se prépara à une vigoureuse résistance. L'armée des deux Cantons attendoit des secours dont elle avoit besoin pour ce siége. Cependant quelques-uns de ses guerriers plus impatiens que les autres hasardèrent une attaque qui leur réussit. Ils forcèrent une porte de la ville, et leurs cris et leurs menaces ayant jeté l'effroi dans le château, ils en profitèrent pour l'escalader avec une témérité qui étonna la garnison, et acheva sa défaite. Le carnage fut considérable. Le commandant *Claude d'Estavayer* et cent-cinquante hommes qui s'étoient retirés dans le château furent mis à mort. La plus grande partie de ceux qu'on trouva sous les armes, et les réfugiés Vaudois qui étoient en âge de les porter furent traités avec la même barbarie. Un bourreau qui accompagnoit l'armée des deux Cantons eut ordre de les jeter dans le lac, il en laissa cependant échapper quelques-uns, et pour l'en punir, des soldats le tuèrent lui-même. La ville fut ensuite livrée au pillage. De tous ses bourgeois il n'en resta que vingt-quatre qui prêtèrent serment de fidélité aux vainqueurs.

La soumission volontaire de la ville de *Moudon* suivit immédiatement cette conquête. *Iverdun* fit plus de résistance, et le comte de *Valengin* s'étant intéressé pour les habitans, ils obtinrent une capitulation qui leur réserva leurs priviléges, moyennant une forte rançon. Des troupes de *Soleure* s'étoient jointes pendant ces siéges à celles des deux Cantons, ainsi que quelques milices des environs du lac de *Bienne*.

Après s'être reposée quelques jours à *Orbe*, l'armée entreprit le siége d'*Esclée*, petite ville avec un château très-fort qui étoit, comme son nom l'indique, la clef d'un passage de la Suisse en *Franche-Comté*. Le siége avoit un double objet, celui de s'assurer d'un poste important, et de se venger de la garnison qui avoit insulté des officiers des Cantons. *Pierre* de *Cossonay* qui la commandoit fut blessé à la tête dès le commencement du siége d'un trait d'arbalète. Trois capitaines des troupes des trois états, à la tête de mille guerriers intrépides montèrent à l'assaut, et malgré toute leur résistance, les assiégés furent obligés de se retirer dans une tour, où menacés de périr par le feu, ils prirent la plupart le parti de se rendre à discrétion pour avoir le tems de se confesser avant le supplice auquel ils s'atten-

doient bien qu'un ennemi implacable les condamneroit. Et en effet les Suisses n'écoutant que leur ressentiment firent trancher la tête au commandant et à seize autres, les seuls qui n'eussent pas été tués dans le cours du siége. Ils ne firent grâce qu'au seul valet du commandant parce qu'il leur avoit servi de bourreau.

Trop prodigues du sang de leurs ennemis, les Suisses de ce tems l'étoient encore plus du leur. Ils emportoient les places les plus fortes l'épée à la main, le plus souvent sans artillerie, sans faire de siége régulier, au travers de mille dangers, en livrant des assauts avec la plus grande témérité. Leurs ennemis étonnés n'osoient les attendre de pied ferme. C'est ainsi que de foibles détachemens s'emparèrent dans quelques mois des châteaux de *Romont*, de *Grancourt*, de *Lamolière*, de *Ste. Croix*. Le bruit de ces actions brillantes et toujours heureuses remplissoit d'une ardeur guerriere la jeunesse de toute la Suisse, et tous les jours de nouveaux essains de volontaires alloient se joindre à eux.

En se portant d'*Orbe* à *Morges*, ils pillèrent et brûlèrent le château de *Lasarra*, dont le baron avoit fait cependant ses soumissions.

A *Cossonay* ils furent joints par le contingent de *Lucerne* ; à *Lausanne* par ceux des autres Cantons. La ville et le chapitre de *Lausanne* envoyèrent des députés à leurs généraux pour les assurer de leur obéissance, et demander la paix. Ils l'obtinrent moyennant une contribution de deux mille florins ; les quatre paroisses de *Lavaux* pour cinq mille.

Jusque là le comte de *Romont* qui avoit commencé la guerre si légèrement n'avoit pu rassembler qu'une très-petite armée à *Morges*, sur le lac Léman, à huit lieues de Genève, avec le secours de son frère l'évêque de cette ville. La terreur qui précédoit celle des Suisses ne lui permit pas même de les attendre. Le général et sa troupe se retirèrent précipitamment en Franche-Comté. La garnison même de *Morges* s'enfuit avec lui. La ville envoya ses clefs au vainqueur, et lui livra ses magasins ; mais, quoiqu'elle se fut rachetée du pillage, une troupe indisciplinée de Lucernois en sortant de la ville en emporta les meilleurs effets, et mit le feu au château. De là jusques à *Nyon* et à *Genève*, aucun obstacle n'arrêtoit les confédérés ; aussi les chefs se disposoient-ils à punir cette dernière ville de ce que pour obéir à son évêque, elle lui avoit

fourni quelques secours contre eux, et de ce qu'elle avoit fait arrêter *Just* de *Silinen*, et *Nicolas* de *Diesbach*, à leur retour de Lyon, où ils étoient allés en qualité d'ambassadeurs auprès du roi de France.

Aussitôt qu'on fut informé à Genève de l'approche des confédérés, on leur envoya des députés à Morges pour les prier de ne point exposer la ville aux excès qu'une soldatesque irritée et avide de pillage ne manqueroit pas d'y commettre. Ils représentèrent la perte qui en résulteroit pour les Suisses eux-mêmes intéressés dans le commerce des Genevois; mais ce qui fut sans doute plus persuasif que ces discours, ils offrirent une rançon qui, après quelques débats, fut fixée à 26000 florins. Un des députés resta en ôtage pour sûreté du payement qui ne put s'effectuer qu'avec de grandes peines, et au moyen d'emprunts et d'impôts très-onéreux (1). Tel fut le salaire que les Genevois reçurent de leur condescendance pour leur évêque. Leurs syndics l'avoient

(1) Les chroniques Bernoises de *Schilling* et de *Tschactlan* disent que les Genevois n'en payèrent qu'une petite partie. Les registres publics de Genève prouvent le contraire.

prévu lorsqu'ils s'étoient opposés autant qu'ils l'avoient pu à épouser une querelle qui leur étoit étrangère. Mais instruits par cette fâcheuse expérience, l'évêque et le peuple ne tardèrent pas à la mettre à profit. Quoique ce fait n'appartienne qu'aux années suivantes, nous le rapporterons à présent pour ne pas interrompre notre récit. L'évêque rechercha donc dans la suite l'amitié des Cantons, et ce qui intéresse sur-tout l'histoire de la liberté des Genevois, ils obtinrent de l'évêque et de son chapitre, à cette occasion, une déclaration portant qu'ils ne pourroient plus être contraints à l'avenir à prendre les armes pour aucun prince, ni aucun état étranger, mais seulement pour la défense de la ville et de son territoire (1).

L'hiver approchoit. Les chefs de l'armée reçurent le serment du peuple Vaudois à Lausanne, à *Rue* et à *Romont*. Ils laissèrent une garnison à *Granson* et à *Yverdun*; mais ils firent la faute d'abandonner les châteaux d'*Orbe* et de *Joigne*, et de négliger ainsi un passage im-

(1) *Voyez les preuves pour l'histoire de Genève* T. 3 p. 337 *Litt. Episcopi quod cives non tenentur de exeundo cum armis civitatem.* 1477.

portant par lequel *Charles* de *Bourgogne* pénétra chez eux sans difficulté l'année suivante.

Ce fut ainsi que dans cette courte campagne la plupart des châteaux et des villes où il y avoit quelque chose de précieux furent mises à contribution, ou livrées à la férocité du soldat. C'est avec cette rigueur que les confédérés traitoient un peuple voisin qui auroit vécu en bonne intelligence avec eux, si ses maîtres ne l'eussent forcé à leur faire la guerre, qui se seroit même à leur exemple rendu indépendant, si on eut voulu l'assister, et qui au fond du cœur ne désiroit rien autant que de les avoir pour amis et protecteurs. Mais il faut l'avouer à la honte de l'humanité, on ne voit que trop d'exemples dans l'histoire, de nations qui brisent avec un noble courage le joug de la tyrannie, et qui à peine devenues libres se montrent ennemies de la liberté des autres. Elles ont versé leur sang pour défendre leurs propriétés, elles le versent pour ravir celles de leurs voisins. Depuis qu'elles ne sont plus un troupeau d'esclaves, elles sont une ligue d'oppresseurs.

Pendant que les Cantons s'engageoient ainsi de plus en plus dans la guerre contre le duc de Bourgogne, ce prince acquéroit aussi tous

les jours de nouveaux moyens de la faire avec vigueur. Il avoit accablé facilement du poids de sa puissance *René duc de Lorraine*, l'allié fidèle des Suisses, que le roi d'Angleterre avoit abandonné. Il étoit entré en triomphe dans *Nancy*. Il avoit fait sa paix avec l'empereur, en accordant à son fils *Maximilien* sa fille unique et son héritière. Enfin, il concluoit dans ce même tems avec Louis XI, à *Vervins*, une trêve de neuf ans. Quoique *Louis* se fut réservé le droit d'y faire comprendre ses alliés, et nommément les Cantons, ni lui ni les Cantons ne firent usage de cette réserve. Est-ce trop mal penser de *Louis XI* que de conjecturer qu'il ne les en pressa pas? Comment les Suisses dans une circonstance aussi critique, auroient-ils négligé de demander à être compris dans cette trêve si le roi les y eut invités. On croit voir dans un passage de *Comines* qu'ils furent un moment très-irrités contre lui (1), mais il

(1) Voyez les mémoires de Comines (préface de l'Abbé *Lenglet Dufresnoy*). Comines n'explique pas si ce fut à cette occasion, comme il est assez vraisemblable, que les Suisses mécontens de n'être pas secondés par Louis XI ainsi qu'ils s'y étoient attendus dirent courageusement à ses envoyés :

sut sans doute les appaiser, ou les tromper par les moyens qu'il avoit toujours à sa disposition, et sans sortir des routes tortueuses de sa politique ordinaire, il continua à armer ses voisins les uns contre les autres, pour profiter des disgrâces de celui qui succomberoit. Heureux pourtant dans cette occasion d'avoir pour allié un peuple simple et droit, fidèle à ses engagemens, et persévérant dans ses desseins.

Charles, maître de *Nancy*, vers la fin de l'année (*a*) ne s'y arrêta que peu de tems. L'ambition et la vengeance pressoient sa marche. Et dès le mois de Janvier, il entra en Franche-Comté avec son armée victorieuse dont l'approche seule devoit, à ce qu'il croyoit, obliger les Suisses à retourner chercher un asile dans leurs montagnes.

La conquête de ces montagnes n'eut cependant presque rien ajouté à la puissance du maître des deux Bourgognes et des Pays-Bas. Comment

---

dites au Roi que s'il ne se déclare, nous nous appointerons et nous déclarerons contre lui. Louis craignoit qu'ils ne le fissent, mais d'autre part de se *déclarer contre le duc n'avoit nul vouloir.* Voy. L. 5. C. 2.

(*a*) Le 30 Novembre 1475.

une

une si vaste, une si riche domination lui laissoit-elle encore le désir d'asservir un peuple indigent, un voisin dont on pouvoit à si peu de frais acquérir l'amitié et les secours. *Charles* s'attachoit à ce projet presque aussi insensé qu'injuste par la convenance de s'ouvrir un chemin plus court pour envahir les riches contrées de l'Italie. La maison de *Savoie* lui étoit dévouée. *René*, roi de *Sicile* lui faisoit espérer le don de la Provence. Il se persuadoit qu'alors personne ne disputeroit le titre de *Roi* au prince le plus riche de l'Europe, qui régneroit d'une mer à l'autre, et dont la puissance affermie sur la possession de tant de provinces entre l'Allemagne, la France et l'Italie, seroit placée de manière à pouvoir tenir la balance entre ces trois empires.

Il étoit si préoccupé de ces idées flatteuses, que quand *Rodolphe*, comte de *Neuchâtel*, effrayé du danger des Suisses et du sien propre, voulut lui faire des propositions de paix; il ne les accueillit qu'avec le plus grand mépris. On a prétendu que les Suisses eux-mêmes lui envoyèrent aussi directement des députés pour lui offrir leur soumission, et selon *Comines*, un de ses députés lui représenta pour le déterminer, la pauvreté de son pays qui étoit telle, disoit-il,

qu'il n'y trouveroit pas la valeur des éperons dorés de ses cavaliers et des mors de leurs chevaux. S'il faut en croire ce même auteur, les Suisses commençant à craindre de succomber dans une lutte aussi inégale, lui offrirent même d'acheter la paix par la cession du Pays-de-Vaud, qu'ils venoient de soumettre, par le renoncement à leur traité avec Louis XI, et par la promesse de tenir à ses ordres un corps de six mille auxiliaires. Les chroniques Suisses de ce tems (1) ne font aucune mention de ces faits, et de pareilles propositions ne semblent pas d'ailleurs s'accorder avec l'idée qu'on a dû se faire de la bravoure et de la fierté de la nation. Si l'on veut croire cependant que des ouvertures de paix aient été faites par quelques particuliers effrayés des préparatifs immenses du duc, ou dévoués encore secrètement à son parti, elles furent sûrement rejetées avec mépris par ce prince. » *A rien ne voulut ledit duc entendre*, ajoute *Comines*, et *jà le conduisoit son malheur* ».

Le comte *Rodolphe* de *Neuchâtel*, à qui son grand âge ne permettoit plus d'endosser la cuirasse, prit le parti de se mettre lui-même et ses états sous la protection des Cantons, et de

(1) Schilling, Tschactlan etc.

recevoir dans sa ville une garnison de deux cents Bernois, de cent hommes de *Soleure*, outre ceux qu'il avoit fait venir de ses états d'Allemagne. Il garnit aussi les postes les plus importaus du pays par d'autres levées d'hommes faites à *Landeron*, à *Bienne*, à la *Neuville* et à *Cerlier*.

Qu'on nous permette de rapporter encore ici quelques passages de la chronique de *Neuchâtel* que nous avons déjà citée (1). Le langage naïf d'un auteur contemporain prête des couleurs que rien ne peut imiter au tableau d'un grand événement dont il a été le témoin. Les sentimens qui l'ont agité, les détails dont il rend compte semblent placer le lecteur sur la scène même.

» A grandes chevauchées venoit le duc *Charles* » avec moult gendarmes de pied et de cheval, » espandant la terreur au loin par son ost (son » armée) innombrable. Là étoient cinquante » mille, voire plus hommes de guerre de toutes » langues et contrées, (2) force canons et au-

(1) Voyez ces fragmens rapportés dans les recherches sur l'indigénat Helvétique du chancelier Boyve. p. 176 et suiv.

(2) " Le duc, dit *Comines*, avoit assez grande

» tres engins de nouvelle facture, pavillons, et » accoutremens tout reluisants d'or, et grande » bande de valets, marchands, et filles de » joyeux amour. Semblable multitude bruyoit » de loin, et bailloit épouvantement aux confins.

» Le grand duc *Charles* ayant cheminé sur » *Jougne*, vint poser son ost devant *Granson*, » où par vanitude et superbie fit montre de ses » puissances et richesses si grandes que pareilles » ne furent oncques par de-çà. Les seigneurs » des ligues (les Suisses) avoient huit cents » dans la chétive *Granson*, enjoint à iceux de » la tenir et défendre à outrance, à quoi ne » faillirent. Assauts un dessus l'autre, tours et » murailles jà dépiècées ne peuvent abattre le » courage des assaillis. Ains se ruent-ils comme » lions, de jour, de nuit, dessus les assaillans.

» Le duc *Charles*, désirant passer outre, se » courrouce, jurant, selon sa coutume, par » St. Georges, que si incontinente tradition ne

---

» armée, car de Lombardie lui venoient à toute heure » gens, et des sujets de cette maison de Savoie, et » il aimoit mieux les étrangers que ses sujets..... » Son artillerie étoit très-grande et bonne, et étoit » grande pompe en cet ost pour se montrer aux ambas- » sadeurs qui venoient d'Italie et d'Allemagne T. X ».

» se fait pendus seront ces vilains. Ceux du » dedans répondent que portes ni portelles ne » seront ouvertes sans exprès vouloir de mes- » sieurs des alliances. Le bourguignon oyant » cela les trompe par traitreuse feintise leur » promettant vie et bagues sauves. Ceux-ci dé- » crus de plus de moitié, et la nourriture non » loin de défaillir, baillant créance à la parole » du Bourguignon, viennent à lui qui, par hor- » rible méchanceté, fait pendre ces gens de bien, » aimant mieux conquester par abjecte tromperie » que selon Dieu et raison. »

Ce récit de la *Chronique* a besoin de supplément et d'explication. Le comte de *Romont* avoit devancé la grande armée Bourguignonne et pénétré en Suisse par *Joigne*, dont il avoit réparé les brèches à la hâte. Le baron de *Lasarra* qui étoit sous ses ordres surprit la ville d'*Yverdun*; mais le château se défendit, et en même tems le sire de *Châlons*, un autre de ses lieutenans, échoua dans une semblable entreprise sur *Orbe*. Cependant à l'approche de l'armée du duc les confédérés prirent le parti d'abandonner l'une et l'autre place, et même de faire brûler la première, après en avoir fait transporter l'artillerie à *Granson*. Mais cette précaution ne put sauver cette dernière ville, comme le raconte la

chronique, avec cette circonstance dont elle ne fait pas mention; c'est que la ville de *Granson*, et non le château, se rendit au duc en suite d'un soulèvement des habitans contre les Suisses. Un moine y avoit fait entrer de nuit les Bourguignons. Ils s'étoient saisis de la personne du commandant Bernois, *Brandolphe* de *Stein*. Ils lui avoient mis la corde au cou, et l'avoient présenté dans cet état à la garnison du château, dans l'espérance de l'engager à se rendre; mais c'avoit été sans succès, et ils avoient emmené leur prisonnier avec eux.

Enfin l'armée Bouguignonne commandée par le duc en personne, passa le *Jura* par *Joigne* le huitième Février, et vint camper le dix-neuf devant *Granson*. Ce camp ressembloit plus à une ville opulente et occupée de plaisirs et de fêtes qu'à un rassemblement de guerriers. On y comptoit, dit *Schilling*, plus de trois mille femmes. *Charles* y déployoit une magnificence extraordinaire. Plusieurs princes et grands seigneurs qu'il avoit amenés avec lui imitoient cet exemple qui contrastoit singulièrement avec la simplicité et la pauvreté de l'ennemi contre lequel ils marchoient.

La tente du duc étoit placée avantageusement sur une hauteur près de l'extrémité du lac de

Neuchâtel, qui porte encore aujourd'hui son nom, et d'où la vue s'étendoit au loin sur le lac. C'étoit un poste facile à défendre. La garnison Suisse qui gardoit le château de *Granson* étoit forte de cinq cents hommes; mais divers accidens ne leur permirent pas de faire une longue résistance. Le commandant de l'artillerie *Jean Tillier* fut tué. Un accident leur fit perdre une partie de leur poudre. Le secours que les Bernois leur envoyoient par le lac ne put aborder, parce que l'ennemi avoit établi des batteries sur le rivage. Un gentilhomme Bourguignon, nommé *Ronchant* (1) persuada aux assiégés qu'il y avoit de la division entre les Cantons, que la ville de *Fribourg* étoit prise, que les Bourguignons assiégeoient *Berne*, qu'ils ne seroient point secourus, mais qu'ils auroient la vie sauve, s'ils acceptoient sur-le-champ la capitulation que son maître leur offroit.

Le commandant du château, *Jean Weiler*, prêta l'oreille à ces paroles trompeuses. Le reste de sa troupe abusé comme lui, se laissa désarmer et conduire dans le camp Bourguignon. Le duc consulta ses généraux sur ce qu'il

(1) D'autres le nomment *Ramschwag*, et disent qu'il étoit Allemand.

devoit en faire. Le comte de *Romont* irrité du traitement fait à ses sujets du Pays-de-Vaud; les deux frères *Louis* de *Château-Guyon* et *Hugues* d'*Orbe* qui avoient de semblables sujets de plaintes (1), les habitans d'*Yverdun* dont on avoit brûlé la ville, le comte *Philippe* de *Neuchâtel*, quoique fils du comte *Rodolphe* qui avoit pris parti pour les Suisses, et l'infâme *Ronchant* lui-même opinèrent à la mort, et firent aisément adopter cet avis à un prince qui n'avoit jamais rien su refuser à ses passions. Le lendemain et le jour suivant quatre cent-cinquante de ces malheureux furent les victimes de leur confiance en sa parole. Une partie fut pendue à des arbres autour de la ville, une autre précipitée dans le lac.

(*a*) Pendant que cela s'étoit passé, les Bernois avoient rassemblé près de *Morat*, et non sans difficulté, une petite armée d'environ huit mille

---

(1) Ils étoient trois frères, fils de Louis de Châlons. L'aîné, nommé *Guillaume*, étoit le prince d'Orange; *Louis de Château-Guyon*, le second, commanda la cavalerie à la bataille de *Granson*, et y fut tué. Le troisième, seigneur d'*Orbe* et de *Granson*, avoit épousé une nièce de Louis XI, princesse de Savoie.

(*a*) Le 29 Février et le premier Mars.

hommes. Ils attendoient avec impatience les secours de leurs alliés. Ceux de plusieurs Cantons étoient encore éloignés, et ne vouloient s'engager à servir que dans lès bataillons, et non dans les siéges. Ceux de la Basse-ligue, au nord du Rhin, montroient encore moins de bonne volonté, tant la puissance et la vengeance de *Charles* leur paroissoient redoutables à tous.

Cependant les contingens de *Fribourg*, de *Soleure* et de *Bienne* arrivèrent enfin, et alors les Bernois se crurent assez forts pour s'avancer jusques à *Neuchâtel*. Ce fut là qu'ils apprirent le traitement barbare fait à leurs frères de *Granson*. Alors aussi le sentiment d'une violente indignation vint leur prêter de nouvelles forces plus redoutables peut-être pour leurs ennemis que les secours qu'ils recevoient des autres Cantons.

Leur avant-garde qui se porta sur *Granson*, étoit aux ordres de *Nicolas* de *Scharnachthal*, Bernois, et étoit composée d'un corps d'infanterie légère, et des bannières de *Schwitz*, de *Thoun*, de *Fribourg* et de *Berne*. Les deux dernières s'arrêtèrent devant *Vaumarcus*, château bâti sur un rocher, qui commande le grand chemin d'*Yverdun* à *Neuchâtel*, et auquel leur dessein étoit de donner l'assaut. Les trois autres corps s'avançoient sur la droite, et montoient la col-

line qui est au-dessus de *Vaumarcus*. Là, ils découvrirent des retranchemens gardés par cent archers Bourguignons sous les ordres de *Rosambeau*. Cette vue ne fit qu'animer le courage de cette division. Ses deux chefs *Félix Schwarzmaurer* et *Herman* de *Mülinen* attaquèrent aussitôt ces retranchemens avec leur infanterie légère, les forcèrent, et malgré les renforts que les archers Bourguignons recevoient à chaque instant, ils les chassèrent des hauteurs. Les bannières de *Berne* et de *Fribourg* averties à tems que l'action s'engageoit, vinrent joindre celles de *Schwitz* et de *Thoun*, et en face de l'armée Bourguignone, elles se formèrent en bataillon quarré.

Le duc et ses généraux crurent que c'étoit là toute l'armée des confédérés, et pleins de mépris pour cette petite troupe, ce prince s'écrioit : *Par St. George nous aurons bientôt détruit tous ces chiens d'Allemands, et tout ce qu'ils possèdent sera à nous.*

Il les fit charger avec vigueur, lorsque au fort de la mêlée, le corps de bataille des confédérés dont la marche avoit été retardée de quelques jours parut sur les hauteurs de *Bonvillars* et de *Champagne*, en faisant retentir le

bœuf d'Uri et la *vache d'Underwald* (instrumens de musique guerrière propres à ces Cantons, et qui avoient déjà souvent donné le signal de la victoire.) Arrivés sur ces hauteurs les Suisses fidèles à un sentiment de piété qui ne faisoit qu'animer leur valeur, se mirent à genoux pour se recommander au ciel. Ce fut alors que le duc se persuadant qu'ils lui demandoient quartier ordonna, selon le rapport de la chronique Neuchâteloise, de faire feu sur eux sans pitié avec toute son artillerie.

Dans ce moment toutes les bannières des Suisses réunies marchèrent à l'ennemi, couvertes de leurs longues piques, avec tant de résolution et d'impétuosité qu'après l'avoir repoussé trois fois, elles le mirent entièrement en déroute. Leur cri de guerre étoit *Granson*, cri qui les excitoit à la vengeance en leur rappelant l'indigne traitement fait à leurs frères dans cette ville, et l'épouvante que ces cris, cette musique effrayante, ces piques redoutables, l'ardeur extraordinaire d'un ennemi nouveau pour eux, répandirent chez les Bourguignons, fut telle qu'ils s'enfuirent et se dispersèrent avec la plus grande précipitation, laissant armes, tentes et bagages. Les Suisses, dit *Schilling* qui étoit présent,

les chassèrent devant eux comme un troupeau de bétail (1).

Les vainqueurs fatigués d'une longue marche, du combat, et du poids de leur armure ne les poursuivirent que jusques à *Montagny*, à une demi-lieue à l'ouest de *Granson*. Il est bien vraisemblable aussi que la crainte d'être prévenus les uns par les autres dans le pillage d'un camp qu'on savoit rempli de richesses modéroit l'ardeur de la poursuite, et que l'amour du gain fit ici, comme il n'arrive que trop souvent, une diversion fâcheuse à l'amour de la gloire.

Arrivés à *Montagny* ils se jetèrent à genoux pour rendre grâces à Dieu de la victoire signalée qu'il leur accordoit sur un ennemi qu'on avoit cru invincible. Ils n'avoient pas perdu plus de cinquante hommes, s'il faut en croire leurs chroni-

---

(1) Guillaume de *Diesbach* et Jean de *Halwyll* se couvrirent de gloire dans cette journée. *Halwyll*, *Bonstetten*, *Landenberg*, *Goldlinn*, *Mulinen*, *Segisser*, *Schwartzmaurer* furent armés chevaliers sur le champ de bataille en récompense de leurs services signalés. *Louis de Château-Guyon*, frère du prince d'Orange, qui commandoit la cavalerie Bourguignonne, fut tué dans le combat par un Bernois nommé *Jean Vander-Grub*.

ques. A l'égard des Bourguignons, leur armée avoit été forte de soixante mille combattans, et mille seulement restèrent sur le champ de bataille. Dans ce nombre on ne compta que sept hommes d'armes (1). *Tout le demeurant*, dit *Comines*, *s'enfuit et le duc aussi. Et il devoit se mieux dire de lui que l'on ne fit du roi Jean de France, quand il fut pris à la bataille de Poitiers, savoir qu'il perdit honneur et chevance en ce jour* (2).

Trente gentilshommes qui étoient restés dans le château de *Granson* se rendirent à discrétion aux Bernois et aux Fribourgeois. Ils en réservèrent trois ou quatre des plus jeunes pour racheter *Brandolf* de *Stein*, le commandant de *Granson*. La mort des autres expia celle des Suisses exécutés avec tant de perfidie, et dont les corps étoient encore exposés sur les murs de la ville. Cent vingt pièces d'artillerie furent envoyées par eau à *Nidau*, où l'on en fit le partage. Le reste du butin fut immense. On y voyoit quatre cents tentes de soie dont une partie brodée en or et en perles, six cents

(1) On donnoit ce nom aux cavaliers qui étoient gentilshommes, et dont chacun avoit ordinairement cinq ou six hommes à pied ou à cheval à sa suite.

(2) Mémoires de *Comines*. L. 5. C. 1.

bannières et drapeaux, plus de quatre quintaux de vaisselle d'argent, les sceaux du duc et de son frère *Antoine*, *le bâtard* de Bourgogne, les marques de l'ordre de la toison d'or, beaucoup d'argent monnoyé, beaucoup de reliques, de joyaux et de pierreries, et entr'autres ce fameux diamant dont on a tant parlé, et sur lequel il y a eu des opinions si différentes.

» Selon *Comines*, ce diamant qui étoit un des » plus *gros de la chrétienté*, et auquel pendoit » une grosse perle, fut levé par un Suisse, et » puis rejeté sous un chariot, puis le revint » querir, et le vendit à un prêtre pour un florin. » Celui-là l'envoya à leurs seigneurs de Berne » qui lui en donnèrent trois francs. » Les chroniques du pays ajoutent qu'à Berne il fut vendu à des Gênois qui le revendirent au duc de Milan, d'où il passa enfin sur la thiare du pape *Jules II*. L'éditeur des mémoires de *Comines*, et d'autres historiens François prétendent au contraire que ce diamant est le même qui pendant plus d'un siècle a été le premier diamant de la couronne de France, et qui portoit le nom de *Sancy*, parce qu'il venoit de *Harlay de Sancy* qui l'avoit acheté du prince Portugais, *Don Antoine* prieur de *Crato*. Enfin une troisième opinion qui paroît fondée sur de plus sûres autorités, veut que ce

fameux diamant se trouve encore aujourd'hui en Espagne parmi les joyaux de la couronne. *Jacob Fugger*, dans son *miroir d'honneur de la maison d'Autriche*, auteur très-bien instruit et très-digne de foi, assure que quelques années après la bataille où ce diamant fut perdu, on l'offrit avec plusieurs rubis à son grand oncle *Fugger*, connu par ses grandes richesses, qui l'acheta des Suisses pour 47000 florins, qu'il resta pendant quarante ans entre les mains de ses parens et les siennes, qu'enfin lui *Jacob Fugger*, auteur de ce récit, le vendit à *Henri VIII*, roi d'Angleterre, que sa fille la reine *Marie* en fit présent à *Philippe II* son époux, et qu'ainsi, après avoir été perdu, retrouvé et comme ignoré et caché long-tems, il étoit enfin retourné à cette même maison d'Autriche, à laquelle il auroit appartenu après la mort du duc de Bourgogne.

Revenons à d'autres suites plus importantes de la bataille de *Granson*. Le partage d'un si immense butin (1), occupa tellement l'armée des

(1) Les chroniques l'évaluent à plus d'un million de florins, somme énorme pour le tems. Et elles ne font mention cependant que de ce qui fut mis en commun pour être partagé, sans faire entrer en compte ce qui fut pris et détourné dans le moment du pillage.

confédérés qu'elle oublia quelques jours le château de *Vaumarcus*, et la garnison que le duc de Bourgogne y avoit laissée. Quand ils voulurent le prendre, il n'étoit plus tems. La garnison s'étoit sauvée de nuit, et il fallut se contenter de piller et de brûler le château. Alors chacun ne songea plus qu'à emporter chez lui sa part du butin, et on perdit de vue un ennemi qui sembloit n'exister plus depuis qu'il avoit repassé le *Jura*. Mais ces richesses si promptement acquises produisirent un effet durable et trop ordinaire. Elles en firent désirer de nouvelles. La soif de l'or s'allia à l'amour de la patrie et de la gloire, et le corrompit. La guerre ne fut dès-lors, sur-tout aux yeux de la jeunesse, qu'un moyen sûr et prompt de faire fortune, elle dédaigna l'agriculture, le soin des troupeaux, les arts utiles. Elle ne respira plus que pour les pensions étrangères, pour une haute solde, un riche butin (1).

Le duc de Bourgogne n'avoit pas fait à *Granson*, à ce qu'il semble d'abord, une perte bien difficile à réparer; mais dans la réalité, sa puis-

(1) Depuis ce tems, dit *Comines*, la plupart des Suisses ont laissé le labeur pour se faire gens de guerre. Liv. 5. C. 1.

sance

bance militaire, sa réputation, son autorité sur ses sujets, son ascendant sur ses voisins, avoient reçu une atteinte funeste, et le rapide déclin de sa grandeur commence à cette époque. Il faut entendre *Philippe* de *Comines* sur ce sujet. Ce sont des réflexions de ce genre faites par un homme d'état qui avoit eu part aux plus grandes affaires, et connoissoit personnellement les principaux personnages de son tems que l'histoire doit recueillir, si elle veut intéresser et instruire.

» La douleur que le duc eut de la perte de » la bataille de *Granson*, dit *Comines*, lui trou- » bla tant les esprits qu'il en tomba en grande » maladie. La tristesse mua sa complexion, » et depuis ladite maladie il ne fut si sage » qu'auparavant, mais beaucoup diminué de son » sens.

« Et telles sont les passions de ceux qui » n'eurent jamais adversités, et sur-tout les » grands qui sont orgueilleux, et ne cherchent » les vrais remèdes. Car en ce cas et sembla- » bles le premier refuge est de retourner à » Dieu, et connoître ses méfaits. Après celà, » fait grand bien de parler à quelque ami de » ses affaires privées, et devant lui, plaindre » ses douleurs, car cela allège le cœur et le » reconforte. Enfin il faut prendre autre re-

» mède par quelque exercice et labeur, et non » point le chemin que prit le duc de se cacher » ou tenir solitaire, car pour ce qu'il étoit » terrible à ses gens, nul n'osoit s'avancer » à lui donner confort ou conseil.

» Pendant ces six semaines ou environ qu'il » vécut presque seul, plusieurs nouveaux en- » nemis se furent déclarés, les amis refroidis, » et les sujets rompus et défaits, et commen- » çoient à entrer en murmures, et à voir leur » maître en mépris. Combien de gens lui de- » vinrent alors ennemis qui le jour auparavant » se feignoient amis? Et pourquoi avoit-il » commencé cette guerre (1)! *Après les offres* » *qui lui avoient été faites*, et contre telles gens » que ceux avec lesquels il eut affaire, où il » ne pouvoit y avoir nul acquêt, nul profit. Cela » sera bel exemple, ajoute *Comines*, pour les » jeunes seigneurs qui follement entreprennent » sans connoître ce qui peut leur en advenir, » et méprisent le conseil de ceux qu'ils de- » vroient appeler. » Ajoutons que ces exem-

---

(1) Ainsi *Comines* ne regardoit pas les Suisses comme les auteurs de la guerre. Son témoignage confirme donc ce que nous avons dit plus haut sur ce sujet.

ples ne sont pas rares ; mais ce qui l'est beaucoup, c'est que les jeunes seigneurs, ou plutôt les ambitieux quels qu'ils soient sachent en profiter. Heureux du moins ceux qui avant leur chûte étoient aimés et estimés. Il leur reste des amis, des espérances et des consolations, mais un tyran perd tout quand on cesse de le craindre. *Charles* en fournit une preuve remarquable. Tous ses alliés se déclarèrent successivement contre lui.

» Le duc de Milan dit *Comines*, ayant sçu » son aventure en eut grande joie, nonobs- » tant qu'il fut son allié, et qu'il lui eut envoyé » pour faire alliance une grande ambassade, » il n'y avoit que trois semaines. »

Le roi *René* de Sicile qui avoit voulu le faire son héritier, et lui céder la Provence, renonça à ce dessein, et se réconcilia avec le roi de France. Alors aussi *Louis* ne dissimula plus la haine et la jalousie dont il étoit animé contre lui. Il s'applaudissoit de la conduite qu'il avoit tenue avec les Suisses en voyant combien il étoit différent pour lui de les avoir pour amis ou pour ennemis.

» Enfin, ajoute *Comines*, de tous côtés en » Allemagne commencèrent à se déclarer gens » contre le duc, et les villes impériales, et

» autres s'allièrent avec ses ennemis, et sem-
» bloit qu'il y eut grand pardon à lui mal
» faire ».

Louis XI s'étoit avancé jusques à *Lyon* pour être plus près du théâtre de la guerre dans laquelle il voyoit avec tant de plaisir son ennemi s'engager. Instruit des succès des Cantons il fit éclater sa joie, et leur adressa de bien sincères félicitations.

Le duc de Bourgogne découragé et abattu sembloit toujours oublier le soin de sa vengeance. Mais cette fatale passion se ralluma enfin dans son cœur. Il sortit de sa retraite, et comme entraîné par sa malheureuse destinée, ou plutôt par son orgueil effréné, il reprit avec une ardeur nouvelle la résolution de punir et de dompter un peuple avec lequel il étoit tems encore de faire une paix que tout sembloit lui conseiller.

Il rassembla à *Nozeroy*, en Franche-Comté, les débris de son armée. Des cloches, des marmites, toutes sortes de ferrures furent fondues en hâte par ses ordres pour réparer la perte de son artillerie. Des ordres partirent pour lever des hommes et des subsides dans toute l'étendue de sa vaste domination. Les états de quelques-unes de ses provinces des

Pays-bas répondirent avec fierté à ces demandes, que si leur prince étoit menacé dans sa personne par les Suisses, ils étoient prêts à le secourir au risque même de leur vie, mais que s'il n'étoit question que de continuer une guerre inutile, pour les asservir, ils n'avoient plus d'argent et de monde à lui sacrifier.

(*a*) Lui même retourna dans le Pays-de-Vaud, par *Joigne* et par *Orbe*, avec les premiers corps des troupes qu'il avoit pu rassembler, et il les fit camper près de Lausanne. Là il attendit long-tems dans cette ville que son armée fût pourvue d'armes et de munitions, et eût reçu les renforts nécessaires. Il tâchoit cependant de ranimer par ses discours le zèle de cette armée. Il n'épargnoit pas non plus les belles paroles à ses alliés. Il promettoit *Fribourg* à la duchesse de Savoie, et *Berne* au comte de *Romont*

Les Bernois informèrent leurs confédérés de ces préparatifs menaçans. Ceux-ci consentirent à mettre dans *Fribourg* une garnison de mille hommes, et promirent aussi de concourir à la défense des Bernois. Mais la plupart des Cantons leur refusèrent de se charger de celle de *Morat* et

(*a*) Le 15 Mars 1476.

des autres places qu'ils avoient occupées dans le Pays-de-Vaud, parce qu'ils regardoient ce pays comme étranger à la confédération Helvétique.

Les Bernois adressèrent aussi à *Louis XI* des représentations très-pressantes, sur ce qu'il permettoit que les princes de Savoie ses neveux, et la duchesse sa sœur fussent en quelque sorte les instrumens de l'ambition du duc de Bourgogne, et le servissent ouvertement dans la guerre qu'il leur faisoit. *Louis* reçut les plaintes des députés Bernois avec cette apparence de bienveillance et d'affection qu'il savoit si bien se donner quand il le vouloit, et les renvoya avec de belles promesses qu'il ne songeoit guères à tenir.

Adrien de *Bubenberg*, ancien avoyer de Berne, le même qu'on avoit relégué dans ses terres, et qui avoit voulu prévenir une guerre dangereuse, voyant alors grossir l'orage qui menaçoit sa patrie, offrit d'aller la servir, fût-ce même comme simple soldat. On accepta ses offres avec joie. On lui donna même le commandement de *Morat* où l'on mit en garnison quinze cents hommes. Le contingent de *Fribourg* qui en faisoit partie étoit aux ordres de *Guillaume* d'*Affry*. *Strasbourg* y envoya du canon et

quatre artilleurs habiles. Les Bernois avoient fait les plus grands efforts pour composer cette garnison. Quand dans une famille il y avoit un père et un fils, ou deux frères en état de porter les armes, on en envoyoit un à l'armée, et l'autre à *Morat*.

Les villes de *Vevay* et de la *Tour de Pyl* ayant favorisé le passage de quelques soldats étrangers que le duc faisoit venir à son camp de Lausanne en furent bien sévèrement punies. *Zerkinden*, bailli du *Haut-Simmenthal*, y marcha par ordre du conseil de Berne, leur tua cinq cents hommes, les livra au pillage et aux flammes. Les Vallaisans plus fidèles à leurs alliés repoussèrent des Lombards que le duc avoit pris à sa solde, et qui essayoient de traverser leur pays. Les confédérés vouloient cependant éviter de rompre ouvertement avec la duchesse de Savoie qu'ils espéroient de ramener à la neutralité. Les Vallaisans avoient attaqué cette princesse, et avoient fait quelques conquêtes en Savoie. Pour prévenir les progrès de cette querelle dans laquelle ils craignoient de s'engager, les Bernois de concert avec *Fribourg* et *Uri*, envoyèrent des députés aux deux partis, et leur firent signer une trêve, pendant laquelle

les Bernois devoient garder *St. Maurice* et *Gundis*, et l'évêque de *Sion* le château de *Martigny*.

Les efforts continuels du duc pour grossir son armée avoient enfin réussi. Avec des forces très-supérieures en nombre à celle des Suisses, il se crut assuré de les vaincre, et toujours confiant et présomptueux, il s'affermit encore plus dans cette espérance quand s'étant avancé jusques à *Payerne*, il eut reconnu par lui-même que les confédérés n'avoient encore que quelques centaines d'hommes à lui opposer.

Il résolut donc d'aller assiéger *Morat*; persuadé que cette conquête importante et peu difficile, inspireroit aux nouvelles levées de Lombards, de Bourguignons, de Savoiards, de Flamands dont son armée étoit composée en grande partie, toute la confiance qui pouvoit encore leur manquer.

Adrien de *Bubenberg* ayant reconnu les mauvaises dispositions d'une partie des habitans de *Morat*, fit publier que ceux qui montreroient la moindre crainte seroient sur-le-champ punis de mort, et voulant les animer aussi par son exemple, il prit avec lui six cents hommes d'élite, avec lesquels il marcha au-devant des Bourguignons, et repoussa leur avant-garde jusques à *Payerne*.

Le comte de Romont fut encore plus mal traité dans un grand fourrage qu'il voulut faire du côté d'*Anet*, entre les lacs de *Neuchâtel*, de *Morat* et de *Bienne* (1). Les paysans armés de tout ce qu'ils purent trouver sous leurs mains, aidés de leurs femmes et de leurs filles, et bientôt après, secourus par les habitans de *Landeron*, de la *Neuville*, de *Cerlier* et de *Neuchâtel*, les forcèrent à abandonner leur butin, et à se retirer précipitamment et avec perte du côté d'*Estavayer*.

Le 11 Juin *Charles* établit son camp sous les murs de *Morat*. Il avoit soixante mille hommes sous ses ordres, et une foule de valets, de marchands et de femmes le suivoit, quoique on étalât moins de luxe et de richesses dans ce camp qu'il n'y en avoit eu dans celui de *Granson*.

Le duc lui-même avec la plus grande partie de son armée, occupoit les hauteurs au-dessus de la ville, du côté de *Fribourg*. Le comte de *Romont* avec le reste étoit au-dessous du côté d'*Arberg*. On comptoit dans ces deux corps deux mille chevaliers et nobles d'un rang dis-

(1) Pour faire *sac et pillage*, dit la chronique de Neuchâtel, *autour de Morat et mettre empêchement que cette ville ne fût ravitaillée*.

tingué, et plusieurs princes et grands seigneurs. Jusques alors les Suisses n'avoient pu mettre sur pied que les mille et cinq cents hommes qui étoient dans *Morat*. La plupart des Cantons s'étoient persuadés que la conquête du Pays-de-Vaud étoit pour les Bernois le seul objet de la guerre, et dans cette idée ils ne se croyoient point obligés d'y prendre part. Mais enfin les sollicitations des conseils de Zurich et de Lucerne obtinrent d'eux qu'ils feroient marcher leurs contingens entiers. Ces délais eussent pu devenir funestes aux Bernois. Ils avoient été obligés d'envoyer en hâte cinq mille hommes jusqu'à *Guemine* où l'on passe sur un pont la rivière de *Sarine*, pour s'assurer de ce poste important, et de garnir celui de *Laupen*. Si les Bourguignons les eussent prévenus ils auroient pu empêcher qu'il n'y eût aucune communication entre *Berne* et *Morat*, et cette dernière ville auroit sans doute succombé. Un si grand danger répandit l'épouvante à Berne qui n'est éloignée de Morat que de six lieues. Mais les Bourguignons ne firent point assez de diligence. Ils furent même repoussés. Les assauts que le duc fit donner en même tems à *Morat* où son artillerie avoit déjà fait une grande brèche n'eurent aucun succès, et coûtèrent un millier

d'hommes aux Bourguignons. Ainsi la valeur de *Bubenberg*, de sa garnison et du détachement Bernois sauva cette place, au sort de laquelle celui de la Suisse entière étoit en quelque sorte attaché.

Alors arrivèrent aussi successivement, et de tous les côtés des renforts à l'armée des confédérés. Les premiers furent des guerriers d'*Underwald* et de l'*Entlibuch*. Ceux des autres Cantons suivirent. Le duc *René* de *Lorraine* dont la dernière espérance, après la perte de ses états, reposoit sur le succès de cette guerre, se rendit en qualité de volontaire, (et non de général, comme quelques historiens l'ont rapporté), dans le camp des Suisses, avec des comtes de *Biche* et de *Linange*, et deux cents cavaliers.

Et vint tout à point le duc René, dit la chronique de *Neuchâtel*, *portant grande haine et vindication au duc Charles, et s'éjouissant d'être témoin.* Le comte *Oswald* de *Thierstein* amena deux cents gendarmes autrichiens, avec les contingens des villes de *Colmar* et de *Selestadt*. Le comte *Louis* d'*Oetingen* commandoit le secours de *Strasbourg* qui consistoit en quatre cents gendarmes et trois cents arquebusiers. *Bâle* avoit envoyé deux cents hommes sous les ordres de *Pierre* de *Roth*, chevalier. Le comte de *Gruyère* arriva à la tête de

ses propres troupes. Celles de *Bienne* et de *Soleure* joignirent après avoir garni le poste d'*Arberg*. Enfin les villes de *Rothweil* et de *Schaffhouse* envoyèrent aussi quelques soldats.

Au moment où l'on se préparoit au combat, trois mille Zurichois et avec eux deux mille hommes de la *Thurgovie*, commandés par le brave *Waldman*, entrèrent dans le camp. Leur chef fut nommé général, et créé chevalier par le comte de *Thierstein*, ainsi que cent cinquante autres officiers de l'armée, et le duc de *Lorraine* lui-même. Mais ceux des anciennes maisons affectoient pour la plupart de ne pas faire usage d'un titre qu'on commençoit à prodiguer beaucoup. Tous ces corps réunis formoient, suivant les chroniques Suisses, d'accord avec *Comines*, une armée de plus de trente mille hommes, dont quatre mille étoient de cavalerie. Elle fut distribuée en trois corps. L'avant-garde composée des bannières de *Thoun*, de l'*Entlibuch*, et de la garnison de *Fribourg*, étoit commandée par *Jean* de *Fægueli* et *Rodolphe* de *Wuipens*, sous les ordres de *Jean Waldman* de *Zurich*, auquel étoit adjoint *Guillaume Herter* de *Strasbourg*. Les bannières de toute l'armée étoient dans ce centre, au milieu d'une forêt de hallebardes, de haches d'armes et de piques. Un Lucernois, *Gas-*

pard de *Hertenstein* commandoit l'arrière-garde.

L'attaque eut lieu le 22 juin. C'est à ce même jour, dit *Halwyll*, en menant sa troupe au combat, *que nos ancêtres, il y a trente-sept ans, ont sauvé à Laupen la république qui périssoit. Regardez devant vous*, ajouta-t-il en leur montrant les Bourguignons. *Voyez ces barbares qui ont assassiné vos frères à Granson. Leur perfidie a déjà été punie par la justice divine. Leurs desseins échoueront encore aujourd'hui par la protection des Saints Patrons de ce jour.* Le général *Herter* et des cavaliers étrangers craignant que la bataille ne s'engageât trop légèrement avoient proposé aux Suisses de retrancher leur camp pour s'assurer une retraite au besoin. *Félix Keller*, général Zurichois, s'y opposa vivement. Il représenta que les Suisses ne connoissoient point ces sortes de précautions, que leur usage étoit d'attaquer l'ennemi, et non de l'attendre derrière un retranchement, et que si l'intention des chevaliers étrangers étoit de combattre de bonne foi pour les Suisses, ils en alloient avoir l'occasion. Le général se rendit à ces raisons. La cavalerie des auxiliaires joignit les Suisses. On marcha malgré une forte pluie qui inondoit la campagne. Le duc averti que les Suisses paroissoient, fit sortir une partie de son armée de son camp, et la

rangea en bataille derrière une haie vive au-dessus de *Morat*. Les généraux des confédérés avoient de la peine à contenir l'ardeur de leurs soldats. Ils leur firent cependant faire la prière, selon leur usage, et à mesure qu'ils s'avançoient les nuages se dissipèrent, et le soleil parut avec éclat, ce qu'ils interprêtèrent comme un avant-coureur de la victoire, et une déclaration du ciel en leur faveur. Vers le midi ils chargèrent avec fureur, mais non sans essuyer d'abord une perte considérable, causée par l'artillerie des Bourguignons. Comme ils avoient de la peine à percer la haie sans rompre leurs rangs, *Jean* de *Halwyll* qui menoit l'avant-garde, tourna les Bourguignons, s'empara de leur artillerie, et fondit sur eux, avec une telle furie qu'ils commencèrent à plier. Alors le reste de l'armée confédérée s'avançant en bon ordre, les attaqua aussi de front avec une grande impétuosité. Le duc de Lorraine et ses cavaliers fondirent sur les cavaliers du duc, l'infanterie Suisse sur l'infanterie Bourguignonne qui ne put soutenir son choc. En même tems, *Adrien* de *Bubenberg* fit une sortie de *Morat*, avec ses six cents hommes d'élite, et ayant pris l'ennemi à dos, acheva de décider la victoire.

Attaqués de tous côtés, et sur le point d'être

enveloppés, les Bourguignons ne pensèrent plus qu'à chercher leur salut dans une retraite précipitée. Mais elle ne fut pas aussi aisée pour eux qu'elle l'avoit été à *Granson*. Cette fois, les Suisses ayant avec eux de la cavalerie, poursuivirent une partie des fuyards jusqu'à *Avenches*. Nombre de cavaliers trouvèrent la mort dans le lac de *Morat* où ils s'étoient jetés dans l'espérance de le passer à la nage (1). La plupart tombèrent sous le fer des vainqueurs.

Le duc échappa cependant avec quelques cavaliers. Les Suisses craignirent sans doute en le poursuivant de laisser derrière eux le corps du comte de *Romont* qui n'avoit point pris de part au combat. Il s'enfuit du côté de *Lausanne*, laissant sur le champ de bataille ou dans les environs, et dans le lac, environ quinze mille morts (2). Leurs ossemens furent

---

(1) Il y a peu d'années que des pêcheurs trouvèrent des armures d'une grande beauté dans le lac de Morat près de cette ville (Hist. de la confédération Helv. par Watteville. T. 1. L. 6.

(2) *Le seigneur de Contay* (dit Comines) *Confessa au roi en ma présence qu'en la dite bataille étoient morts* 8000 *hommes du duc et d'autres menues gens, et je crois à ce que j'ai pu entendre qu'il y*

recueillis dans une chapelle près du champ de bataille avec une inscription également modeste et énergique, que toutes les relations des voyageurs ont transcrite et justement applaudie (1).

Il restoit à combattre le comte de *Romont* qui commandoit un camp séparé le jour de la bataille ; mais loin de secourir le duc, il s'enfuit comme les autres, abandonnant ses tentes et son bagage. Une partie des fuyards de ce corps qui étoit de douze mille hommes, fut très-maltraitée au passage du pont de la Broye par les milices des lieux voisins.

Les vainqueurs firent un plus riche butin qu'ils n'auroient cru pouvoir l'espérer, après tout ce

---

avoit bien 18000 *morts* en tout. Cependant le gouvernement Bernois dans la lettre qu'il écrivit à ses alliés pour leur notifier la victoire de Morat ne fait monter la perte des Bourguignons qu'à un peu plus de dix mille hommes.

(1) Deo Opt. Max. Caroli inclyti et fortissimi Burgendiæ ducis, exercitus Muratum obsidens, ab Helvetiis cæsus hoc sui monumentum reliquit. An. 1476. c. d. A Dieu très-bon très-grand. L'armée du célèbre et très-vaillant duc Charles de Bourgogne assiégeant Morat, défaite par les Suisses a laissé ici ce monument. L'an 1476.

que

que le duc avoit perdu à *Granson*. On en assigna une part considérable au duc de Lorraine qui s'étoit extrêmement distingué, et avoit eu un cheval tué sous lui. Les tentes et les pavillons de *Charles* avec tout ce qu'ils contenoient lui furent cédés, outre l'artillerie qu'il avoit perdue à *Nancy*, et qu'on avoit reprise.

En place des préciosités, dit la chronique Neuchâteloise, *qui avoient été trouvées à Granson, messieurs des ligues trouvèrent à Morat deux mille cortisaines et joyeuses donzelles, et délibérant que telles marchandises ne bailleroient grand profit aux leurs, si les laissèrent-ils courir.... Mais des canons, engins de toutes manières, et non connues par-de-ça, piques, coulevrines, beaux accoutremens de pied et de cheval, armures de chevaliers de tous pays et langues, chacun en ramassa son soul. A ceux de Berne et de Fribourg furent octroyés quasi tous les canons, et certes les avoient-ils bien gagnés* (*a*). La perte des vainqueurs fut estimée diversement. *Schilling* la réduit à une vingtaine d'hommes; mais la chronique que nous venons de citer est plus croyable quand elle dit, *Petite fut la perte des ligues. Cent et trentes laissèrent*

(*a*) Chronique de Neuchâtel N.° 1.

leur vie en l'assaut des pals (palissades) *et canons. D'autres parts les coulevrinades et batteries frappèrent deux cents et octante quasi tous de Berne et de Fribourg.* Dans cette estimation, il n'est point question de la perte des auxiliaires. Après une victoire aussi éclatante et aussi décisive, les contingens de la plupart des Cantons chargés de lauriers et de butin désiroient de rentrer dans leurs foyers. Mais les Bernois les conjurèrent de prendre auparavant les mesures nécessaires pour n'avoir rien à craindre de la vengeance de l'ennemi. Ils obtinrent, non sans peine, de pouvoir garder douze mille hommes, avec lesquels ils entrèrent dans le *Pays-de-Vaud.* Trois jours après la bataille, cette armée étoit déjà à *Moudon* qui, comme tout le pays, relevoit du comte de *Romont.* Les habitans, hors d'état de faire aucune résistance, n'obtinrent grâce que de la vie. La plupart des villes et des bourgs furent pillés. Les confédérés avoient aussi compté de faire un riche butin à *Lausanne.* Mais le comte de *Gruyères* les avoit prévenus en s'emparant des effets les plus précieux. Ils prirent le reste, et n'épargnèrent pas même les églises. Les Genevois et leur évêque voyant l'orage prêt à fondre sur eux, le détournèrent en faisant intervenir le roi de France en leur ave ur.

Revenons au malheureux duc de Bourgogne. On peut juger de l'excès de son abattement par sa fuite précipitée. Il ne s'arrêta qu'à *Morges*, c'est-à-dire, à quatorze lieues de *Morat*. De-là, il continua à fuir par *Gex* jusqu'à *Rivière*, petite ville près de *Salins* en Franche-Comté. La douleur que lui avoit causée sa défaite à *Granson*, se changea après celle de *Morat*, en un véritable désespoir, une noire mélancolie. Il ne pouvoit plus voir ni souffrir personne, pas même la duchesse de *Savoie* sa plus fidèle amie. On le traita comme un malade ; mais, selon *Philippe* de *Comines*, on ne put jamais le guérir parfaitement, et son esprit resta frappé et affoibli.

La passion de la vengeance dont il étoit plus tourmenté que jamais, prouvoit en effet que le malheur ne l'avoit point rendu sage. Dès qu'il fut un peu remis, il ne s'occupa plus qu'à former une nouvelle armée, et à obtenir de ses sujets de nouveaux secours. La plupart témoignèrent peu de bonne volonté. Les Bourguignons lui offrirent cependant de lui payer trois mille hommes ; mais loin d'être content de cette offre, il les menaça, s'ils ne faisoient de plus grands efforts de les livrer aux François, ou même aux Suisses, et de se retirer chez ses fidèles Fla-

mands. Ses soupçons sur la duchesse de Savoie recommencèrent. Il la fit arrêter elle et son fils *Charles*, et conduire dans le château de Dijon. *Philibert*, l'aîné de ses fils, lui avoit échappé, et s'étoit sauvé à *Chambéry*. Mais *Louis XI* sut se faire rendre bientôt après la duchesse sa sœur, et il la reçut à *Tours* où ils se réconcilièrent. Cette réconciliation fut suivie de celle des Suisses avec la maison de Savoie. *Louis XI* s'intéressoit par plusieurs motifs, à la conservation de cette maison, et par conséquent à celle du comte de *Romont* et de son pays qui faisoit partie de la Savoie. Lorsque les Suisses entrèrent à *Lausanne*, ils y trouvèrent des députés du roi de France et de plusieurs princes chargés de leur proposer au moins une trêve. Ils y consentirent ; et un congrès fut tenu à *Fribourg*, le 25 Juillet. On y vit arriver le bâtard de Bourgogne, amiral de France, de la part du roi de France. *Louis* de Savoie, évêque de Genève, le duc de *Lorraine*, le comte de Gruyères y parurent aussi en personne, avec des députés de *Sigismond* d'Autriche, de l'électeur Palatin, des évêques de Strasbourg et de Bâle, des états de Savoie et du Pays-de-Vaud, du Vallais, de la ville de Genève, des huit Cantons, des villes de Soleure, de Bienne et de l'Alsace.

Les députés de *Berne* et de *Fribourg* exposèrent devant cette nombreuse assemblée leurs griefs contre la maison de Savoie. On convint de nommer des arbitres pour les examiner, et prononcer une sentence définitive. Elle ne se fit pas long-tems attendre, et portoit que la ville de *Genève* devroit payer aux Suisses la somme de 24000 florins auxquels elle avoit été taxée l'année précédente, que le Pays-de-Vaud seroit restitué à la maison de Savoie, moyennant un dédommagement pour les Cantons de 50000 florins, pour sûreté duquel ce pays leur resteroit hypothéqué. *Morat* avec ses dépendances, et *Granson* seroient cédés en propriétés aux Bernois et Fribourgeois. La maison de Savoie devoit leur payer de plus une somme de 25600 florins qu'elle leur devoit. Les Bernois gardoient les seigneuries de *Cerlier*, d'*Aigle*, *Ormont* et *Bex*.

Une autre suite bien avantageuse de cette réconciliation des Suisses avec la Savoie, mais qui n'eut son entier effet que l'année suivante (*a*), c'est que la duchesse à la sollicitation des Bernois renonça à tous ses droits sur *Fribourg*, et que cette ville fut reconnue absolument indé-

(*a*) Le 22 Août 1477.

pendante de la *Savoie*. Aussi depuis cette époque surmonta-t-elle ses armoiries de l'aigle impérial. La duchesse, au nom de son fils mineur, avoit envoyé des députés pour renouveler l'alliance de sa maison avec *Berne*. *Berne* témoigna son désir que la ville de *Fribourg* y fût comprise, comme une ville libre. La duchesse y consentit moyennant une réduction de 10000 florins sur ce qu'elle devoit aux Bernois. C'étoit acheter à bon marché son émancipation. C'étoit vendre à vil prix une des meilleures villes du pays.

Le duc de Lorraine qui avoit assisté au congrès de *Fribourg*, y sut mettre aussi à profit l'estime des Suisses que sa valeur lui avoit méritée. Il obtint d'eux la permission de lever un corps de troupes avec lequel il vouloit tenter de rentrer dans ses états, toujours occupés par le duc de Bourgogne. Il joignit en effet ce corps qui fut considérable à sa petite armée, reprit avec son secours quelques places de la Lorraine, et profitant de l'inaction dans laquelle la mélancolie retenoit son ennemi, et du découragement de ses sujets, il réussit à se faire ouvrir les portes de *Nancy* avant l'arrivée du duc de Bourgogne qui ne se montra que deux jours après devant cette place qu'il venoit assiéger.

C'étoit encore une nouvelle faute due à son

entêtement et à sa présomption. Son armée étoit foible, et composée de nouvelles levées mal disposées et peu aguerries. La saison étoit avancée, le froid extrêmement rigoureux. On lui conseilla inutilement de se borner à tenir cette ville bloquée, et de tâcher de l'affamer. Mais tout concouroit à hâter sa perte. Il avoit donné sa confiance à un noble Napolitain, nommé *Campobasso* qui le trahissoit, et promettoit secrètement au duc de Lorraine de faire échouer le siége de *Nancy*. Il offroit même à *Louis XI* de faire assassiner le duc de Bourgogne pour une somme d'argent.

Les confédérés voyant que *Charles* s'éloignoit de leurs frontières, ne firent pas difficulté d'accorder de grands secours au duc de Lorraine. Le danger pressant qui menaçoit sa capitale, et avec elle ses dernières ressources, l'avoit fait aller en diligence à *Berne*, où il n'avoit épargné ni les prières ni les larmes mêmes pour toucher le grand conseil devant lequel il se présenta. Ce conseil et celui de divers autres Cantons touchés du sort de ce prince vaillant et malheureux, lui permirent de faire de nouvelles levées de volontaires; (1) et

(1) Louis XI toujours habile à entretenir la

lui donnèrent pour les commander des capitaines de réputation, comme *Jean Waldman* de *Zurich*, *Brandolf* de *Stein*, et *Gilgen* de *Rumlingen*, tous les deux Bernois.

Ainsi dans peu de tems, le duc de Lorraine eut sous ses ordres (*a*) huit mille Suisses qui se rendirent à *Bâle* vers la fin de l'année, d'où traversant l'Alsace, ils arrivèrent en Lorraine assez à tems pour aider le duc à se rendre maître de *St. Nicolas* (*b*), petite ville et passage important avec un pont sur la *Meurthe*, dont les Bourguignons avoient négligé de s'assurer.

Dès le lendemain *René* marcha sur *Nancy* au-devant du duc *Charles* (*c*) qui s'étoit mis à leur tête. Mais si la valeur des chefs étoit égale des deux côtés, il y avoit entre leurs armées une différence bien grande au désavantage du duc de Bourgogne.

---

guerre entre ses voisins, voyant combien le défaut d'argent nuisoit aux efforts que René vouloit faire pour reconquérir ses Etats de Lorraine, lui fournit de quoi payer les Suisses qu'il prit à sa solde. (Voyez Comines L. 5 7). Deux diètes furent tenues à Lucerne pour cet objet et on y décréta que le duc pourroit prendre à sa solde autant de Suisses qu'il voudroit.

(*a*) Le 26 Décembre.

(*b*) Le 4 Janvier 1477.

(c) Le 5 Janvier.

Ses troupes étoient attaquées de maladies, mal armées, découragées, remplies de gens mal intentionnés, inférieures même en nombre aux Lorrains, joints aux Suisses. Ses plus sages conseillers le conjuroient de traîner la guerre en longueur, et d'éviter une bataille qui ne pouvoit que lui être fatale. La présomption et le violent dépit qui l'animoient ne lui permirent pas d'écouter ces sages avis. L'armée du duc de Lorraine étoit de dix-neuf mille hommes. Les huit mille Suisses qui en faisoient partie, formoient deux corps séparés. Des officiers de *Berne*. et de *Lucerne* étoient à la tête de l'un. L'autre étoit commandé par des capitaines de *Zurich* et de *Fribourg*. En face d'un de ces corps étoit campée une partie de l'armée Bourguignonne, défendue par un ruisseau et une double haie. L'autre étoit séparée des Lorrains par le grand chemin, où *Charles* avoit porté sa principale artillerie.

Avant que le combat s'engageât, *Campobasso* donna le signal de la trahison, et passa avec près de trois cents hommes dans le camp du duc de Lorraine. Mais les Suisses indignés, lui firent dire, *qu'il eut à s'éloigner, et qu'ils ne vouloient nuls traîtres avec eux.*

Ni les retranchemens des Bourguignons, ni leur artillerie ne retardèrent long-tems leur dé-

faite. Les Suisses les ayant pris en flanc, les chargèrent avec cette impétuosité à laquelle ils n'avoient pu résister ni à *Granson*, ni à *Morat*, et qui les avoit accoutumés à les croire invincibles. L'infanterie fut la première à lâcher le pied. La cavalerie fut rompue, et mise en désordre. L'autre corps des Suisses franchit le ruisseau et la haie qui le couvroit. La garnison de *Nancy* fit en même tems une sortie, et s'avançant jusqu'au camp des Bourguignons, y mit le feu.

Ce fut là le signal de la déroute. On les poursuivit pendant deux heures de nuit. Plusieurs se noyèrent dans la *Meurthe*. D'autres se perdirent dans les bois, où les paysans en firent un grand carnage. *Campobasso* qui se tenoit à portée avec sa troupe, rendit leur retraite impossible de son côté. A une distance de deux lieues, la campagne fut jonchée de morts.

Le duc *Charles* fuyoit avec quelques cavaliers, et prenoit le chemin de *Metz*, lorsqu'il fut arrêté au passage d'un ruisseau où son cheval s'étoit embourbé. Là il reçut trois coups mortels d'un officier qui ne le connoissoit pas, et qui mourut ensuite de chagrin, à ce qu'on dit, quand il sut qu'il avoit tué le duc de Bourgogne. Ce

prince fut trouvé nud le lendemain, et reconnu avec peine au milieu d'un monceau de morts (*a*).

On raconte que le duc de Lorraine alla au-devant de son convoi en habits de deuil, qu'il arrosa son corps d'eau bénite, et que pressant sa main dans la sienne, il s'écria : *Cher cousin, Dieu sauve ton âme ; combien de maux tû nous as faits !* C'est bien là, sans doute la seule oraison funèbre que mérita ce prince. C'est aussi la seule épitaphe que l'on dut graver sur la tombe de ces chefs des nations qui semblent ne leur avoir été donnés que dans le courroux du ciel et pour leur malheur.

René entra dans *Nancy* après la bataille, à la tête des vainqueurs, sous un arc de triomphe, formé des ossemens des chiens et des chevaux dont les habitans avoient été forcés de se nourrir pendant le siége.

Telle fut la fin tragique de *Charles le hardi*, nommé plus souvent et plus justement le *téméraire*, long-tems l'objet de l'envie de ses contemporains, et presque toujours le fléau de ses sujets et de ses voisins, qu'il affligea par des guerres continuelles, dues la plupart à son orgueil et à son ambition.

(*a*) Le 5 Janvier 1478.

Les Suisses qu'il avoit si imprudemment provoqués sembloient avoir été destinés par la Providence à être les auteurs de son humiliation et de sa perte. A *Granson* ils lui avoient pris ses trésors ; à *Morat*, ils avoient détruit ses meilleures troupes ; à *Nancy*, ils furent la cause de sa défaite et de sa mort. Tant de revers dissipèrent successivement le prestige que sa grande fortune avoit rendu général en sa faveur. Tant qu'il fut heureux, il fut haï, mais admiré et respecté. Après ses défaites, on ne lui marqua plus que de la haine. On oublia ces bonnes qualités dont *Comines* le loue, mais qui appartenoient plus à l'homme qu'au prince, et n'empêchèrent pas que ses sujets n'eussent constamment à souffrir sous sa domination. *Aussi*, ajoute-t-il, *comme Dieu donne le prince, selon qu'il veut punir les sujets, ainsi advint en cette maison de Bourgogne ; et il leur donna ce duc Charles qui continuellement les tint en grande guerre, travail et dépenses.*

Les Suisses perdirent peu de monde à la bataille de *Nancy* ; et trois jours après, tous prirent congé du duc de Lorraine, avec la gloire d'avoir fait triompher une cause juste, et rétabli dans ses états un prince, un allié généreux, vaillant, et injustement dépouillé.

Cette glorieuse campagne leur valut encore au-dehors un accroissement d'estime que personne ne pouvoit refuser à tant de preuves éclatantes de leur valeur. Mais au-dedans, les effets de ces victoires furent loin de leur être aussi avantageux. Nous l'avons déjà observé, elles ne leur apprirent que trop bien à connoître et à aimer les richesses, le luxe et la dépense. Cette passion introduisit la corruption dans leurs conseils. Les riches dépouilles de leurs ennemis rapportées dans leurs villages éblouirent toute leur jeunesse. Elle ne respira plus que pour les armes, pour des expéditions guerrières qui pussent promptement l'enrichir. Elle devint moins docile à la voix de ses chefs; et sa bravoure devenue vénale, perdit une partie de son prix aux yeux des hommes éclairés.

On ne nous blâmera pas sans doute de répéter après les plus sages historiens, et les plus habiles politiques de la Suisse, une réflexion que l'expérience à tant de fois justifiée, et qui fournira peut-être encore un jour d'utiles leçons.

CHAPITRE IV.

Affaires générales depuis la mort du duc Charles *de Bourgogne jusqu'à la guerre de Souabe. Jean* Waldman *bourgmestre de Zurich.*

LOUIS XI ne dissimula pas sa joie à la nouvelle de ce grand événement qui achevoit de dissiper ses craintes, affermissoit son autorité, et ouvroit une vaste carrière à son ambition. *Charles* ne laissoit point d'enfans mâles. Marie sa fille étoit héritière d'une grande partie de ses états, de tous ceux que la loi des apanages n'obligeoit pas à restituer à la couronne faute d'hoirs mâles. Il lui restoit donc encore une grande puissance, mais formée d'un nombre de provinces dont le génie, les intérêts, les loix étoient différentes, et déjà ébranlée par de grands revers. Louis se hâta de faire sommer les villes de Picardie et du duché de Bourgogne de lui ouvrir leurs portes comme à leur seigneur Suzerain. Le prince d'*Orange* servit d'abord avec zèle ses desseins sur cette dernière

province. Mais la *Franche-Comté*, ou *Comté* de *Bourgogne* ne relevant point de la France, son sort, aprés la mort du duc, faisoit naître diverses questions dont les états de la province, et tous ses voisins ne pouvoient que s'occuper avec un vif intérêt.

Dès le commencement de l'année, un député de ces états de Franche-Comté, nommé *Simeon* de *Cléron*, avoit des conférences à *Neuchâtel*, avec Pierre de *Wabern*, Bernois, ministre des Cantons, lorsque la nouvelle de la mort du duc *Charles* vint répandre, non la douleur, mais l'inquiétude et l'effroi chez les Franc-Comtois. Ils craignoient de passer sous la domination Françoise qui leur sembloit peu propre à réparer les malheurs de la précédente. Des idées de liberté s'étoient répandues chez ce peuple que la dureté de son dernier maître, et l'exemple des Suisses ses voisins, avoient disposé à envier le sort des états républicains. Ils résolurent de faire les plus grands efforts pour gagner l'affection de ces heureux voisins. Ils commencèrent par leur demander une trêve, puis la paix, puis une alliance perpétuelle, sur le modèle de celle qui unissoit les Cantons entr'eux.

Pour donner plus de poids à ces demandes,

ils envoyèrent une députation à Berne à la tête de laquelle étoit l'archevêque de *Besançon* (*a*). Il avoit ordre des états, si la proposition de l'alliance étoit rejetée, d'offrir aux Suisses de se soumettre à eux à condition d'être maintenus dans la jouissance de leurs priviléges et de leurs franchises. Le canton de *Berne* inclinoit à accepter une offre si spécieuse. Quelques membres du conseil souverain faisoient valoir tous les avantages de l'incorporation de cette grande et belle province à la Suisse, qui en pourroit tirer les sels dont elle manquoit, et cesser ainsi de payer un tribut aux étrangers et d'être dans leur dépendance. Les autres Cantons étoient d'un avis différent. Ils croyoient qu'une aussi grande augmentation de territoire, l'acquisition d'un pays ouvert, et dénué de deux côtés au moins de défenses naturelles, ne serviroient qu'à exposer les Suisses à des guerres fréquentes et dangereuses, qu'à former chez eux, au lieu de simples citoyens, des hommes puissans, des *grands seigneurs*, à leur en donner les prétentions et l'ambition ordinaire, à augmenter encore la passion des richesses et du luxe qui entraîneroit la perte des mœurs, et

(*a*) Chronique de Schilling.

énerveroit

énerveroit enfin ce courage national, qui faisoit toute leur sûreté.

Dans les petites démocraties de la Suisse on pensa sans doute aussi que les grands Cantons voisins de la Franche-Comté, retireroient le principal fruit de l'acquisition de cette province, et que l'égalité qui devoit régner entre les uns et les autres, et qui étoit déjà si imparfaite, seroit bientôt entièrement détruite.

Enfin les partisans de cet avis alléguoient qu'on ne pouvoit regarder la Franche-Comté comme un pays indépendant. Il faisoit partie de l'héritage de *Marie* de Bourgogne qui venoit de le porter en dot à son époux *Maximilien* d'Autriche fils de l'empereur. Selon eux la maison d'Autriche ne manqueroit pas de le réclamer. Louis XI qui l'envioit voudroit peut-être aussi le disputer aux Suisses dont toutes les forces réunies auroient de la peine à s'y maintenir.

Il semble cependant que leurs efforts soutenus par ceux de tous les habitans auroient pu y réussir dans les circonstances extrêmement pénibles où se trouvoient les princes Autrichiens. Les Pays-Bas leur tenoient infiniment plus à cœur que la Franche-Comté. Ils auroient volontiers consenti à sacrifier une partie

de cette dernière province pour s'assurer de la totalité des autres.

Dans le tems où nous vivons il peut paroître presque ridicule de demander après cela si l'acquisition de la Franche-Comté auroit été une chose *juste*. Pour répondre à cette question, il faut observer que les Suisses étoient encore en guerre dans ce moment avec le souverain de cette province, ou avec ses héritiers. Aucun traité de paix ni de trêve n'avoit été fait entr'eux depuis la mort du duc *Charles*, et les Suisses auxquels ils avoient fait une guerre injuste et cruelle étoient pleinement en droit de la continuer de leur côté jusqu'à une suffisante réparation.

D'ailleurs les Franc-Comtois se donnoient à eux comme un peuple que la mort de son souverain, et plus encore les mauvais traitemens qu'il en avoit reçus avoient fait rentrer dans son droit naturel de disposer de lui-même. Ce peuple demandoit de se réunir aux Suisses librement et volontairement, et sans qu'il eut été engagé à émettre ce vœu ni par des intrigues, ni par la corruption, ni par des promesses trompeuses, ni par des menaces trop redoutables, ni par l'interdiction de tout commerce, ni par la misère, ni par la

famine. Ces glorieux moyens de conquêtes découverts dans notre siècle de lumières et de philosophie n'étoient pas encore à l'usage des hommes de ce siècle gothique et de ce peuple à demi barbare, tout hérissé des scrupules de la probité et de l'honneur.

Dans cette lutte d'opinions et d'intérêts contraires il est vraisemblable que ce fut enfin la jalousie des petites démocraties de la Suisse qui eut le plus de part à la décision de la grande question qui s'offroit, et qui fit rejeter les offres des Franc-Comtois. On se borna à faire avec eux un traité de paix perpétuel. On exigea même d'eux, soit en retour de ce bienfait, soit comme une indemnité pour les frais de la guerre une somme de 150000 florins qu'ils devoient payer dans un terme prescrit. Plus de désintéressement eut sans doute mieux répondu à l'empressement d'un peuple qui donnoit une si belle preuve de son estime et de sa confiance. Les Suisses eussent plus honoré eux-mêmes la protection qu'ils accordoient.

Cette même jalousie qui fut toujours le vice et le fléau des démocraties, étoit devenue un sentiment si dominant dans ceux des Cantons qui avoient adopté ce régime, qu'elle fut sur le point d'allumer alors une guerre entr'eux,

et les états aristocratiques. On en vit un effet remarquable dans le Canton de *Zug*. Le peuple animé par quelques démagogues se souleva pour forcer les principaux magistrats de Zurich et de Berne, à rendre compte des motifs qui les avoient engagés à libérer les otages de Genève, avant que d'avoir reçu la contribution à laquelle cette ville avoit été condamnée l'année précédente par le traité de *Fribourg*. Quelques jeunes gens de Zurich et de Lucerne se joignirent à ces insurgés de Zug, et formèrent une troupe de vagabonds (1) qui, à l'imitation de ces bandes qu'on avoit nommées en France les *grandes compagnies*, se mit en marche, au nombre de sept cents hommes armés; et malgré toutes les protestations, les menaces et les prières de leurs supérieurs, s'avança jusques à *Berthoud* à trois lieues de Berne. On y arma en diligence les trois mille hommes les plus fidèles qu'on put trouver, et avec ce secours, on crut n'avoir rien à craindre, en leur accordant le passage

(1) Ils se nommoient la société de *Thorechte* ou des *Extravagans*, du mot allemand *Thoreckten*, *insensés*, gens menant une vie de carnaval. *Suicer* dans sa chronique dit d'eux : *Rogati quid agerent? se stultitiæ studere respondebant.*

par la ville. On envoya un autre secours de mille hommes à *Neuchâtel*, qu'ils menaçoient. A *Fribourg* leur nombre s'accrut jusqu'à deux mille. De-là ils résolurent de marcher jusqu'à *Genève*, et d'y exiger la contribution stipulée par le traité. Tout ce qui se trouvoit à leur passage, ou à leur portée, étoit dans la consternation. Tant d'audace étoit due, sans doute, à ces richesses subitement acquises dans une guerre accompagnée de grands succès. Combien l'histoire ne pourroit-elle pas compter de victoires dont les fruits ont été aussi amers pour les vainqueurs que pour les vaincus ?

Les Genevois conjurèrent l'orage en faisant faire à ces aventuriers des offres propres à les satisfaire. Enfin les prières des Cantons et des députés des villes alliées de l'Alsace, obtinrent d'eux qu'ils se contenteroient pour le moment, de deux florins du Rhin pour chacun de leurs soldats. Les Genevois s'engagèrent de plus à payer aux Cantons 24000 florins à des termes convenus, et ils remirent huit otages aux petits Cantons pour sûreté du payement. La duchesse de Savoie contribua de son côté à les satisfaire, en faisant déposer à *Altorff*, au canton d'*Uri*, une partie de ses pierreries.

Un soulèvement d'un si dangereux exemple fit sentir la nécessité de nouvelles mesures de défense. Les cantons de *Zurich*, de *Berne*, de *Lucerne*, et les villes de *Fribourg* et de *Soleure* resserrèrent dans ce but les liens de leur union, au moyen d'une confédération particulière. Mais les Cantons démocratiques en prirent ombrage, et s'en plaignirent comme d'une infraction aux loix de la confédération helvétique. Cependant leur mécontentement n'éclata point pour le moment.

On vient de voir les Suisses plus prûdens et plus sages pendant le cours de la guerre de Bourgogne qu'ils ne le furent d'abord après. La suite confirmera cette observation. Des divisions, des jalousies dans le sein de la confédération, l'insubordination de la jeunesse, sa passion toujours plus ardente pour les services étrangers; celle d'un autre âge et d'un autre ordre de personnes pour les pensions des princes, toutes ces causes réunies ne leur permettoient, ni de jouir paisiblement de leur gloire et de leur prospérité, ni de l'affermir sur des fondemens solides. Ils avoient montré peut-être peu de politique, et du moins peu de générosité dans leur conduite avec leurs voisins de Franche-Comté. Ils furent le jouet de *Louis XI* dans tout

ce que ce prince artificieux entreprit pour s'approprier ce beau pays. Il leur offrit de leur payer les 150000 florins que les états de Franche-Comté leur avoient promis, et dont ces états avoient malheureusement pour eux différé le payement. Il demandoit seulement, disoit-il, que les Cantons ne s'opposassent point à ce qu'il prît possession de la province. Car, comme l'observe *Comines*, *il craignoit beaucoup d'entrer en lice avec eux*. Les Suisses acceptèrent cette offre avec empressement. Ils n'y ajoutèrent que la demande d'être pourvus de sel à bas prix, et ils livrèrent ainsi à un maître redoutable pour ses sujets et ses voisins, un peuple digne d'un meilleur sort qui s'étoit jeté avec confiance dans leurs bras.

Quoiqu'il ne soit que trop vraisemblable que l'éclat de l'or qu'on leur offroit les ait éblouis, et leur ait fait oublier ce qu'ils devoient à leur honneur et à leur sûreté dans cette circonstance ; on ne doit pas croire cependant que cette conduite ne leur ait été dictée que par le seul motif d'un vil intérêt. Nous avons déjà observé que tous les Cantons n'étoient pas guidés par cet unique motif, et que les jalousies qui régnoient entr'eux y eurent une grande part. Ajoutons que le prince d'*Orange*

qui par ses vastes possessions dans la province y jouissoit d'un grand crédit, étant alors le chef du parti qui soutenoit les intérêts du roi de France; et ce parti étant devenu très-puissant, les Cantons purent craindre de s'engager dans des querelles fâcheuses dont il étoit difficile de prévoir l'issue. Pour prendre à cœur les intérêts des Franc-Comtois, il eut fallu qu'eux-mêmes les défendissent avec zèle et unanimité. *Louis XI* prétendit qu'en payant aux Suisses pour leur compte les 150000 florins, il avoit acquit un titre et des droits sur la Franche-Comté. Mais ce titre étoit des plus chimériques. Les Suisses n'ayant point accepté la souveraineté de cette province, le roi ne pouvoit prétendre qu'en se mettant à leur place; ils lui eussent donné ce qui ne leur appartenoit pas à eux-mêmes, ce qu'ils n'avoient jamais possédé. Si la somme que ces états leur avoient promise, pour prix de la paix perpétuelle faite avec eux, n'étoit pas acquittée au terme convenu, le pacte devenoit nul, parce que les conditions n'en étoient pas remplies, et à la rigueur du droit, les Suisses pouvoient continuer la guerre contre la Franche-Comté, comme du vivant de son dernier maître. Mais il falloit en avoir acquis la souveraineté d'une manière ou d'une autre, pour pouvoir la céder à un tiers.

Cependant *Louis XI* tout grand politique qu'on nous le peint, ne sut pas empêcher le mariage de l'héritière de Bourgogne avec *Maximilien* d'Autriche, fils de l'empereur ; ou plutôt aveuglé par sa jalousie, il aima mieux laisser passer cette immense succession à un étranger, à un rival de sa puissance, que d'en enrichir un prince de son sang. Ainsi se forma cette union qui éleva l'Autriche à un si haut degré de puissance, et devint en même tems la source de ces longues querelles entr'elle et la France, qui leur ont coûté tant de sang à l'une et à l'autre, et à toute l'Europe.

Ce même prince d'*Orange* qui avoit d'abord secondé avec zèle et avec succès les vues du roi sur cette province, et s'étoit opposé de tout son pouvoir au dessein que les états avoient eu de se donner aux Suisses, mécontent ensuite de ce monarque qu'il accusoit d'ingratitude, et qui peut-être étoit devenu jaloux de son crédit, abandonna bientôt après son parti, se lia avec *Maximilien* d'Autriche, et avec d'autres princes, pour l'empêcher d'usurper la Franche-Comté, et souleva contre lui les grands et le peuple dans les deux Bourgognes.

Les Cantons se virent alors recherchés avec le plus grand empressement par tous ceux aux

yeux desquels cette province étoit devenue un objet de jalousie et d'ambition. Ce n'étoit pas là, sans doute, ce qui pouvoit contribuer à rétablir la bonne intelligence entr'eux, et à leur faire adopter des mesures sages et uniformes dans leur conduite au-dehors. L'empereur, son fils *Maximilien*, *Marie* de Bourgogne son épouse, leur envoyèrent des ambassadeurs pour les solliciter de rester au moins neutres dans cette querelle. *Louis XI* les pressa d'accepter 80000 florins à compte des pensions qu'il leur avoit promises. Il leur envoya la ratification depuis longtems attendue de l'alliance entre les deux états qui n'avoit encore été scellée qu'à *Berne*. Enfin, il leur demanda le secours de six mille hommes qui lui avoit été promis par cette alliance. La plus grande partie du public de *Berne* n'étoit pas favorable à ces demandes. On y étoit surtout extrêmement opposé à ce que les membres des conseils acceptassent les pensions offertes. Mais ceux qui les désiroient encore plus que les autres ne les condamnoient, réussirent à se faire autoriser à les accepter. On devine aisément après cela, en faveur de qui les conseils durent se décider. On n'accorda plus aux Franc-Comtois qu'une stérile pitié, et on ne fit rien, du moins publiquement, pour détourner la main

menaçante que le roi étendoit sur eux. Leurs députés en Suisse profitèrent cependant de l'occasion de leur séjour pour faire des levées d'hommes considérables. L'habitude de la vie militaire et l'espoir du butin leur amenèrent une foule de volontaires, malgré toutes les défenses de leurs supérieurs. Ces aventuriers portèrent dans la Franche-Comté leur indiscipline, leur férocité, leur ardeur pour le pillage. La ville de *Dole* en fut la triste victime. Associés avec des mercénaires Allemands, ils la saccagèrent, et la mirent à feu et à sang. Les Cantons témoignèrent une juste horreur de ce brigandage. Ils prononcèrent la peine de mort contre les auteurs des massacres commis à *Dole*. Ils rappelèrent tous les Suisses qui étoient au service des princes, de quelque parti qu'ils fussent. Ils envoyèrent à *Louis XI* trois députés, *Jean Waldman* de *Zurich*, *Adrien* de *Bubenberg*, et *Jean Imhof* d'*Uri*, de la part de tous les Cantons, pour obtenir de lui qu'il se fît une paix ou une trêve en faveur du comté de Bourgogne. Ce prince s'y étoit engagé, comme on l'a vu, lorsque les Cantons lui avoient promis de ne point accepter les offres avantageuses des Franc-Comtois. Mais ses engagemens étoient toujours subordonnés à ses intérêts. Il différa de répondre à leurs dé-

putés sous de vains prétextes. *Adrien de Bubenbenberg* fut même traité avec un dédain qui le blessa vivement. On crut que c'étoit par ressentiment de ce qu'il avoit été attaché à la maison de Bourgogne, attachement qui ne l'avoit cependant pas empêché de se distinguer à la bataille de *Morat*. Il revint à *Berne* sans prendre congé. *Berne* écrivit au roi pour lui expliquer les motifs de sa retraite. Cette lettre étoit conçue en termes très-forts : on y insistoit pour que le roi fît aux autres députés Suisses une réponse prompte et précise sur ce qui regardoit la Franche Comté.

Il est probable que *Louis* étoit mécontent de ce que des volontaires Suisses servoient contre lui sous les drapeaux du prince d'*Orange*. Leur mauvaise conduite à *Dole* y eut sans doute part aussi. Il fut sur le point de supprimer les pensions des Cantons, et d'exiger même d'eux une satisfaction. C'étoit l'avis de son conseil. Les Cantons étoient irrités de leur côté de ce que le roi, malgré sa parole donnée, faisoit la guerre aux Franc-Comtois, et occupoit leurs places-fortes l'une après l'autre. Ils virent alors combien il eut été à la fois plus utile et plus honorable pour la confédération de se rendre à leurs vœux, de défendre une cause si belle, d'avoir pour allié

et pour voisin un peuple libre et dévoué à leurs intérêts qu'un monarque puissant, ambitieux et sans foi. Dans la diète qu'ils tinrent à *Zurich*, dans les mois de Janvier et de Février de l'année suivante (*a*), ils s'occupèrent de ce qu'il y auroit à faire pour mettre un terme à ces usurpations, et assurer leurs frontières. L'assemblée ne fut pas seulement composée des députés des Cantons et de leurs alliés. Le duc de Lorraine y parut en personne. L'archevêque de *Besançon* y représenta les états de Franche-Comté. Il y vint aussi des ambassadeurs de l'empereur, du pape, des ducs d'Autriche et de Savoie. *La ligue de la Haute-Allemagne*, (c'est-à-dire la confédération helvétique), y renouvela son alliance avec la *Basse-ligue*, ou celle des états d'une partie de la Souabe et de l'Alsace. Le pape, l'empereur et l'archiduc son fils sollicitèrent pour qu'on reprît le projet d'une étroite alliance entre les Cantons et les états de la Franche-Comté, et pour qu'on s'occupât des moyens de défendre cette province contre les entreprises du roi de France. Peut-être étoit-il donc encore tems de l'annexer à la confédéra-

(*a*) An 1478.

tion helvétique, ou du moins, de la mettre sous sa protection.

Louis XI conçut à ce sujet la plus grande inquiétude. On peut en juger par l'offre qu'il fit aux Cantons de leur céder la moitié de la province, ou de racheter encore une fois leurs prétentions sur la somme qu'elle leur devoit. Ces propositions artificieuses ou sincères n'eurent aucune suite. Les Cantons toujours dirigés par les motifs que nous avons déjà indiqués se bornèrent à conclure avec les états de Franche-Comté une alliance qui se bornoit comme la précédente transaction, à leur assurer la paix avec leurs voisins, moyennant qu'ils payassent cette somme de 150000 florins qu'ils avoient précédemment promise, et qu'ils n'avoient point encore payée aux Cantons.

Ce fut dans ce même congrès qu'ils ratifièrent la paix avec la Savoie. Le duc leur compta la moitié de la somme qui leur avoit été promise pour la restitution de son Pays-de-Vaud. Il acquitta 25000 florins de cette dette, et *Genève* 11000. Ainsi ce pays retourna à ses anciens maîtres, à la réserve de *Morat*, *Granson* et *Echallens* qui furent cédés à perpétuité aux Bernois et aux Fribourgeois. Tout sembloit donc assurer aux Suisses une tranquillité durable.

Tous les princes voisins briguoient à l'envi leur alliance et leurs secours. Mais pour affermir cette paix, il eut encore mieux valu que ces voisins, se bornant à les estimer et à les craindre, ne leur donnassent aucune part à leurs projets, à leurs querelles et à leurs éternelles guerres.

En effet, comment des peuples pauvres et devenus avides, enorgueillis de leurs victoires et de la haute considération que leur témoignoient les premières puissances de l'Europe, auroient-ils pu conserver dans leur pureté ces sentimens de modération et de justice, cet amour ardent de la liberté et de leur patrie qui avoient longtems été leur seules passions, qui avoient fondé leur république, et qui pouvoient seules la rendre tranquille et florissante. Quelle nation connoissons-nous dont la vertu fût toujours restée pure et inaltérable dans ces épreuves qui se multiplioient sans cesse. En effet, dans ce tems-là même de nouveaux souverains se mirent sur les rangs pour les corrompre par leurs présens et leurs intrigues, à l'imitation du roi de France. Le pape *Sixte IV* n'épargna rien pour les attirer dans son parti, et les faire intervenir dans les guerres civiles de l'Italie qui étoient en grande partie son ouvrage, et qui auroient dû paroître

bien indifférentes à des peuples que les Hautes-Alpes en séparoient (1).

Ce pontife ambitieux profitoit de toutes les occasions pour étendre sa domination en Italie. Des troubles s'étoient élevés dans le Milanois, où le duc *Galeas Sforza* avoit été assassiné. Un parti vouloit qu'au lieu de lui donner un successeur on fondât une république en Lombardie. *Sixte* crut cette circonstance favorable pour accroître la confusion, et en profiter. Il avoit calculé l'effet que produiroit sur les Italiens la réputation de la valeur des Suisses, leur force, leur discipline, leur contenance imposante sous les armes, leur intrépidité que rien n'étonnoit dans un combat, leurs énormes épées à deux mains, leurs longues hallebardes, toutes ces nouveautés effrayantes pour un peuple qui ne faisoit presque dans ce tems-là que des guerres

(1) Les principaux détails de cette courte guerre sont tirés de la chronique Bernoise d'*Anselme* de *Rotwill* (trois vol. in-folio de 1474 à 1525). L'auteur avoit obtenu la permission de puiser dans les archives de Berne et de Zurich. Son ouvrage n'a pas été imprimé, mais on en a plusieurs copies dont *Watteville*, *Tscharner* et d'autres historiens ont fait usage.

d'enfans,

d'enfans, et chez lequel trois ou quatre hommes tués, et la fuite des autres se nommoient une victoire, et en avoient les effets. Il choisit donc les Suisses pour en faire les instrumens de sa grandeur. Il les appela par des lettres pressantes et flatteuses. Il leur envoya un étendard bénit où St. Pierre étoit représenté en habits pontificaux, et qui étoit accompagné d'une bulle, où il exhortoit ses chers enfans à prendre la défense de leur père spirituel et de l'église, et leur ouvroit à cette condition les portes du ciel. Mais les Suisses moins crédules qu'on ne les supposoit, et accoutumés à des présens d'une valeur plus généralement reconnue, ne reçurent d'abord ceux-ci qu'avec froideur. *Sixte* ne se rebuta point. Il leur envoya secrètement un légat, *Prosper de Camulis*, évêque de *Catane*, pour leur faire des offres plus propres à les décider. Il leur fit entendre que le marquis de *Montferrat*, le comte d'*Arona*, et d'autres grands seigneurs de Lombardie s'étoient ligués pour rendre ce pays libre et indépendant, que si les Suisses vouloient soutenir cette *noble cause de la liberté*, les trésors de Milan et de Pavie s'ouvriroient pour eux, et qu'une pension annuelle de 40000 ducats leur seroit assurée. Ces propositions furent faites à *Lucerne*, et reçues avec assez

de défiance par les Cantons en général. S'il y eut quelque convention passée entre *Sixte IV* et eux, elle produisit peu d'effet pour le moment. Le seul canton d'*Uri* qui touche au Milanois, qui en avoit déjà démembré une partie, et dont le gouvernement démocratique obéissoit aux caprices de la multitude, fut séduit par ces offres brillantes du pape, et chercha dès lors à la persuasion de son légat, à faire une diversion en sa faveur, en attaquant la régence de Milan.

Il prit prétexte de ce que cette régence avoit commis des injustices envers ses sujets; car, comme on l'a dit, ce peuple de démocrates avoit voulu avoir des sujets, et régnoit en maître sur la vallée de *Livine*. On s'étoit attribué, disoit-il encore, une forêt qui lui appartenoit. Aussi-tôt une troupe de jeunes gens armés marchèrent tumultueusement au travers de leurs montagnes sur *Bellinzona* qui relevoit de Milan; et de là, ils adressèrent à tous leurs confédérés les réquisitions usitées d'auxiliaires, comme si c'eut été le cas où les confédérés se devoient des secours, stipulés seulement pour les guerres défensives et nécessaires.

Zurich et d'autres Cantons mirent cependant sur pied leurs contingens. Mais Berne, Fribourg

et Soleure pensèrent avec raison qu'il falloit auparavant tenter des voies de conciliation. Ils envoyèrent des députés chargés d'offrir leur médiation. Ils furent mal reçus à *Uri*, et ce ne fut pas sans peine qu'ils purent obtenir des passeports pour se rendre à *Bellinzona*. La jeunesse du Canton excitée par l'espérance d'un riche butin se souleva contre ces ministres d'une paix qui lui déplaisoit, les maltraita et leur fit courir les plus grands dangers. Elle croyoit, ou feignoit de croire qu'ils n'étoient que des imposteurs qui avoient fabriqué de fausses lettres de créance, et qui, par l'offre d'une médiation qu'on ne leur demandoit pas, vouloient faire échouer une expédition aussi utile que glorieuse.

Toute espérance de conciliation s'étant ainsi évanouïe, Berne envoya à *Bellinzona* deux mille hommes auxquels il s'en joignit quatre cents de *Soleure* et cent cinquante de *Fribourg*. Les autres Cantons fournirent aussi des secours. On voulut bien supposer, que le devoir d'un état confédéré étoit de secourir son allié dans toutes les querelles qu'il lui plairoit d'élever, avec le même scrupule que dans celles qu'il auroit à soutenir pour une juste défense.

La guerre fut faite par les hommes d'*Uri*

avec une bravoure poussée jusqu'à la témérité. C'est ce qu'on devoit attendre d'une jeunesse indisciplinée et enivrée de ses longs succès. Il en périt un assez grand nombre, en passant le St. Gothard, sous un de ces éboulemens de neige si communs dans les Alpes, où on les nomme des *avalanches*. Ils eurent l'imprudence de pousser des cris dans un de ces passages où le moindre bruit suffit souvent pour déterminer la chûte d'une montagne de neige.

Le duc de Milan avoit mis sur pied quinze à dix-huit mille hommes commandés par un comte *Borello*, avec ordre de pénétrer dans la vallée de *Livine* et le Canton d'*Uri*. Il falloit pour cela forcer le défilé d'*Irnis*, (en italien *Giornico*) entre la montagne et le *Tesin*. Ce passage n'étoit gardé que par six cents hommes d'*Uri*. Leur résistance fut si opiniâtre qu'après s'être maintenus contre tous les efforts d'une armée si supérieure en nombre, ils lui firent essuyer une perte de mille quatre cents hommes, et que sortant ensuite de leurs retranchemens, ils mirent le reste en fuite, le poursuivirent jusqu'au pont de *Biasca*, tuèrent encore un grand nombre de Lombards outre ceux qui furent noyés dans le *Tesin*, et firent dans leur camp un riche

butin, sur-tout en armes et en artillerie (1). Cette victoire termina une guerre à l'éclat de laquelle il ne manqua que d'avoir été commencée pour un plus juste sujet.

Les Cantons se préparoient à faire une seconde campagne, mais le duc de Milan ne voulut pas en courir le risque pour le futile avantage qu'il pouvoit en espérer. Le roi de France qui s'occupoit de la pacification de l'Italie, qui étoit mécontent du pape, qui avoit besoin du secours des Suisses d'un autre côté, travailla à les réconcilier avec le duc de Milan. Les Cantons demandèrent d'abord cent mille ducats pour les frais de la guerre. Ensuite ils se laissèrent persuader de vendre la paix au prix de 24000 florins. Combien peu les hommes estiment quelquefois leurs propres vies, mais ce n'est pas quand ils achètent la paix qu'il faut faire cette triste réflexion, c'est quand il commencent la guerre sans nécessité. Tous les traités entre Milan et les Cantons

(1) La difficulté de faire passer le *St. Gothard* à cette artillerie, détermina la régence d'*Uri* à la laisser de l'autre côté, où elle est long-tems restée comme un trophée, et un moyen de défense pour les pays possédés par les Suisses en Italie.

furent renouvelés. Celui d'*Uri* resta paisible possesseur de la vallée de *Livine*. Cette courte guerre eut des suites importantes qui en font une époque remarquable dans cette histoire. Les Suisses excités par le butin et la gloire à entreprendre de pareilles expéditions, portèrent dès lors un œil avide sur les riches contrées de l'Italie, et écoutèrent volontiers les propositions qu'on leur fit de prendre part aux guerres dont elles devinrent le théâtre dans le siècle suivant.

Leur réputation s'étendoit ainsi dans de nouvelles régions où leur nom même avoit été long-tems inconnu. Plusieurs villes, plusieurs petits états les demandèrent pour protecteurs, pour médiateurs ou pour arbitres dans leurs querelles domestiques ou étrangères. Enfin, on vit aussi des souverains éloignés rechercher leur alliance avec empressement. Tel fut *Mathias Corvin*, roi de Hongrie et de Bohême, le héros de son siècle, le plus zélé et le plus heureux défenseur de l'Europe contre les Turcs qui menaçoient alors de l'envahir. Instruit par l'adversité, *Mathias* se montra digne de porter la couronne qui lui fut déférée par le suffrage des peuples. Généreux, vaillant, protecteur éclairé des sciences, il aspiroit à tous les gen-

res de gloire. Plein d'admiration pour celle que les Suisses s'étoient acquise il voulut s'allier avec eux. Un traité fut conclu entre lui et les Cantons pour le terme de onze ans. Une noble ambition lui faisoit désirer de chasser de l'Europe le chef de l'empire Ottoman, *Mahomet II*, qui étoit devenu la terreur des chrétiens. Mais *Mathias* craignit que la jalousie de la maison d'Autriche ne traversât ce beau projet; et les Suisses lui paroissoient plus propres qu'aucun allié à lui assurer ses états pendant qu'il seroit occupé de cette expédition éloignée. En effet, deux ans après la conclusion du traité, *Mathias* étant en guerre avec les Turcs, les Cantons lui promirent leur secours au cas que quelque prince d'Allemagne voulût profiter de cette circonstance pour l'inquiéter.

On a dit à l'occasion de l'invasion des Suisses dans le Milanois, terminée par la médiation de Louis XI, que ce prince avoit repris son ancien ascendant sur les Cantons. Ce qui s'étoit passé depuis dans la Franche-Comté en fournit une nouvelle preuve. Mécontens du traitement que ce prince avoit fait à leurs ambassadeurs, et des projets d'économie dont il s'occupoit à leurs dépens, les Cantons avoient marqué leur

ressentiment en lui demandant de renoncer à ses prétentions sur la Franche-Comté, et en renouant une négociation avec les états de cette province, pour les admettre dans leur confédération, mais toujours à condition qu'ils payassent enfin cette somme de 150000 florins qu'ils leur avoient promise, et qu'ils n'avoient jamais pu ou voulu acquitter. Ils ne s'en tinrent pas là. Ils défendirent à leurs jeunes gens, et sous des peines très-sévères, de s'enrôler dans les armées étrangères. Mais ces défenses furent mal observées. On n'en vit pas moins accourir une foule de volontaires Suisses dans les camps des François et des Autrichiens. *Charles d'Amboise* seigneur de *Chaumont*, nommé au commandement de l'armée Françoise en Bourgogne, plus adroit et sur-tout plus libéral que *Maximilien*, sut attirer à lui la plupart des Suisses qui étoient à son service. La force ou les intrigues lui ouvroient successivement les places de la province, pendant que les Cantons désunis, irrésolus, séduits restoient dans l'inaction; ou plutôt, pendant que l'or de la France les empêchoit de voir ce que leur honneur et leur intérêt demandoient d'eux. Les états de la Franche-Comté, divisés eux-mêmes et épuisés par une longue guerre manquoient à leur

propre cause en ne payant point aux Suisses cette somme tant de fois promise, et qui eut ranimé leur zèle pour les défendre. Après l'avoir vainement attendue les Cantons se décidèrent à regarder leur traité avec eux comme nul et non avenu, et ne se firent plus de scrupule d'accepter deux cents mille florins que Louis XI leur offroit, à condition qu'ils renonçassent à prendre aucun intérêt à cette province. C'étoit comme on voit, 50000 de plus que ce que les Franc-Comtois leur avoient promis. Ainsi ce malheureux peuple fut en quelque sorte mis encore une fois à l'encan, et livré au plus offrant. Et quoique ce fut à quelques égards par sa faute ou par celle de ses chefs, il faut avouer que ce n'en fut pas moins un trafic honteux dans lequel on ne reconnoît plus les Suisses des siècles précédens, qui, loin de vendre à vil prix la liberté de leurs voisins, la leur avoient plus d'une fois acquise ou conservée au prix même de leur sang. Il semble qu'un amour immodéré des richesses qui étoit entré en Suisse avec le butin de *Grenson* eut pris un nouvel empire sur eux par les intrigues et les séductions de Louis XI, de ce lâche s iborneur, ennemi de tout sentiment généreux, qui fit durant tout son règne son étude et son

métier d'acheter les consciences de tous ceux avec lesquels il eut à faire. Les protestations réitérées, les instances pressantes de l'empereur, de la duchesse de Bourgogne et de l'archiduc son époux, de la ligue de la Basse-Allemagne alliée des Cantons, des états de la Franche-Comté désolés de cet abandon, ne purent faire revenir les Suisses à des sentimens dignes d'un peuple généreux, ou seulement leur faire comprendre tout le danger de laisser s'établir sur leurs frontières un voisin si puissant et si ambitieux. Le bruit flatteur des mulets chargés d'argent qui descendoient chez eux des sommets du Jura fut seul écouté. Tous les ressentimens, les jalousies, les craintes se turent. Ils reçurent en plusieurs payemens les 200000 florins promis. *Louis* obtint en même tems le renouvellement de l'alliance, et un corps de six mille auxiliaires, avec la réserve qu'ils ne seroient employés qu'à la défense du royaume, qu'on ne les obligeroit à aucun service sans la permission de leurs supérieurs, et dans aucune guerre contre l'empire ou contre les alliés des Cantons (*a*). Ce sont les premières troupes réglées qui aient

(*a*) An 1480.

été au service de la France avec l'aveu de la confédération. Mais on estime qu'un nombre au moins aussi grand de Suisses ou d'Allemands volontaires servoient indépendamment de celles-là dans les armées Françoises. Ce corps fut mis sur pied, et ne marcha que jusqu'à *Châlons-sur-Saône*. Il fut congédié à cause de la trêve conclue à cette époque entre le roi et l'archiduc *Maximilien* qui le rendoit inutile. Le roi lui fit compter trois mois de solde pour un mois de service, libéralité qui ne pouvoit qu'attacher de plus en plus les Suisses à sa fortune. Ce prince devenoit plus libéral depuis qu'il vouloit à tout prix éviter la guerre. Il se sentoit affoibli, et de fréquentes attaques d'apoplexie lui annonçoient une fin prochaine. Plus il se défioit des hommes, plus il donnoit de confiance aux saints, aux reliques, aux pélérinages. Des dons immenses aux églises épuisoient ses trésors; mais il en attendoit la faveur du ciel et la paix. Il lui attribua sans doute l'événement imprévu qui vint en effet éloigner le danger de la guerre qu'il redoutoit.

La fille et l'héritière de *Charles* le téméraire, l'épouse de *Maximilien d'Autriche*, mourut dans ces circonstances, des suites d'une chûte de che-

val (1). Son époux ne jouissoit pas d'une grande considération personnelle auprès de ses sujets des Pays-Bas. Ceux de *Gand* lui disputèrent la tutelle de ses enfans, et témoignèrent à Louis XI qu'ils désiroient la paix, et étoient prêts à la sceller par le mariage du dauphin avec *Marguerite* de Bourgogne fille de *Maximilien* qui n'avoit encore que deux ans. Ils se chargeoient au besoin d'obliger son père à l'accorder au dauphin, comme autrefois ils avoient obligé sa mère à épouser *Maximilien* lui-même. Des députés de la France et de l'Autriche s'assemblèrent à *Arras*, et la paix y fut signée (*a*). La Franche-Comté et d'autres provinces ou villes devoient servir de dot à la princesse. Par ce moyen Louis XI étoit satisfait. Les autres prétentions devoient être anéanties, et la paix à ce qu'il sembloit, alloit reposer sur des bases immuables. Mais ces traités, ce projet de mariage, toutes ces flatteuses perspectives n'eurent jamais aucune réalité.

A peine des engagemens contractés avec tant

---

(1) L'an 1482. Elle laissoit un fils nommé Philippe, qui épousa l'héritière de la Castille et de l'Arragon, et fut père de Charles-Quint.

(*a*) Le 22 Décembre 1482.

de solennité, durèrent-ils assez pour survivre à Louis XI qui mourut l'année suivante (*a*). Après sa mort son fils *Charles VIII* et *Maximilien* ne furent plus d'accord que sur un seul point, celui de retirer les paroles qu'ils avoient données.

La paix étoit vivement désirée par tous les hommes sages des Cantons. L'accroissement subit de leur prospérité, ou du moins de leurs richesses, avoit semé dans la plupart des états confédérés des germes de troubles, d'insubordination et de jalousies, et altéré les sentimens et les opinions de presque toutes les classes des citoyens. On observoit que le goût de l'oisiveté et de la débauche s'étoit accru plus rapidement encore que les moyens de le satisfaire. Souvent quand les ressources étoient épuisées, on avoit recours au brigandage pour y suppléer. Les gouvernemens étoient obligés pour le réprimer de faire périr journellement du dernier supplice un nombre jusqu'alors inouï de coupables. On a vu tout ce qu'avoient osé ces bandes de jeunes gens réunies sous un chef qui avoient parcouru la Suisse, et jeté l'épouvante

(*a*) Le 30 Août 1483.

dans les capitales de plusieurs Cantons. Cette effrayante insurrection avoit obligé *Berne* et *Fribourg* à former avec *Zurich*, *Lucerne* et *Soleure* une espèce de ligue particulière pour leur défense. Les Cantons populaires déjà remplis de jalousie et de défiance contre les autres qu'ils accusoient de s'être attribués la meilleure partie des fruits de leurs victoires communes, après avoir dissimulé quelque tems leur ressentiment, éclatèrent enfin en plaintes amères, lorsque les villes de *Fribourg* et de *Soleure* demandèrent à être reçues dans la confédération. Zurich, Berne et Lucerne appuyoient cette demande. C'étoit sur-tout aux Lucernois que les Cantons démocratiques adressoient des reproches à ce sujet. Ils les accusoient de manquer aux engagemens qu'ils avoient contractés avec la confédération générale, et d'imiter en cela la conduite des Zurichois lorsque ceux-ci s'étoient alliés au duc d'Autriche. Ils leur rappeloient que tous les Cantons réunis avoient alors forcé les armes à la main les Zurichois de renoncer à cette alliance. Il faut observer que *Lucerne* s'étoit en effet engagée plus strictement que *Zurich* et que *Berne* à ne point contracter d'alliance étrangère sans le consentement des autres confédérés. Ces deux derniers Can-

tons s'étoient réservés plus de liberté à cet égard, et ils étoient résolus à ne point y renoncer. Trois des Cantons démocratiques intentèrent donc un procès à *Lucerne* à raison de cette ligue avec les deux autres, et avec les deux villes de *Fribourg* et de *Soleure* qu'on vouloit leur associer. Ce différent important en lui-même, plus important encore aux yeux de la passion, sembloit s'aigrir par les efforts mêmes qu'on faisoit pour le terminer. Les assemblées, les conférences, les propositions d'accomodement se multiplioient sans succès; et la république étoit sur le point d'être déchirée par les mains de ses propres enfans, lorsqu'un si grand malheur fut prévenu par l'intervention d'un homme extraordinaire que le ciel sembloit avoir fait naître pour sauver son pays. Il faut faire connoître ce personnage intéressant.

Il se nommoit le frère *Nicolas* de *Flue*, et vivoit alors en hermite dans une retraite du Canton d'*Underwald*, dont sa famille avoit toujours occupé les principaux emplois. Dès sa jeunesse il s'étoit acquis une grande réputation de piété, de droiture, de prudence, et d'un ardent amour pour sa patrie à laquelle il sembloit avoir dévoué tous les momens de sa vie. Dans la guerre de *Zurich* depuis 1439 à

1446, il n'épargna rien pour adoucir la haine des partis, et les détourner des cruautés dont elle n'est que trop souvent accompagnée. Dans la guerre contre *Sigismond* d'Autriche en 1460, il se fit admirer par sa sagesse et même par son courage sur le champ de bataille. Ses compatriotes le pressèrent inutilement d'accepter leur première magistrature, celle de *Landamman*. Il se contenta de celle de conseiller du Canton, (*Landrath*). Après leur avoir rendu de grands services, il quitta le monde et les affaires, et se retira dans une chaumière qu'ils lui avoient fait bâtir dans une espèce de désert. Une petite chapelle construite à côté de cette hutte, agrandie et enrichie dans les siècles suivans par la dévotion des fidèles du Canton, marque encore aujourd'hui la demeure de cet excellent homme. Elle devint bientôt l'objet d'une grande vénération, selon l'esprit de ce tems, louable dans son principe, et trop souvent exagérée dans ses effets. *De Flue* fut regardé comme un saint après sa mort, mais sa vie toute consacrée au bonheur de ses concitoyens, ses efforts heureux pour les modérer, les réconcilier, les éclairer sur leurs vrais intérêts, les vertus actives dont il leur donna l'exemple, le mettent bien au-dessus de cette multitude de saints

saints qui, dans leur dévotion toute contemplative et superstitieuse, sont restés inutiles au monde. A ces mêmes titres il ne doit pas moins paroître supérieur à tous ces discoureurs oisifs, à ces sectateurs d'une philosophie magnifique en vaines promesses et si stérile en heureux effets, dont les spéculations, ne servent souvent qu'à voiler l'égoïsme et la paresse, et même à semer dans la société de nouveaux germes de trouble et de corruption (1).

La réputation de Nicolas de Flue inspira à des hommes sages l'heureuse idée de recourir à ses conseils dans la circonstance alarmante où l'on se trouvoit. On assembla les députés à *Stantz* capitale de son Canton (*a*). Il descendit de sa retraite à leur prière, et là par une éloquence modeste et touchante à laquelle ses services passés et son austère piété prêtoient une nouvelle force, il ralluma dans le cœur de ces députés les sentimens de fraternité et de patriotisme auxquels la république avoit dû sa gloire et son existence même. Sous

(1) Nicolas de Flue mourut en 1487. Il avoit été marié, et sa nombreuse postérité a toujours joui, dans le canton d'Underwald, d'une considération méritée.

(*a*) En Décembre 1481.

cet habit d'hermite les Cantons reconnurent en lui leur arbitre. *Monument immortel*, dit très-bien un historien (1) *de l'empire de la justice et de la vertu sur un peuple prêt à se diviser et à se perdre, mais chez lequel le caracière national primitif n'étoit point encore entièrement effacé par la contagion d'une corruption étrangère !*

L'ascendant que lui donnoit la sagesse de ses discours opéra la réconciliation des huit Cantons, et le renouvellement de leur alliance. Il leur persuada d'annuller cette ligue particulière de *Zurich*, *Berne* et *Lucerne*, avec les deux villes de *Fribourg* et de *Soleure*, qui avoit été la principale cause de leur désunion. Mais en échange ces deux dernières villes obtinrent d'être associées à la confédération Helvétique générale, et devinrent les neuvième et dixième Canton (2) avec la réserve qu'elles ne

---

(1) *Tscharner.*

(2) On a vu ci-dessus que Berne n'avoit voulu faire la paix avec la maison de Savoie, qu'à condition qu'elle renonceroit à tous ses droits sur *Fribourg*. C'étoit une juste récompense des services que cette ville avoit rendus à Berne et à la Confédération helvétique dans la guerre de Bourgogne. Ces mêmes services furent aussi une recommandation puissante

s'engageroient dans aucune guerre ou alliance sans le consentement des anciens, qu'elles soumettroient leurs différens à leur arbitrage, dès qu'il leur auroit été offert par la partie adverse, et qu'elles observeroient la neutralité dans les divisions qui pourroient s'élever entre les anciens Cantons, ou ne feroient alors que l'office de médiateurs. Ce pacte célèbre dans l'histoire de la Suisse, sous le nom de *Convenant de Stantz* régloit encore quelques autres objets nécessaires au rétablissement de l'union.

On avoit porté à l'assemblée de grandes plaintes des excès commis depuis peu de tems par ces bandes de volontaires qui avoient parcouru et rançonné la Suisse et les états voisins. Les confédérés se promirent à cette occasion de ne commettre aucune hostilité les uns contre les autres, d'assister le Canton qui seroit in-

---

pour l'y incorporer. *Soleure* étoit une des plus anciennes villes de l'Helvétie. Elle avoit fait constamment cause commune avec Berne, et pris part à presque toutes les guerres que cette ville et les confédérés avoient eues à soutenir contre l'Autriche, et récemment à la guerre de Bourgogne. Elle avoit conséquemment les titres les mieux fondés pour être reçue au nombre des Cantons.

justement attaqué, de punir sévèrement les auteurs de pareilles agressions. La justice de chaque lieu où elles auroient été commises devroit en poursuivre la vengeance. Toute assemblée, ou société non autorisée étoit interdite; les sujets d'un Canton ne devoient point chercher à s'associer avec ceux d'un autre dans leurs révoltes. Tous ensemble devoient au contraire concourir à ramener les rebelles à l'obéissance. On confirma les différens règlemens militaires, et en particulier l'*Ordonnance de Sempach* de 1393, qui règle le mode de partage des conquêtes. Par cette ordonnance, tous les biens-meubles, argent, ou autres valeurs de cette espèce, acquises par la guerre, devoient être partagées entre ceux qui avoient eu part à l'expédition. Le produit des contributions et du rachat des terres conquises devoit être partagé également entre les Cantons.

Enfin *le Convenant* confirmoit aussi le règlement fait au sujet de la juridiction ecclésiastique, et tous les anciens pactes de la confédération avec l'obligation d'en renouveler le serment tous les cinq ans. Ainsi la république helvétique voyoit tarir, au moins en partie, la source des jalousies et des querelles qui la travailloient depuis quelques années. Sa constitution deve-

noit un peu plus régulière et solide ; et au-dehors elle étendoit ses limites et acquéroit de nouveaux associés intéressés à les défendre.

Après avoir terminé ce salutaire ouvrage de la pacification de son pays, *Nicolas de Flue* adressa aux députés assemblés à *Stantz*, des conseils pleins de sagesse et de patriotisme. Il les exhorta à se tenir en garde contre la séduction des cours étrangères, l'attrait de leurs pensions et de leurs services. Il leur en fit voir les dangereuses conséquences, et leur recommanda la frugalité, la simplicité des mœurs anciennes, soutien nécessaire d'une liberté qui devoit leur suffire pour vivre heureux.

Si de *Flue* a été un saint, et si en cette qualité, il a eu le don des miracles, il n'a pu en faire un plus grand et plus utile à sa patrie, ni acquérir des droits plus sacrés à sa reconnoissance, qu'en resserrant les nœuds de l'union entre des états aussi différens les uns des autres par l'étendue de leur territoire, par le genre de vie de leurs habitans, et sur-tout par leurs constitutions politiques qui remplissoient tout l'intervalle existant depuis la démocratie pure et illimitée, jusqu'à l'aristocratie héréditaire et exclusive.

Il étoit en effet bien difficile qu'avec des cons-

titutions aussi différentes ces états pussent conserver une harmonie constante entr'eux, et que des intérêts particuliers ne les fissent diverger souvent dans leur conduite politique. Le patriotisme qui avoit dicté et accepté le *Convenant* de *Stantz*, avoit bien pu prévenir le développement de quelques-uns de ces germes de discorde. Mais les intrigues des princes étrangers en semoient sans cesse de nouveaux, en offrant de nouveaux appâts à l'amour du gain devenu si puissant chez les Suisses, depuis qu'ils avoient commencé à faire la guerre contr'eux ou pour eux.

Ceux que la fortune avoit le moins favorisés, jaloux des autres, les accusoient, et quelquefois ce n'étoit pas sans raison, de ne devoir leurs richesses qu'aux présens corrupteurs qu'ils avoient reçus des cours étrangères. Les Cantons populaires prétendoient que les aristocratiques avoient détourné à leur profit particulier le salaire des services rendus à la France par toute la nation, et qu'ils avoient des engagemens secrets avec cette couronne. Ils se repentoient d'avoir laissé le parti aristocratique se fortifier par l'agrégation de *Fribourg* et de *Soleure*. Ils vouloient y mettre des restrictions. Ils vouloient leur disputer les territoires qui leur avoient

été cédés par la paix avec la Savoie. *Berne* s'y opposa avec vigueur. On nomma des arbitres pour juger de cette prétention. Enfin elle fut évaluée en argent, et rachetée pour 20000 florins.

Dans cette disposition des esprits, il n'étoit pas étonnant de voir se renouveler sans cesse des mouvemens d'insubordination et des querelles générales ou particulières. On regardoit la liberté que chaque particulier prenoit de s'engager chez les étrangers sans permission, comme une des principales causes de ce mal. Elle n'en étoit peut-être que l'effet. On cherchoit par tous les moyens possibles d'empêcher ces enrôlemens volontaires. On les défendoit sous des peines sévères. On alloit même dans quelques Cantons jusqu'à exiger des hommes en âge de servir qu'ils promissent par serment de n'en point sortir, sans l'aveu de leurs magistrats. Tous ces moyens étoient insuffisans. L'attrait du métier des armes, joint à celui du gain, de la licence et d'une vaine gloire, rompoit toutes les barrières qu'on vouloit lui opposer. Des guerres continuelles et toujours heureuses avoient rendu le peuple hautain et obstiné, les mœurs étoient féroces, les désordres, les soulèvemens fréquens. L'histoire de cette période en est remplie plus qu'aucune autre. Nous

aurons des occasions d'en citer des exemples frappans.

La mort de *Louis XI* avoit fait renouer des négociations entre la France et les Suisses. Une alliance entre *Charles VIII*, et les Cantons fut conclue à *Lucerne*. On y confirma tous les articles compris dans les traités précédens. Mais le roi promettoit encore plus expressément de regarder les ennemis des Suisses comme les siens propres. Malgré celà, ce traité signé par le bourgmestre de *Zurich*, *Jean Waldman*, et les deux avoyers de *Berne*, *Diesbach* et *Wabern*, ne fut jamais expressément accepté par les Cantons. Il est probable qu'ils étoient mécontens de la manière dont on payoit leurs pensions. *Barthélemy May*, Bernois, qu'on avoit envoyé à Lyon, pour les recevoir, n'en put rapporter qu'une partie. On le chargea même de mauvaises espèces, et il essuya des traitemens offensans.

Quelques tems après, un différent élevé dans une partie de l'évêché de *Bâle*, nommée la *prévôté de Moutier-Grandval*, (en allemand *Munsterthal*) attira dans ce pays les armes des Bernois. La dignité de prévôt de *Moutier* étoit devenue vacante. Deux compétiteurs se la disputoient. L'un *Jean Pfiffer*, Lucernois, parent

du bourgmestre de *Zurich*, *Waldman*, étoit protégé par l'évêque de *Bâle*. L'autre *Jean Meyer* étoit bourgeois de *Berne*, et muni de bulles de *Rome*. Tous les deux tâchèrent d'intéresser les Cantons en leur faveur. L'évêque de *Bâle* commença par mettre son client en possession ; mais les Bernois envoyèrent des secours à leur compatriote *Meyer*, s'emparèrent de la prévôté de *Moutier-Grandval*, et forcèrent l'évêque à accepter les conditions de paix qu'ils lui dictèrent. Il fut obligé par ce traité de reconnoître *Meyer*, et de ratifier le pacte de combourgeoisie par lequel le peuple de la *prévôté* s'étoit engagé à assister *Berne* avec ses milices, dans toutes les guerres que ce Canton auroit à soutenir, excepté contre son évêque. Le canton de *Berne* lui restitua la prévôté dont il s'étoit rendu maître, et sans étendre son territoire, il sut augmenter ainsi sa puissance et son crédit. Les habitans de *Moutier-Grandval* acquirent aussi par cette convention une plus grande sûreté pour leurs priviléges qui furent mis en quelque sorte sous la garantie de *Berne*. La paix entre ce Canton et l'évêque fut cimentée par des conventions subséquentes. On chercha à tarir la source des démêlés qu'un ordre de chose aussi compliqué devoit souvent faire naître, et on y

réussit assez bien pour que les huit ou dix mille habitans qui vivent dans ces tranquilles vallées du mont *Jura*, aient eu dès lors le plus juste sujet de se croire heureux dans l'état politique qui leur fut donné (1).

Jean Pfiffer, le client du bourgmestre de *Zurich*, du chevalier *Waldman*, fut ainsi mis de côté; et le crédit de ce magistrat d'ailleurs si puissant ne put prévaloir sur les armes de *Berne*. L'orage qui se formoit déjà contre lui (*a*), eut bientôt après des suites qui durent lui faire oublier cet affront, et qui plongèrent sa patrie même dans un état de trouble dont nous nous croyons d'autant plus obligés de rendre compte que ce récit peut servir à faire connoître la disposition des esprits, et l'état intérieur de la nation Helvétique dans ce siècle, où presque tous les historiens ne nous parlent que de sa gloire et de ses triomphes (2).

---

(1) Ces conventions se trouvent textuellement, ainsi que les lettres de combourgeoisie accordées par Berne aux habitans de la Prévôté, dans l'ouvrage de *Waldkirch*. (Eydg. Bund. und. staats hist. T. 1. page 236 et suiv).

(*a*) An 1489.

(2) Voyez *Bullinger*, *Stettler*. Val. *Anshelm*,

Jean Waldman étoit né dans le canton de Zurich de parens pauvres et obscurs. Son premier métier fut celui de tanneur. Ensuite il devint soldat, comme presque tous les jeunes gens de son pays. Sa bonne mine, ses talens, sa valeur, sa capacité peu communes, lui méritèrent un avancement rapide dans cette carrière. A la bataille de *Morat* il obtint avec un officier de *Strasbourg* le commandement du centre de l'armée. Il fut créé chevalier avant le combat, à la vue de l'armée, honneur alors recherché des plus grands seigneurs et des princes eux-mêmes, parce qu'il élevoit un noble au premier rang dans l'opinion comme guerrier, et portoit au premier rang un soldat de fortune. Ses compatriotes voulurent aussi honorer sa valeur et ses talens, et l'élevèrent à la suprême dignité de leur Canton, en le faisant bourgmestre. Enfin, son crédit fut si étendu que les cours étrangères qui briguoient alors à l'envi l'alliance des Suisses le combloient d'honneurs et de présens.

---

etc. cités dans l'histoire de Tscharner, T. 11, L. 7. Voyez aussi à la suite de l'ouvrage de *Simler*, *de Rep. Helvetiorum*; *Processus tumultuosus Consulis Waldmanni.* L'histoire de *Simler* à été imprimée plusieurs fois.

Waldman ainsi élevé et enrichi ne sut pas supporter sa bonne fortune. Il semble qu'il voulut justifier l'envie qui s'élevoit de tout côté contre lui. Il oublia sa première origine, affecta toutes les distinctions alors réservées à la caste des nobles dans laquelle son titre de chevalier lui avoit donné l'entrée, et que ces nobles ne lui voyoient partager avec eux qu'avec un secret dépit, des loix sévères contre le luxe des classes inférieures lui furent attribuées ; car à la faveur de sa nouvelle noblesse lui-même n'y étoit point assujetti. Mais il parut odieux qu'il oubliât à ce point ses anciens égaux. D'autres règlemens, quoique en partie bons et utiles, blessèrent l'ordre des paysans, comme celui qui régloit le monopole du sel, le droit de couper du bois dans les forêts, la défense de tenir dans les fermes des chiens qui pouvoient être nuisibles. Ils lui attribuèrent tous les actes du gouvernement qui choquoient leurs idées ou leurs intérêts.

Dans trois villages (1) peu éloignés de Zurich, ils se soulevèrent au nombre de deux mille, sous des chefs habiles et courageux.

---

(1) *Erlenbach*, *Kusnaht* et *Meilen*. Les chefs des rebelles se nommoient *Rudi*, *Relstab* et Jacques de *Mungern*. Ces événemens appartiennent à l'an 1489.

Ils élurent un comité de cinquante d'entr'eux, chargé de venger les *droits du peuple*, de corriger les abus, de rétablir l'égalité primitive du genre humain. Des députés des Cantons accoururent pour interposer leurs bons offices, conformément aux devoirs prescrits par le pacte de la confédération. Ils obtinrent après beaucoup d'efforts que les règlemens qui blessoient trop l'égalité des citoyens fussent annullés; mais ils confirmèrent à la ville de *Zurich* le monopole des sels. *Waldman* tint alors des discours imprudens, méprisans pour le peuple, et même menaçans. Ceux qui crurent que ces menaces les avoient en vue se liguèrent avec ses autres ennemis. Les mécontens se soulevèrent de nouveau, et répandirent contre lui des calomnies propres à aigrir les esprits. Leur nombre s'accrut rapidement au-dedans et au-dehors de la capitale. Forts de leur union, ils s'assemblèrent tumultueusement devant l'hôtel de ville pendant que les conseils y délibéroient, demandèrent à grands cris que les traîtres leur fussent livrés, et arrachèrent de leurs siéges le bourgmestre, le grand tribun *Ochem*, le greffier *Amman*, et d'autres qu'ils conduisirent dans la prison du *Wellenberg*, tour bâtie sur un rocher, et environnée des eaux du *Limmat*.

Après cela tout le conseil fut déstitué, et un autre créé en sa place. Le choix des soixante membres dont il étoit composé, dirigé par les insurgés, tomba presque en entier sur leurs chefs, ou leurs associés. Ce fut devant de pareils juges que *Waldman* fut conduit. Les accusations étoient la plupart notoirement fausses, souvent même contradictoires. A les en croire, il avoit vendu son pays, tout à-la-fois à l'empereur qui lui avoit promis de le faire comte de *Kybourg*, au roi de France et au duc de Milan pour une somme d'argent. Il répondit à ces accusations avec courage, calme et fermeté, quoique chargé de fers (1). Il rappela ses services passés, et reprocha au peuple son ingratitude avec une éloquence si persuasive que ses ennemis en craignirent l'effet. Ils sentirent la nécessité de hâter son supplice. Pour cela, on aposta un jeune homme qui parut tout-à-coup dans l'assemblée avec ses habits mouillés, assurant qu'il avoit traversé le Rhin à la nage, pour apporter la nouvelle que les Autrichiens

(1) Selon quelques relations, il fut appliqué trois jours de suite à la torture qu'il soutint avec un courage inébranlable, et sans avouer aucun des crimes dont on l'accusoit.

venoient en armes délivrer *Waldman*, et qu'en chemin ils avoient même déjà brûlé la ville d'*Eglisau*. Cette infâme imposture, digne de nos dernières révolutions, produisit l'effet que ses auteurs en attendoient. *Waldman* fut conduit, sans autre examen, sur la place de l'exécution, et décapité en présence d'une foule immense, et des députés mêmes des Cantons, qui avoient voulu inutilement le sauver. Sa mort fut digne de lui. C'est une chose remarquable que les juges qui y assistèrent voyant que la multitude étoit vivement allarmée de la prétendue arrivée des Autrichiens furent obligés de la désabuser eux-mêmes, et que dès ce moment elle tourna contre eux son indignation, et ses regrets.

Le nouveau conseil prit alors les rênes de l'état et surpassa tellement le despotisme qu'on avoit reproché à *Waldman*, que sa dureté le fit nommer par le peuple *le conseil de corne*. Il fit exécuter trois des magistrats accusés d'avoir été les complices de *Waldman*. Les arrestations, les amendes, les emprisonnemens les plus rigoureux, les confiscations des biens des particuliers, la dilapidation du trésor public, furent ses moyens les plus familiers d'affermir son pouvoir. Il s'appuyoit aussi de la faveur de quelques

communautés du canton ; et pour se l'assurer, il leur accordoit de grands droits aux dépens de la capitale. Mais ces concessions ne satisfaisant point encore ces paysans, et ne servant qu'à les rendre plus exigeans et plus hardis, les autres Cantons, ceux-mêmes qui étoient les plus populaires, comme *Schwitz* par exemple, commencèrent à sentir la nécessité de mettre un frein à une licence si dangereuse qui pouvoit amener un bouleversement général. En effet, les sujets de *Lucerne* renouveloient déjà leurs plaintes sur les pensions que leurs chefs, comme ceux de plusieurs Cantons étoient dans l'usage de recevoir de l'étranger, sur le partage inégal qui s'étoit fait du butin de *Granson*, de la rançon du Pays-de-Vaud, et des sommes qu'on avoit reçues pour prix de l'abandon des Franc-Comtois. Ces mécontens attribuoient tous ces abus, et tous ces torts à la défense faite aux sujets des Cantons de tenir des assemblées politiques qui seules pouvoient, selon eux, y mettre quelque remède. La régence de *Berne* justement alarmée s'éleva avec menaces contre toutes les prétentions de cette espèce déjà condamnées par le *convenant* de *Stantz*, et qui tendoient à remettre en question des choses déjà décidées. D'accord avec *Fribourg*, avec *Soleure*, avec

avec *Bienne*, les Bernois déclarèrent même que si on persistoit dans ces réclamations injurieuses et déjà proscrites, ils rétabliroient entr'eux cette ligue défensive, à laquelle ils n'avoient renoncé qu'à la persuasion du saint hermite de *Flue*, et par amour pour la paix.

Ces menaces produisirent sans doute leur effet. Le peuple de *Lucerne* et des Cantons démocratiques s'appaisa et s'occupa bientôt d'autres objets. A *Zurich*, il chassa les nouveaux maîtres qu'il s'étoit donnés, en punit quelques-uns, et rétablit l'ancien conseil. Ainsi le supplice de *Waldman* fut en partie expié. Mais sa fortune qui étoit considérable, ne fut point rendue à sa famille. Elle avoit passé dans différentes mains. La plus grande partie avoit servi à réparer les pertes du trésor public, épuisé par les dilapidations de cette même régence qui avoit promis au peuple de remédier à tous les abus.

Les inquiétudes que ces insurrections des Zurichois avoient causées aux autres Cantons influèrent peut-être sur la conduite qu'ils tinrent dans la conjoncture singulière dont nous allons rendre compte. *Ulrich* abbé de *St. Gall* dont le monastère touche à la ville de ce nom, avoit demandé à la régence et à la bourgeoi-

sie de cette ville un emplacement dont il avoit besoin pour agrandir son couvent. Il vouloit aussi qu'on lui ouvrît une communication plus facile avec la ville. On lui refusa l'un et l'autre, et on s'opposa à ses projets. Offensé de cette résistance il résolut de transporter sa résidence à *Rorschach*, au bord du lac de Constance, dans un lieu qui lui appartenoit. Mais la bourgeoisie de *St. Gall* dont le voisinage de l'abbé favorisoit le commerce, et les Appenzellois récemment délivrés de son joug, qui observoient tous ses mouvemens avec jalousie, se liguèrent contre ce nouvel établissement, auquel l'abbé faisoit déjà travailler depuis deux ans, et à grands frais. Une troupe d'insurgés des deux peuples, de ces hommes qui croient que la force est un droit, allèrent raser ce nouvel édifice jusqu'aux fondemens.

Des pactes de combourgeoisie et d'alliance avoient établi pour protecteurs de l'abbé de *St. Gall*, les quatre Cantons de Zurich, de Lucerne, de Schwitz et de Glaris. Le prélat réclama leur appui et leur justice contre la violence. La fidélité à ses engagemens étoit révérée dans ces républiques. Peut-être ce devoir paroissoit-il plus sacré encore parce que c'étoit un ecclésiastique qui le réclamoit. Dans les

siècles suivans ce caractère eut rendu ce devoir douteux. Une fausse philosophie a fait mettre en question s'il falloit être juste envers le clergé, comme autrefois des chrétiens ont prétendu qu'on n'étoit pas lié par les promesses faites aux hérétiques. Ainsi tout est employé par la corruption humaine, pour fournir des prétextes à l'injustice, et obscurcir les notions de la morale. Les quatre Cantons qu'on vient de nommer, prirent connoissance de cette insulte faite à leur allié. Ils sommèrent les auteurs de la réparer. Ceux-ci osèrent braver leurs menaces, et protester contre leurs décrets. En vain voulut-on les détourner de prendre un parti si dangereux. Ils y persistèrent, et s'attirant ainsi la défaveur des Cantons, ils donnèrent un avantage décisif à l'abbé de *St. Gall.*

En effet les quatre Cantons ne songèrent plus alors qu'à venger leur autorité méprisée. Ils firent marcher dix mille hommes à St. Gall, et quoique les insurgés eussent annoncé une résistance désespérée, l'approche de cette armée jeta la consternation parmi eux (*a*) Ils se soumirent les uns après les autres au jugement des Cantons. Ceux-mêmes d'*Appenzel* les plus animés de tous

(*a*) An 1490.

demandèrent la paix. *Schwendiner* leur landamman et l'auteur principal de cette folle entreprise, craignant d'être livré, prit la fuite. Alors ils consentirent à acheter la paix en cédant toutes les terres qu'ils tâchoient depuis longtems de soumettre à leur petite république, comme *Hohensax* et le *Rheinthal*, et en promettant de ne fournir aucun secours aux St. Gallois. Ceux-ci se voyant abandonnés, après un moment de dépit qui les fit résoudre à attendre un siège, et à brûler leur propre faubourg, subirent aussi la loi du plus fort, et s'engagèrent à se soumettre au prononcé des Cantons. On convoqua donc une assemblée à *Ensiedlen*, où se rendirent les arbitres nommés, et le comte de *Verdenberg* et de *Metsch* médiateurs. La sentence qu'ils prononcèrent fut dure et humiliante. Elle portoit que la ville de *St. Gall* payeroit à l'abbé 4000 florins de dédommagement, qu'elle céderoit, pour les frais de la guerre, aux Cantons quatre fiefs et seigneuries avec leurs juridictions (1). Ils les reven-

(1) *Steinach*, *Oberberg*, *Amveil*, *Oberdoff*. D'abord après que la sentence des quatre Cantons eut terminé ce différent, l'abbé fit bâtir un couvent sur les ruines de celui qui avoit été démoli, mais il n'y établit pas sa résidence.

dirent ensuite à l'abbé pour 8000 florins. Ce n'étoit pas le premier exemple d'une acquisition faite par des Suisses aux dépens d'autres Suisses. Mais il eut été à souhaiter qu'on n'eût jamais donné ce scandale de confédérés, devenus juges de leurs confédérés, et s'enrichissant à leurs dépens par des décrets de confiscation. Celle du pays de *Rheinthal*, prononcée à la même occasion par le même tribunal contre les Appenzellois étoit d'une bien plus grande conséquence pour ce peuple. Il avoit fait à plusieurs reprises de grands efforts et de grands frais, dans l'espoir de s'assurer la possession de cette belle et riche vallée qui pouvoit lui fournir le vin et d'autres denrées précieuses que la nature lui a refusées. Mais le désir de posséder aussi cette riante contrée l'emporta sur les sentimens de désintéressement que les quatre Cantons auroient dû revêtir avec la qualité de juges. Ils l'ôtèrent aux Appenzellois, et s'en emparèrent comme d'un dédommagement pour les frais de la guerre. Dans la suite cependant cet arrêt fut adouci. Les quatre Cantons associèrent à la co-régence du Rheinthal ceux d'*Uri*, d'*Underwald* et de *Zug*, ensuite celui d'*Appenzell* lui-même, en 1500, enfin celui de Berne dans le dernier siècle.

Nous touchons à présent à l'époque ou l'histoire des Suisses va se lier avec celle de quelques parties de l'Italie, par plusieurs rapports nouveaux et importans. Nous avons vu déjà dans le cours de ce siècle, les Cantons populaires, voisins des états des ducs de Milan, faire la guerre à ces princes pour la possesion de quelques forêts et de quelques pâturages, dont ils restoient le plus souvent les maîtres. Ensuite le Canton d'*Uri*, enhardi par le succès de ses empiétemens avoit acquis toute la vallée de *Livine* qui est sur la pente méridionale des Alpes du St. Gothard. Les maîtres du Milanois ne vouloient point pour de petits intérêts, s'attirer l'inimitié d'un voisin fier et guerrier, dans un tems où leur propre domination dans ce duché étoit encore mal affermie. Ils formèrent des alliances avec les Suisses. Le pape imita cet exemple. Sixte IV comme on l'a dit, voulant les attacher à ses intérêts répandit de l'argent parmi eux. Innocent VIII resserra ces nouveaux liens à l'occasion de ses guerres avec le roi de *Naples*. Mais tout ce qui s'étoit fait jusques là pour entraîner la nation dans des querelles qu'elle eut dû à jamais ignorer, ne fut pas d'un grand effet, jusqu'au moment où Charles VIII forma le projet plus désastreux encore

pour la France que pour la Suisse, de grandes conquêtes en Italie. La nature n'avoit point fait ce prince foible, valétudinaire et borné pour être un conquérant. Ce fut la lecture des commentaires de *César* et de la vie de *Charlemagne* qui lui inspira la folle ambition de les égaler. C'est ainsi que long-tems après on a vu la lecture de l'histoire d'*Alexandre* attirer sur la Suède le fléau d'un roi guerrier qui le prit pour modèle et la ruina. Le royaume de Naples dont Charles VIII voulut faire un premier échelon pour s'élever à la conquête de l'empire Grec, avoit été possédé pendant près de deux siècles, par des princes François de la maison d'*Anjou*, mais les rois d'*Arragon* profitant des troubles de la France l'avoient repris sur eux, ainsi que celui de Sicile. Le roi de France se fondant sur la parenté, et sur un testament, appelé par une partie des Napolitains, par le pape et le duc de Milan, excité par quelques favoris qui flattoient sa passion, se prépara donc à passer les Alpes avec des forces capables d'en imposer à tous les princes d'Italie.

Cette contrée étoit alors un objet d'envie et d'admir[illegible]ale. Elle surpassoit tout le [illegible] par sa richesse, son luxe, [illegible]rogrès dans les lettres et

les arts. Les Italiens faisoient presque seuls le commerce du Levant et des Indes, commerce qui leur rendoit d'énormes profits. Ils faisoient seuls celui de l'argent, ils exerçoient presque seuls les arts du luxe. Les Grecs réfugiés parmi eux avoient développé chez eux ce goût, ces talens que la nature leur a accordés si libéralement. Mais en même tems ce peuple devenu trop opulent avoit pris une extrême aversion pour les fatigues et les hasards de la guerre. Il laissoit le soin pénible et dangereux de les défendre à des mercenaires, à des chefs de bande, (*condottieri*), qui se louoient à ceux qui les payoient le mieux. Ces chefs ménageoient leurs soldats par intérêt, et faisoient consister l'art de la guerre dans des surprises et des trahisons. La ruse étoit devenue à leurs yeux la suprême habileté, la première des vertus. En tems de paix et en tems de guerre on ne cherchoit qu'à se tromper, à se surprendre par des négociations, des promesses et des traités qui couvroient toujours quelques piéges. Les mœurs étoient dépravées sous tous les autres rapports. Les grands, les princes, les premiers personnages de l'église, ses chefs eux-mêmes, donnoient tous les jours l'exemple des plus scandaleux excès. Telle étoit la nation avec la-

quelle les Suisses s'ouvroient des communications nouvelles, avec laquelle ils lioient leurs intérêts, en franchissant ces Alpes que la nature leur avoit données comme pour les préserver de l'exemple contagieux de sa corruption.

Les préparatifs de *Charles* ne purent être achevés que vers l'automne de l'année 1494. Sur vingt mille hommes avec lesquels il passa les Alpes, on comptoit six mille Suisses qui faisoient la principale force de son infanterie, sans compter un autre corps que le bailli de Dijon avoit déjà rassemblé à Gênes.

Les Suisses commençoient à adopter l'usage des bandes Italiennes qui s'engageoient sous la bannière de celui qui les payoit le mieux, sans tenir aucun compte du sujet de la guerre qu'on leur faisoit faire. Ils sortoient le plus souvent de leur pays sans l'aveu de leurs supérieurs. Ceux-ci faisoient souvent de sincères efforts pour prévenir cet abus. Souvent aussi ces efforts n'étoient qu'apparens. Les mêmes moyens qu'on employoit avec tant de succès pour faire accourir la jeunesse sous des drapeaux étrangers, servirent plus d'une fois à fermer les yeux de ceux qui auroient dû la retenir. Mais souvent aussi il arriva que quand les Cantons envoyoient des ordres à leurs jeunes gens d'abandonner les

camps étrangers, ils y étoient retenus malgré ces ordres par les princes qui les avoient pris à leur solde. Ce fut le cas de ces Suisses cantonnés à Gênes, dont on vient de parler. *Gaspard de Stein* et ses collègues, députés des Cantons, ne purent pas même obtenir la permission de leur parler. Des officiers du roi s'y opposèrent et la régence de Berne en conçut un ressentiment si vif que pendant la vie de *Charles*, on ne put lui persuader de renouveler son alliance avec ce prince (1).

Tous les états d'Italie attendoient avec une impatience inquiète l'issue de cette grande entreprise d'un roi de France passant les Alpes à la tête d'une armée, avec le dessein de conquérir Naples et de marcher de cette conquête à la délivrance de l'empire d'Orient subjugué par les Turcs. Depuis Charlemagne qui avoit soumis Rome et la Lombardie; depuis les fameuses croisades dont l'éclat avoit été si brillant et si court, l'Italie n'avoit pas été le théâtre d'aussi grands événemens que ceux qui s'annonçoient. Leurs petites guerres intestines, leurs batailles terminées ordinairement dans quelques

(1) Voyez Val. *Anshelm*. Tom. II. *Watteville*, hist. de la Confed. Helvét. Tom. II. p. 7.

semaines et par la fuite de l'une ou l'autre armée devenoient presque ridicules dans l'attente de la scène qui alloit s'ouvrir. Chacun de ces états voyoit ses intérêts liés à son résultat. Les Vénitiens espéroient étendre leur domination à la faveur des troubles. Alexandre VI, ce monstre qui déshonoroit l'église, et n'épargnoit pour établir sa famille, ni les perfidies ni les supplices, ni les empoisonnemens, projetoit de vendre son alliance au parti qui la payeroit le mieux. *Ludovic Sforze*, dit le *More*, vouloit s'assurer du Milanois qu'il avoit usurpé sur son neveu *Galeas*, en l'empoisonnant. La ville de *Florence* déchirée par des factions, celle de *Pise* soulevée contre *Florence*, les rois Arragonois de Naples se défiant de la fidélité de leurs sujets; tout concouroit à applanir aux François un chemin jusques au cœur de l'Italie. Ils débutèrent par un combat heureux à *Rapallo*, sur la côte de Gênes, auquel les Suisses eurent beaucoup de part. Peu de tems après, *Charles* entra en vainqueur à *Florence* et à *Rome* (*a*), où il fit des actes de souveraineté. Les places-fortes du royaume de Naples ne lui opposèrent qu'une foible résistance. Le jeune *Ferdinand* à qui son

(*a*) An 1495.

père venoit de céder cette couronne qu'il ne pouvoit plus défendre, abandonna sa capitale au vainqueur, et s'enfuit dans l'île d'*Ischia*.

C'est ainsi qu'au milieu de l'hiver, avec une armée peu nombreuse, peu d'argent, point de magasins, *Charles VIII* traversa rapidement, et soumit presque toute l'Italie. Nulle place, nulle armée ne put l'arrêter. La sienne ne coucha pas une seule nuit sous des tentes, et toute cette expédition ressembla moins à la marche d'un vainqueur qu'au voyage d'un monarque qui visite ses provinces. Mais il fut toujours plus aisé de faire une conquête que de la conserver. *Charles*, ses généraux et ses conseillers accumulèrent les imprudences pendant qu'ils furent les maîtres en Italie. Ils aliénèrent la noblesse et le peuple par leur avidité, leurs exactions, leurs dédains, leurs railleries insultantes. (1) La prévention qu'on avoit eue pour la domination françoise se changea en une haine violente. On vit éclater cette haine en plusieurs occasions. Un motif bien plus puissant encore obligea le roi à revenir sur ses pas. Il apprit tout le danger qu'il couroit d'être enfermé dans ce pays si

(1) Voyez Garnier, histoire de Franc. Tome XX. p. 328.

promptement et si mal soumis. Une ligue formidable s'étoit formée contre lui à *Venise*. Cette république, le pape, l'empereur *Maximilien*, l'archiduc *Philippe* son fils, le roi d'*Arragon*, *Ludovic Sforze* reconnu duc de Milan par l'empereur, s'étoient réunis pour arrêter les progrès de cette domination étrangère si nouvelle et déjà si odieuse. Ces puissances assembloient une grande armée, et il ne restoit plus d'autre parti au roi que de marcher promptement à elle, et de se faire jour avec le peu de troupes qui lui restoit; car il ne pouvoit se résoudre à perdre le fruit de ses victoires en abandonnant entièrement sa conquête de *Naples*. Il y laissa deux mille cinq cents Suisses avec quelque peu d'infanterie italienne et françoise, et trois mille chevaux. Il emmena avec lui un pareil nombre de Suisses qui, avec les François, ne formoient pas en tout dix mille combattans. Cette petite armée trouva à la descente des Apennins, une armée de trente à quarante mille Italiens qui devoient lui disputer le passage du *Taro*, et qui, avec plus de vigueur et de résolution eut pu finir la guerre en un seul jour. Ce fut là que les Suisses rendirent au roi de France un service signalé. L'armée étoit au pied de l'Apennin. On ne voyoit aucun moyen de faire passer

la grosse artillerie. On étoit même sur le point de l'enclouer ou de la briser, lorsque les Suisses qui avoient d'ailleurs à se faire pardonner quelque indiscipline, s'offrirent à cette condition de la traîner eux-mêmes à force de bras. *Charles* accepta cette offre avec joie, et promit même de ne jamais oublier un si grand service. Il leur en coûta des fatigues incroyables, mais l'artillerie arriva au lieu de sa destination. Les Suisses n'eurent pas moins de part au succès de la fameuse journée de *Fornoue* (*a*) qui sauva le roi et son armée, en leur ouvrant un passage au travers des ligués Italiens, et en leur donnant le tems de secourir le duc d'*Orléans*, étroitement renfermé dans *Novarre*. Trois mille Suisses, dit *Guicciardin*, étoient alors dans l'armée françoise, et ils en furent *le nerf et la ressource*. *Comines* leur rend le même témoignage dans les mêmes termes.

Ils avoient donné durant la marche de *Charles*, au travers de la Toscane, des preuves d'une autre vertu non moins recommandable que la valeur. La ville de *Pise*, autrefois libre et florissante, après avoir disputé l'empire de la mer aux Gênois, étoit tombée sous le joug des

(*a*) Le 6 Juillet 1495.

Florentins. Ils la traitoient avec l'injustice trop ordinaire au gouvernement d'un peuple de marchands, rivaux par l'orgueil de la domination, et par l'intérêt du commerce. En passant à *Pise*, *Charles VIII* cédant à un mouvement de générosité et de compassion avoit rendu aux Pisans leur liberté. Mais cette délivrance n'étoit qu'un nouveau malheur pour eux, si on les laissoit retomber sous le joug de leurs premiers tyrans. Au retour du roi à *Pise*, les Florentins le sollicitèrent de les abandonner à leur vengeance. Le roi étoit ébranlé, alors les hommes, les femmes, les enfans, sortant éplorés de leurs maisons, vinrent embrasser les genoux des officiers et des soldats, et demander leur protection. Les Suisses n'en furent pas les moins touchés, et ils devoient l'être, puisqu'ils sentoient mieux le prix de la liberté. (1) Ils députèrent au roi

(1) Les paroles de *Guicciardin* signifient littéralement, que les pleurs des *Pisans* touchèrent les archers de l'armée, et aussi un grand nombre de Suisses. Un traducteur François qui ne respectoit pas sans doute les Suisses plus que la vérité, a jugé à propos de rendre ces mots comme si *Guicciardin* avoit voulu dire, que les *Suisses eux-mêmes furent touchés.* Mais aucun corps de l'armée ne marqua plus

leur commandant en chef *Salazar* pour lui représenter que sa propre gloire, l'honneur du nom François, et les vœux des Suisses, ses alliés, demandoient qu'il conservât aux Pisans le bienfait de la liberté qu'il leur avoit accordé; et que si le besoin d'argent, et l'offre que les Florentins faisoient pour obtenir le droit de les asservir, pouvoient tenter sa majesté, ils alloient apporter à ses pieds, les officiers leurs chaînes d'or, les soldats leur solde, pour qu'on ne ravît pas à ce malheureux peuple une liberté, dont ils sentoient eux-mêmes si bien le prix.

C'étoit prouver d'une manière bien noble que l'amour de l'argent le cédoit chez eux, quand il le falloit, à un sentiment plus généreux. Il éclata même dans cette occasion avec tant de force qu'il en imposa au roi et à ses ministres. Ils parurent céder; mais ce fut plus à la crainte qu'à la pitié ou à la justice; et les Pisans ne purent se soustraire long-tems à l'ascendant que les Florentins avoient pris sur eux. Ces

---

d'intérêt au sort des *Pisans* que les Suisses. Ils le prouvèrent par les efforts qu'ils firent en leur faveur, et l'offre de leurs bourses, ce qui est sans doute en pareil cas la manière la moins équivoque de se montrer généreux et compatissans.

derniers

derniers donnèrent trente mille ducats au roi pour qu'il leur rendît les places qu'il occupoit en Toscane. *Pise* étoit de ce nombre. Ces places ne furent point restituées pour lors, et les trente mille ducats servirent à faire de nouvelles levées en Suisse pour la délivrance du duc d'*Orléans* toujours assiégé dans *Novarre*. Le bailli de *Dijon*, chargé de cette commission, y réussit au delà des espérances du roi, soit que l'argent fut prodigué, soit que l'espoir de s'enrichir des dépouilles de la Lombardie fit son effet ordinaire; soit enfin qu'on fut flatté de s'associer à la gloire des armes françoises et à la délivrance d'un prince illustre et aimé. Au lieu de dix mille Suisses qu'on demandoit, on en vit arriver plus de vingt mille. On disoit dans le camp François, que toute la nation y étoit arrivée. Ce n'étoit pas seulement la jeunesse qui témoignoit tant d'ardeur. On remarquoit des officiers septuagénaires qui s'étoient distingués dans la guerre de Bourgogne. Les femmes et les enfans auroient suivi ces guerriers, si on ne leur eut fermé les passages du Piémont. Ils ne causèrent guères moins de crainte à ceux qu'ils venoient défendre qu'à ceux qu'ils devoient combattre. Le roi lui-même en conçut de l'inquiétude. Les Suisses demandoient hardiment

trois mois de solde, et délibéroient déjà sur les moyens de se faire payer. Dans ce tems-là même, ce prince avoit ouvert à *Verceil* des conférences pour conclure une paix que son impatience et ses embarras lui faisoient déjà désirer. Il craignoit que cet incident ne fît rompre les négociations, en favorisant les intrigues du duc d'*Orléans* qui redoutoit la paix autant que le roi la souhaitoit, et qui, dans cette vue, agissoit sourdement pour faire révolter les Suisses. Ainsi menacé d'un double danger, le roi se hâta de conclure la paix, au grand désespoir des Suisses irrités de se voir frustrés des riches dépouilles qu'ils avoient espérées. Ils firent éclater tout leur mécontentement. Ils s'assemblèrent en tumulte. Quelques-uns des plus emportés proposèrent de se saisir du roi et de tous les généraux, et de les emmener en Suisse, d'où on ne les laisseroit sortir qu'après leur avoir fait payer une forte rançon. Le roi leva son camp, et se retira précipitamment à *Turin*; mais enfin le plus grand nombre des Suisses se déclara ouvertement contre toute mesure violente et perfide. On ramena les autres, et on traita avec eux pour trois mois de solde, conformément à un article de leur alliance, par lequel *Louis XI* s'étoit engagé à leur compter ce tems

de service, toutes les fois qu'on les feroit marcher hors de leur pays, enseignes déployées. On leur donna des cautions pour la somme qu'ils demandoient. La bonne intelligence fut rétablie. On renouvela même à cette occasion les traités qui subsistoient entre les deux nations (1). Après cela, le roi cédant à sa propre impatience et à celle de son armée, reprit brusquement la route de France.

Ce départ précipité acheva ce que ses autres imprudences avoient commencé, et lui fit perdre bientôt après toutes ses conquêtes d'Italie. Sa présomption et celle de ses courtisans, lui avoient persuadé que la terreur de son nom et le petit nombre d'Allemands et de Suisses qu'il laissoit dans le royaume de Naples, suffiroient pour y maintenir son autorité. Il fut trompé dans tous ses calculs; excepté dans l'opinion qu'il avoit eue de la fidélité des Suisses. Quoiqu'ils fussent appelés à souffrir pour un monarque qui les abandonnoit, quelques offres que pût faire pour les séduire un ennemi déjà maître de presque tout le royaume de Naples, leur fidélité fut toujours inébranlable et incor-

(1) Voyez là-dessus les relations de *Guicciardin*, d'*Anshelm*, de *Comines*, etc.

ruptible. De treize cents Suisses que le roi avoit laissés dans l'armée françoise, commandée par *Montpensier*, à peine en échappa-t-il trois cents cinquante, qui montroient bien, dit *Comines*, à leurs visages pâles et abattus, combien ils avoient souffert. Tel étoit le salaire le plus assuré que leur valussent ces guerres étrangères. Mais la patience, la valeur, toutes les vertus militaires qu'ils y faisoient briller leur méritoient encore de l'admiration pendant que cette folle passion faisoit leur malheur.

Après la retraite de *Charles VIII*, l'empereur voulut aussi se montrer dans cette belle Italie, qui a toujours tenté tous ses voisins, et n'a jamais su leur résister. Il voyoit que le roi de France se préparoit à y rentrer. Il vouloit s'opposer à ses efforts pendant qu'il en étoit encore tems. Mais *Maximilien* manquoit de troupes, d'argent et de constance. Il ne fit rien de digne d'un chef de la maison d'Autriche et de l'empire. Il fut obligé de repasser bientôt les Alpes, et la mort de *Charles VIII* ayant donné peu de tems après (*a*) sa couronne et ses prétentions à *Louis XII*, on vit se former de nouvelles

(*a*) An 1498.

intrigues, et s'allumer de nouvelles guerres, auxquelles les Suisses ne prirent encore que trop de part, mais dont nous devons suspendre le récit pour rendre compte d'autres événemens qui intéressèrent encore plus immédiatement toute la nation.

CHAPITRE V.

Guerre des Suisses contre l'empereur Maximilien et la Ligue de Souabe.

ON croyoit généralement alors, et il semble qu'on avoit de fortes raisons de le croire, que toutes les anciennes querelles entre la maison d'Autriche et les Suisses étoient pour jamais terminées. Les princes de cette maison avoient reconnu leur indépendance ; ils avoient renoncé par des traités solennels aux provinces que les Suisses avoient conquises sur eux. Le duc *Sigismond* s'étoit même allié avec eux, par le traité auquel on avoit donné le nom d'*alliance héréditaire*, afin d'attester que cette réconciliation seroit obligatoire pour lui et ses héritiers à perpétuité. Le roi de France qui avoit été médiateur de cette alliance, s'en étoit rendu garant. Ce prince et *Maximilien* avoient un grand intérêt à cultiver l'amitié de la nation. Leurs jalousies qui la leur rendoient nécessaire n'avoient

fait que s'accroître, depuis que *Maximilien* avoit acquis par son mariage, la partie de l'héritage de *Charles* de Bourgogne, qui comprenoit la Franche-Comté, et que le roi de France portoit ses vues ambitieuses sur l'Italie, où la maison d'Autriche ne pouvoit le voir s'établir qu'avec inquiétude.

Les Suisses sembloient aussi n'avoir plus rien de raisonnable à demander à l'Autriche, depuis qu'elle avoit renoncé à toutes leurs conquêtes, et que le Rhin formoit de leur côté, la plus naturelle et la meilleure des limites.

Il est vrai que les Suisses s'étoient alliés, comme on l'a vu, avec *Mathias* roi de Hongrie l'ennemi le plus redoutable de la maison d'Autriche. Mais cette alliance n'étoit point offensive, et ils n'avoient pris aucune part à la guerre que Mathias lui avoit faite. Il est vrai encore que divers Cantons avoient formé avec la France des liaisons qui lui assuroient leur secours, mais ces alliances n'étoient ni assez générales, ni assez durables pour que l'empereur pût en prendre ombrage. Ils avoient même toujours réservé les engagemens qui les lioient encore à l'empire. Ces alliances duroient depuis le règne de Louis XI, et l'empire n'avoit jamais témoigné le désir de s'y opposer.

On pouvoit reprocher avec plus de fondement aux confédérés la hauteur avec laquelle ils prenoient en main la cause de tous leurs sujets ou cliens en quelque pays ou ville qu'ils pussent croire qu'on leur avoit fait une injustice. Ils étoient à cet égard, d'une jalousie louable sans doute dans son principe, mais quelquefois injuste et excessive, qui les fit plus d'une fois haïr et redouter de leurs voisins. Longtems attaqués dans leur liberté ils avoient encore sur ce point, une sensibilité semblable à celle que conservent les membres du corps humain qui ont été blessés. C'est ainsi qu'on les vit quelquefois demander des satisfactions pour des offenses très-douteuses; et ce qui étoit plus blâmable encore, déshonorer leur protection en la vendant à qui ne la méritoit pas.

L'Autriche eut encore à alléguer un sujet plus grave de mécontentement. Une partie des Cantons sollicitée en secret par la France, refusa de renouveler avec Maximilien l'alliance héréditaire conclue avec le duc *Sigismond*. D'autres y consentoient, mais en trop petit nombre pour qu'un renouvellement général pût avoir lieu (1).

(1) Il y avoit eu deux conventions passées entre

Enfin, ce qui contribua le plus à amener peu à peu une rupture, ce fut la formation de la ligue de Souabe dont les Suisses conçurent de l'ombrage dès son origine. Pour en connoître les raisons, il est d'autant plus nécessaire de remonter plus haut et d'entrer dans quelque détail, que ce sujet n'a pas été toujours bien développé par des historiens étrangers d'ailleurs très-estimés.

---

ce duc *Sigismond*, et les cantons. Par la première conclue en 1474 avec huit Cantons, il avoit promis de tenir les quatre villes forêtières du Rhin à leur disposition quand ils le demanderoient. La seconde étoit *le Pacte d'union héréditaire* dont il est ici question dans lequel l'article relatif aux villes forêtières ne fut point rappelé, et qui ne fut signé que par les quatre anciens Cantons et la ville de *Solcure*. L'omission de cet article fit naître de grandes difficultés. Une partie des Cantons refusoit de renouveler le *Pacte d'union héréditaire* jusques à ce qu'il fût rétabli. *Maximilien* ayant succédé à *Sigismond* leur offrit une somme de dix mille florins s'ils vouloient s'en désister et renouveler tous de concert l'union. Il leur fit d'autres propositions avantageuses; mais les Cantons désunis et entraînés dans des sens opposés par des suggestions étrangères, rejetèrent ces offres; et *Maximilien* dissimula plutôt qu'il n'oublia ce sujet de mécontentement.

Le droit que tous les états de l'empire s'étoient insensiblement attribué de se rendre justice à eux-mêmes dans toutes leurs querelles, et de commencer et de soutenir des guerres les uns contre les autres avoit plongé l'Allemagne dans un état voisin de l'anarchie, qu'il falloit faire cesser, ou voir renaître les âges de la confusion et de la barbarie. Cet état étoit devenu insupportable à la plus grande et la plus saine partie de la nation, et depuis long-tems elle témoignoit le désir d'y apporter quelque remède. Le récit de tout ce qui avoit été tenté dans cette vue, à diverses reprises, nous écarteroit trop de notre sujet. Observons seulement qu'en 1486, la diète Germanique présidée par l'empereur *Frédéric III*, décréta que toute guerre privée seroit sévèrement défendue, et la *paix publique* établie pour dix ans. C'est le nom qu'on donnoit à la loi qui interdisoit toute violence contraire à l'ordre public et à la paix des particuliers (*a*). Pour assurer l'exécution de cette loi salutaire les états de Souabe conclurent d'abord, avec la permission de l'empereur, une ligue composée des principaux prélats, comtes, seigneurs, gentils-

(*a*) An 1448.

hommes, et villes de cette grande province; et bientôt après la ligue s'accrut par l'accession de plusieurs princes et électeurs des autres parties de l'empire. Alors elle prit le nom de *Ligue de Souabe ou de St Georges* son patron. Elle se vit ainsi en état de mettre sur pied une armée considérable; elle fut divisée en plusieurs départemens, elle eut un conseil et un chef, elle s'appliqua à remplir le but louable de sa fondation. Elle rétablit en plusieurs provinces la sûreté des grands chemins, abolit les restes du droit barbare *du poing et de la coutume*, attaqua et poursuivit dans ses repaires ces brigands titrés, qui, déshonorant sans remords la noble origine dont ils se vantoient, infestoient leur voisinage, et étoient devenus les fléaux de leurs serfs, des habitans des villes et des voyageurs. Les ligués de Souabe détruisirent dans cette seule partie de l'empire plus de cent quarante de ces cavernes de voleurs. Ils méritèrent ainsi l'estime et la bienveillance des peuples et eux-mêmes en prirent un nouveau degré de confiance dans leurs forces.

Alors ils firent inviter les Suisses à se joindre à leur confédération. Mais les Suisses n'étoient pas guéris de leur défiance contre la maison d'Autriche. Ils voyoient que le chef de cette

maison étoit le chef, ou du moins le fondateur de la ligue à laquelle on vouloit les associer. Ils soupçonnoient qu'elle avoit un autre but secret, celui de mettre en état de défense ses états de l'Autriche antérieure, et de leur lier les mains dans le cas où ils auroient des sujets de se plaindre de lui. Ils refusèrent donc l'invitation qu'il leur adressa, en s'excusant sur ce que la ligue de Souabe embrassoit une beaucoup trop grande étendue de pays, et sur ce qu'eux-mêmes avoient assez à faire à défendre les états compris dans la leur. Cette réponse offensa vraisemblablement les chefs et les membres de la ligue de Souabe; car depuis ce moment les peuples des deux côtés parurent mal disposés les uns pour les autres, et se donnèrent de fréquentes marques de mécontentement et de haine. Dans les villes et les pays démocratiques sur-tout, cette animosité, ce mécontentement furent poussés très-loin.

Maximilien avoit cependant de fortes raisons de ménager encore les Suisses. Il craignoit qu'ils ne prissent parti contre lui dans ses différens avec *Charles VIII*; il eut même recours à leur médiation pour faire sa paix avec ce prince. Ils y réussirent sans beaucoup d'efforts. *Charles* étoit si impatient de porter ses armes en Italie

que de peur d'être traversé par l'empereur, il lui céda définitivement la Franche-Comté, Arras et d'autres portions de l'héritage de la maison de Bourgogne. Maximilien avoit d'ailleurs en Suisse un parti considérable dont il vouloit se faire un appui au besoin. Si les Cantons démocratiques lui étoient constamment opposés, ceux où l'aristocratie prévaloit lui restoient attachés. Dans cet état des choses la bonne harmonie entre l'empereur et la confédération helvétique auroit pu subsister encore long-tems si divers incidens ne l'eussent troublée en hâtant le développement des germes de discorde dont nous venons de parler.

La ville de *Constance* donna lieu au premier de ces incidens. Cette ville impériale et libre n'avoit point accédé à la ligue de Souabe, quoiqu'elle fît partie de ce pays. Elle avoit des liaisons étroites avec plusieurs Cantons qui l'auroient admise dans leur confédération, si les petits Cantons ne s'y fussent opposés, par un effet de cette jalouse opiniâtreté trop ordinaire au peuple démocrate qui ne se croit jamais plus sûr de gouverner que quand il obéit aux préventions que lui inspirent ses chefs. Pendant que cette ville flottoit ainsi entre les divers protecteurs qu'elle avoit besoin de se donner, une

bande de paysans armés des Cantons d'*Uri*, d'*Underwald* et de *Zug*, vint l'insulter sous de vains prétextes, et en exiger une contribution. Quoique les régences des Cantons eussent arrêté ce désordre et menacé d'en punir les auteurs, (*a*) les bourgeois de *Constance* effrayés recoururent à la protection de la ligue de Souabe, et fortifièrent à la hâte leur ville du côté de la Suisse.

Un autre incident vint dans le même tems enflammer les esprits. *George*, comte de *Sargans*, un comte de *Metsch*, un baron de *Zimmern*, tous les trois vassaux de l'empereur, avoient été mis au ban de l'empire pour cause d'infraction de la paix publique. C'étoient de ces nobles remuans, ruinés, et aventuriers si nombreux dans ce siècle. Le comte de *Sargans* avoit perdu à différentes époques son comté, l'héritage de ses pères, pays assez étendu et fertile. Il avoit été conquis en partie par les Cantons d'*Uri*, de *Schwitz* et de *Glaris*; en partie vendu par lui-même à sept des anciens Cantons, celui de *Berne* excepté. Il ne lui restoit qu'un droit de combourgeoisie avec *Schwitz* et *Glaris*. On devoit juger à la diète de *Worms* le procès qui

(*a*) Août 1498.

lui avoit été intenté dans l'empire. Un de ses juges *George* de *Gosenbrot*, Tyrolien, se trouvoit alors aux bains de *Pfeffers* qui sont dans le comté de *Sargans*. Le comte n'imagina point de moyen plus sûr de faire triompher sa cause que d'enlever un de ceux qui devoient la juger. On voit par ce trait quelle étoit la licence et l'insubordination de ces tems. L'abbé de *Pfeffers* dont ces bains si renommés faisoient un des meilleurs revenus voulut prendre *Gosenbrot* sous sa protection. Alors le comte de *Sargans* attaqua l'abbé lui-même, et le força à se réfugier chez les Grisons. En vain l'empereur et la ligue de Souabe exhortèrent-ils les Suisses à ne point donner de secours au comte. Ceux-ci s'en excusèrent sous prétexte qu'il étoit leur allié, comme si on s'engageoit par une alliance, à approuver toutes les actions de ses associés, quelles qu'elles soient. Les membres de la diète, les conseillers de l'empereur, ce prince lui-même, conçurent à cette occasion un nouveau degré de ressentiment contre les Cantons. *Maximilien* pensa que l'établissement récent de la *Chambre impériale* lui fourniroit des moyens de se venger avec l'approbation, et peut-être avec le secours des états de l'empire. Cette Chambre impériale étoit un tribunal suprême chargé de juger les

différens qui s'élevoient entre ces états, et de punir tous les infracteurs de la paix publique. La *ligue de Souabe* devoit exécuter ses décrets quand elle en étoit requise, et contribuer ainsi à cimenter la tranquillité intérieure, et la sûreté de chaque ordre. L'influence que l'empereur avoit nécessairement sur ce tribunal, ne pouvoit qu'ajouter à son crédit dans l'empire, et par conséquence à l'inquiétude et aux allarmes des Suisses voisins. Mais il croyoit avoir si peu à craindre de leur part qu'il permit que ce Tribunal, dès ses premières opérations, fît évoquer devant lui les causes de plusieurs particuliers des Cantons, qu'il exigeât des contributions de plusieurs de leurs alliés, comme de l'abbé et de la ville de *St. Gall*, d'*Appenzell*, de *Schaffhouse* et *Rothweil*, quoique ces états eussent obtenu à diverses époques des diplômes impériaux qui les exemptoient de toute juridiction étrangère, et de toute obligation d'acquitter les charges de l'empire.

En même tems, *Maximilien* apportoit des délais affectés à la confirmation des libertés et franchises des Suisses accordées à perpétuité par ses prédécesseurs. Ces griefs donnèrent lieu à plusieurs débats dans des diètes de l'empire, et à la tenue de plusieurs congrès entre des députés

députés des deux états. Le refus de l'empereur rendoit ses desseins très-suspects aux Suisses. Ceux-ci refusoient à leur tour de se prêter à aucune de ses demandes. On raconte que dans une diète de l'empire tenue à *Lindau*, leurs députés ayant formellement déclaré qu'ils ne se soumettroient à aucun décret de la *chambre impériale*, et qu'ils ne consentiroient jamais à accéder à la ligue de Souabe, l'archevêque de Mayence, comme chancelier de l'empire, prit un ton menaçant, et leur dit qu'il faudroit pourtant enfin qu'ils reconnussent un supérieur, et qu'il les y forceroit avec la petite arme qu'il tenoit dans sa main. Il montroit en même tems la plume dont il se servoit pour écrire, faisant allusion au décret de la peine du *ban de l'empire*, que ses fonctions l'appeloient à rédiger, décret que l'histoire nous apprend avoir été tout ou rien, selon qu'il est appuyé ou non par la force. Le député d'un des Cantons, loin d'être intimidé par ce discours, répondit hardiment à l'archevêque : *Ce dont votre grâce nous menace, d'autres ont voulu l'exécuter avec des hallebardes qui sont plus à craindre que des plumes d'oie, et cependant ils n'ont rien avancé* (1).

(1) Rullinger ap. Tscharner. T. II. p. 241.

Ainsi l'orage se formoit, et devenoit chaque jour plus menaçant. *Berne* faisoit de grands efforts pour le conjurer, car ce canton conservoit encore des liaisons avec *Maximilien*. Pour se l'attacher encore davantage, ce prince offroit de lui céder à vil prix le comté de *Neuchâtel*, s'il vouloit se charger de l'exécution du décret du ban de l'empire, prononcé contre le prince à qui il appartenoit, *Philippe* de *Hochberg*, margrave de Baden. Les Bernois rejetèrent cette offre séduisante avec autant de magnanimité que de sagesse. Ils firent plus; ils envoyèrent des secours à ce prince leur combourgeois, pour le mettre en état de se maintenir dans son héritage. Malgré tous ces refus *Maximilien* essaya encore d'engager les Suisses à se déclarer contre la France; mais rien ne put les persuader.

Enfin, l'événement dont on va rendre compte, fit commencer des hostilités que chaque parti sembloit provoquer presque également par ses imprudences, ses défiances ou sa hauteur, quoiqu'en aient pu dire des historiens prévenus ou mal instruits, qui en ont attribué le tort exclusivement à l'un ou à l'autre parti.

Des députés des ligues grises vinrent dans ces circonstances réclamer les secours des Cantons. Cette république fédérative s'étoit formée et

organisée graduellement. En 1450, la ligue *des dix droitures ou juridictions*, s'étoit alliée avec la ligue *Caddée* ou de la *maison Dieu*, et en 1471, avec la *ligue haute* ou *ligue grise*. Cette même année, ces trois ligues s'étoient unies par un traité de confédération perpétuelle. Elles s'étoient engagées à ne faire aucune guerre ni aucune paix séparées, et à posséder en commun les conquêtes qu'elles pourroient faire. D'autres articles pourvoyoient au maintien de l'harmonie entr'elles, et les diverses communautés, à la sûreté de l'état et des particuliers, au renouvellement du pacte de la confédération, etc.

Dans presque tous ces articles, et sur-tout dans les deux premiers, la sagesse du législateur étoit marquée par les précautions les plus nécessaires à une république fédérative; et les Cantons qui avoient cet exemple sous les yeux eussent trouvé sans doute un grand avantage à l'imiter (1).

---

(1) L'histoire de la guerre de Souabe a été écrite avec beaucoup de soin par *Tscharner* d'après plusieurs chroniques manuscrites, et les ouvrages connus de *Sprecher*, *Stetler*, *Stumpf*, *Wursteisen et Fugger*; *Pirckheimer* en a aussi laissé une relation qui est d'autant plus digne de foi, que l'auteur, né à Nurem-

L'évêque de Coire, l'un des principaux membres de la république des Grisons, étoit depuis long-tems en différent avec la régence du *Tyrol*, sur des droits de péage, des fixations de limites, des produits de mines, des revenus féodaux des terres qu'il possédoit dans le Tyrol. Cette régence différoit à dessein d'accommoder ces différens. Les Grisons venoient de conclure une alliance avec sept des anciens Cantons, (celui de Berne excepté) qui les avoient reçus dans leur confédération perpétuelle, en vertu de laquelle ils devoient faire cause commune avec eux.

La régence du *Tyrol*, alarmée de cette union, prit des mesures de défense contre les deux républiques alliées; elle garnit de troupes toutes les places frontières. Elle proposa à la vérité encore une conférence à *Feldkirch*. Mais au lieu de se rapprocher, les esprits s'y échauffèrent davantage. On s'insulta sans ménagement. Les Tyroliens et les Souabes chantoient une chanson satyrique contre les Suisses; ils se moquoient de leur vie pastorale, de leur attachement pour

---

berg étoit attaché à la cour Impériale, et avoit aussi assisté à cette guerre. (Voyez *Billibakli-Pirckheimeri* bellum Helvet. Tiguri, 1735, in-folio).

leurs vaches, etc. Cette lutte d'injures dignes d'hommes grossiers fut suivie d'une tentative des Souabes sur le couvent de *Munsterthal* qui relevoit des Grisons. Ceux-ci repoussèrent cette attaque avec succès. Ce fut là le signal de la guerre.

Cette première hostilité avoit rendu l'évêque de Coire suspect aux Grisons. Ils commencèrent par s'assurer de sa personne. Ensuite ceux de *Dissentis* et l'abbé de ce nom, voisins d'*Uri*, réclamèrent le secours de ce Canton qui demanda celui des autres. Leurs députés obtinrent sur-le-champ onze cents hommes d'Uri, et les auxiliaires de Lucerne, de Schwitz et d'Underwald ne se firent pas long-tems attendre. Réunis avec ceux de *Zug*, ils allèrent prendre poste à *Rheineck*, pendant que ceux de *Sargans* de *Glaris* et d'*Appenzell* occupoient *Schollenberg*. Les Zurichois de leur côté se portoient sur *Stein*, *Diessenhofen* et *Hohenklingen*, postes importans sur le Rhin. Des troupes des divers Cantons défendoient en commun les passages de *Schaffhouse* et de *Coblentz*. Ceux de la Thurgovie étoient chargés de garder le poste important du *Schwaderloch*, forêt voisine de *Constance*. *Berne*, *Fribourg* et *Soleure* gardoient les bords de l'Aar. Deux mille Autrichiens défen-

doient ceux de l'*Adige* près de sa source, dans la vallée à laquelle il donne son nom allemand d'*Etschland*. Les principales forces de la ligue de Souabe étoient rassemblées aux environs de *Bregentz* et de *Lindau*. Ainsi en peu de tems, plus de soixante lieues de frontières étoient garnies de troupes, et présentoient l'aspect le plus guerrier.

Pendant que les évêques de Constance et de Coire faisoient encore d'inutiles efforts pour ménager une trêve, les soldats Autrichiens qui paroissent ici pour la première fois dans l'histoire, sous le nom de *Landsknecht* ou *Lansquenets*, brûloient quelques maisons sur le territoire des Grisons. Deux frères, seigneurs de *Brandis*, faisoient plus. Ils s'emparoient de la ville de *Mayenfeld* (*a*), peu éloignée de la frontière du Tyrol, et passoient au fil de l'épée la petite garnison qui s'y trouvoit. De là ils se rendoient maîtres du passage important de *Ste. Lucie*, (Luciensteig) qui donne l'entrée dans le pays des Grisons. Enfin, les habitans de l'*Etschland*, ou canton de l'*Adige*, pénétroient dans l'*Engadine*, longue vallée assez fertile, à laquelle la rivière d'*Inn* qui la partage, donne son nom,

(*a*) Le 10 Février 1499.

et brûloient un couvent dans cette portion de la république des Grisons.

Ceux-ci, secourus par les Suisses, reprirent bientôt après le poste de *Luciensteig*, et chassèrent l'ennemi avec perte de quatre cents hommes, au delà de l'*Ill*. Là un nouveau corps de Suisses s'étant joint à eux, ils passèrent le Rhin près de *Treysen*, brûlèrent ce bourg, tuèrent trois cents Autrichiens, prirent et livrèrent aux flammes le château de *Vaduz* qui appartenoit à *Louis* de *Brandis*, et le firent prisonnier. Les habitans du *Walgau* se soumirent à eux. La ville de *Mayenfeld* leur ouvrit ses portes, les Grisons étendirent leurs conquêtes à l'entour, et chassèrent les Autrichiens de tout ce qu'ils possédoient dans la *ligue des dix droitures*.

La guerre devenant ainsi plus animée et plus générale, il fallut que tous les voisins se déclarassent pour l'un ou pour l'autre parti. Les villes de *Strasbourg*, de *Colmar* et de *Schlettstatt* en Alsace, alliées des Suisses, les ayant inutilement sollicités d'accepter leur médiation, se déclarèrent contr'eux, et se joignirent à la ligue de Souabe qui sembloit leur promettre une plus sûre protection. Les comtes de *Thierstein* ouvrirent leurs places-fortes aux Impériaux. Le comte de *Sultz* les reçut aussi à *Tengen* et à

Kussenberg. Mais s'il étoit naturel que ce petit souverain ne favorisât pas un peuple ennemi de la domination des nobles, il l'étoit aussi que ses sujets préférassent celle des Suisses, et c'est ce qu'ils firent en se donnant à eux. La noblesse s'étoit rendue odieuse par ses vexations aux habitans des villes de cette partie de la Souabe voisine du Rhin, qu'on nomme le *Hegau*. Les Cantons de *Zurich*, *Berne*, *Fribourg* et *Soleure*, résolurent de prendre leur défense, et de porter leurs armes de ce côté. *Schaffhouse* joignit ses troupes aux leurs. Ces corps réunis formèrent une armée de douze mille hommes qui pénétra dans le *Hegau* de différens côtés (*a*), et le couvrit, pour ainsi dire, de ravages et d'incendies. Sept ou huit villes ou bourgs, et environ vingt châteaux furent la proie des flammes. Peu d'hommes périrent sur le champ de bataille, parce qu'il y eut peu de résistance; mais un grand nombre de familles désolées, de femmes, d'enfans forcés d'abandonner leurs chaumières enflammées, errant dans les bois encore remplis de neige, leur seul asile, devinrent les victimes de la barbarie du vainqueur.

Il ne faut pas rejeter entièrement ces cruautés

(*a*) Le 20 Février.

sur la férocité des mœurs de ce siècle. Celui de la philosophie et de la politesse a fait voir que l'homme armé et sans frein ne se distingue dans tous les siècles de la bête féroce que par une plus grande habileté à faire le mal.

Les Suisses, las de ravager et de détruire, ne pouvant porter plus loin le fer et le feu, à cause des rigueurs de la saison, revinrent à *Stein* et à *Schaffhouse*. Mais une centaine de Bernois s'étant arrêtés pour piller, tombèrent entre les mains de l'ennemi qui étoit venu assouvir sa vengeance sur les habitans des frontières de la Suisse.

Bientôt près de vingt mille hommes furent mis sur pied pour les garder ou pour agir offensivement. L'évêque de *Constance* leur ayant rendu sa neutralité suspecte en livrant son château de *Gottlieben*, aux Impériaux, ils le punirent par une forte contribution. L'évêque de *Coire* avoit imité son exemple. Il avoit ouvert aux Autrichiens son château de *Furstenburg*. Les Grisons le punirent encore plus sévèrement. Ils le bannirent à perpétuité, et se mirent en possession de toutes les places de son évêché.

Les Souabes avoient cependant rassemblé dix mille hommes à *Hard*, entre *Brégentz* et *Fussach*. Les Suisses qui n'en avoient que huit mille de

ce côté n'hésitèrent pas à les aller attaquer. Le combat se donna près du mont *Saint-Jean*. Après une vigoureuse résistance, les Lansquenets furent forcés de se replier sur *Brégentz*. L'avant-garde des Suisses, forte de quatre cents hommes au plus, et bientôt tout le corps d'armée attaquant avec furie l'infanterie Autrichienne, acheva sa défaite. La déroute devint générale. Toute l'artillerie fut prise. Deux mille périrent sur le champ de bataille, un grand nombre se noya dans des marais. Les historiens Suisses estiment que la moitié de l'armée de Souabe fut détruite dans cette journée. La seule ville d'*Ulm* y perdit cinq cents hommes. Ces divers corps de milices des états de Souabe rassemblés à la hâte et mal exercés, ne pouvoient former une armée capable de balancer l'expérience, la valeur, la constance, la discipline des Suisses.

Cette guerre en fournit un trait qui mérite d'être rapporté, d'après un historien non suspect, puisqu'il étoit du parti de leurs ennemis (*a*).

Un corps de Suisses ayant voulu passer le Rhin pendant l'hiver, et étant déjà fort avancé dans ce fleuve, les eaux grossies par une fonte

(*a*) Fugger Ehrenspiegel.

subite de neiges s'élevèrent extraordinairement. Dans ce même moment, le bruit s'étant répandu que l'ennemi paroissoit à l'autre bord, les commandans ordonnèrent à leurs gens de rester à leur place, jusques à ce qu'on eut acquis quelque certitude à cet égard. La plupart restèrent donc dans l'eau jusques aux épaules, pendant près de deux heures, occupés à détourner avec leurs armes, les glaçons que le fleuve charioit, sans quitter cette position que le froid rendoit presque insupportable, et qui coûta en effet la vie ou les membres à plusieurs.

Après la victoire de *Hard* ou du mont *Saint-Jean*, huit cents hommes du Vallais vinrent joindre l'armée des Cantons dans le pays de *Brégentz*. La soumission des habitans et une contribution qu'ils payèrent les préservèrent d'un plus fâcheux traitement. Les Suisses prirent alors quelque repos, et l'employèrent utilement pour réformer leur armure qu'ils rendirent plus légère en supprimant l'usage de leurs espadons à deux mains, grandes épées dont la lame avoit quatre pieds et demi de longueur sur deux pouces de largeur, et qu'on portoit sur le dos. Cette arme étoit pesante et incommode dans les longues marches, et lorsqu'il falloit monter à l'assaut. On y substitua *la dague*, épée fort courte qui

n'embarrassoit point le soldat dans ses opérations. Les arquebusiers et les hallebardiers en firent aussi usage depuis l'abolition de l'espadon. On décerna en même tems la peine de mort contre tout soldat qui quitteroit l'armée ou le camp sans permission du chef, qui sortiroit de son rang pour piller, même après la victoire, qui refuseroit d'obéir au commandant de sa division, qui mettroit le feu à un camp ou à une place, qui commenceroit sans ordre exprès une attaque contre l'ennemi. Enfin on régla que les contributions et rançons seroient partagées à l'avenir entre les troupes par tête, et non par portion égale entre les divers Cantons.

Cette discipline, ces vertus militaires qui distinguoient depuis long-tems les Suisses ne firent donc que se perfectionner et s'accroître dans cette guerre. *Pirckheimer* qui en fut témoin mérite d'être entendu sur ce sujet. « Les Allemands, » dit-il, ont reçu des Suisses (1) les armes et » la discipline militaire dont ils font usage à » présent. Ils ont abandonné à leur exemple » les boucliers qui ne pouvoient point résister » à l'impétuosité des piques. Aussi jusqu'à mon » tems on appeloit *Suisses* ceux qui portoient

(1) *Bellum Helv.* L. I. p. 11. L. II. p. 27.

» des piques, des hallebardes et des épées, quoi-
» qu'ils fussent nés au milieu de l'Allemagne,
» ce qui a duré jusques à ce que le nom de
» *Landsknecht*, ou *milices de provinces*, a com-
» mencé à paroître et à devenir célèbre à cause
» de leur rivalité avec les Suisses....

» Les Suisses ont acquis une grande réputa-
» tion par leur courage et leur discipline mili-
» taire. Ils ne font rien par témérité ni sans
» avoir tenu conseil. Ils comptent beaucoup
» plus sur la valeur que sur la fortune. Ils sont
» obéissans à leurs chefs, en sorte que les réso-
» lutions qu'ils prennent sont fidèlement exé-
» cutées (1).

Maximilien qui sembloit avoir désiré cette guerre la négligeoit déjà pour en faire une autre dont le duché de *Gueldre* étoit l'objet. *Louis XII* qui ambitionnoit de son côté la conquête du Milanois, et qui craignoit les obstacles que *Maximilien* pouvoit y mettre, le voyoit avec plaisir occupé si loin de l'Italie, et en guerre avec les Suisses ses voisins. C'étoit une circonstance favorable pour les attirer dans son parti. Il ne la négligea pas, et envoya des ambassa-

(1) *Bellum Helv.* L. I. p. 11. et L. II. p. 27.

deurs à *Zurich* (*a*), *Tristan* de *Salazar*, archevêque de *Sens*, *Rigault d'Oreille*, gouverneur de *Chartres*, et le bailli de *Dijon*, pour offrir aux Cantons tous les secours qu'ils pourroient désirer, et les engager à renouveler et à étendre l'union de leur république avec la France. Leurs propositions furent acceptées (*b*). Un traité d'alliance fut conclu à *Lucerne* pour dix ans, tous les Cantons y accédèrent, et la ville de *Bienne* y fut comprise. Le roi y prenoit les mêmes engagemens que son prédécesseur *Louis XI* (1) pour ce qui concernoit les secours réciproques à fournir en tems de guerre; il promettoit à chaque Canton une pension annuelle de vingt mille livres. S'ils étoient attaqués le roi leur envoyoit un certain nombre de troupes pour leur défense, ou tous les trois mois une somme de vingt-un mille florins. Pour la guerre actuelle il leur donnoit un certain nombre de pièces d'artillerie. Il accordoit de plus le transit libre et sans frais pour leurs marchandises dix jours

---

(*a*) Le 1 Mars 1499.

(*b*) Le 21 Mars.

(1) Recueil des Traités. T. I. p. 809. Lunig. Cod. Dipl. T. I.

avant et après la foire de *Lyon*, et à chaque Canton, l'entretien gratuit de deux étudians à Paris. Les Cantons promettoient au roi qu'il pourroit librement faire des recrues en Suisse sous condition de payer quatre florins et demi pour chaque soldat, et une solde de trois mois d'avance payable en Suisse à compter du jour où ils se mettroient en marche.

Le duc de Milan essaya inutilement d'empêcher la conclusion, et ensuite l'exécution de ce traité. Il offrit aux Suisses avec aussi peu de succès de les réconcilier avec l'empereur. L'électeur Palatin, les villes d'Alsace n'y réussirent pas mieux. La ligue de Souabe comptoit sur le prochain retour de *Maximilien*, et l'assistance de tout l'empire. Les Suisses étoient enorgueillis de leurs premières victoires, pleins de confiance dans leurs propres forces, et dans la puissance de leur allié. Leur haine, leur défiance contre l'empereur, leur désir de l'humilier en le forçant d'abandonner ses prétentions, prenoient chaque jour de nouvelles forces.

Toutes leurs frontières étoient défendues par des garnisons qui en occupoient les places les plus importantes, et faisoient de fréquentes incursions dans le pays ennemi. Celles de *Schaffhouse*, de *Baden*, de *Kayserstuhl* ravagèrent le pays

de *Klettgau* en Souabe et la Forêt-Noire. Les troupes de *Soleure* les environs de *Dornach* et de *Bâle*. Des Bernois et des Lucernois ayant porté au nombre de huit cents cette petite armée commandée par *Babenberg* de *Soleure*, *Frédéric* de *Cappel*, officier renommé de la ligue de Souabe, vint l'attaquer à peu de distance de *Bâle*, au bois dit *Bruderholtz* (*a*), mais il fut repoussé et défait, avec perte de six cents hommes, parmi lesquels on compta un comte de *Thierstein* et plusieurs nobles. Leur chef *Cappel* fut blessé dangereusement. Dans le même tems l'ennemi pénétroit à l'autre extrémité de la Suisse dans les terres de l'abbé de *St. Gall* et du baron de *Sax* qui étoient presque sans défense, et rendoient aux habitans ravages pour ravages. Un autre corps de huit mille Souabes se jetoit sur la Thurgovie, surprenoit la garnison Suisse d'*Ermatingen*, et brûloit quelques villages. Les Suisses étoient retranchés au défilé du *Schwaderloch*, près de *Constance*. Instruits de cette incursion ils rassemblèrent (*b*) à la hâte un corps de quinze cents hommes qui marchèrent si rapidement sur l'ennemi qu'ils le surprirent

(*a*) Le 25 Mars.

(*b*) Le 18 Avril.

et

et le défirent complètement. Il n'y eut dans cette armée que les nobles ou cavaliers qui se battissent vaillamment. Ils mirent pied à terre, et se placèrent dans les premiers rangs pour relever le courage des fantassins; mais ces nouvelles levées ne pouvoient soutenir le choc des Suisses. Les historiens du tems portent leur perte à quatorze cents hommes. Ce fut un grand sujet de joie pour les vainqueurs que de trouver quinze canons dans le camp ennemi. On a vu qu'en renouvelant leur alliance avec *Louis XII*, ils s'étoient fait promettre de l'artillerie dont ils avoient grand besoin. Mais elle n'arriva à *Soleure* que lorsque l'ennemi défait par-tout n'osoit plus tenir la campagne.

La nouvelle de cette victoire inspira aux Suisses l'idée et l'audace d'aller attaquer à *Frastenetz*, village peu éloigné de *Feldkirch*, le camp retranché des Souabes. *Henri Wolleb* d'*Uri*, officier distingué, fut principalement chargé de cette entreprise périlleuse avec deux mille hommes de son Canton et de *Sargans*. Il falloit emporter une redoute gardée par trois cents arquebusiers et quinze cents mineurs, élevée sur une pente si rapide qu'à peine les soldats pouvoient s'y tenir appuyés sur leurs piques. L'attaque fut impétueuse. Les mineurs se défendirent

avec courage ; mais le reste de l'armée des Suisses étant enfin parvenu sur la hauteur, la victoire se décida en leur faveur (*a*). Un petit nombre de Souabes échappa à la faveur d'une épaisse forêt. Le massacre fut affreux : on compta trois mille morts sur la place, treize cents se noyèrent dans la rivière d'*Ill*. Jamais les Suisses n'avoient combattu avec plus d'intrépidité. Mais ils eurent à pleurer la mort du brave *Wolleb* qui avoit eu tant de part au succès. Leur perte d'ailleurs fut très-peu considérable. Ils prirent dix pièces de canon, cinq drapeaux, cinq-cents arquebuses, et d'autres armes de toute espèce. La conquête de tout le *Valgau* fut la suite de cette mémorable journée. Ils alloient en ternir la gloire par ces cruautés qu'on se croyoit alors permises contre les vaincus. Mais les prêtres du Canton intercédèrent d'une manière si pressante en faveur des malheureux habitans qu'ils se contentèrent d'en exiger une forte rançon. Ils n'y entrèrent même pas, et quand ils surent que leurs ennemis étoient en pleine déroute et dispersés, ils revinrent sur leurs pas, et après avoir renforcé le corps de troupes qui bloquoit la ville de *Constance*, ils

(*a*) Le 20 Avril.

passèrent le Rhin au-dessous de cette ville, et firent une nouvelle irruption dans la partie de la Souabe connue sous le nom de *Kletgau*.

C'étoient particulièrement les troupes des six Cantons de *Zurich*, *Berne*, *Lucerne*, *Zug*, *Fribourg* et *Soleure*, au nombre de dix mille hommes, qui entreprenoient cette nouvelle expédition dont la destruction de la noblesse et le pillage de ses terres étoient le principal objet. Ils le remplirent selon leurs souhaits. La petite ville et le château de *Thüngen* dans le pays de *Kletgau* furent pris et brûlés. *Thierry* de *Blumeneck* à qui ils appartenoient, ennemi déclaré des Suisses, échappa par la fuite à leur vengeance. La garnison obtint grâce de la vie. Les nobles qui s'y trouvèrent furent impitoyablement rançonnés. Les châteaux-forts de *Kussenberg* et *Stulingen* eurent le même sort. Celui de *Blumeneck* avoit pour commandant un gentilhomme nommé *Roseneck*, contre lequel les Suisses étoient fort irrités. Ils l'exceptèrent de la capitulation qui n'accordoit à la garnison que ce que chaque soldat pourroit emporter sur lui. Le reste devoit être abandonné au pillage. L'épouse de *Roseneck* regardant son mari comme ce qu'elle avoit de plus précieux, l'emporta sur ses épaules, et abandonna tout ce qu'elle pos-

sédoit d'ailleurs. Ce beau dévouement toucha les vainqueurs ; ils rendirent la liberté au mari, et à la femme tout ce qu'elle possédoit.

On se permit d'ailleurs dans cette incursion toutes les cruautés qu'on dit autorisées par la guerre ; mais on n'alla pas plus loin, parce qu'on apprit que l'ennemi se fortifioit dans le *Sundgau* ou la Haute-Alsace, et les environs de *Bâle*.

Les trois Cantons de *Berne*, *Soleure* et *Fribourg* furent les seuls qui firent marcher des troupes de ce côté. Ils se séparèrent des autres à cette occasion. Le rassemblement de vingt mille hommes ordonné par l'empereur dans le *Sundgau* prouvoit assez la nécessité de marcher vers ce pays. La régence de *Soleure* demandoit un prompt secours, parce qu'elle savoit que l'ennemi méditoit une irruption dans ses terres. Elle avoit déjà mis une forte garnison dans le château de *Dornack* qui étoit menacé. Les trois Cantons y envoyèrent quelques milliers d'hommes. Il y eut divers petits combats dans le voisinage. Mille Bernois chargés de garder la vallée de *Motier-Grand-Val* s'y conduisirent mal. Leur fuite laissa le pays sans défense. Les impériaux ou Souabes les poursuivirent jusques à l'abbaye de *Bellelay* qu'ils pillèrent et brû-

lèrent. Tous les environs furent mis à feu et à sang. Les Impériaux ne vouloient pas céder aux Suisses la gloire d'être des guerriers cruels et dévastateurs. Leur nombreuse armée se borna cependant à cet horrible exploit. Elle se retira derrière la ville de *Bâle* qui, dans ces circonstances critiques, maintenoit sa neutralité avec beaucoup de peine et d'habileté.

La ligue de Souabe étoit découragée. Les six mille hommes que *Maximilien* avoit amenés dans le *Brisgau* à son retour de *Gueldre*, n'avoient rien opéré d'important. Son manifeste contre les Suisses avoit produit encore moins d'effet. Il les y chargeoit des imputations les plus graves dans les termes les moins mesurés. Il taxoit leur confédération de *rébellion contre l'empire*; il faisoit l'énumération de tous leurs attentats contre les familles nobles qu'ils avoient réduites à la misère; il sommoit les états de l'empire d'unir leurs forces contre ces hordes de *paysans parjures* et *rebelles*, auxquels il imputoit les progrès des ennemis de la chrétienté par la diversion qu'ils faisoient aux forces de l'empire, et le mépris dans lequel la foi étoit tombée. Mais la plupart de ces états restèrent insensibles à ces sommations. La querelle dans laquelle on vouloit les engager leur paroissoit

étrangère à l'empire, et ils croyoient qu'elle avoit été provoquée par l'empereur lui-même.

La guerre recommença du côté des Grisons. Leurs voisins les Tyroliens pénétrèrent dans la Basse-Engadine d'où ils ramenèrent beaucoup de butin et des otages. Les Grisons accoururent au nombre de neuf mille hommes (*a*), prirent d'assaut les redoutes que les Tyroliens avoient élevées à *Lavaina*, et les défirent près de *Malser-Hayde* d'où cette bataille prit son nom. *Fontana*, général des Grisons, s'y couvrit de gloire. Plus de quatre mille Tyroliens y perdirent la vie ou par le fer, ou dans les eaux du *Ramwasser*. Dans leur fuite ils se vengèrent inhumainement sur les otages qu'ils emmenoient. Leur pays tant de fois dévasté, épuisé d'hommes présentoit le tableau de la plus affreuse misère. *Pirckheimer* qui commandoit dans ce pays un corps de troupes impériales (1), raconte n'y avoir vu que des terres en friche, et des villages en cendres. Deux femmes se présentèrent à lui, chassant devant elles quatre cents enfans qui ne vivoient que de l'herbe qu'ils arrachoient avec leurs

(*a*) Le 22 Mai.

(1) Bellum Helvet. L. 2.

mains. *Maximilien* lui-même fut forcé par la disette à renoncer au projet de faire une nouvelle invasion dans *l'Engadine*. Après quelques courses il retourna en Souabe, et présida à une diète à *Constance*, à laquelle il avoit invité un grand nombre de princes de l'empire.

Là il fut résolu d'attaquer en même tems les Suisses de trois côtés, à *Feldkirch* vers les frontières des Grisons, à *Constance* et à *Dornach* près de Bâle. Les Suisses informés de ce dessein portèrent à six mille hommes le corps chargé de garder le défilé du *Schwaderloch* près de *Constance*. C'étoit là que le danger sembloit le plus pressant. L'empereur étoit dans cette ville : il avoit sous ses ordres une armée assez nombreuse où l'on comptoit beaucoup de grands seigneurs ; mais ni les princes ni leurs soldats ne se portoient avec beaucoup d'ardeur à combattre pour lui. Les dernières victoires des Suisses, la renommée de leur valeur si souvent éprouvée faisoient une impression fâcheuse sur le soldat. Les princes ne voyoient pour eux aucun avantage dans cette guerre. Les levées d'hommes se faisoient lentement. On renvoyoit l'attaque sous divers prétextes d'un jour à l'autre. Quand enfin *Maximilien* fut venu à bout de faire sortir l'armée de *Constance*, et de la rau-

avoit été créé chevalier, sur le champ de bataille de *Granson*. Il reçut un autre secours de quinze cents hommes de *Soleure* sous ceux de *Nicolas Cunradt*, avoyer de cette ville, un troisième de quatre cents Zurichois. Le tout ensemble ne montoit qu'à cinq à six mille hommes ; mais l'ennemi croyant les Suisses bien éloignés n'étoit pas sur ses gardes. Son armée n'étoit occupée que de plaisirs et de fêtes. Les Suisses conçurent l'espérance de le surprendre, et *Cunradt* sans attendre le secours des autres Cantons qu'il savoit être en marche, commença l'attaque avec ses quinze cents Soleurois, qu'il conduisit au pied du château de *Dornach* (*a*). Le combat fut opiniâtre et sanglant. Les gardes de *Gueldre* se défendirent avec beaucoup de valeur. L'artillerie de l'ennemi étoit bien servie. La victoire fut disputée avec opiniâtreté pendant quatre heures. Le nombre des ennemis et leurs canons la faisoient déjà pencher de leur côté, quand on vit arriver en hâte le secours envoyé par *Lucerne* et par *Zug*, formant un corps de douze cents hommes sous les ordres de *Peterman Feer*, avoyer et chevalier, et de *Werner Steiner*, laudamman. Ces troupes ayant appris que *Dor-*

(*a*) Le 22 Juillet.

nach étoit assiégé, et leurs frères dans un danger pressant avoient fait des marches forcées pour les joindre. A leur approche les Suisses reprirent courage. Ils se précipitèrent tous ensemble sur la cavalerie ennemie qui fut repoussée jusqu'au pont de la *Birs*. Là le carnage fut affreux. La plupart des vétérans et des braves cavaliers impériaux y perdirent la vie. Mais la nuit empêcha de poursuivre les fuyards. Les Suisses la passèrent dans le camp ennemi où ils trouvèrent les bannières de Strasbourg, de Fribourg, et d'Ensisheim, sept drapeaux et vingt-une pièces d'artillerie. Leur perte fut de trois cents hommes, celle des Impériaux de plus de trois mille. Leur général, le comte de *Furstenberg*, étoit tombé avant la fin de la bataille, percé de coups avec ses plus braves officiers (1). Les Suisses ne profitèrent pas de leur victoire; c'est un reproche qu'ils ont souvent mérité. Ils restèrent trois jours sur le champ de bataille, et ce ne fut qu'alors qu'ils marchèrent sur *Bâle*. Alors aussi, ils ne trouvèrent plus d'ennemis en campagne, et ils retournèrent chez eux. Cette ba-

(1) On recueillit leurs os, et on les déposa dans une chapelle voisine dédiée à Ste. Marie-Madelaine, qui sert encore de monument de cette victoire.

taille mémorable, la sixième que les Suisses gagnèrent durant cette courte guerre, a été long-tems aussi la dernière qu'ils aient été obligés de livrer sur leur propre terrain. Elle acheva de terrasser la ligue de Souabe, de mettre le sceau à leur gloire militaire, et elle hâta le succès des efforts qu'on faisoit depuis quelque tems pour mettre fin à une guerre où des torrens de sang étoient répandus avec tant de barbarie, et si peu de nécessité.

Maximilien n'étoit plus retenu que par la honte de demander la paix à un ennemi qu'il avoit méprisé. Ses armées détruites, ses finances épuisées, les états de l'empire refroidis à son égard, ses propres sujets mécontens, tout lui faisoit sentir la nécessité de poser les armes. *Ludovic* menacé de perdre son duché de Milan que *Louis XII* étoit sur le point d'envahir, sollicitoit un prompt secours de l'empereur. Il ne pouvoit l'espérer que quand il seroit réconcilié avec les Suisses. Il leur avoit envoyé *Galeas Visconti*, chargé d'offrir sa médiation aux deux partis. Ce ministre étoit déjà à *Berne* dans le mois de Juin; car ce Canton lui étoit plus favorable que les autres, et il en obtint qu'il y auroit un congrès le 10 Juillet suivant à *Lucerne*. *Galeas* s'y rendit, ainsi qu'un envoyé de France,

l'archevêque de Sens. Le roi et le duc offrirent leur médiation aux Suisses. Mais les Cantons avoient plus de confiance au dernier. *Louis XII* étoit intéressé à prolonger la guerre avec l'empereur. Le duc l'étoit à la faire cesser promptement. D'ailleurs *Louis* avoit montré peu d'empressement à leur fournir l'artillerie et les munitions de guerre qu'il avoit promises par le dernier traité d'alliance. Lorsque l'ambassadeur Milanois leur produisit les pleins-pouvoirs, par lesquels l'empereur le reconnoissoit en qualité de médiateur; les députés des Cantons lui en remirent de pareils, et une diète fut assemblée à *Schaffhouse* (*a*) pour traiter des conditions de la paix. Là ils remirent leurs propositions par écrit. Celles de l'empereur furent présentées par le ministre de France, et elles étoient si désavantageuses et si humiliantes pour les Suisses qu'ils en furent indignés, et qu'avant que de se retirer, ils firent entr'eux le plan d'une nouvelle campagne.

Les Suisses avoient demandé d'être maintenus dans leur souveraineté et indépendance, et exemptés de la juridiction de la chambre impériale, des taxes et subventions de l'empire.

(*a*) Le 4 Août.

C'étoit le seul objet qui pût payer le sang qu'ils venoient de répandre. L'empereur vouloit, tout vaincu qu'il étoit, que les Suisses continuassent comme par le passé à se montrer soumis à l'empire, et que les Grisons, leurs alliés, fussent châtiés comme des rebelles. Toute pacification sembloit impossible quand on considéroit la distance qui séparoit ces diverses prétentions.

Cependant quelques Cantons étant las de la guerre, et tous étant vivement sollicités de tenir un nouveau congrès, ils consentirent encore à envoyer leurs députés à *Bâle* (*a*), où devoient se rendre ceux de l'empereur. *Casimir* margrave de *Brandenbourg-Bareith* y parut comme ministre de *Joachim*, électeur de *Brandenbourg* dont l'occupation favorite étoit de servir de médiateur aux états qui étoient en guerre. *Paul* de *Lichtenstein* représentoit l'empereur. Outre le margrave *Casimir* l'évêque de *Worms*, *Philippe* de *Nassau* firent les fonctions de médiateurs. L'archevêque de *Sens* y représenta le roi de France. Presque tous les Cantons, les villes et états leurs alliés, les Grisons, la ligue de Souabe y envoyèrent des députés. *Paul* de *Lichtenstein* ambassadeur de l'empereur ouvrit le congrès

(*a*) Le 25 Août.

par un discours plein de morgue et de hauteur, dans lequel il rappela que son maître avoit requis les Suisses de reconnoître l'autorité de l'empire dont ils étoient membres, condition, sans laquelle il ne pouvoit consentir à traiter avec eux. Cette prétention choquante de la part d'un prince tant de fois vaincu, et forcé de solliciter la paix fut reçue comme elle devoit l'être par *Louis Amman* qui, dans sa qualité de chancelier de *Zurich*, étoit l'orateur de la confédération helvétique. Il refusa de traiter sur une pareille base, et le congrès alloit être dissous lorsque *Casimir* et *Visconti* redoublèrent d'efforts pour renouer la négociation. Ce dernier offrit d'applanir les difficultés avec l'or de son maître qui n'épargnoit rien dans ce moment pour se conserver des alliés nécessaires. On a vu que les Cantons étoient maîtres de la Thurgovie depuis l'année 1460, à la réserve du tribunal criminel de cette province qui dépendoit encore de l'empereur et de la ville de *Constance*. Les Suisses vouloient que la souveraineté de ce pays leur fût entièrement acquise. Pour lever cette difficulté, *Visconti* offroit aux Cantons une somme de vingt mille florins pour cet objet, et neuf mille cinq-cents pour quelques places disputées en Souabe. Il offroit de plus aux Can-

tons le même subside que la France leur payoit, s'ils vouloient s'allier avec le duc de Milan.

Alors le ministre de France allarmé ne songea plus qu'à prévenir les effets de ces propositions séduisantes en hâtant la conclusion du traité. Et comme les Cantons désiroient unanimément la paix, quoique peu d'accord entr'eux sur d'autres points, les médiateurs réussirent après bien des peines à les engager à borner leurs prétentions, et à donner les mains à la pacification. Ils abandonnèrent donc ce qui pouvoit paroître seul un prix digne de toutes les victoires qu'ils avoient remportées. Je veux parler d'une reconnoissance expresse de leur entière indépendance de l'empereur et de l'empire (1).

(1) Le traité de Bâle se trouve dans l'ouvrage Allemand de Waldkirch que nous avons souvent cité, T. I. au supplément pag. 135 et suivantes. Nous n'y avons su voir aucun article par lequel l'empereur et l'empire s'engagent à reconnoître l'indépendance et la souveraineté du Corps Helvétique, quoique les historiens modernes en citent un où cette reconnoissance seroit énoncée positivement. Ce qui doit encore en faire douter, c'est que les Cantons continuèrent à chaque mutation dans la succession au trône de l'empire à solliciter la confirmation de leurs immunités, qu'ils firent pour la dernière fois cet acte en

Ils se contentèrent de la confirmation de leur souveraineté sur la Thurgovie, de l'acquisition du tribunal criminel de cette province, et de la promesse que le différent des Grisons avec le Tyrol seroit terminé par des voies amiables. Ils renoncèrent aux places de la Souabe qu'ils avoient d'abord demandées, et à des dédommagemens pour les frais de la guerre, etc. L'acquisition d'une judicature dans une province dont ils étoient déjà souverains fut donc

---

vers le chef de l'empire, sous Maximilien II, en 1564, et que ce n'a été qu'en 1648 que le traité de Westphalie a reconnu les Etats Suisses confédérés, entièrement indépendans de l'empire. Au reste nous ne prétendons parler ici que d'une reconnoissance formelle et expresse de la part de l'empereur et de l'empire. La souveraineté des Suisses existoit de fait et étoit reconnue par tous les autres princes. On peut même dire que le traité de Bâle en fut en quelque sorte une confirmation. Observons encore que ce traité ayant achevé d'assurer aux sept Cantons la souveraineté de la Thurgovie, ceux de Berne, de Fribourg, de Soleure et leurs alliés de Schaffhouse, de St. Gall, d'Appenzell demandèrent à avoir leur part de ce seul avantage obtenu par la guerre qu'ils avoient faite en commun. On accorda aux trois Cantons ce qu'ils demandoient. On le refusa aux alliés.

pour

pour eux presque tout le fruit de cette guerre glorieuse. La confédération Helvétique, forte et serrée dans le danger commun, se relâchoit quand il étoit passé. La paix sembloit remettre en liberté les passions et les intérêts particuliers. L'intérêt général disparoissoit. Heureux les Suisses, s'ils eussent pu sentir dès lors la nécessité de s'unir plus étroitement par l'établissement d'un conseil permanent de la confédération, muni de pouvoirs suffisans pour en régler seul les opérations, et surveiller les intérêts ! Sans un centre commun, toute association politique, toute réunion de forces est illusoire. Toute république fédérative ne l'est que de nom.

CHAPITRE VI.

Guerre des Suisses en Italie. La Confédération Helvétique rendue complète par l'admission des Cantons de Bâle, de Schaffhouse et d'Appenzell. Invasion en Bourgogne. Affaires générales jusques à la fin de l'année 1514.

APRÈS avoir assuré leur repos et leur indépendance par tant de victoires, base plus solide que des traités, les Suisses auroient pu jouir long-tems d'une paix glorieuse si l'Italie déchirée par des guerres civiles et étrangères n'eût offert à leur avide ambition des chimères brillantes dont ils se laissèrent éblouir (1).

Nous avons vu qu'après la mort de Charles VIII, roi de France, (en 1498.) son successeur

(1) Voyez sur cette partie de l'histoire des Suisses, Tschudi, Bullinger, Stettler, Guicciardin, Anshelm, les ouvrages de *Watteville*, de *Tscharner*, l'histoire militaire des Suisses, de Zurlauben, de May, et les historiens de France, de Venise, de Savoie etc.

Louis XII annonça hautement sa résolution de revendiquer le duché de Milan dont il se prétendoit héritier du chef de son aïeule *Valentine*, sœur unique du dernier duc de la maison de *Visconti*. *Ludovic* dit le *More*, en étoit en possession, mais il ne dérivoit son titre que de l'usurpation de son ancêtre *François Sforze* qui s'en étoit fait duc, après avoir épousé une fille naturelle du dernier *Visconti*.

La plupart des états d'Italie promettoient à Louis de seconder cette entreprise, sans considérer combien il pouvoit devenir dangereux pour eux de se donner un maître dans un allié si puissant. Le pape Alexandre VI vouloit procurer un établissement en France à son fils *César Borgia*. Les Vénitiens étoient brouillés avec le duc de Milan. Florence regardoit le roi de France comme son protecteur. Les propres sujets de *Ludovic* las de son joug désiroient un changement de domination. Favorisé par ces circonstances Louis passa les Alpes au mois de Juillet, avec une armée nombreuse où se trouvoient cinq mille Suisses (*a*), et il fit en trois semaines la conquête de tous les états de *Ludovic*, savoir, le Milanais, Parme, Plaisance et Gênes.

(*a*) An 1500.

Ce prince qui avoit mis sur pied une armée aussi forte que celle du roi ne put lui opposer qu'une foible résistance. Abandonné de ses troupes, de ses sujets, attaqué de tous côtés, il fut obligé de s'enfuir à *Inspruck* auprès de l'empereur *Maximilien* son unique et impuissant allié.

Pour assurer sa conquête contre l'esprit remuant de ses nouveaux sujets, le roi fit demander aux Suisses une nouvelle levée de douze mille hommes. C'étoit dans le même tems qu'on travailloit à Bâle à les réconcilier avec l'empereur. Cette demande fut différemment accueillie par les divers Cantons, et souffrit des difficultés. Enfin, quand la paix fut prête à être signée, soit que les Cantons ne fussent pas fâchés d'occuper au-dehors une jeunesse turbulente qu'ils ne pouvoient contenir, soit que les offres spécieuses que le roi leur faisoit de remplir les conditions du capitulat de Milan les éblouit, soit enfin que l'or qu'il répandoit produisit sur les esprits son effet ordinaire, la levée des douze mille hommes fut accordée, et on les conduisit aussi-tôt en Italie.

Les Cantons s'intéressèrent cependant en même tems au sort du malheureux Ludovic, comme s'ils eussent voulu le perdre et le sauver tout-à-la-fois. Ils intercédèrent pour lui auprès de

Louis XII, mais sans aucun succès. Leurs ambassadeurs *R. Escher*, bourgmestre de Zurich, et J. R. de *Scharnachthal*, Bernois chargés de cette commission ne furent point écoutés. Il fallut qu'ils se contentassent de renouveler avec le roi le capitulat de Milan sur un pied très-avantageux.

Le meilleur allié qui restoit alors à *Ludovic le More*, c'étoit ses anciens sujets, le peuple inconstant de Milan déjà mécontent des François ses nouveaux maîtres qui lui faisoient regretter l'ancien par leur conduite licentieuse et leurs exactions.

Les généraux François n'étoient pas moins jaloux de *Trivulce* que le roi avoit nommé gouverneur-général en Lombardie, et qui n'avoit d'argent que pour en donner à sa famille et à ses créatures. Une partie des Suisses à qui on retenoit leur solde commençoient à retourner dans leur pays. Une autre partie avoit été envoyée imprudemment dans la Romagne pour servir sous le scélérat *Borgia*. *Ludovic* se hâta de profiter de ces conjonctures. Il engagea les Suisses mécontens qui retournoient chez eux. Il leur joignit trois mille Vallaisans et six mille Lansquenets que l'empereur lui fournit. En traversant la Valteline sans résistance, cette armée

se grossit encore de deux mille Grisons, et d'autant de Lombards. Avec ces forces, Ludovic rentra dans Côme, Milan, Pavie et Parme, et dans la plus grande partie de son ancienne domination.

Cependant *Trivulce* rappela en diligence les huit mille Suisses de la Romagne (*a*). Il reçut de grands secours de France, et il obtint des Suisses, par le moyen du bailli de Dijon, une nouvelle levée de vingt-quatre mille hommes qui se rendirent dans la Lombardie par diverses routes, et formèrent ainsi en peu de tems une armée très-redoutable.

C'est une circonstance singulière de ce passage, et qui fut remarquable par ses suites, que les commandans des troupes des trois cantons d'Uri, de Schwitz et d'Underwald, qui avoient traversé le St. Gothard, furent sollicités par les habitans de *Bellinzona*, de les recevoir sous leur protection. Ce petit pays dont la situation fait une des clefs de l'Italie appartenoit au roi de France comme duc de Milan. Malgré cela, le landamman d'Uri accepta la proposition des habitans de Bellinzona, il en prit possession conformément au vœu du

(*a*) An 1499.

peuple, et le fit occuper par des troupes des trois Cantons qui étoient à la solde de ce même prince qu'elles dépouilloient. Cette conquête fondée uniquement sur la convenance et sur la force ne fut pas terminée cependant par cette prise de possession, et elle eut des suites sérieuses, comme on le verra.

La fortune sourioit de nouveau à Ludovic; et s'il ne lui eut pas manqué lui-même par sa timidité et ses irrésolutions il eut pu encore chasser les François de ses états. Mais l'habileté à conduire une intrigue, et celle qu'exigent les opérations de la guerre sont des talens différens. Au lieu de pousser le siége de Milan, selon les conseils des capitaines Suisses qui étoient dans son armée (*a*), il abandonna cette ville, et alla se renfermer à Novarre, où il espéroit de pouvoir attendre en sûreté les secours des Suisses. Il leur avoit envoyé des députés pour les solliciter et leur faire les offres les plus avantageuses. Mais liés par leur dernier traité avec Louis XII, ils ne crurent pas devoir les lui accorder, et ils se bornèrent à envoyer des députés à Milan, pour engager de nouveau les généraux François à lui accorder une trêve pen-

(*a*) Le 1 Avril 1500.

dant laquelle on put travailler à la paix. Ces instances furent encore inutiles. Les généraux François ayant reçu des renforts de l'armée Vénitienne, voulurent profiter de leur avantage, et investirent *Novarre*, pour terminer la guerre d'un seul coup, en prenant cette ville et le duc qui y étoit renfermé.

Pour comble de malheurs, les Suisses qui étoient avec lui refusèrent de combattre contre leurs compatriotes qui servoient avec les François, et lui déclarèrent que tout ce qu'ils pouvoient faire en sa faveur étoit de le faire évader déguisé, avec sa garnison, et de le conduire en lieu sûr. Cet arrangement étant convenu, il ne restoit plus qu'à l'exécuter. Mais la chose étoit difficile. Le général François averti, promit deux cents écus d'or à celui qui découvriroit *Ludovic*. Lorsqu'il voulut sortir avec la garnison, sous l'habit d'un simple soldat, il fut reconnu et trahi par un Suisse du canton d'Uri, nommé *Turman*, que l'appât de la somme promise détermina à cette lâcheté. On le conduisit en France dans le château de *Loches*, malgré les protestations et la résistance même des Suisses. Ce fut là que dix ans après, il termina sa malheureuse carrière.

Les magistrats députés en Italie par les Can-

tons avoient défendu aux Suisses qui étoient au service de Ludovic de se battre contre ceux de leurs compatriotes qui servoient dans l'armée Françoise. Ils étoient d'ailleurs mécontens de ce prince qui ne leur payoit point leur solde. Ces excuses ne peuvent les justifier entièrement. Il eût été de leur devoir de faire tous leurs efforts pour le sauver puisqu'ils étoient entrés à son service. Mais quand, avec *Voltaire* et quelques autres historiens, on veut imputer aux capitaines Suisses de la garnison de Novarre la trahison qui livra Ludovic à ses ennemis, et qu'on va jusques à dire, *qu'ils flétrirent leur gloire pour l'amour de l'argent, et vendirent leur bonne-foi*, (1) c'est être très-injuste ou très-mal instruit.

En effet, il est constant que cette trahison fut le fait du seul *Turman*, du canton d'Uri, que ses compatriotes témoignèrent leur horreur de cette perfidie, qu'il n'échappa à leur indignation que par la protection du général François, et qu'étant retourné quelque tems après dans son Canton, il y fut arrêté malgré la recommandation du même général, et condamné à perdre la tête. Après son exécution ses parens

(1) Histoire générale. Tome II.

demandèrent à changer de nom pour effacer jusqu'à la trace de cette lâcheté.

L'occupation de *Bellinzona* dont nous venons de parler n'étoit pas la seule occasion où les Suisses eussent laissé voir qu'ils étoient mécontens du gouvernement François. Dans leur opinion, et elle ne semble pas mal fondée, la conquête du Milanais étoit principalement due à leurs services. Ils s'en croyoient mal récompensés. Ils se mutinèrent, et la crainte seule d'un soulèvement leur fit obtenir une partie de leurs demandes. Ils prétendirent garder *Bellinzona* pour nantissement du reste. Les trois Cantons qui s'en étoient rendus maîtres savoient bien d'ailleurs qu'en tenant cette ville et son territoire, ils pourroient rentrer dans la Lombardie quand ils le voudroient.

Les choses en restèrent là pendant quelques tems. Louis XII ne vouloit pas achever d'aliéner une nation dont il avoit un si grand besoin pour continuer la guerre en Italie. Le mécontentement des Suisses n'étoit pas non plus au point de lui refuser des secours. Il semble même que ce fut lui qui pour leur rendre service contribua à les rapprocher alors de l'empereur *Maximilien*. En effet nous voyons dans le même tems Zurich, Berne, Uri et Underwald, et peu après, Schwita

et Glaris conclure avec l'Autriche un pacte *d'union héréditaire* sur le même pied que celui qui avoit été passé avec *Sigismond* d'Autriche en 1474, à la réserve de l'article qui ouvroit aux Suisses les quatre villes forêtières du Rhin. Les autres Cantons refusèrent d'accéder à ce pacte d'union. Nous ignorons les motifs de ce refus.

Ils furent unanimes dans une autre résolution non moins importante. Il s'agissoit d'admettre les villes de *Bâle* et de *Schaffhouse* dans la confédération.

Nous avons déjà eu occasion de parler de la ville de *Bâle*, de son origine, de son gouvernement et des progrès rapides de sa population et de sa prospérité. Elle les devoit à son heureuse situation dans un pays agréable et fertile, sur les bords du Rhin qui favorise le commerce entre la *Suisse* et la *Souabe*. Son riche évêché, le concile qui y fut long-tems assemblé dans le quinzième siècle, les grands priviléges qu'elle sut obtenir par degrés, les acquisitions qu'elle fit de divers territoires, de villes et de châteaux du voisinage, l'université que le pape Pie II y fonda en 1459, enfin sa conduite sage et prudente dans le cours des démêlés que ses voisins

avoient entr'eux, toutes ces causes réunies lui valurent une prospérité, une considération, on peut même dire, un degré de puissance qui ne pouvoient que faire désirer aux Suisses de la réunir à leur confédération. D'ailleurs elle avoit depuis long-tems contracté des alliances, d'abord avec des Cantons séparés, et depuis 1474 avec tous les Cantons. Ces alliances conclues seulement pour un certain nombre d'années, furent, à l'époque où nous sommes parvenus, changées en une alliance perpétuelle (*a*), qui lui accordoit le titre et les droits de Canton. Ceux de Fribourg et de Soleure lui cédèrent même la préséance, en considération de sa grandeur et de son opulence. Elle devint donc le neuvième Canton de la Suisse; et si elle fut obligée de promettre qu'elle ne feroit ni guerre, ni alliance sans le consentement de ses associés, elle acquit d'un autre côté l'assurance d'une protection puissante contre la noblesse guerrière et remuante de son voisinage qui avoit autrefois dominé dans ses murs, et qui ne s'en voyoit, en quelque sorte, bannie qu'avec un extrême dépit.

Schaffhouse étoit une ville moins considérable et moins ancienne. Nous avons fait connoître

(*a*) Le 13 Juin 1501.

son origine et ses progrès, jusques aux tems où elle acquit d'abord des immunités et enfin une sorte d'indépendance (1) par l'achat qu'elle fit en 1415 du droit de ne relever que de l'empire. *Sigismond* ne lui fit payer que six mille florins ce droit précieux, mais qui n'eût pourtant été qu'illusoire, si la protection des Suisses n'en eut été un meilleur garant que la charte de l'empereur.

Elle cultiva leur bienveillance avec soin, et se lia avec Zurich, Berne, Lucerne, Schwitz, Zug et Glaris (a). Ces alliés lui valurent l'acquisition de divers territoires voisins. De son côté elle leur fournit des secours dans la guerre de Bourgogne, dans les premières guerres d'Italie, et sur-tout dans celle de Souabe qui l'intéressoit de plus près que toute autre. Ainsi ses liaisons avec les Cantons devinrent plus étroites, et il ne lui manquoit plus que le titre et les droits de *Canton* qui lui furent accordés en même tems qu'à Bâle. Elle devint ainsi le douzième Canton.

Ces deux villes furent associées solennelles

(1) Voyez ci-dessus à l'année 1052, et dans le cours des treizième, quatorzième et quinzième siècles.

(a) An 1454.

ment à la ligue Helvétique dans une diète tenue à Lucerne. Elles acquirent par le même acte d'admission le droit de suffrage dans toutes les diètes et assemblées de la confédération, un droit à ses secours et au partage de ses conquêtes. Elles s'engageoient à fournir un contingent dans ses guerres et ses dépenses publiques, et à soumettre à l'arbitrage des Cantons les querelles qu'elles pourroient avoir avec les étrangers, quand ceux-ci y consentiroient. Dans les différens entre les anciens Cantons elles devoient rester neutres, ou offrir leur médiation. Dans ceux qu'elles pourroient avoir avec des membres de la confédération, elles envoyoient des députés à Baden où l'on devoit nommer pour en connoître, quatre arbitres de chaque partie. Si les suffrages étoient égaux, un sur-arbitre choisi par la partie plaignante dans le petit conseil de la partie adverse prononçoit un jugement définitif. Les anciens et les deux nouveaux Cantons réservoient les droits du St. Siége et de l'empire dans ce pacte, aussi bien que leurs précédens traités d'alliance; celui de Bâle réservoit de plus expressément ses obligations envers son évêque. Mais ni Bâle, ni Schaffhouse ne pou-

(a) Le 12 Juillet et le 10 Août.

voient contracter de nouvelles alliances sans le consentement du corps Helvétique. Ces conditions auxquelles ces deux nouveaux Cantons furent admis font connoître, ou rappellent du moins, les principales bases du droit public Helvétique de ce siècle.

Il est tems de revenir aux affaires d'Italie au sort de laquelle celui des Suisses n'étoit malheureusement que trop lié. Ils auroient joui d'une paix profonde, comme nous l'avons déjà observé, si les puissances voisines ne l'eussent troublée sans cesse pour en obtenir les moyens de troubler celle de l'Italie même. Les diètes Helvétiques étoient devenues une espèce de congrès d'ambassadeurs Impériaux, François, Espagnols, Vénitiens, de nonces des Papes, de députés des villes voisines qui demandoient à l'envi l'alliance des Cantons, leur amitié, et sur-tout leurs soldats. Chacune de ces puissances cherchoit à obtenir de préférence la permission d'en enrôler, et souvent les diètes étoient dans le plus grand embarras pour concilier les divers engagemens qu'elles avoient pris. *Louis XII*, qui après avoir terminé la conquête du Milanois marchoit à celle de *Naples*, se voyoit dans la nécessité de ménager les Suisses, et de dissimuler le dépit

que lui avoit causé l'affaire de *Bellinzona*. Ne voulant pas cependant abandonner cette clef de l'Italie aux trois petits états qui la lui avoient ôtée d'une manière si peu respectueuse, il en appela aux autres Cantons, et envoya deux ambassadeurs à la diète de *Lucerne*, l'archevêque de *Sens*, et l'évêque de *Rennes*, pour leur exposer ses droits (*a*). Ils alléguoient que *Bellinzona* avoit appartenu au Milanois depuis 1396; qu'en 1426, les trois Cantons avoient renoncé expressément à toute prétention sur ce pays, et avoient reçu 10000 florins en dédommagement; que dans un autre traité en 1480 ils avoient confirmé cette renonciation, moyennant une autre somme d'argent que le duc de *Milan* leur avoit payée, et qu'au renouvellement du capitulat, ou du traité fait avec ce prince, les trois Cantons avoient déclaré qu'ils se contentoient des autres territoires qu'il leur cédoit.

La réponse des trois Cantons à cet exposé des droits du roi de France mérite d'avoir place dans l'histoire. *Si nous n'avons pas mérité*, dirent leurs représentans, *par les services signalés que nous avons rendus au roi d'obtenir de lui*

(*a*) L'an 1502.

comme

comme une juste récompense, ce petit pays qu'il nous offrit lorsqu'il étoit duc d'Orléans; s'il nous refuse ce prix de la conquête du Milanois que nous avons faite pour lui aujourd'hui qu'il en jouit, et qu'il a eu de nous ce qu'il vouloit; qu'il sache, qu'il nous suffit à nous que le peuple de Bellinzona se soit mis sous notre protection, et que nous espérons qu'il y restera avec le secours de Dieu et de nos hallebardes.

La conférence de *Lucerne* ne put vaincre l'obstination de ce peuple fier et inflexible, qui désiroit peut-être moins de posséder le pays de *Bellinzona* qu'il n'étoit blessé de ce qu'on le lui disputoit. On se sépara sans rien conclure, et au printems de l'année suivante le mécontentement des trois Cantons éclata avec violence (*a*). Ils déclarèrent la guerre au roi de France, et sommèrent leurs confédérés d'armer leur contingent pour la défense de leur cause. Ceux-ci scrupuleux observateurs du pacte fédéral qui faisoit la base de la république, n'hésitèrent pas à leur envoyer ces secours; et dans peu de tems, quatorze mille hommes furent en armes sur la partie de leurs frontières qui borde le Milanois, chassèrent les François des

(*a*) L'an 1503.

postes avancés qu'ils y occupoient, et s'emparèrent de toutes les places du Lac-majeur. De là ils détachèrent deux corps de deux mille hommes chacun pour faire les siéges de *Locarno* et de *Masoccio*.

Mais le défaut d'artillerie fit traîner ces siéges en longueur, et *Chaumont* qui commandoit l'armée Françoise réussit aussi à gagner du tems, et à rendre les subsistances difficiles aux Suisses pendant qu'on négocioit avec eux. Dans cet intervalle, *Louis XII* sentant tout le danger d'une guerre qui ne pouvoit lui apporter aucun avantage, et qui compromettoit d'autant plus sa conquête, que les peuples du Milanois ne lui étoient nullement affectionnés, se détermina prudemment à satisfaire les trois Cantons, en leur cédant à perpétuité et en toute souveraineté la ville et le comté de *Bellinzona*. Ce traité fut conclu au camp d'*Arona*, par les soins des Cantons qui avoient d'abord été neutres. Le bailli de *Dijon* le signa pour le roi qui le ratifia à *Lyon* peu de tems après. Le capitulat de *Milan* fut renouvelé cette même année à *Lucerne* entre le roi et les trois Cantons (*a*). On voit paroître sur la scène pour

(*a*) Le 24 Avril 1503. Le 16 Juin.

la première fois, dans ces négociations, *Matthieu Schinner*, évêque de *Sion* ou du Vallais qui va bientôt jouer un grand rôle. Ce prélat et le baron de *Hohensax* prirent beaucoup de part à ce traité, et on crut dans le tems que les libéralités dont ils furent les distributeurs n'eurent pas peu d'influence sur le parti que prirent les généraux Suisses de ramener leurs troupes dans leur pays.

Quoique le résultat de cette courte guerre fut tout à l'avantage des Suisses, il ne laissa pas de fournir aux hommes les plus sages d'entr'eux un sujet de sérieuses réflexions. Ils voyoient que les relations entre leurs divers états et les princes étrangers se multiplioient et acquéroient tous les jours plus d'importance. Ils calculoient que près de 30000 Suisses avoient été sacrifiés pour un vil salaire aux passions qui engageoient les princes d'Italie à s'entre-déchirer. Un mal plus grand encore c'étoit les désordres que la licence des guerres avoit fait naître dans la Suisse (*a*), l'oubli de l'ancienne simplicité des mœurs, le luxe pernicieux qui lui avoit succédé, et qui rendoit les richesses si nécessaires, que tout moyen pour en acquérir

(*a*) Valer Anshelm.

paroissoit légitime. La désunion entre les Cantons étoit une autre suite inévitable de cette passion pour les services des étrangers. Leurs ministres l'entretenoient avec soin pour se faire et conserver un parti. Ainsi la nation travaillée dans son intérieur par des intrigues perpétuelles, ne pouvoit plus suivre un système de conduite prudent et conforme à ses vrais intérêts. Elle varioit dans ses engagemens au gré du séducteur le plus adroit ou le plus riche, et laissoit porter ainsi l'atteinte la plus fatale à une réputation long-tems irréprochable, à laquelle elle avoit dû sa gloire et sa sûreté.

Quelques Cantons sortant de leur étourdissement à la vue d'un si grand danger prirent alors la résolution de renoncer à tout service étranger, aussi-tôt que l'alliance avec la France expireroit. Mais cette résolution ne fut pas de longue durée. La licence de la jeunesse, sa passion pour le métier des armes, la cupidité de tous les ordres, la firent bientôt regarder comme au-dessus des forces humaines (1). On a comparé avec justesse la nation Suisse de ce siècle à une femme qui ne sait pas se défendre

(1) Tscharner.

de la séduction, et qui reçoit le prix de sa foiblesse en même tems qu'elle la condamne.

Louis XII y contribua plus qu'aucun autre prince par les présens qu'il accordoit avec profusion à des familles, ou à des particuliers accrédités qui n'avoient plus dès lors de volontés que les siennes. Les Cantons le sollicitoient en vain de les cesser, et d'augmenter plutôt les pensions modiques promises à leurs gouvernemens. En rejetant cette proposition il offensa ses partisans même les plus zélés; mais il réussit pour le moment à faire échouer toutes les négociations de son concurrent à la possession du Milanois, l'empereur *Maximilien*. Ce prince toujours dissipateur et indigent, toujours inconséquent et léger ne pouvoit longtems balancer le crédit d'un rival qui avoit des richesses à prodiguer, et qui suivoit avec constance ses projets de conquête.

Nous passons sous silence les événemens dont l'Italie fut le théâtre dans les années suivantes parce qu'on n'y vit presque que des volontaires Suisses levés secrètement et sans l'aveu des régences. C'est dans l'histoire de l'Italie même qu'il faut chercher les détails de l'expédition de *Louis XII* dans le Royaume de Naples, du partage imprudent qu'il en fit avec

ce fameux *Ferdinand le catholique*, roi d'Espagne, qui se vantoit de l'avoir trompé tant de fois, de la révolte et de la soumission de Gênes, et de tant d'intrigues, de changemens de parti et de système, de tromperies, de violences et d'exploits guerriers dont il ne résulta rien de durable, et presque rien qui ne fut déshonorant pour les princes et malheureux pour les sujets.

Mais nous devons cependant indiquer au moins l'origine et les résultats de la Ligue conclue à *Cambrai* contre la république de Venise entre les plus puissans souverains de l'Europe, et qui alluma en Italie une nouvelle guerre à laquelle les Suisses ne restèrent pas indifférens.

Cette république étoit alors parvenue au plus haut point de la puissance et de la prospérité (*a*). Elle possédoit en Italie de vastes et fertiles provinces, des places-fortes dans la Romagne et sur les côtes de Naples, les îles de Candie, de Chypre et d'autres dans le Levant, le commerce presque exclusif de la Grèce, de la mer noire, de l'Egypte, de l'Inde, des flottes nombreuses et bien armées, un arsenal qui passoit pour une des merveilles du monde,

(*a*) An 1508.

des sommes immenses dans son trésor, et un revenu qui la mettoit en état d'entretenir des armées nombreuses, et de se les attacher par une solde beaucoup plus haute que celle des autres princes. Son gouvernement estimé et respecté au-dehors et au-dedans, soutenu par de si grands moyens, ne voyoit autour de lui que des voisins jaloux à la vérité et puissans, mais, à ce qu'il sembloit, incapables de se réunir jamais contre lui, et presque tous intéressés à le ménager.

Cependant on vit tout-à-coup et contre toutes les apparences, le pape, l'empereur, le roi de France, le roi d'Arragon conjurer la perte de cette république par différens motifs, la plupart fondés cependant plutôt sur la passion que sur la raison, et oublier par des vues de vengeance ou d'ambition tous les principes de politique qui les avoient dirigés jusques alors.

Maximilien seul avoit peut-être des raisons assez spécieuses de souhaiter la destruction de Venise. Il pouvoit gagner au partage de ses états et ne pouvoit rien perdre. Il n'avoit aucune possession en Italie. Dans sa qualité d'empereur, il avoit sur cette belle contrée des prétentions sans bornes. Il avoit obtenu des

états de l'empire des subsides pour aller se faire couronner à Rome. Il avoit même une fois obtenu six mille Suisses pour cette expédition que les intrigues des François avoient fait échouer. Il avoit ensuite rassemblé une armée Allemande dans le même but, et demandé aux Vénitiens le passage sur leurs terres. Une seconde fois, *Louis XII* eut le crédit de faire échouer cette entreprise, en obtenant du sénat de Venise qu'il lui refusât le passage par ses provinces. Ainsi l'invasion que *Maximilien* s'étoit flatté de faire en Italie, s'étoit bornée à une guerre sans succès contre les Vénitiens sur leurs frontières du Frioul, guerre dont il se dégoûta avec sa légèreté ordinaire, et qu'il termina à la fin de la campagne par une trêve dont la honte ajouta encore à son ressentiment contr'eux.

Les Vénitiens triomphans oublièrent alors les sages maximes dont ils s'étoient si rarement écartés. Enivrés de leur bonne fortune, ils en usèrent avec une insolence qui enflamma la haine de leurs ennemis. Mais dans le cours de la guerre ils montrèrent une constance, un courage qui expièrent ces torts. Ainsi ils donnèrent par leur exemple deux grandes leçons à toutes les républiques, celle d'être modestes

dans la bonne fortune, et de ne point se laisser abattre dans la mauvaise.

Le roi de France fut de tous les princes ligués à *Cambrai*, le seul qui agit avec vigueur et avec succès. Après la victoire d'*Aignadel*, il soumit en peu de tems presque tous les états des Vénitiens en Terre-Ferme. L'empereur ne le seconda que foiblement. Ses prodigalités, sa lenteur, ses irrésolutions rendirent les victoires des François inutiles. Le pape *Jules II*, premier auteur de la ligue, commença à en concevoir de la jalousie et de la défiance. Il passa subitement du désir d'anéantir Venise au désir de la sauver. Il vouloit former une autre ligue dont il seroit le chef, pour ôter à l'empereur et au roi de France toute autorité, toute possession en Italie, et en bannir pour jamais les étrangers.

Il comptoit de faire des Suisses les principaux instrumens de ces vastes desseins, et de changer avec leur secours, le destin de l'Italie qui depuis tant de siècles, gémit toujours sous des maîtres qu'elle ne s'est pas donnés. Pour s'attacher cette nation plus brave que politique, il avoit jeté les yeux sur un homme très-capable de l'enlacer dans ses filets. C'étoit ce *Matthieu Schinner*, évêque du Vallais, dont nous avons parlé.

Dès le commencement des guerres d'Italie, les Vallaisans ses compatriotes avoient été, comme presque tous les Suisses, divisés en deux partis. Celui que leur évêque et prince, embrassoit avoit toujours un grand avantage par l'influence que cette éminente dignité lui donnoit. *Just* de *Silinen* qui en étoit révêtu alors, partisan déclaré des François, leur avoit fourni en 1487, un secours contre *Ludovic Sforze*. Ce corps de Vallaisans, après quelques courses heureuses avoit été battu par les troupes du duc. Les Cantons avoient ensuite réconcilié les deux partis; mais cet échec qui pesoit toujours sur le cœur des Vallaisans n'en fut pas moins pour eux un sujet ou un prétexte de se soulever contre leur évêque. Les insurgés ayant pour chef *Georges auf der Flue* (ou *Supersax* (1) homme puissant et accrédité, dévoué au duc de *Milan*, poussa les choses au point de forcer l'évêque à s'enfuir. Il se retira en France, où il fut nommé à l'évêché de *Grenoble*. Après cela *Schinner* sut

(1) Il est également connu dans l'histoire sous ce dernier nom qui n'est qu'une traduction latine du mot *auf der Flue*; nous l'adoptons comme le moins difficile à prononcer.

faire nommer son oncle au siége de *Sion*, quoiqu'il ne fut pas vacant, et après la mort de cet oncle en 1500, il l'obtint pour lui-même, par la protection du pape. Les François ayant imprudemment négligé de gagner cet homme intrigant et ambitieux qui leur avoit d'abord offert ses services, il devint leur plus implacable ennemi.

Schinner, né à *Gombs*, dans le Haut-Vallais, de parens pauvres, mais d'une famille ancienne et même autrefois illustrée, joignoit à un savoir assez rare dans son siècle une éloquence naturelle, des manières agréables et insinuantes qui lui concilioient l'affection du peuple, pendant qu'il s'attiroit son respect par l'austérité de ses mœurs. Sa souplesse, son activité, sa pénétration secondoient bien l'ambition dont il étoit dévoré, et lui servoient à voiler son caractère implacable et son esprit turbulent. Il avoit acquis un grand ascendant sur les personnages les plus accrédités dans les Cantons; c'est même à ses intrigues qu'on avoit attribué la guerre de *Bellinzona*, et cette espèce de soulèvement qui eut lieu pendant quelques momens contre ceux qui recevoient des présens et des pensions de la France. *Jules II* ne pouvoit pas choisir un homme plus propre à mé-

nager ses intérêts en Suisse. Par son conseil et son secours il forma (en 1505) une garde permanente de Suisses pour sa personne, composée de deux cents hallebardiers, fournis indifféremment par tous les Cantons.

Quelque tems après, *Schinner* commença à recueillir les fruits de la faveur du pape (*a*). Il fut élevé à la dignité de *Légat a latere*, et envoyé en cette qualité auprès de la diète Helvétique, assemblée à *Schwitz*. Le mécontentement contre la France qu'il avoit habilement fomenté lui fournit le moyen d'engager la diète à projeter une alliance avec le pontife pour cinq ans. Dans ce projet les Cantons s'engagèrent à fournir six mille hommes *pour la défense de l'église*, et à n'avoir aucune liaison avec ses ennemis. Le pape promettoit de solder ces troupes, de payer à chaque Canton une pension annuelle de mille florins, et d'employer aussi de son côté, contre les ennemis des Cantons, les armes dont il disposoit, c'est-à-dire les foudres de l'église.

Il restoit à savoir ce qu'on feroit de l'alliance avec la France si peu compatible avec celle-là. Le terme en alloit expirer. On trouva

(*a*) L'an 1510.

un moyen peu honorable de n'être pas sollicité de la renouveler, ce fut de demander une augmentation de solde et de pension, et de la demander avec une hauteur qui ne pouvoit que blesser le roi autant que la demande même. Si ce fut là en effet le but secret de la députation qu'on lui envoya, il fut parfaitement rempli. *Louis XII* irrité, répondit : *Qu'il ne comprenoit pas pourquoi de misérables montagnards osoient le regarder comme leur tributaire, et prétendoient lui prescrire des loix* (1). Le légat n'eut pu dicter à ce prince une réponse plus utile à ses vues. Quand elle fut connue à la diète de *Lucerne*, les Suisses irrités n'hésitèrent plus à conclure l'alliance projetée avec le pape.

Louis XII ne tarda peut-être pas long-tems à se repentir d'avoir trop ménagé l'argent, et trop peu les injures. Le pape qui avoit réussi par ses intrigues à lui faire perdre cet utile allié, sut aussi soulever contre lui le roi d'Espagne, lui faire un ennemi du roi d'Angleterre, relever le courage des Vénitiens en s'alliant avec eux, exciter les Gênois à la révolte, et lui-même rompit enfin ouvertement avec *Louis*, sous prétexte qu'il protégeoit le

(1) Garnier, histoire de Louis XII.

duc de *Ferrare*, vassal rebelle à l'église et au pape son seigneur suzerain.

Les Suisses se hâtèrent de tenir leurs promesses. Ils descendirent au nombre de six mille à *Bellinzona*. *Chaumont*, général François, mit tous ses soins à arrêter leur impétuosité, en les inquiétant dans leur marche, en leur interceptant les vivres, en coupant les ponts, en les harcelant dans les défilés des montagnes, en évitant tout engagement avec eux dans la plaine.

L'armée des Suisses accrue de quatre mille hommes que leur envoyoient les Cantons, s'avança malgré tous ces obstacles jusqu'à *Varèse*, place alors très-forte, qu'il falloit réduire pour pénétrer plus avant. Mais ils n'avoient pas assez d'artillerie, de munitions et de vivre pour faire ce siége. C'est du moins ce que prétendirent leurs chefs. D'autres crurent que les intrigues et les présens des François contribuèrent beaucoup plus au parti qu'ils prirent de renoncer à leur entreprise, et de s'en retourner chez eux. Le pape leur en témoigna son indignation dans les termes les moins mesurés, et chargea *Schinner*, son légat, de remettre aux Cantons un bref fulminant, par lequel il les menaçoit de l'excommunication. Ils lui reprochèrent à leur

tour de leur retenir la solde qu'il leur avoit promise. Et le pape se trouvant hors d'état de réparer ce tort essentiel, il perdit pour un moment, ainsi que son légat, tout crédit auprès des Cantons.

Ce fut à la faveur de ces circonstances que l'empereur *Maximilien* réussit à renouveler et à confirmer ce pacte d'*union perpétuelle et héréditaire* avec les Cantons, dont nous avons souvent parlé (1). Il s'y engageoit comme duc d'Autriche, et pour son petit-fils *Charles* (depuis Charles-Quint) comme comte de Bourgogne, pour les états de la Haute-Autriche, pour les quatre villes forêtières du Rhin, la Franche-Comté et le Tyrol, à entretenir une bonne intelligence avec les douze Cantons, la ligue de la *Maison-Dieu*, la ville de *St. Gall*, et le pays d'*Appenzell*, et à payer à chaque Canton une pension annuelle de deux cents florins, et une de cent à St. Gall et Appenzell. Les contractans se devoient des secours mutuels dans le besoin, et une bonne et prompte justice dans tous les cas. L'archiduc *Charles* devoit confirmer

(1) *Baden*, le 7 Février 1511. Voyez Waldkirch, T. I. Supplément.

cet engagement dès qu'il seroit parvenu à l'âge de majorité.

En refusant ou différant de payer ce qu'il avoit promis aux Cantons le pape couroit le danger de les jeter de nouveau dans l'alliance du roi de France ; et les partisans de ce prince y travailloient en effet avec activité. Mais leurs intrigues ne purent prévaloir sur celles de l'évêque de *Sion*, quoique lui-même commençât à avoir en Suisse des ennemis très-jaloux de son crédit. Aucun ne l'étoit plus que *George de Supersax* dont nous avons déjà parlé. Il se déclara ouvertement contre lui dès qu'il le vit occuper la première dignité du Vallais, et jouir d'un crédit prédominant dans toute la Suisse. Dès lors, ces deux ambitieux se persécutèrent avec acharnement. *Supersax* étoit bourgeois de Berne ; l'évêque réussit à lui faire perdre la protection des Bernois en l'accusant auprès d'eux de liaisons criminelles avec la France. Ce ne fut pas tout : lorsque *Supersax* voulut aller se justifier à Berne, les Fribourgeois sur les terres desquels il passoit le firent arrêter et jeter dans un cachot, comme un traître, et là, pendant près de trois mois, on lui fit subir les plus cruels traitemens. Il fut même appliqué trois jours de suite à la question. Achevons ce récit qui peint

ses

les mœurs encore féroces de ce siècle, la profonde ignorance où l'on étoit du droit des gens, la haine implacable du prélat orgueilleux contre un homme à qui il devoit son élévation. *Supersax* avoit une femme très-belle, qui lui avoit donné vingt-trois enfans. Elle courut à *Fribourg* solliciter la grâce de son mari.

L'avoyer de cette république, nommé *Arsent*, homme généreux et sensible, eut pitié du malheureux *Supersax* qu'on retenoit dans un cachot sans aucune raison, puisqu'il étoit citoyen d'une autre république. Il l'aida à s'évader en engageant un huissier à le porter sur ses épaules au travers de la rivière qui baigne les murs de la prison. Dès le lendemain de sa fuite, le peuple de *Fribourg* se souleva. *Arsent* soupçonné, voyant le danger qui le menaçoit, se refugia dans une église; on l'en arracha, on le conduisit dans la même prison. Il fut mis à la question pour qu'il révélât ce qu'il savoit de la fuite de *Supersax*. Celui-ci avoit gagné *Neuchâtel* qui appartenoit alors à *Louis* d'*Orléans*. Il y fut protégé contre les Fribourgeois qui le réclamoient; mais on consentit cependant à le livrer aux Bernois dont il étoit le concitoyen. La haine des Fribourgeois le poursuivit encore dans cet asile. Et *Berne* ayant refusé de le leur rendre, ils

poussèrent la fureur jusqu'à faire un procès criminel à l'avoyer qui l'avoit délivré ; et son rang, ni sa parenté avec l'avoyer *Diesbach* de *Berne*, ne purent le sauver de la rage du peuple qui le fit condamner à périr sur un échafaud.

La régence de *Berne* préserva *Supersax* d'une fin aussi tragique en refusant avec fermeté de le livrer aux députés du Vallais et de Fribourg qui le réclamoient encore, et en le faisant absoudre, à condition que ni lui ni les siens ne se vengeroient jamais des mauvais traitemens qu'il avoit essuyés.

A peine fut-il de retour dans son pays qu'il ne songea plus à cette promesse. Il souleva si bien ses turbulens compatriotes contre leur évêque que la fameuse *Masse*, ce redoutable signal de la fureur du peuple, fut par-tout élevée contre lui. C'étoit l'*Ostracisme* que les habitans du Vallais employoient depuis un tems immémorial contre tout citoyen puissant qui s'attiroit la haine de la nation. On plaçoit dans un lieu public une masse faite de racines bizarrement entortillées qui représentoit un masque difforme. La multitude accouroit à ce spectacle. Alors un chef lui adressoit un discours au nom de cette masse, pour dénoncer l'homme qu'on vouloit perdre. Chacun de ceux qui approuvoient l'ac-

cusation enfonçoit une cheville dans la masse. Quand le nombre des chevilles annonçoit beaucoup d'adhérens, un homme la portoit dans ses bras devant la maison de l'accusé suivi de la foule qui en enfonçoit les portes, et mettoit tous ses biens au pillage. L'accusé étoit obligé de se cacher ou de s'enfuir. Ainsi dans une démocratie presque ignorée et à demi barbare, et dans une démocratie extrêmement polie et éclairée, la passion de l'envie toujours la même a produit les mêmes effets. On a vu dans l'une et l'autre de fréquens exemples de cette étrange procédure dans laquelle un peuple échauffé par la passion est à la fois accusateur, juge, exécuteur de ses décrets de proscription, et héritier des biens du proscrit.

Schinner sachant bien que, quoique évêque et prince du Vallais, il ne braveroit point la *Masse* impunément, se hâta, malgré les rigueurs de la saison, de passer le mont *St. Bernard*, et se donnant pour un lépreux, il alla sous ce hideux costume, se réfugier auprès du pape. Là il reçut toutes les consolations que pouvoient demander son ambition et sa vengeance. *Jules* lui confirma la dignité de légat du *St. Siége*, le décora d'un chapeau de cardinal, et lança contre *Supersax* et ses adhérens un décret d'excommunication

majeure. Mais les Vallaisans méprisèrent les foudres de l'église. Elles ne firent même que les irriter davantage contre celui qui les leur avoit attirées, et son crédit déchut dès lors rapidement dans son pays.

Jules continuoit la guerre contre le duc de Ferrare avec plus de passion que de prudence. Il essuyoit des revers qui ne pouvoient le ramener à des sentimens pacifiques. *Louis XII* de son côté encouragé par ses succès, ménageoit moins les Suisses qui mettoient, selon lui, un trop haut prix à leur alliance. Il leur ôta la permission de tirer des vivres du Milanois. Cette interdiction les offensa sans leur faire beaucoup de mal. Mais un autre incident plus grave acheva de les irriter au plus haut degré.

On apprit en Suisse que trois messagers d'état des Cantons de *Berne*, *Schwitz* et *Fribourg*, chargés de porter des ordres aux commandans de leurs troupes sur les frontières du Milanois, avoient été arrêtés par les François et conduits prisonniers à *Lugano*, et qu'après y avoir essuyé les plus mauvais traitemens, l'un d'eux, ou suivant d'autres relations, deux des trois avoient été décapités. Cet attentat commis en 1510, ne fut connu en Suisse qu'en Août 1511, par le

retour du député Bernois qui avoit échappé. La régence de Berne écrivit aussitôt au duc de *Nemours*, gouverneur de la Lombardie, pour demander une éclatante satisfaction. Mais la fierté de ce jeune prince mécontent d'ailleurs de l'alliance des Suisses avec le pape, ne lui dicta qu'une réponse pleine de hauteur et de mépris. L'ambassadeur de Louis XII en Suisse, le marquis de *Rothelin*, n'en fit pas une plus satisfaisante. Il étoit occupé dans ce moment à conclure une alliance entre son maître et les ligues Grises et le Vallais. Il pensoit donc n'avoir plus besoin des Cantons, et dès lors il vouloit qu'ils reçussent de lui quelque marque de ressentiment. En prenant congé des Suisses, il leur fit essuyer des marques de mépris accompagnées de menaces. La régence du canton de *Schwitz* indignée donna la première le signal de la vengeance. Ses troupes accrues de celles des autres Cantons marchèrent rapidement sur la Lombardie, malgré la mauvaise saison, passèrent la *Treysa*, derrière laquelle les François étoient retranchés, forcèrent leurs lignes et se rendirent maîtres de leur camp, où ils s'arrêtèrent pendant six jours, pour attendre les contingens qui leur étoient envoyés, et qui portèrent bientôt

leur armée au nombre de près de dix-huit mille hommes (*a*).

Le duc de *Nemours* n'ayant point dans ce moment de forces suffisantes à leur opposer, leur abandonna *Galeran* et *Busti*. Leur avant-garde s'avança même jusques sous les murs de Milan, en pilla un faubourg, et se seroit emparée de la ville, s'ils eussent su ou voulu profiter de la consternation qu'ils y avoient jetée. Mais au moment de frapper un coup décisif, des négociations arrêtèrent encore une fois leur marche.

Les troupes de Venise et du pape que le cardinal de *Sion* leur avoit promises n'arrivant point au moment convenu, ils se persuadèrent qu'on leur manquoit de parole, et dès lors ils crurent avoir le droit d'accepter les propositions de paix que les généraux François leur faisoient faire par le baron de *Hohensax* (*b*), l'un de leurs commandans les plus accrédités. Les François leur accordant en effet toutes les satisfactions qu'ils avoient demandées, et de plus un mois et demi de solde pour les frais de leur expédition, ils la regardèrent comme terminée

(*a*) Le 21 Novembre 1511.

(*b*) Le 21 Décembre.

et rentrèrent par *Bellinzona* chacun dans leurs Cantons. Venise et le pape leur dépêchèrent en vain des messagers pour les retenir. C'étoit trop tard. Les Suisses qui remportoient beaucoup d'argent n'étoient point disposés à retourner sur leurs pas pour des promesses dont ils avoient éprouvé le peu de solidité. Les François sentirent mieux après cela la nécessité de ménager leur amitié.

(*a*) La retraite des Suisses laissoit une libre carrière à leurs généraux. Aussi l'année suivante fut-elle marquée par leurs succès durant presque tout le cours de la campagne. Le duc de *Nemours* secondé par *Trivulce*, *La Palisse*, et le chevalier *Bayard*, fit lever le siége de *Boulogne* au général Espagnol, reprit le *Bressan* sur les Vénitiens, rentra dans les terres du pape, pénétra (*b*) jusqu'à *Ravenne*, et tailla en pièces devant cette ville l'armée réunie des Vénitiens, du pape et des Espagnols ; mais c'est là aussi qu'il termina, à l'âge de vingt-trois ans, sa glorieuse carrière ; et les François crurent avoir payé trop cher leur victoire par sa mort.

Les alarmes que cette brillante victoire

(*a*) An 1512.

(*b*) Le 11 Avril.

répandit chez tous les princes ennemis de la France attirèrent aux Suisses de nouvelles sollicitations. Les flatteries, les promesses, les présens leur furent prodigués. L'empereur combla d'éloges à la diète de Spire cette nation qu'il avoit tant méprisée dans une précédente diète. Les légats du pape et les Vénitiens renchérirent sur ces louanges dans un congrès tenu à Venise.

Les Suisses étoient toujours irrités de la conduite de Louis XII à leur égard, de son refus d'augmenter leurs subsides, et sur-tout de ses discours méprisans. Avant la bataille de *Ravenne* il avoit cru prudent de rechercher de nouveau leur alliance. Il leur avoit envoyé une ambassade solennelle, à la tête de laquelle étoit le duc de *Longueville*, prince de Neuchâtel, et il leur avoit fait espérer de grands avantages d'un renouvellement d'alliance. Mais au premier bruit de cette victoire, l'ambassade françoise partit subitement et sans prendre congé de la diète, comme si dès ce moment et pour toujours les François n'eussent plus besoin des secours des Suisses. Ainsi, loin que le tems amenât entre les deux nations ce rapprochement que le roi avoit sollicité, et pour lequel il n'avoit obtenu qu'avec peine l'admission de

ses ambassadeurs, les Suisses justement offensés des nouvelles marques de mépris qu'ils recevoient de lui, ne songèrent plus qu'à écouter les propositions du pape, et son légat l'évêque de *Sion* obtint aisément d'eux tout ce qu'il souhaitoit.

Ce renouvellement de l'alliance des Cantons avec le pape fut d'abord traité à Venise où ils avoient envoyé leurs ambassadeurs. Leur médiation servit en même tems à conclure une trêve d'un an entre cette république et l'empereur. L'alliance même fut conclue à *Zurich* (*a*), entre les Cantons et la Ste. Ligue. C'est le nom si peu mérité que se donnoit la réunion des puissances de l'Italie contre la France, parce que le pape en étoit le chef. Dès ce moment, la diète ne s'occupa plus que de reconquérir le Milanois, et de lever une armée proportionnée à la grandeur de ce dessein. Le rendez-vous des contingens des divers membres de la confédération fut marqué à *Coire*. Par-là les Grisons et les Vallaisans qui étoient restés attachés à l'alliance de la France se virent obligés d'y renoncer, et de joindre leurs troupes à

(*a*) Le 19 Avril.

l'armée des confédérés qui fut en peu de tems portée au nombre de vingt mille hommes.

L'empereur s'étoit engagé à lui ouvrir les passages du Tyrol, au cas que les autres fussent fermés par les François. C'étoit une suite du changement de système de ce prince inconstant. Devenu l'ennemi de Louis XII, il vouloit à présent lui ôter le duché de Milan, et le donner à *Maximilien Sforze*, fils du dernier duc, mort dans sa prison en France, et son proche parent. Il entretenoit même en secret la chimérique espérance de se faire élire pape, après la mort de *Jules* qui étoit vieux et malade. Cet étrange projet avoit un grand besoin de l'appui des Suisses. Aussi leur accorda-t-il, par le traité qu'il fit avec eux, non-seulement un libre passage par le Tyrol et le Trentin, mais encore des vivres, des munitions, un train d'artillerie, un secours de trois mille hommes. *Maximilien Sforze* qui se regardoit déjà comme duc de Milan, accédoit à ce traité, et faisoit aussi de magnifiques promesses aux Suisses pour le tems où il en seroit mis par eux en possession. Il leur assuroit entre autres choses la possession des districts du Milanois dont nous verrons bientôt qu'ils obtinrent en effet la souveraineté, et qu'ils possèdent encore aujourd'hui.

Le commandement en chef de cette armée fut donné au baron de *Hohensax* à qui on avoit accordé le droit de bourgeoisie à Zurich, officier distingué par les services qu'il avoit rendus aux Cantons dans les dernières guerres de Souabe et dans diverses autres occasions. *Stapfer* de Zurich, et *Wyler* de Berne, chefs des contingens de ces deux Cantons, étoient à la tête du corps de bataille. *Jean* de *Lanthen*, dit *Heyd*, Fribourgeois, étoit maître de l'artillerie, *Sebastien* de *Diesbach* l'étoit des arquebusiers.

Au premier bruit de l'approche de cette armée, les François évacuèrent la Romagne, et le pape qui s'étoit à peine cru en sûreté à Rome, dans le château St. Ange, recommença à se livrer aux plus belles espérances, et à se flatter de tenir bientôt dans ses mains le sceptre de l'Italie.

Les François n'étoient déjà plus en effet dans cette brillante situation, où les avoient élevés un moment la bataille de *Ravenne* et la retraite des Suisses. Ils étoient abandonnés des Lansquenets que *Maximilien* avoit rappelés depuis qu'il étoit brouillé avec Louis XII. Leur gouvernement commençoit à fatiguer les Italiens qui n'obéissent qu'à regret aux étrangers quoiqu'ils leur obéissent toujours. Leurs généraux

étoient presque toujours désunis. Les ordres du roi se faisoient souvent attendre, et plus souvent les subsides nécessaires à l'entretien des troupes. Il avoit fallu par cette raison en congédier une partie. Le reste couvroit Milan, et occupoit les défilés des Alpes, et quelques places fortes. *Trivulce* et la *Palisse* leurs généraux avoient cru qu'ils n'auroient que six mille Suisses à combattre, qu'ils les lasseroient ou les gagneroient une seconde fois. Tout prit une tournure bien contraire à ces espérances.

L'armée des Cantons ne rencontra rien qui l'arrêtât jusques à Vérone. Le cardinal de *Sion* vint les y joindre, pour les accompagner dans leur expédition dans sa qualité de légat du pape. Là il leur fit de nouveau de sa part, les promesses les plus magnifiques. Il distribua à leurs chefs des présens bénis par sa sainteté, une épée à poignée et à lame d'or, avec un fourreau garni en perles, une tocque ducale de velours, aussi brodée en perles, deux bannières aux armes des douze Cantons surmontées des clefs de St. Pierre. Enfin, ce qui étoit au-dessus de tout cela, un bref dans lequel le pape confirmoit pour toujours aux Cantons le glorieux titre de *défenseurs de l'église*. Tant de faveurs auroient dû être suivies du payement des quatre-

vingt mille ducats que le pontife devoit encore pour l'arriéré de la solde de l'armée. Le cardinal ne put en donner que vingt mille ; mais ses présens et ses discours eurent un tel pouvoir sur les Suisses qu'ils acceptèrent sans peine, au lieu des soixante mille qui manquoient, la promesse qu'il leur fit de leur céder, à eux seuls, les rançons de toutes les villes dont la Ste. Ligue feroit la conquête.

Comme on délibéroit après cela si l'armée iroit attaquer Boulogne ou Milan, des lettres interceptées par le cardinal ayant fait connoître que cette dernière place étoit hors d'état de se défendre, on résolut de diriger sa marche de ce côté. En chemin, l'armée fut jointe à *Villafranca* par celle de Venise, sous les ordres de *Paul Baglioni*, forte de près de dix mille hommes, et bien pourvue d'artillerie. Dès lors, tout céda à ces grandes forces réunies. *La Palisse* abandonna *Pontevico*, où il s'étoit retranché. *Crémone* vint offrir ses clefs et une rançon de quarante mille ducats ; et malgré le général Vénitien qui réclamoit cette ville, les Suisses y mirent une forte garnison sous les ordres de *Puntiner*, landamman d'*Uri*, *Bergame* se rendit à *Louis d'Erlach*, et sa rançon fut aussi forte. Ainsi l'armée confédérée étoit payée

sans qu'il en coutât rien à ceux qui l'employoient. Le passage important de l'*Adda* fut exécuté avec un succès qui acheva de jeter les François dans le découragement. Ils prirent le parti d'évacuer *Milan*. Mais en abandonnant *Pavie* ils y furent attaqués et défaits par les Suisses. Cette action fut sanglante. Les François y perdirent seize cents hemmes, et les Suisses près de deux cents.

Cette bataille acheva de décider du sort de la Lombardie. L'armée Françoise extrêmement affoiblie se retira par le Piémont en Dauphiné. Toutes les villes lasses de l'indiscipline et de la licence des François se déclarèrent contr'eux, et il ne leur resta au mois de Juillet que les citadelles de Milan, de Novarre, et de Crémone, et les châteaux de Lugano et de Locarno. Gênes se révolta. Les Grisons profitèrent d'une conjoncture si favorable pour s'emparer de la belle et fertile vallée de la *Valteline* et des comtés de *Chiavenne* et de *Bormio*. Les Cantons occupèrent les pays de *Lugano*, de *Locarno* et de *Valmaggio*, à la réserve des châteaux. Berne, Lucerne, Fribourg, Soleure s'emparèrent en commun du comté de Neuchâtel fondés sur ce qu'il appartenoit à leur ennemi, *Louis* duc d'*Orléans Longueville* qui l'avoit acquis par son mariage

avec *Jeanne* de *Baden - Hochberg*, héritière de ce pays. Les Cantons craignoient que ce prince dont ils étoient d'ailleurs mécontens n'ouvrît le chemin de la Suisse par Neuchâtel aux armées Françoises. *Louis* de *Diesbach*, Bernois, en fut le premier gouverneur. Mais les Bernois admirent les onze autres Cantons à la co-régence. Le comte de *Thierstein* étant au service de France, le canton de *Soleure* s'appropria son héritage par le même motif.

Les confédérés Suisses et les autres membres de la *Ste. Ligue* avoient été parfaitement d'accord entr'eux, aussi long-tems qu'il n'avoit été question que de combattre les François en Italie. Ils se divisèrent dès qu'il fallut partager les conquêtes. Le pape en demandoit une immense portion. Enivré de sa fortune, il parloit déjà de chasser un jour *tous les barbares* d'Italie. *Maximilien* n'étoit guères plus modéré. Non-seulement il vouloit garder pour lui des places qui eussent mis Venise dans sa dépendance, mais oubliant que la guerre avoit été entreprise pour donner à *Sforze* le duché de Milan, il aspiroit à le faire passer à un de ses petits fils. Les Vénitiens s'opposoient à un dessein qui leur eut donné un voisin trop puissant. Les Suisses avoient le même motif, et la parole qu'ils

avoient donnée à *Sforze* de le rétablir étoit pour eux un autre intérêt qu'ils n'oublioient pas aussi facilement que leurs alliés. Ces motifs réunis prévalurent enfin sur tout ce qu'on essaya d'opposer à la résolution qu'ils avoient prise dès le commencement de la guerre de faire rendre à *Maximilien Sforze* l'héritage de son père.

(*a*) En entrant à Milan ils y trouvèrent le cardinal de *Sion* triomphant. L'empereur l'avoit nommé gouverneur général et régent du duché en attendant l'arrivée de *Sforze*. Il en convoqua les états, reçut leurs sermens, et n'oublia pas ses intérêts au milieu de sa gloire. *Hohensax* et lui convinrent de laisser douze mille hommes dans le Milanois. Le reste, au nombre d'environ quatorze mille hommes, retourna en Suisse. *Hohensax* les licencia à Coire, et se rendit de là avec les principaux chefs de l'armée à la diète assemblée à Baden.

Là il remit aux représentans de la confédération les trophées qu'il rapportoit d'Italie; l'épée d'or, la tocque ducale, les bannières, les brevets de *défenseurs de l'église*, accordés par le pape aux Cantons; et, ce qui sans doute ne les flatta pas moins, deux cents mille ducats

(*a*) Le 18 Juillet 1512.

qui

qui restoient des contributions payées par les vaincus, après le payement entier alors si considérable de l'armée. Cette somme fut partagée conformément aux dispositions du convenant de *Stantz* que nous avons fait connoître. A ce sujet de satisfaction pour la cupidité il s'en joignoit d'autres pour l'amour-propre. Des ambassadeurs de l'empereur, des rois d'Espagne, d'Angleterre, de Venise, du pape, des ducs de Lorraine, de Savoie, de Milan, etc., ajoutoient par leur présence, à la solennité imposante de cette diète. Tous recherchoient sa faveur à l'envi. Mais ce qui la rendit plus intéressante encore pour la nation, ce fut le traité qu'elle conclut avec le nouveau duc de Milan, auquel on rendit ses états, sans oublier de se faire payer un si grand service.

En effet, outre les deux cents mille ducats dont on vient de parler, le nouveau duc s'engageoit par ce traité, à payer aux Cantons un subside annuel de quarante mille ducats, à reconnoître la cession faite par ses prédécesseurs, aux trois Cantons d'*Uri*, *de Schwitz* et d'*Underwald* du comté de *Bellinzona*; à céder de plus à perpétuité aux douze Cantons *Lugano*, *Locarno*, *Valmaggio*, avec leurs dépendances; aux ligues Grises la *Valteline* et les *comtés de*

Chiavenne et de Bormio; à exempter les Suisses et leurs alliés de tout péage et douane dans le duché de Milan, la capitale exceptée; à ne faire aucune levée de troupes en Suisse sans l'aveu des régences; et à secourir les Cantons au cas qu'ils en eussent besoin d'un corps de cinq cents gendarmes entretenus à ses dépens. L'évêque de *Lodi* qui avoit signé ce traité pour le duc *Sforze* fut dès-lors adjoint au cardinal de *Sion* dans la régence du Milanois, et de retour à Milan, il adressa, de concert avec son associé, une invitation aux Cantons (*a*) d'installer le duc dans sa nouvelle dignité. *Ce prince*, disoit-on dans ces lettres, *vouloit faire connoître à l'Italie que c'étoit à la nation helvétique qu'il devoit son rétablissement dans l'héritage de ses pères.*

Une ambassade solennelle des Cantons partit donc avant la fin de l'année pour Milan (1),

(*a*) Le 24 Octobre 1512.

(1) Le baron de *Hohensax* en étoit le chef. On lui avoit associé le bourgmestre *Schmidt*, et le sénateur *Winckler* de Zurich, l'avoyer Jacques de *Wattewille*, G. de *Bonstetten*, et B. *d'Erlach* de Berne, Jean *Schwarzmaurer*, landamman de Zug, *Meltlinger*, bourgmestre de Bâle, d'*Entlisberg* et *Babenberg*, avoyers de Fribourg et Soleure, *Ziegler*, bourgmestre de Schaffhouse.

où les deux régens la reçurent avec de grands honneurs. Le duc y arriva en même tems d'Allemagne, et ayant fait ses remercîmens aux ambassadeurs, ceux-ci répondirent par de nouvelles assurances de la protection de leurs maîtres. Ils lui promirent de plus que le corps helvétique demanderoit pour lui au pape la restitution de Parme, Plaisance et Modène, qu'il avoit démembrés du Milanois pour se les approprier; et en effet, l'année suivante, *Roust*, bourgmestre de Zurich, fut envoyé à Rome pour exiger cette restitution.

L'installation du duc fut pompeuse. Les représentans des Cantons y jouèrent un rôle flatteur. Ils avoient refusé d'aller au-devant du duc hors de la ville. Ils le reçurent à la porte où ils le firent complimenter en Italien, par le landamman de Zug, (*Schwartzmaurer*). Le duc répondit qu'il regarderoit toujours les Cantons comme ses défenseurs et ses pères, et ne se conduiroit que par leurs conseils. Il leur devoit en effet cette déférence. Il se la devoit à lui-même, puisqu'ils étoient son seul appui. C'étoit eux qui étoient dans ce moment les vrais arbitres de l'Italie. Aussi leur alliance fut-elle recherchée dès lors avec un nouvel empressement par tous les princes dont les intérêts se lioient

avec ceux de cette contrée. *Charles III*, duc de Savoie, obtint que les traités qu'il avoit avec eux fussent renouvelés (*a*) pour vingt-cinq ans. On s'y promit des secours réciproques en cas d'attaque, le duc, six cents cavaliers et des pensions aux Cantons; ceux-ci la permission au duc de lever six mille hommes chez eux à ses frais. Ce prince avoit de justes sujets de se plaindre d'eux (1). Mais la fierté des princes

---

(*a*) Guichenon, T. I.

(1) Un secrétaire du duc, nommé Jean *du Four*, chassé de sa cour, s'étoit retiré en Suisse en 1510, et avoit été reçu bourgeois de Berne et de Fribourg. Pour reconnoître ce service, il forgea deux actes datés de 1489, par lesquels Charles I, duc de Savoie, donnoit une somme de neuf cents mille écus aux Cantons pour des services qu'ils lui avoient rendus. Quoique la fausseté de ces actes fut aisée à prouver, les Cantons n'insistèrent pas moins sur le payement de cette somme. Ils armèrent même pour soutenir leur droit prétendu. Le duc Charles III se prépara de son côté à se défendre, et alla à Genève pour faire sa place d'armes de cette ville et la fortifier. Il engagea le pape, l'empereur, le roi de France à écrire aux Suisses en sa faveur, mais tout fut inutile. Ils ne se laissèrent ni effrayer ni persuader, et le duc qui calcula tout ce qu'une guerre

n'empêche pas qu'ils ne dissimulent leur ressentiment, et souvent mieux que les particuliers, quand leur intérêt l'exige.

Mais rien ne prouve mieux que semblables en cela à toutes les nations et à tous les hommes que la fortune à trop subitement élevés, les Suisses ne purent se défendre de sa dangereuse ivresse, que leur conduite avec le roi de France. Ce prince venoit d'apprendre par une fatale expérience qu'il ne pouvoit garder la Lombardie malgré eux. Il voulut regagner leur amitié, et commença par leur faire rendre les châteaux de *Lugano* et de *Locarno*, encore occupés par ses troupes. Ensuite il leur proposa de recevoir ses ambassadeurs, et il fallut pour l'obtenir que les ducs de Savoie et de Lorraine sollicitassent pour eux des saufs-conduits. Ils ne les donnèrent pas; ils se les firent payer au prix de vingt-deux mille écus. *La Trimouille*, *Claude de Seissel*, évêque de Marseille, *Villeneuve*, président de Dijon, se rendirent (*a*) alors à la

---

contr'eux pourroit lui coûter, aima mieux enfin acheter la paix, en leur payant près de la moitié de la somme énorme qu'ils demandoient. (*Guichenon*, Vie de Charles III. Stettler, Anselm).

(*a*) L'an 1513.

diète assemblée à *Lucerne*. *Trivulce* y parut aussi ; mais pour obtenir qu'on lui rendit ses terres du Milanois confisquées au profit du cardinal de *Sion*. On défendit à ce vieux et illustre guerrier d'avoir aucune communication avec les ambassadeurs François, et sa demande ne fut point écoutée. Ceux-ci furent reçus avec plus de hauteur encore.

Il faut croire que l'éloquence toute puissante du cardinal, les flatteries du pape, de l'empereur et du roi d'Espagne avoient subjugué les volontés de tous les membres accrédités de cette diète. Elle fit dire aux ambassadeurs François (1) que si le roi vouloit renouer avec eux les anciennes alliances, il falloit qu'il évacuât toute l'Italie, qu'il promît par serment de n'y plus rentrer, qu'il obéît au monitoire par lequel le pape venoit d'abolir dans toute la France les libertés de l'église Gallicane, qu'il soudoyât en paix comme en guerre quinze mille Suisses, et portât à cinquante mille écus les pensions annuelles des Cantons, qu'il transportât à Genève les foires de Lyon, etc. Enfin, ils demandèrent à La *Trimouille* s'il avoit obtenu

(1) V. Guicciardin, Garnier. Histoire de Louis XII, les chron. d'Anselm, de Stettler.

de son maître le pouvoir de remettre au duc *Sforze* les châteaux de Milan, de Crémone et de Gênes que les François occupoient encore, et La *Trimouille* ayant répondu, qu'il n'avoit ni demandé, ni obtenu un pareil pouvoir, les députés Suisses lui déclarèrent que les choses étant ainsi, il pouvoit se *houzer*, (mettre ses bottes) et partir quand il lui plairoit.

Cette conduite hautaine et offensante détermina *Louis XII* à faire sa paix avec les Vénitiens qui n'étoient pas moins irrités de l'orgueil et des prétentions de l'empereur. C'est une grande épreuve pour tous les hommes, empereurs, rois et républicains qu'une fortune brillante et subite. Ils ne peuvent à cet égard se faire aucun reproche. Presque tous y laissent leur raison. Presque tous aussi en sont tôt ou tard punis. Les Suisses estimant leurs succès futurs d'après leur succès passés croyoient sans doute avoir enchaîné la victoire, et placé le duc leur client sur un trône inébranlable. Dans cette flatteuse idée, ils réduisirent à quatre mille hommes les troupes qu'ils lui avoient laissées pour sa sûreté. Ou peut-être ce prince dissipateur fut-il obligé d'en congédier une partie pour avoir de quoi subvenir à ses folles dépenses.

Vers le même tems, *Jules II*, l'auteur de la

sainte ligue la laissoit sans chef par sa mort, et ses vastes projets s'ensevelissoient avec lui. Son successeur avoit une autre passion, celle d'élever la maison de Médicis dont il étoit, de se livrer à son goût pour les plaisirs, les arts, la magnificence. *Louis XII* et les Vénitiens resserroient l'alliance que les Suisses par leur hauteur et l'empereur par ses vues ambitieuses leur avoit fait former. Leurs armées étoient déjà en mouvement pour rentrer dans le Milanois. Et les sujets du duc apprenant qu'elles approchoient, fidèles à leur usage d'embrasser le parti du plus fort, et de courir au-devant d'un nouveau maître, redemandoient déjà hautement ces François qu'ils avoient chassés avec tant de plaisir. Ils occupoient encore le château de Milan, et avec le secours de cette garnison ils se soulevoient contre leur duc, pilloient son palais, traînoient dans la boue son portrait et ses écussons. Il n'avoit pas pris beaucoup de soin de se faire aimer. Il fut haï et méprisé dès qu'on cessa de le craindre (1).

(1) La domination des Suisses n'étoit pas moins devenue désagréable au peuple. " Les Suisses eux-" mêmes réputés si bonnes gens, avoient aussi ap-" pris aux Milanois depuis la révolution que la hau-

On voit combien et avec quelle promptitude les circonstances étoient changées. Les Suisses avoient pu croire qu'il se passeroit encore bien du tems avant que l'armée Françoise pénétrât dans le Milanois. Ils se trompèrent encore dans cet autre calcul. Le duc de Savoie, malgré l'alliance qu'il venoit de faire avec eux, ouvrit un passage aux François dans ses états et leur fournit des secours. C'étoit peut-être un effet du ressentiment trop fondé de l'injustice que quelques Cantons lui avoient faite. Vingt-quatre mille François se montrèrent donc presque inopinément sur les frontières du Milanois, et s'emparèrent sans difficulté d'*Asti*, de *Tortone*, de *Valence* et d'*Alexandrie*.

Le duc justement effrayé se hâta d'implorer le secours des Cantons, seule ressource qui lui restât. Leurs traités étoient formels, leur parole engagée, ils s'y montrèrent fidèles. La diète assemblée à *Lucerne* fit partir cinq mille hommes avec l'ordre d'entrer en Italie par *Bel-*

„ teur, la convoitise et la vanité ne sont point le „ caractère particulier d'aucune nation, mais des „ vices qui de tout tems, ont suivi la grande pros- „ périté. „ (Hist. de la ligue de Cambrai par Dubos, T. II, L. IV., p. 291).

linzona. Benoit Weingarten, *J. Frisching* et *Püntiner* landamman d'*Uri* les commandoient. Des volontaires s'y joignirent, et l'armée fut portée à huit mille hommes. Le mal étoit déjà grand quand ils arrivèrent. Le duc et ses partisans ne se croyant plus en sûreté au milieu d'un peuple toujours prompt à se soulever étoient allés s'enfermer dans la ville forte de *Novarre*, qui étoit avec celle de *Côme* le seul asile assuré qui leur restât.

La défection du reste du pays fit dès lors les progrès les plus rapides. Tous les grands seigneurs et les villes de la Lombardie envoyoient offrir leurs soumissions à *La Trimouille* qui commandoit l'armée françoise. Ce général lui-même se croyant assuré de ce duché, écrivoit dès les premiers jours de Mai à *Louis XII* qu'avant la fin du mois le fils de *Ludovic* lui seroit livré dans la même ville, et par les mêmes mains qui avoient livré le père treize ans auparavant.

Pour tenir parole il falloit pousser avec vigueur le siége de *Novarre* où le duc s'étoit allé enfermer avec les Suisses dans la juste défiance que lui donnoit la légèreté de ses sujets. Dès le milieu de Mai, les batteries françoises avoient déjà fait une brèche de vingt

toises dans les murs de *Novarre*. Les Lansquenets qui faisoient la force de l'infanterie de l'armée françoise demandèrent à grands cris d'être conduits à l'assaut. Ils s'y portèrent avec une intrépidité qui ne pouvoit être surpassée que par celle des Suisses. Après un combat long et sanglant, les Lansquenets furent repoussés avec beaucoup de perte. D'autres assauts ne réussirent pas mieux. *Jean Friching*, Bernois, se distingua dans une de ces occasions, en taillant en pièces un détachement qui attaquoit une des portes de la ville. Les Suisses pour braver leur ennemi, affectoient de les tenir ouvertes nuit et jour. L'armée françoise transporta son camp après ces échecs, à quelques lieues de la ville.

Dès qu'on apprit à la diète de *Lucerne* que le duc de Milan et les Suisses étoient assiégés dans Novarre, on se hâta d'y envoyer un secours de seize mille hommes, aux ordres du baron de *Hohensax*. Ils se partagèrent en deux corps de huit mille hommes chacun, et prirent des routes différentes pour la facilité des subsistances. Celui qui passa le *St. Gothard*, commandé par *Barthélemi May*, sénateur de Berne, arriva le premier devant *Novarre*, et dès le lendemain on se concerta avec les chefs de la

nation pour attaquer sans délai l'armée françoise (*a*).

L'attaque eut lieu en effet dès le grand matin. Nous n'entrerons ici que dans les détails les plus importans de cette grande journée. Les François forts d'environ vingt-six mille hommes n'imaginant point qu'un nombre très-inférieur de Suisses oseroit les attaquer dans leur camp, ne se préparèrent au combat que quand ils ne purent plus douter que les Suisses s'approchoient. Ils firent à la hâte sous la direction de *Trivulce*, les meilleures dispositions que le tems et le lieu purent leur permettre. Leur artillerie foudroya d'abord l'avant-garde des Suisses, et leur causa beaucoup de perte. Ils furent aussi maltraités par les Lansquenets qui se battirent avec beaucoup de valeur. Mais animés par leurs pertes mêmes, les Suisses les chargèrent avec une telle furie qu'ils les firent enfin plier, et réussirent, malgré toute leur résistance, à s'emparer de l'artillerie qu'ils tournèrent à l'instant contr'eux. Presque tous les Lansquenets périrent alors glorieusement sur le champ de bataille, et leur mort fut vengée par celle de plus de douze cents de leurs ennemis.

(*a*) Le 15 Juin 1513.

La cavalerie françoise n'ayant pu ou voulu les dégager, malgré les ordres et les menaces de *Trivulce* et de *Robert de la Marck*, la victoire se décida complétement en faveur des Suisses. L'infanterie Gasconne fut enfoncée et mise en fuite.

On vit cependant encore, avant la fin de la bataille, ce que peut la tendresse paternelle. *Robert de la Marck*, prince de *Sédan*, sachant que ses deux fils, *Fleuranges* et *Jametz*, déjà criblés de coups et couverts de sang, défendoient à peine un reste de vie, se met à la tête d'une compagnie de deux cents lances, avec lesquels il fait une charge si furieuse qu'il pénètre jusqu'au champ de bataille, dégage *Jametz* qui combattoit encore, reconnoît le corps de *Fleuranges* couvert de quarante-six blessures, les ramène avec lui, et les rappele à la vie. Ce dernier qui acquit ensuite beaucoup de gloire, sous le nom de maréchal de *Fleuranges*, et qui devint colonel des Cent-Suisses, est le même dont nous avons des mémoires instructifs, où il raconte en détail ce qui se passa dans cette fameuse journée (1).

(1) On trouve un extrait de ces mémoires très-étendu sur la bataille de Novarre, dans l'histoire

La déroute de l'armée françoise devint générale dès les dix heures du matin. Les Gascons poursuivis jusqu'à une lieue du champ de bataille, périrent presque tous au passage d'une rivière. La cavalerie seule se sauva avec peu de perte. A midi les Suisses revinrent sur le champ de bataille où la vue de deux mille des leurs tués, et de plusieurs centaines de blessés les fit gémir eux-mêmes d'une victoire si chèrement achetée. *Benoit de Weingarten*, un de leurs chefs les plus estimés, étoit du nombre des morts.

Les historiens varient beaucoup dans l'estimation de la perte des François; *Guicciardin* la fait monter à dix mille hommes; mais les historiens françois qui suivent ordinairement *Guicciardin* avec confiance rejettent ici son témoignage, et réduisent beaucoup le nombre de leurs morts. Une pareille incertitude règne ordinairement dans le récit de presque toutes les batailles. Ce qui n'est pas douteux, c'est que la perte de leurs Lansquenets fut immense, et celle de leur gendarmerie presque nulle.

Tout concourut à rendre cette journée glo-

---

militaire des Suisses au service de la France, de M. le baron de *Zurlauben*, T. IV, parmi les pièces justificatives première preuve, p. 445 et suiv.

rieuse pour les Suissses et fatale à leur ennemi. Leur valeur, leur constance, leur discipline, l'habileté, la rapidité de leurs manœuvres y parurent avec un tel éclat que Paul *Jove* et *Guicciardin* comparent leur victoire aux plus brillantes dont l'histoire des Grecs et des Romains fasse mention. Ils combattirent avec des forces très-inférieures, puisque la seconde division de leur armée commandée par *Hohensax* n'arriva que le soir, après que l'affaire fut décidée, et le camp ennemi abandonné. Les Suisses y trouvèrent une quantité prodigieuse d'armes, de munitions et de bagages, et entr'autres vingt pièces d'artillerie, ce qui dans ce siècle et surtout pour eux étoit un objet de la plus grande importance.

La *Trimouille* trop promptement découragé se hâta d'abandonner Alexandrie, Tortonne, Valence, Asti, et de se retirer par le Piémont en Dauphiné, avec les débris de son armée. Sa défaite devoit lui être d'autant plus sensible, qu'au commencement de la bataille, la bonne contenance de ses Lansquenets lui avoit donné tant d'espérance qu'il avoit envoyé par-tout des couriers annoncer sa victoire. La France et l'Italie furent trompées par cette fausse nouvelle, et le pape qui s'en affligea sans doute, puisqu'elle

étoit contraire à ses desseins, fit célébrer à Rome cette prétendue victoire par des feux de joie et des illuminations. Il essaya ensuite de s'excuser auprès des vainqueurs qui méprisèrent sa lâcheté. Celle des Milanois étoit bien plus odieuse encore, mais elle fut punie. La seule ville de Milan fut condamnée à une rançon de deux cents mille ducats, les autres villes à proportion. Le duc de Savoie ne fut pas oublié. Malgré les mémoires justificatifs de sa conduite, qu'il envoya au général Suisse, celui-ci s'empara de Verceil en Piémont, dont il exigea quinze mille ducats; et il s'en fit donner quatre-vingt mille par le duc pour évacuer le Piémont. Les marquis de Montferrat et de Saluces furent taxés à cent trente mille ducats. Ces contributions avec les subsides que le duc de Milan devoit à l'armée se montèrent à trois cent quatre vingt mille ducats, somme énorme pour ce siècle et que peut-être aucun autre pays que la Lombardie n'eut pu payer en aussi peu de temps. Mais une si grande perte l'épuisa cependant d'une manière sensible, et ne laissa plus à *Sforze* de quoi fournir à son faste et à ses plaisirs.

On le reconduisit dans sa capitale en triom-

(*a*) Le 22 Juin.

plie.

phe. *Arnold* de *Winkelried* du Canton d'*Undervald*, capitaine de ses gardes, assiégea le château de Milan que les François tenoient toujours. *Hohensax* avec un corps de Suisses et d'Espagnols, reprit sur les Vénitiens *Crémone*, *Brescia* et *Bergame*; car le vice-roi de Naples et ses Espagnols revenus de leur frayeur depuis la défaite et la retraite des François étoient rentrés en campagne. L'armée Vénitienne se retira sous le canon de *Padoue*. Tout danger étant éloigné, Hohensax laissa treize mille hommes au duc de Milan pour la défense de ses états; et retourna en Suisse avec le reste, au nombre d'environ dix mille, chargés de lauriers, de butin; et sur-tout de cet or qu'on ne peut nommer *corrupteur* dans un siècle aussi corrompu que le nôtre sans s'exposer au ridicule, mais qui ne le fut en effet que trop pour les Suisses, puisqu'à peine leur fut-il distribué qu'il fit éclore chez eux des troubles et des dissentions qui faillirent à leur être très-funestes.

Un auteur à qui l'on doit des recherches intéressantes sur l'histoire de la Suisse (1), croit pouvoir estimer à cent millions de livres de

(1) Mr. B. May, de Romain-Motier, dans son Histoire militaire de la Suisse, T. IV, Section 59.

France, au taux (1) actuel des monnoies, ce que les Suisses acquirent, soit par les guerres qu'ils firent dans les premières années de ce siècle, soit par ce que diverses puissances leur donnèrent avec profusion pour se les attacher. Le produit des dernières campagnes fut partagé à la diète de Lucerne, entre les divers membres du Corps Helvétique, une partie par portions égales, et l'autre à raison du nombre de troupes que chaque état avoit fourni. Ce que les officiers et les soldats avoient acquis en particulier formoit une autre somme qu'on ne peut évaluer.

Ces immenses richesses qui venoient se répandre si subitement chez un peuple long-tems borné au nécessaire durent changer toutes les proportions entre les fortunes des particuliers, et rendre relativement presque indigens ceux qui n'y eurent point de part. Aussi un grand mécontentement se déclara-t-il dans plusieurs communes contre les magistrats qu'on accusoit d'avoir sacrifié leur patrie à leur intérêt particulier. On citoit les sommes payées par le roi de France, pour obtenir l'admission de ses am-

(1) L'ouvrage cité ci-dessus, a paru il y a environ douze ans.

bassadeurs, celles extorquées au duc de Savoie à l'occasion de l'imposture de *Jean Dufour*, et bien d'autres encore, comme ayant été détournées au profit des chefs, sans que la nation en eut reçu la moindre part. Le cardinal de Sion appuyoit, excitoit en secret les mécontens, parce qu'il vouloit s'en servir pour relever son crédit, et perdre les magistrats attachés au parti François. Il est vrai que malgré toutes les défenses des diètes, des émissaires François, en répandant en Suisse l'argent à pleines mains, réussissoient à lever en secret des bandes de quatre à cinq cents hommes pour le service de Louis XII, et à les conduire en France.

Les paysans en vinrent par degrés à une rébellion ouverte dans les Cantons de Berne, de Lucerne et de Soleure. A Berne ils étoient mis en mouvement par Gaspard *Weiler*, ancien banneret, et par les autres agens de la faction dévouée au pape, et dirigée par le cardinal de Sion contre les partisans de la France. La fermeté de l'avoyer Jacques de Watterville et de la bourgeoisie de Berne les arrêta d'abord, et fit cesser les désordres que les paysans commettoient. Mais bientôt une autre multitude armée de paysans de l'Oberland et des quatre communes voisines de Berne soutenue par un

parti puissant dans la magistrature même dicta des loix au gouvernement, de son camp de *Waberen*. Elle fit arrêter les magistrats connus par leur attachement à la France ; plusieurs furent appliqués à la question. Michel *Glaser*, et le capitaine *Wider* de Gessenay qui avoient engagé des volontaires pour la France furent décapités. Les bannerets *Hezel*, de *Graffenried*, *Ditlinger*, et le sénateur de *Buren* furent déposés et remplacés par d'autres chefs du parti contraire. Le peuple des campagnes profita de cette occasion qu'il attendoit depuis long-tems pour se faire donner de nouvelles prérogatives. Il obligea le gouvernement à s'engager à ne plus faire d'alliance étrangère sans le consentement exprès des députés des villes et des campagnes, et à défendre toute pension de l'étranger sous les peines les plus sévères.

Ainsi finit alors ce soulèvement des sujets des campagnes de Berne. Dans celles de Lucerne et de Soleure les habitans rentrèrent aussi bientôt dans le devoir à la persuasion des députés des autres Cantons. Pour appaiser entièrement tant d'esprits agités par la jalousie, par la soif de l'or, et par cette inquiétude trop ordinaire à ceux qui n'ont plus rien à désirer, il restoit un moyen, le plus efficace peut-être qu'on put employer, c'étoit

d'offrir une proie à cette cupidité jalouse, et une occupation à cette inquiétude sans objet. C'est le système de conduite qu'embrassèrent les Cantons. On va voir quelles en furent les suites.

Fin du Tome second.

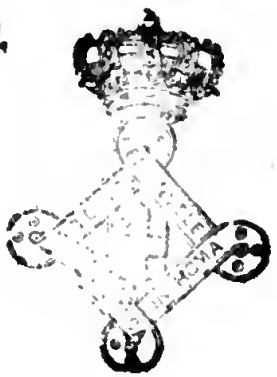

TABLE

DES CHAPITRES contenus dans le Tome second.

CHAP. I. *Guerre civile entre les Cantons, depuis l'année 1436 jusques à la paix en 1446.* page 5

CHAP. II. *Guerre entre Fribourg et Berne. Première alliance des Suisses avec la France. Leur guerre avec l'Autriche et la noblesse voisine. Guerre de Mulhause. Paix de Waldshut avec le duc d'Autriche. Acquisition de Winterthur et de la Thurgovie. Alliance avec Milan.* 93

CHAP. III. *Guerre des Cantons contre le duc de Bourgogne jusques à la mort de ce duc en 1477.* 126

CHAP. IV. *Affaires générales depuis la mort du duc Charles de Bourgogne jusques à la guerre de Souabe. Jean Waldman bourgmestre de Zurich.* 222

CHAP. V. *Guerre des Suisses contre l'Empereur Maximilien et la ligue de Souabe.* 294

CHAP. VI. *Guerre des Suisses en Italie. La Confédération Helvétique rendue complète par l'admission des Cantons de Bâle, Schaffhouse et Appenzell. Invasion en Bourgogne. Affaire générales jusques à la fin de l'année* 1514. 338

Fin de la Table du Tome second.

DÉCRET concernant les contrefacteurs, rendu le 19 Juillet 1793, l'an II de la république.

LA Convention nationale, après avoir entendu le rapport de son comité d'instruction publique, décrète ce qui suit:

Art. I. Les auteurs d'écrits en tout genre, les compositeurs de musique, les peintres et dessinateurs qui feront graver des tableaux ou dessins, jouiront durant leur vie entière du droit exclusif de vendre, faire vendre, distribuer leurs ouvrages dans le territoire de la république, et d'en céder la propriété en tout ou en partie.

Art. II Leurs héritiers ou cessionnaires jouiront du même droit durant l'espace de dix ans après la mort des auteurs.

Art. III. Les officiers de paix, juges de paix ou commissaires de police seront tenus de faire confisquer, à la réquisition et au profit des auteurs, compositeurs, peintres ou dessinateurs et autres, leurs héritiers ou cessionnaires, tous les exemplaires des éditions imprimées ou gravées sans la permission formelle et par écrit des Auteurs.

Art. IV. Tout Contrefacteur sera tenu de payer au véritable Propriétaire une somme équivalente au prix de trois mille exemplaires de l'Edition orignale.

Art. V. Tout Débitant d'Edition contrefaite, s'il n'est pas reconnu Contrefacteur, sera tenu de payer au véritable Propriétaire une somme équivalente au prix de cinq cents exemplaires de l'Edition originale.

Art. VI. Tout Citoyen qui mettra au jour un Ouvrage, soit de Littérature ou de Gravure dans quelque genre que ce soit, sera obligé d'en déposer deux Exemplaires à la Bibliothèque nationale ou au Cabinet des Estampes de la République, dont il recevra un reçu signé par le Bibliothécaire; faute de quoi, il ne pourra être admis en justice pour la poursuite des Contrefacteurs

Art. VII Les Héritiers de l'Auteur d'un Ouvrage de Littérature ou de Gravure, ou de toute autre production de l'esprit ou du génie qui appartiennent aux Beaux-Arts, en auront la propriété exclusive pendant dix années.

Je place la présente éditon sous la sauve-garde des loix et de la probite des citoyens. Je déclare que je poursuivrai devant les tribunaux tout contrefacteur distributeur *ou* débitant *d'édition contrefaite. J'assure même au citoyen qui me fera connoitre le* contrefacteur, distributeur *ou* débitant, *la moitié du dédommagement que la loi accorde. Les* deux exemplaires, *en vertu de la loi, sont déposés à la bibliothèque nationale.* Genève ce 15 Nivôse an II de la république.

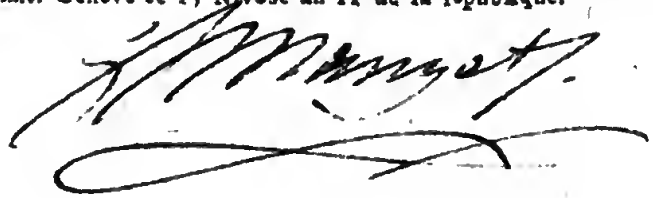
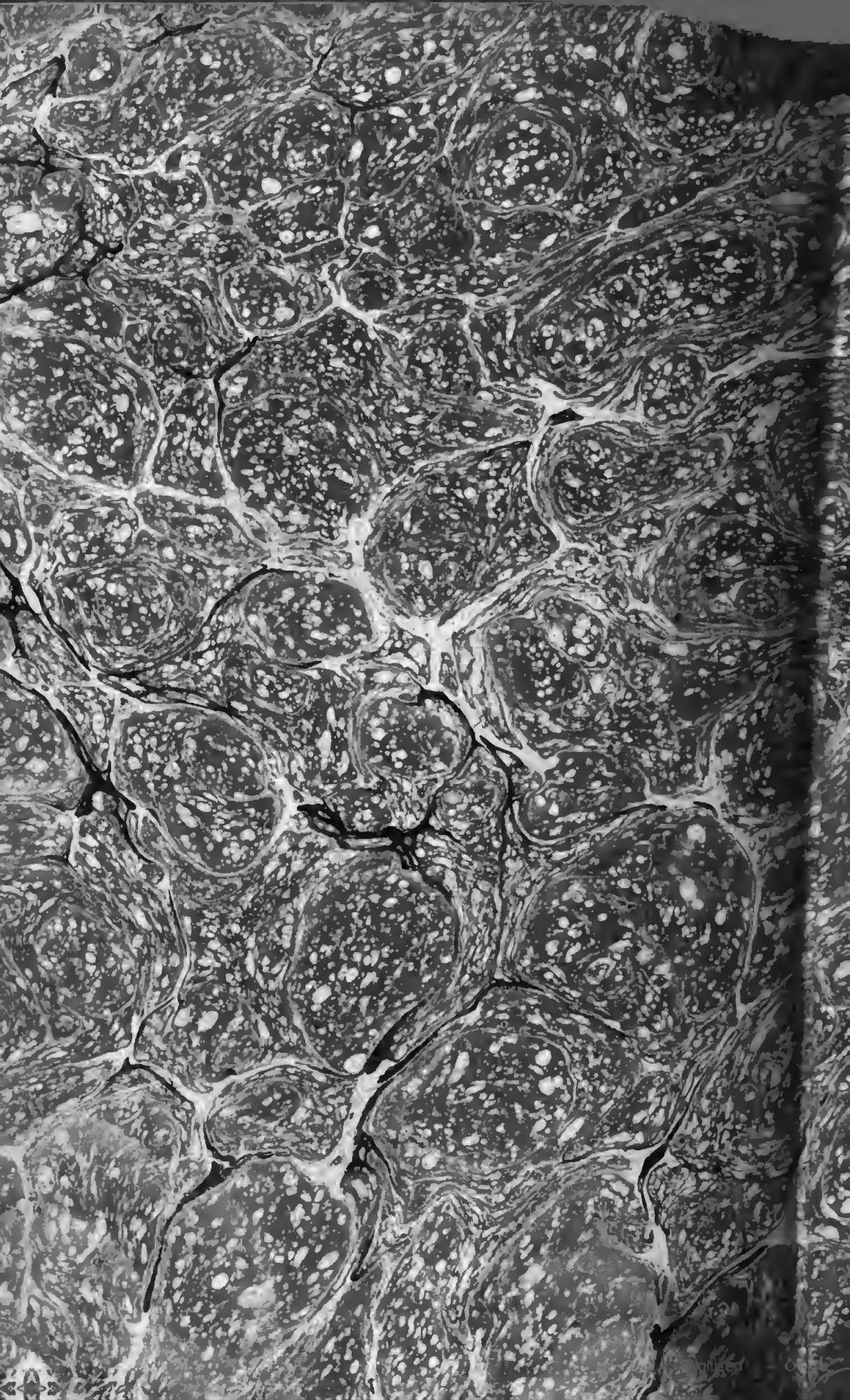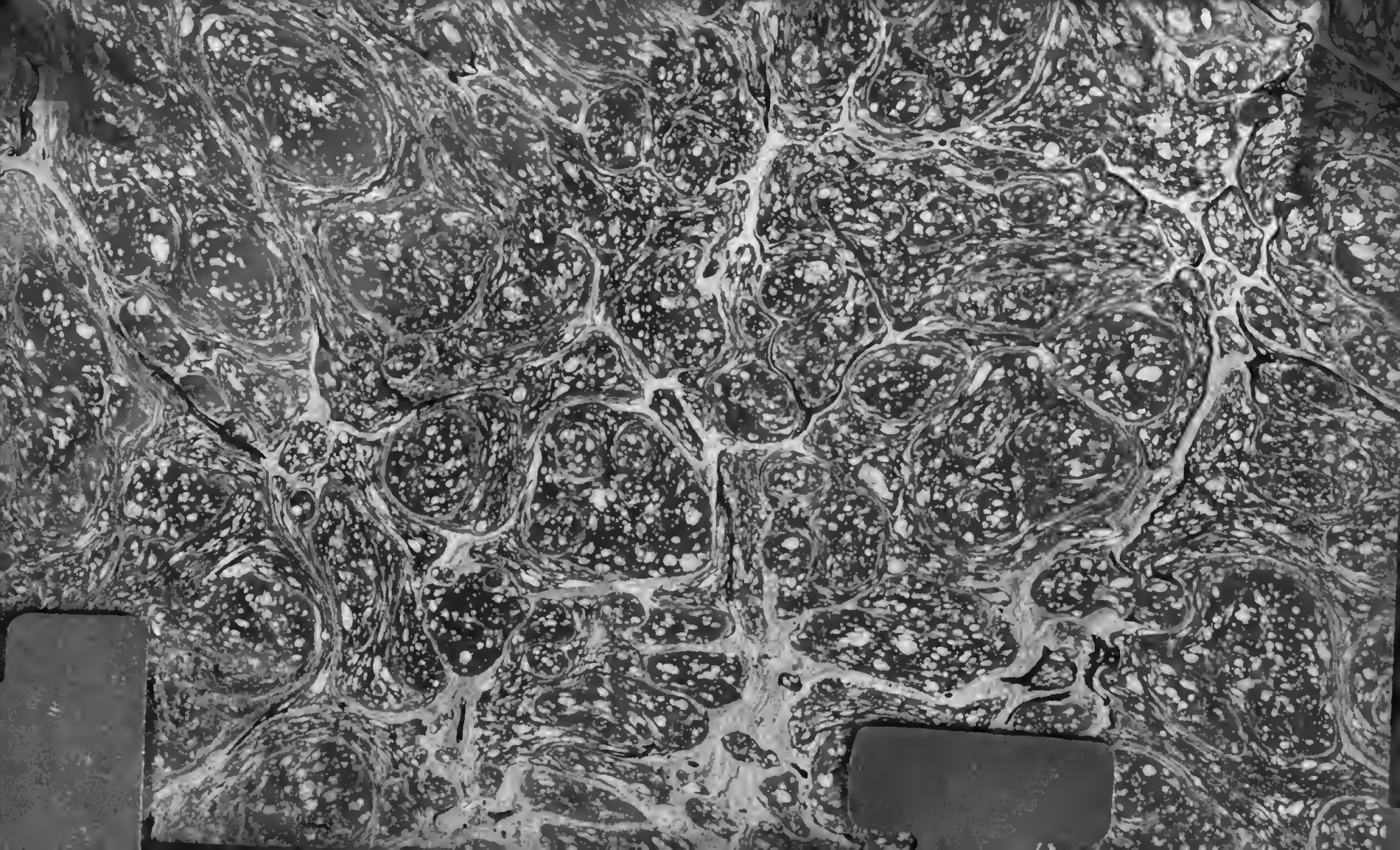
HAS 2020661